



Téléphone (027) 2 31 51  
Publicité :  
Publicitas - Sion  
Téléphone (027) 3 71 11  
Le numéro 50 centimes

### NF Flash

- 9, 11, 12, 13, 15 : Le Valais sous la loupe
- 16, 17 : Avis mortuaires
- 18 : Valais dernières
- 19 : Nouvelles suisses
- 20 : Dernière heure
- 21 à 40 : Cahier sportif

### Violent incendie à Brigue

**GROS DEGATS !**

Voir page 15

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

## HOMMAGE A ANTOINE FAVRE, PROFESSEUR ET JUGE FEDERAL

Il est des hommes dont le destin façonne une époque et dont la personnalité s'impose parce qu'elle reflète des convictions puisées aux sources d'une foi et d'une culture et dans une expérience peu commune de la vie politique et juridique.

Antoine Favre avait un style de vie. Il se dégageait de lui une autorité que beaucoup redoutaient parce qu'ils ignoraient qu'elle était accompagnée d'un parfait sens de l'humour et aussi d'un sens profond de l'amitié : derrière le personnage il y avait l'homme. Telles étaient d'ailleurs sa persévérance et sa faculté de travail qu'il jusqu'au

terme de sa vie on n'observa aucun fléchissement de ses activités.

Depuis l'époque où, en 1930, il fut nommé professeur à la faculté de droit de l'université de Fribourg jusqu'à celle où, en 1969, il termina sa carrière de juge fédéral, c'est toujours avec la même intelligence lucide des problèmes, la même compétence, la même force de persuasion qu'il se manifestait en tout ce qu'il entreprenait. C'est à son travail de professeur, voué à l'enseignement successif de plusieurs disciplines juridiques, notamment le droit constitutionnel, le droit des gens, le droit des poursuites,

le droit pénal, que l'on doit la publication de cours longtemps conservés dans des photocopies.

Antoine Favre publia d'abord, aux Editions universitaires de Fribourg, un traité de DROIT DES POURSUITES, dont la troisième édition, revue et mise à jour, vient de sortir de presse. En 1966, il fit paraître, aux mêmes éditions, son ouvrage de base sur le DROIT CONSTITUTIONNEL SUISSE, comblant, à l'intention de la Suisse romande, une lacune d'autant plus grave qu'il n'existait pas d'exposé systématique et actuel en la matière. Depuis lors une deuxième édition du même ouvrage devait sortir en 1970.

Jean Darbellay

Suite page 7

## CE MATIN : OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DU GRAND CONSEIL

SION. - C'est ce matin lundi 11 novembre que s'ouvre la session d'automne du Grand Conseil valaisan. Après s'être réunis au Casino, les députés se rendront en cortège, à 8 h. 30, à la cathédrale pour assister à la traditionnelle messe du Saint-Esprit. De retour à la salle, ils entendront le tour d'horizon de M. Georges Berra, président, et ils attaqueront l'ordre du jour de cette première journée qui a été établi comme suit :

1. Projet de budget pour l'exercice 1975 (rapport de la commission des finances).

2. Loi concernant la supputation des délais (2<sup>e</sup> débats).
3. Loi modifiant l'article 7, chiffre 5, de la loi d'organisation judiciaire du 13 mai 1960 (2<sup>e</sup> débats).
4. Décret portant création d'un deuxième poste de juge instructeur au tribunal des districts de Brigue, de Rarogne oriental et de Conches (2<sup>e</sup> débats).

Les délibérations seront certainement interrompues avant 11 heures, afin de permettre aux députés d'assister aux obsèques de leur collègue, M. Antoine Favre, ancien juge fédéral. g.r.



### M. Roger Bonvin appelé à la présidence de « OUI à la vie »

Samedi, les délégués de « OUI A LA VIE » ont élu en remplacement de M. Georges Weber de Genève, M. Roger Bonvin, ancien président de la Confédération, à la prési-

dence de leur association. Toutes nos félicitations à M. Roger Bonvin qui a accepté de se dévouer pour une cause noble entre toutes.

(Voir page 7)

## Vers le compromis historique

Tous ceux s'intéressant peu ou prou à la politique internationale savent que les Communistes ont cet immense avantage sur les autres nations, à savoir que n'ayant pas à rendre de comptes à une opinion dirigée et à qui on n'apprend que ce qu'on veut lui apprendre, ils peuvent changer leur politique quand il leur plaît. Ainsi, lorsque Staline signa avec von Ribbentrop un pacte de non-agression, trahissant sans le moindre scrupule les Anglais et les Français, ses alliés.

Cette tactique valable sur le plan russe, et plus difficile à appliquer dans nos états européens où le citoyen n'a pas la passivité et la quasi totale inculture de ses contemporains vivant de l'autre côté du rideau de fer. Sans doute, les leaders des partis communistes « nationaux » vont-ils toujours prendre leurs ordres à Moscou (M. Marchais s'est rendu auprès de M. Brejnev juste avant les élections présidentielles), cependant il leur faut composer avec les habitudes du pays et l'état d'esprit de ceux qui les habitent.

Pendant des années et des années (c'était l'âge du bolchevisme au couteau entre les dents), les communistes ont cru et ont enseigné qu'il leur fallait s'emparer du pouvoir par la force grâce à la révolte du prolétariat qui, selon Marx, devait connaître des conditions d'existence de plus en plus difficile. Chaque parti attendait le moment de faire sa « révolution d'octobre ». Or, Marx s'était trompé et dans les états capitalistes, le prolétariat a vu sa condition matérielle s'améliorer au fil des générations. L'ouvrier n'a plus eu envie de mourir sur les barricades parce qu'il n'avait plus de raison de le faire. Dès lors, les communistes changèrent de tactique et entreprirent,

surtout après la mort de Staline, de rassurer l'opinion internationale. Plus de « grand soir ». On arriverait au pouvoir par des moyens légaux, c'est-à-dire par le suffrage universel. Mal-

leur seule force. D'où la nécessité d'alliances hétérodoxes et notamment avec les socialistes si longtemps honnis et toujours farouchement combattus, mais en sourdine désormais. C'est le fameux compromis historique.

En Italie, pour l'heure en plein chaos et vivant dans la hantise du fascisme, mais refusant la discipline seule capable de l'éviter, il y a deux puissants partis : la démocratie chrétienne et le parti communiste (le plus nombreux d'Europe). Or, depuis 1972, M. Berlinguer, leader du P.C., est prêt au compromis historique et à gouverner avec M. Fanfani (Démocratie chrétienne). A la vérité, les communistes italiens préparent les élections législatives anticipées (rendues pratiquement obligatoires par l'état anarchique actuel de l'Italie) dont ils espèrent que leur parti sortira encore renforcé, ce qui leur permettrait de parler plus haut et plus fermement.

### CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

heureusement pour eux, ils n'y sont jamais parvenus car ayant très vite fait le « plein » d'adhérents, ils ne recrutent plus guère. Il est apparu à M. Marchais et à ses amis qu'ils ne réussiraient jamais en étant réduits à

### Paul VI à la Conférence internationale de l'alimentation

## « Plus jamais la faim ? »

Samedi dernier le saint-père a reçu en audience deux mille personnes participant à la conférence mondiale de l'alimentation, en cours à Rome, sous les auspices des Nations unies, avec à leur tête, les chefs de 130 délégations nationales.

Le discours du pape a été prononcé en langue française. Il a été traduit en 8 langues, dont le russe et le chinois. Ce discours a l'envergure d'une encyclique, d'où la difficulté d'en donner une idée adéquate. Il faut choisir. Comment bien choisir, parmi les thèmes abordés par le pape : conséquences de la malnutrition, « guerre à la faim », crise de solidarité, excès de la consommation, « la justice sociale consiste non seulement à ne pas voler, mais aussi à savoir partager », la participation des agriculteurs, éducation et formation, enfin, union de la charité et de l'engagement ?

Nous nous en tiendrons à quelques citations textuelles, plus impressionnantes sans doute qu'un résumé aride et déchamé.

« Il est vraiment douloureux... de devoir confesser que la société »  
Georges Huber  
Suite page 16

Voir également nos nouvelles page 18

## Une neige merveilleuse



Sur les hauteurs, la neige s'est accumulée et permet aux skieurs de s'adonner aux joies de leur sport. La gare des télécabines des Ruinettes est enfouie sous une couche assez impressionnante pour la saison. Photo NF

## Sacrifices nécessaires Promesses sincères ?

Qui a jamais raconté que les exécutions capitales s'accomplissaient toujours à l'aube blême, sous une pluie fine, dans la boue ?

Ce 10 novembre, le temps était guilleret ; le soleil ardent. Après un laissez-faire qui a duré plus d'un an - les économistes ne cessaient de crier au casse-cou : « Nos réserves de devises fondent comme le beurre sous canicule » - les dirigeants israéliens, dont aucun n'est véritablement au fait des problèmes financiers, ont décidé la dévaluation de la livre, des augmentations des produits de première nécessité de l'ordre de 20 %, le renchérissement considérable sinon le blocage des exportations de voitures, de frigos, d'appareils électriques, etc., l'arrêt provisoire des constructions publiques, bref, toute une série de mesures qui devraient, si Mercure est favorable ou aveugle, réduire le niveau de vie des Israéliens de 8 %, ramener des devises étrangères, réencourager les investisseurs étrangers passablement échaudés, et donner un coup de frein aux importations. Pour l'instant, l'essentiel des mesures prises frappent les salariés.

D'autres décisions devraient être prises quant à la perception des taxes, à une plus juste répartition de l'impôt ; des punitions exemplaires

par télex de notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

à infliger aux fraudeurs fiscaux - ils sont légion - et la fraude est en quelque sorte institutionnalisée.

Depuis des semaines, le public s'attendait à de pareilles ponctions. Il y avait autant de rumeurs de dévaluation - hargneusement démenties bien sûr - que de papiers gras à Tel Aviv.

Les ménagères pillaient littéralement les magasins, achetant farine et riz, huile et sucre qui est passé de 2 livres le kilo à 6 livres. On achetait de tout, même des télévisions couleurs alors qu'Israël ne possède pas de chaîne couleur, des fers à repasser pour des générations. Vendredi et samedi, les commerçants arabes de la vieille ville de Jérusalem étaient littéralement exténués, doigts gourds à force de passer la monnaie, l'œil exhorbité devant les liasses qui s'empilaient.

Avec une dévaluation de 43 % les problèmes sont-ils résolus pour autant ? On voudrait l'espérer, mais on n'a encore jamais vu de décisions économiques prises par un quelconque gouvernement répondre vraiment aux nécessités économiques. On a le sentiment qu'un véritable bouleversement des structures s'impose. Le système des taxations fait, par exemple, que tel qui gagne 3600 livres en rapporte 1900 à la maison. D'où toute une série d'allocations : voitures de fonction, des appartements à prix de rêve. D'où une malhonnêteté généralisée, un manque effarant de conscience professionnelle, le tripotouillage de haut en bas.

Le gouvernement subventionne des industries dont la seule production apparente est la faillite. Des responsables d'un complexe chimique n'ont pas craint de fausser complètement les résultats budgétaires faisant

Suite page 16

Voir également nos nouvelles page 18

# CAFÉ MIGROS

## le café le plus frais de Suisse

Car dans votre tasse, même le meilleur café ne conserve tout son arôme que s'il est fraîchement torréfié.



**Exquisito**

250 g en sachet spécial, garant d'un arôme intégral 2.70 seulement moulu, en boîte vacuum 3.20



**Café de fête**

250 g en sachet spécial, garant d'un arôme intégral 2.90 seulement moulu, en boîte vacuum 3.30



**Zaun sans caféine**

250 g en sachet spécial, garant d'un arôme intégral 2.70 seulement moulu, en boîte vacuum 3.20



La date limite de vente du café Migros est fixée au plus tard 8 jours après la torréfaction. Il conserve ainsi toute sa fraîcheur, chez vous aussi, encore 14 jours au moins après Migros-data! Grâce à l'inscription Migros-data, vous pouvez en contrôler la fraîcheur vous-même. Et surtout, n'oubliez pas que chaque café Migros résulte d'un harmonieux mélange des meilleures sortes de café.

Café **MIGROS** évidemment!

# liquidation totale

de 2 magasins de Montreux

autorisée off. du 1 octobre 1974 au 31 mars 1975

On en parle dans toute la contrée

## NOUVEAUX RABAIS

sur nos manteaux et costumes pour dames

Nous liquidons sans égard pour le prix coûtant !

**Manteaux**  
liquidés dès **59.-**

**Costumes-tailleur**  
liquidés dès **39.-**


**Jupes**  
liquidées dès **10.-**

**bornand sports sa**

Av. du Casino 50 (sports)  
et Place du Marché (confection hommes et dames)

## Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11

- ♦ meubles de style
- ♦ réfection de salon
- ♦ tapis
- ♦ rideaux
- ♦ stores



**ROLAND REICHENBACH**  
**MICHEL GERMANIER**  
Tapissier - Décorateur

Tél. (027) 2 38 73  
Rue de Lausanne 50  
1950 Sion

# Un lave-linge Bosch sur mesure pour chacun. C'est du moins l'opinion de Bosch.

C'est pourquoi Bosch a créé le lave-linge Bosch. Il est unique en son genre, mais cela ne veut pas dire qu'il n'existe qu'en un seul modèle.

Bien au contraire: Le lave-linge Bosch existe en cinq modèles différents, correspondant aux exigences et au logement de chacun.

Vous voulez un lave-linge automatique dans votre appartement ou votre maison? Bosch peut vous offrir une machine à laver automatique qui semble faite sur mesure. Faite sur mesure

aussi bien en ce qui concerne les dimensions, que la capacité... et le prix. Cinq machines automatiques toutes différentes - et pourtant toutes semblables. En effet si le rendement est différent la qualité demeure la même. «Un lave-linge sur mesure pour chacun» ne devrait pas seulement être la devise des gens qui construisent le lave-linge Bosch... mais également la vôtre.

## BOSCH

Des lave-linge automatiques... sur mesure!

Notre brochure en couleurs - que vous pouvez vous procurer soit chez nos distributeurs, soit directement chez Bosch, vous donne tous les détails nécessaires sur la gamme complète des lave-linge automatiques Bosch.

Robert Bosch S.A., Case postale, 1211 Genève

**Gratuit: Ce chariot à linge avec chaque lave-linge Bosch**

Si vous achetez un lave-linge Bosch main-tenant chez l'un de nos distributeurs, vous recevez en cadeau ce chariot à linge pratique, mobile, à assemblage aisé, qui vous épargnera l'effort de transporter votre linge.



KLOTI WILD TV

**ASPIRINE<sup>®</sup>+C**  
avec vitamine C

agit vite  
en cas de fièvre  
refroidissement  
et grippe

**ASPIRINE<sup>®</sup>-C**  
effervescent  
avec vitamine C

agit vite  
comme  
les refroidissements et la grippe

**Automobilistes**

Professionnels, représentants, sportifs, taxis, privés, un dispositif antineige révolutionnaire pour tous. « Barry » se pose en automne comme enjoliveur de roue et s'enlève au printemps. Chaque fois que la situation l'exige, abaissez ou relevez les griffes, sans outillage, sans vous geler les mains, en un instant. Ce n'est pas un appareil de secours, bien au contraire.

Conforme à la L.C.R.

**«BARRY» remplace avantageusement les chaînes, spikes**

Livable pour modèles  
13 pouces  
En vente chez VOTRE GARAGISTE  
ou chez  
**BARRY**  
**MARTIGNY S.A.**  
Tél. 026/2 61 61  
ou 026/2 34 27

Hors service

En service

Un parmi quinze

15 savoureux tabacs, tous différents les uns des autres!

**MAC BAREN**

Et maintenant une pipe danoise de qualité signée Mac Baren. Formes classiques au prix de frs 58.-

MAC BAREN

Vous trouverez la gamme complète chez votre spécialiste en tabacs.  
Recommandé par Zigarren-Dürr

**MACHINES A LAVER**

Linge-vaisselle, légèrement griffées ou petits défauts d'émail, à céder avec gros rabais. Service assuré. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing sans versement à la livraison. Occasions dès Fr. 400.-

Réparations toutes marques.  
**MAGIC VALAIS**

Tél. 026/2 23 62  
En cas de non-réponse, de 7 à 22 h.  
021/20 26 77  
Rue du Tunnel 3, Lausanne  
20 ans d'expérience

**emap**

ÉTUDES  
ET MAQUETTES PUBLICITAIRES  
CRÉATIONS GRAPHIQUES  
RUE DE LA DIXENCE 21 - 1950 SION  
027 / 3 20 56

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.  
Justin S.A., 15, route de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
Tél. 021/35 41 51

**Sport d'hiver**

Savoir être prêt physiquement, retrouver rapidement sa forme

**Yoga - Sauna - Massages  
Bains d'ozone - Fitness**

pour le  
**prix exceptionnel  
de Fr. 50.-**

Abonnement sauna  
**Fr. 30.- par mois**  
pour 2 séances par semaine

Etablissement de 1er ordre  
authentique sauna finlandais

**PONT-MULLER**  
Av. de la Gare 5 - SION  
Tél. 027/2 44 42 - 2 91 03  
36-2206

**Le lave-linge Bosch V 425**  
Il programme entièrement automatiques, adjonction automatique des produits de lessive, programmation par boutons, tambour en acier inox, essorage efficace (400l/m environ), nul besoin de fixation au sol, lave 4,5 kg à la fois. Type V 425, prix de vente recommandé frs 1098.-

**Le lave-linge Bosch VT 590**  
Lavage, essorage à intervalles et séchage en un seul cycle. 21 programmes entièrement automatiques, 2 vitesses de lavage, 3 niveaux d'eau, stop-rinçage, performance optimale de l'essorage grâce au «système à intervalles» (entre 350 et 900 t/m), pas de fixation au sol, séchage automatique sans dégagement de vapeur, lave 5,5 kg, sèche 3 kg de linge. Type VT 590, prix de vente recommandé frs 3498.-.

**Le lave-linge Bosch V 515**  
16 programmes entièrement automatiques, dont 2 avec pré-lavage prolongé biologique, adjonction automatique des produits de lessive, stop-rinçage, excellent essorage (520 t/m environ), pas de fixation au sol, capacité 4,5 kg. Type V 515, prix de vente recommandé frs 1698.-.

**Pour tous renseignements et achats, veuillez vous adresser à votre distributeur.**

**Nouveau !**  
**Sécatteur pneumatique**  
Le plus léger sur le marché  
Solidité parfaite

**AGRO**

**Bonvin Frères**  
Machines agricoles, SION  
Tél. 027/2 80 70  
Rue des Condémines 40

**Prêts**  
sans caution  
de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE**  
**COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_ 12  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Allet, tél. 5 14 04.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 5 63 63.  
**Dépannage de service.** - Jour et nuit. Vuistiner, tél. jour 4 22 58, tél. nuit 4 22 58  
**Grône. Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 4 24 44.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, tél. 5 10 16. Eggs et Fils, tél. 5 19 73.  
**Groupe AA.** - Réunion tous les mardis à 20 h. 30, au café National. Tél. 5 11 80.

## Sion

**Médecin.** - appeler le N° 11.  
**Pharmacie de service.** - Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 heures à 15 heures et de 19 heures à 20 heures. Tél. 3 77 71.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 3 71 91.  
**Dépannage.** - Garage de l'Ouest. Jour, tél. 027/2 81 41. Nuit, 027/2 88 91.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 2 12 11. Erwin Naefen et Vuissot, 2 66 41, 2 16 88; Max Perruchoud, 2 16 99, 5 03 02, 5 18 46. Sédunoises, 2 28 18. Vœffray, 2 28 30.  
**Gardié.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 à 16 h., au rez-de-chaussée de l'Ecole protestante, N° de tél. 2 49 21.  
**Bibliothèque.** - Bibliothèque place de la Cathédrale, ouverture le mardi et le vendredi de 15 h. 30 à 18 heures  
**Consommateurs Informations.** - Case postale 407, 1951 Sion.  
**CSFA.** - Sortie surprise le 10 novembre 1974. Inscriptions lors de la réunion du mardi 5 novembre ou au No de tél. 2 26 47 jusqu'à jeudi 7 novembre 1974.

**AA.** - Réunion le mardi, à 20 h. 30, av. de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33.  
**Service de dépannage du 0,8 %.** - Nouveaux numéros : 027/9 23 63 et 22 38 59.  
**Baby-sitters.** - Tél. 2 38 20 (12 à 14 H.); 2 93 63 (repas).  
**Maternité de la pouponnière.** - Visites tous les jours de 10 à 12 h., 13 à 16 h., 18 à 20 h., tél. 2 15 66.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires : téléphone 027/2 11 58, Mme G. Fumeaux, av. Pratifiori 29.  
**Dancing le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Patinoire.** - 8 h. 30 - 11 h. 30, public; 14 h. - 16 h. 30, public; 20 h. 30 - 22 heures, public.  
**Galerie du Vieux-Sion.** - Exposition Charles Menge, du 26 octobre au 17 novembre. Ouvert tous les jours, de 15 à 19 heures et le dimanche.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Vouilloz, tél. 2 66 16.  
**Médecin.** - Téléphoner au 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 à 20 h.; privées, de 13 h. 30 à 20 h.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.  
**Dépannage.** - Carrosserie Granges, tél. 2 26 58 et 2 34 63.  
**Pompes funèbres.** - R. Gay-Balmaz, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02 - Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.  
**A.A. groupe Martigny « Le Carillon ».** - SOS d'urgence : tél. 2 11 55, 5 44 61. - Réunion, vendredi à 20 h. 30.  
**Groupe A.A. « Octodure ».** - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 026/5 46 84 et 026/2 12 64.  
**Patinoire.** - 8 heures, écoles; 17 heures, novices HCM; 19 heures, 1<sup>er</sup> HCM; 20 h. 30, patinage public.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, téléphone 3 62 17.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, téléphone 3 62 12.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beyrison, téléphone 3 66 85.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, 3 62 19; François Dirac 3 65 14; Claudine Es-Borlat, 3 70 70.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 025/3 73 51. En cas d'absence, tél. 025/3 66 85.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie du Crochetan, tél. 4 15 44.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, téléphone 4 11 92.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, téléphone 4 23 30.  
**Ambulance.** - Téléphone 4 20 22.  
**Hôpital.** - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 h.; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 4 20 22; J.-L. Marmillod, 4 22 04; Antoine Rithner, 4 30 50.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le 11.

## Brigue

**Pharmacie de service et médecin de service.** - Appeler le 11.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambrigger, tél. 3 12 37.  
**Patrouilleur du Simplon du TCS.** - Victor Kronig, Gils, tél. 3 18 13.  
**Atelier de réparations et dépannages TCS.** - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI

# madame

### UN MENU

Carottes râpées et olives noires  
 Harengs à la moutarde  
 Pommes vapeur  
 Raisins

### LE PLAT DU JOUR : Harengs à la moutarde

Novembre, c'est le mois des harengs, poisson relativement bon marché et très nourrissant en cette saison où ils sont pleins d'œufs ou de laitance. Enduisez-les de moutarde, roulez-les dans de la chapelure blanche et faites-les griller au four.

### CONSEILS PRATIQUES Les bougles

Elles ne couleront plus si vous les laissez tremper une nuit dans de l'eau salée. Elles resteront bien blanches si vous les frottez avec un chiffon imbibé d'alcool.

Vous aimez les plantes, alors sachez :

- que la fumée de tabac n'est pas bonne pour les plantes;
- que lorsqu'on fait voyager les plantes, il faut toujours les transporter dans du plastique;
- que si vous placez vos plantes vertes dans votre chambre à coucher, il faut aérer le plus possible les locaux, parce que vous êtes plusieurs à respirer;
- que les plantes sont sensibles à l'amour qu'on leur porte si l'on en croit certaines études de chercheurs américains. Mais des mots d'amour ne remplacent pas les engrais et un arrosage régulier.

Évitez de fumer trop et si vous recevez des fumeurs chez vous, allumez une bougie parfumée. Cela fait intime. La bougie avale la fumée et supprime son odeur.

**Un conseil entre nous :** si vous fumez beaucoup, ne gardez jamais une cigarette en permanence à vos lèvres; rien ne fatigue, ni ne rougit davantage les yeux et les lèvres.

### SECRETS DE BEAUTE

Quelques trucs pour être un peu plus sophistiquée le soir: une touche de blanc au milieu de l'arcade sourcilière pour éclairer le regard: un trait de crayon blanc estompé sous le sourcil pour en accentuer l'arc.

Pour retarder l'apparition des rides et conserver durant des années une peau douce et satinée de bébé, faites un masque au miel: délayez 100 g de miel dans un jus de citron. Appliquez et gardez vingt minutes dans le noir. Otez à l'eau minérale.

Voici un autre masque très efficace: prenez un jaune d'œuf et battez-le avec une cuillerée à soupe d'huile d'olive. Gardez vingt minutes dans le noir et retirez-le à l'eau froide (eau minérale de préférence) ou au tonique.

*Tant qu'on aime quelqu'un pour ses qualités, ce n'est pas grave encore. Mais le jour où l'on se prend à aimer ses défauts, c'est l'amour.*

Sacha Guitry

Ne jamais utiliser d'eau tiède ou chaude, cela risquerait de cuire le jaune d'œuf.

Rien n'est plus doux pour un visage que de longs cils naturels. Si les vôtres sont un peu courts et assez fournis (65 % des cas) voici quelques moyens pour remédier à leur chute, souvent fréquente en cas de faiblesse et de fatigue générale: faire infuser 100 g de thé de Ceylan avec 1 g de sulfate de quinine. Faire des compresses ou, mieux, des bains de cils.

Pour la repousse des cils: les enduire tous les soirs d'huile de ricin.

### ELEGANCE MASCULINE

En matière de ligne, la tendance est toujours étroite, cependant les pantalons moins serrés permettent de glisser un portefeuille ou un mouchoir dans la poche. Les vestons qui mesurent généralement 72 cm de long sont coupés beaucoup plus court pour les jeunes. La ligne nouvelle impose les épaules droites, un peu plus arrondies, les revers assez larges piqués droits et montant très haut.

**Retour au gilet.** Pour pallier le manque de chaleur des vestes où la laine ne détient pas toujours la majorité, les pullovers fins, en V sont en général imprimés dans les tons du costume. Les chemises sont moins ajustées et certaines chemises de sport montrent la nouveauté de manches raglan. Le nœud papillon l'emporte sur la cravate.



D' CLAUDETTE L'agence «UNA» enquête



## SAINT-MAURICE

Dimanche 17 novembre à 15 h. 30

Hôtel des Alpes  
 Café du Nord  
 Café de la Place  
 Café de l'Hôtel-de-Ville  
 Café des Arcades  
 Café du Simplon

# loto

des éclaireurs et des éclaireuses

La valeur du 4e carton est supérieure au prix de l'abonnement

Abonnement : Fr. 30.- au lieu de Fr. 75.-

36-6000

## Que signifie ?

# EDGAR NICOLAS

Pour percer, scier, poncer, souder si le courant secteur vous fait défaut, ou pour remédier aux pannes électriques, le groupe électrogène s'impose. Si, dans votre chalet, sur votre bateau, dans votre caravane, vous n'avez pas de courant, ou court, vous en avez assez de courir, prise en main, à la recherche de courant, un groupe électrogène s'impose.

Nous fournissons du courant électrique en tout lieu et dans toute situation.

SION, avenue de Tourbillon 43 - Tél. 027/3 22 62

- Auto-électricité
- Equipement diesel
- Carburateur
- Auto-radio - Stéréo
- Tachygraphe
- Groupe électrogène
- Outillage électrique
- Equipement d'atelier

## Martigny - Tirs au canon

La population de Martigny est informée que des tirs au canon par-dessus la localité auront lieu comme il suit :

Judi	14.11.74	0900-1800
Vendredi	15.11.74	0900-1800
Samedi évtl.	16.11.74	0730-1000

Le cdt de la place d'armes de St-Maurice

Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11

Pour la femme élégante

Nos robes Côte d'Azur

en exclusivité

Modèles chic, pas cher

Siliani

Martigny

100 m de la gare

36-4415

## LEYTRON

Salle de l'Union

Lundi 11 novembre dès 20 h. 30

# BAL

champêtre de la Saint-Martin

Orchestre folklorique

Les Diablerets

36-32892



ici philips: voici notre seconde suggestion hi-fi.

-----  
 elle s'adresse a tous les auditeurs qui souhaitent  
 a tout prix acquerir un appareil de pointe,  
 mais ne voudraient, en aucun cas, s'en offrir un a  
 n'importe quel prix.



Pilote Hi-Fi stéréo RH 802,  
 enregistreur Hi-Fi à cassette N 2510, caissons RH 422;  
 prix de l'installation complète: Fr. 2690.-

Aux auditeurs qui aiment la musique par-dessus tout à condition qu'elle n'aïlle tout de même pas au-delà de 1800 francs, Philips propose le RH 802 - une superbe installation Hi-Fi stéréo que cet argent, à lui seul, n'aurait jamais pu leur procurer si Philips n'y avait pas également mis du sien.

Le pilote Hi-Fi stéréo RH 802 à tourne-disques incorporé n'est autre qu'une somme de techniques résolument modernes et savamment combinées chez Philips pour que vous puissiez les convertir chez vous en musique. Avec OUC et stéréo sur OUC. Avec décodeur-stéréo automatique. Avec prises frontales séparées pour écouteurs, prises pour microphone et magnétophone. Avec un tourne-disques Hi-Fi (à 2 vitesses, cellule de lecture dynamique et bras de pick-up à élévateur amorti) qui joue comme un dieu et sait se faire oublier au point de vous donner l'illusion d'entendre, non pas l'appareil, mais l'instrument (les bancs d'essai des revues spécialisées n'ont pas tari d'éloges à son sujet). Tout cela pour 1800 francs, sans oublier que ce prix englobe aussi deux caissons Hi-Fi Philips de haute qualité.

Et si les finesses de cet appareil de pointe aux multiples ressources vous paraissent mériter un compagnon de choix, prenez l'enregistreur à cassette Hi-Fi N 2510 pour lui tenir compagnie. A vous pour 890 francs, il a tout pour plaire: moteur à régulation tachymétrique, bobinage régi par embrayage à hystérésis (garantit une tension régulière de la bande), touche de pause, touches enclenchées automatiquement libérées en fin de bande et ainsi de suite pour votre bon plaisir (inutile de préciser que notre combiné RH 802 est compatible avec tous les autres enregistreurs à cassette de la gamme Philips).

Vous le voyez: la vie perdrait beaucoup de sa saveur sans musique, mais la musique perdrait beaucoup de son charme sans Philips.

Si vous souhaitez obtenir des précisions et recevoir une documentation sur la Hi-Fi stéréo Philips, adressez-nous ce coupon. Nous vous offrirons alors un petit dictionnaire Hi-Fi, les quatre annonces Hi-Fi Philips et la brochure Philips Hi-Fi. Ainsi, vous saurez tout sur la Hi-Fi.

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP/Localité \_\_\_\_\_

RH 802

Retourner ce coupon à:  
 Philips SA, Dépt. RGT, 1196 Gland

**PHILIPS**



**Sound  
 and Vision**

## Présidé par M. Hans Wyer, le PDC soutient le Conseil fédéral et le Parlement



Au premier plan, on reconnaît MM. Kurt Furgler et Alois Huerlimann, conseillers fédéraux, présents à l'assemblée.

ZURICH. - Réunie samedi à Zurich, l'assemblée des délégués du Parti démocrate chrétien suisse (PDC) a décidé de soutenir les deux arrêtés fiscaux visant à l'amélioration des finances fédérales ainsi que le contre-projet de l'Assemblée fédérale à l'initiative populaire socialiste pour une meilleure assurance-maladie.

L'initiative du Parti socialiste a été présentée par un de ses adversaires, le conseiller national Roger Mugny, de Lausanne, et le contre-projet par le conseiller aux Etats Paul Hofmann, de Rapperswil. Le conseiller d'Etat genevois Jean Babel et le conseiller national Paul Eisenring, de Zurich, ont, pour leur part, informé les participants sur la situation des finances fédérales. L'assemblée a été ouverte par le président du parti, M. Hans Wyer, conseiller national, de Viège, qui a parlé de la politique démo-chrétienne en matière économique et sociale.

Dans son allocution, M. Wyer a souligné que l'homme et sa destinée étaient au centre de la politique des démocrates chrétiens. « L'homme dans la communauté - dans la famille, la société et l'Etat - est ainsi le point de départ, le centre et le but de toute la vie socio-économique ». Le PDC rejette la croissance zéro. Il importe, à longue échéance, de remplacer la croissance quantitative par la croissance qualitative. En ce qui concerne la participation, le président a relevé que son principe doit finalement trouver son aboutissement dans le contrôle de la puissance économique pour la protection des hommes eux-mêmes ainsi que dans la création de nouvelles possibilités d'organisation. La nature individuelle de la propriété privée devrait se compléter de l'obligation sociale. L'économie de marché aura pour nous un caractère social, s'il nous garantit à tous un revenu satisfaisant, a relevé M. Wyer, qui a enfin souligné que liberté et coresponsabilité sont inséparables.

M. Hans Wyer a pris position sur la politique jurassienne du Conseil fédéral. Il a demandé aux participants d'examiner

le problème « dans le calme et l'objectivité ».

Sa déclaration a la teneur suivante : « Nous sommes préoccupés par la tournure qu'a prise récemment la discussion sur le Jura. Le PDC a toujours été d'avis que ce problème ne pouvait être résolu que dans un esprit d'équité, de considération réciproque et dans le respect de nos principes démocratiques ». Le fait est que la décision populaire du 23 juin a demandé la création d'un nouveau canton. Elle a précédé une série de plébiscites, qui trouvaient tous leur validité dans l'additif à la Constitution du canton de Berne. Les déclarations, commentaires et actions visant à diffamer ou à discréditer les décisions du Tribunal fédéral et des autorités nationales dans cette affaire de portée nationale sont à rejeter comme préjudiciables à la confiance en nos institutions nationales. Une fois de plus, nous demandons à tous les participants ainsi qu'aux autorités nationales d'examiner dans le calme et l'objectivité toutes les possibilités existantes. C'est uniquement de cette façon que le problème du Jura trouvera sa solution dans le cadre de nos institutions. »

### ASSURANCE-MALADIE : UN RÉFLEXE DE LIBERTÉ

Abordant ensuite le problème de l'assurance-maladie, le conseiller aux Etats Paul Hofmann a indiqué que le contre-projet de l'Assemblée fédérale prévoyait, tout comme l'initiative, un développement des prestations, mais qu'il était caractérisé par l'insistance sur la responsabilité personnelle, un financement sain et le maintien du libre exercice de la médecine avec protection des tarifs et de l'actuel système libéral des caisses. La variante « deux fois non » doit absolument être rejetée : « Il n'y aurait rien de changé et il faudrait repartir à zéro ». Présentant pour sa part l'initiative socialiste, le conseiller national Mugny a relevé que certaines dispositions sont parfaitement valables et ne devraient pas prêter à discussion. D'autres, en revanche, mériteraient un examen plus approfondi. Ce qui finalement est en cause, « c'est le vieux réflexe de liberté ».

Au cours de la discussion qui suivit, quatre partisans du contre-projet prirent la parole. Un représentant des jeunes démocrates chrétiens présenta la faible majorité du comité des jeunes PDC qui soutient l'initiative socialiste. Un délégué de la Suisse romande se prononça également en faveur de l'initiative, estimant qu'elle s'apparente mieux à la politique du PDC que le contre-projet. Le conseiller fédéral Hans Huerlimann a finalement invité les 160 délégués présents à soutenir la politique du Parlement et du Conseil fédéral et souligné que le contre-projet correspond aux principes de politique sociale du parti.

### FINANCES FÉDÉRALES : NÉCESSITÉ FAIT LOI

La nécessité pour la Confédération d'obtenir de nouvelles ressources a été présentée par le conseiller national Eisenring qui, non sans avoir critiqué la politique exercée jusqu'ici par le Conseil fédéral et le Parlement, s'est prononcé en faveur du soutien des mesures visant à rétablir l'équilibre des finances fédérales. Le bien-fondé des mesures proposées « qui tiennent compte des circonstances économiques et politiques actuelles » a également été mis en évidence par le conseiller d'Etat Jean Babel, chef du Département des finances et des contributions publiques du canton de Genève. Le conseiller fédéral Furgler a invité l'assemblée à défendre les deux projets.

L'arrêté instituant des mesures propres à améliorer les finances fédérales a été approuvé par 86 voix contre 1, celui freinant les décisions en matière de dépenses par 88 voix sans opposition.

## Chute mortelle dans un canal d'aération

BUELACH. - Un agent d'assurances de 60 ans, M. Bernhard Widmaier, de Zurich, a fait une chute de plus de 8 mètres, et a été mortellement blessé dimanche vers midi, alors qu'il se promenait en compagnie de sa femme et de ses deux petits-fils au centre commercial Sonnenhof à Buelach. M. Widmaier est tombé dans un canal d'aération situé devant une vitrine. La grille ouvrant l'entrée du canal avait été déplacée.

## Hommage à Antoine Favre : professeur et juge fédéral

Suite de la première page

Dès 1963, alors qu'il était encore juge du Tribunal fédéral, membre de la Cour de droit public, Antoine Favre fut appelé à une magistrature supérieure, en qualité de juge à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Il a occupé cette charge jusqu'à l'heure de sa mort. C'est en bénéficiant de l'expérience exceptionnelle que devait lui valoir cette activité qu'il publie, vers le début de 1974, son dernier et magistral ouvrage intitulé : *Principes du droit des gens* (Librairie de droit et de jurisprudence, Paris et Editions universitaires, Fribourg - 780 pages).

Nous n'avons point le loisir d'évoquer ici les nombreuses contributions d'Antoine Favre à des revues de droit, suisses ou étrangères, ni non plus son activité de jurisconsulte de la Confédération et des cantons. Ses rapports dans les commissions du Conseil national, où il siégea de 1943 à 1952, ses interventions mesurées et parfaitement étudiées au sein de cette assemblée, comme aussi au sein du Grand Conseil valaisan, où il siégea dès 1945, ont fait l'admiration de tous ceux qui suivaient la vie politique de cette époque. Conférencier remarquable, Antoine Favre savait communiquer ses convictions et enthousiasmer ses auditeurs. Les souvenirs de ses cours sont encore présents à la mémoire de beaucoup d'étudiants puisqu'il a maintenu sa collabora-

tion à la faculté de droit de Fribourg jusqu'en 1972. En 1967, il fut nommé sénateur honoraire de l'université.

Le soussigné a eu à la fois le privilège et la lourde charge de succéder à ce professeur pour une partie de ses cours. Il apprit à en connaître la valeur par ceux-là mêmes qui avaient suivi son enseignement. Il eut aussi le plaisir de siéger, récemment encore, sous sa présidence, dans une commission nommée par le Conseil d'Etat valaisan pour étudier les bases d'un important projet de loi. A cette occasion, Antoine Favre manifesta toujours la même compétence et la même autorité.

Voici bien des années cependant que cet homme éminent a été frappé au plus profond de lui-même par la mort d'un fils et celle de son épouse. Comment ignorer qu'en de telles circonstances, seules une foi très profonde et une pratique religieuse exemplaire lui permirent de maintenir intactes ses facultés créatrices, durant les dures années de retraite et de solitude ? C'est aussi parce qu'il a su faire passer dans son enseignement celui d'une vie profondément religieuse qu'il a ouvert les esprits avec bonheur et animé du sens de la justice les institutions qu'il a contribué à faire naître.

Antoine Favre, en ce jour, nous laisse davantage qu'un souvenir : une œuvre magistrale et un modèle de vie.

J. Darbellay

## Coup d'œil sur le petit écran

### Faut-il réformer le droit d'initiative ?

M. Renato Burgy a dirigé la « Table ouverte » de ce dimanche 10 novembre consacré au droit d'initiative constitutionnelle existant en Suisse depuis 1891. Ces dernières années surtout, dans toutes les couches de la population, plusieurs questions se sont posées, dont la première est celle du nombre de signatures nécessaires pour qu'une initiative aboutisse, alors qu'en fonction de la croissance démographique et après l'octroi du vote des femmes sur le plan fédéral, le corps électoral a doublé.

D'autre part, ce droit ne pourrait-il pas être complété par un droit d'initiative législative ; en outre, ne faudrait-il pas prévoir l'impossibilité de revenir constamment devant le peuple avec des sujets semblables ; pourquoi ne pas, en ces cas, fixer des délais ? Pour tenter d'y répondre, le journaliste responsable avait invité à ce forum MM. Jacques Vernet, conseiller d'Etat, Genève ; Pierre Lalive, professeur ; Philippe Bois, jeune universitaire neuchâtelois ; et Georges Plomb, journaliste parlementaire.

Oui, devant la multiplication des initiatives concernant souvent le même objet, beaucoup de personnes se posent légitimement la question de savoir s'il faut modifier le droit d'initiative. Conscience en a été prise lors de la votation du 20 octobre, provoquée par l'Action nationale, la troisième du genre, et l'annonce de la quatrième sur le même problème.

M. Burgy apporte d'entrée quelques utiles précisions. Il rappelle que le droit d'initiative constitutionnelle date de 1891 ; les initiateurs, comme on le sait, doivent recueillir 50 000 signatures ; le projet entre en vigueur si la double majorité du peuple et des cantons est atteinte. Renseignements intéressants : entre 1891 et 1970, 95 initiatives ont été déposées, soit une par année ; par contre de 1971 à 1974 on en compte 23, soit six par année.

Cette cadence accélérée constitue-t-elle un abus, ou convient-il d'y voir un moyen efficace et équitable pour les groupes minoritaires de se faire entendre ?

De l'avis de M. Plomb, le privilège de recourir à l'initiative était jadis réservé aux groupements puissants et riches, disposant de fonds importants pour financer leur campagne électorale ; actuellement, les fractions plus modestes ont la possibilité aussi de se manifester ; les idées qu'elles émettent sont souvent très intéressantes, et contribuent à rendre la vie publique plus active. Aussi, rendre plus difficile l'accès à ce droit, risquerait de défavoriser les minorités.

M. Bois s'inquiète moins du nombre des signatures nécessaires pour l'initiative, que de la nature de celles-ci, du genre de sujets qu'elle propose. Qui n'a pas encore à l'esprit le trouble qu'ont semé les récentes votations ? En outre, la diversité des problèmes qui se posent aujourd'hui à chaque citoyen : environnement, énergie, l'amorce d'une étape moins prospère à tous les niveaux, explique, en grande partie, cette multiplication des initiatives, les gens éprouvant de plus en plus le besoin de se faire entendre par les autorités.

MM. Lalive et Vernet sont plutôt sou-

cieux de rester fidèles à l'esprit et à la volonté des constituants de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; il leur semble que le fait de doubler le nombre des signatures ne serait pas du tout contraire au style de notre charte nationale. Ils voient dans le rythme actuel des initiatives une espèce de chantage à l'adresse des autorités...

M. Burgy se demande ensuite quelles sont les limites à ce droit. Est-il souhaitable d'en mettre, et comment ? Le peuple reste souverain. Comment décider si deux initiatives sont identiques ? Quels critères utiliser, et quelle autorité devrait l'apprécier ? En effet, chaque texte se présente avec des nuances, retranchant ou ajoutant au contenu de la précédente initiative.

M. Vernet souligne fermement que, dans tout Etat de droit, la souveraineté populaire a ses limites. Par exemple, l'initiative du 20 octobre remettait en cause des traités de droit public, qui ne peuvent être abolis, unilatéralement, pas plus que des contrats de droit privé. En ce sens, les autorités fédérales auraient pu refuser cette initiative.

Si l'opinion des participants à ce débat diverge sur l'opportunité de rendre plus difficile le recours à l'initiative constitutionnelle, en revanche ils sont unanimes à préconiser l'introduction de l'initiative législative sur le plan fédéral. Précisons que le droit d'initiative législative est attribué au peuple dans tous les cantons. En Valais, ce droit ne peut être exercé qu'à la demande de 8000 citoyens. Sur le plan fédéral, le peuple suisse ne possédant pas le droit d'initiative législative, ne peut provoquer directement l'abrogation, l'adoption ou la révision d'une loi par les autorités fédérales.

Par là, la Constitution se trouverait allégée de détails, de chiffres et de pourcentages fastidieux, mais indispensables. De plus, on est d'avis qu'il faudrait mieux utiliser le droit de pétition, comme cela se fait dans les parlements cantonaux, et en intensifier les échos dans la presse et les mass media, encore serait-il bon que chaque citoyen lise plus régulièrement les comptes rendus, les chroniques de politique générale publiés après les sessions des Chambres, et d'autres rencontres où des problèmes importants sont analysés.

En définitive, il serait logique que le peuple souverain décide lui-même s'il veut, oui ou non, modifier le droit d'initiative... par le lancement d'une initiative à cet effet, selon l'article 121 de la Constitution fédérale qui enseigne en substance :

La révision partielle peut avoir lieu soit par la voie de l'initiative populaire, soit dans les formes statuées pour la législation fédérale.

L'initiative populaire consiste en une demande présentée par 50 000 citoyens suisses ayant le droit de vote et réclamant l'adoption d'un nouvel article constitutionnel ou l'abrogation ou la modification d'articles déterminés de la Constitution en vigueur...

Voilà une occasion de choix pour nous interroger un peu sur l'un des rouages essentiels de notre démocratie.

Aloys Praz

## L'ASSOCIATION « OUI A LA VIE » STRUCTURÉE SUR LE PLAN SUISSE

### M. Roger Bonvin est appelé à la présidence

Samedi, se réunissaient à Berne les délégués des différentes sections régionales ou cantonales de l'Association « Oui à la vie ».

Présidée par M. Georges Weber, l'assemblée devait consacrer l'essentiel de ses délibérations à la mise sur pied d'une organisation adaptée à l'ampleur que le mouvement a prise à ce jour dans notre pays.

C'est ainsi que le comité central fut élargi et pourra dorénavant compter jusqu'à 11 membres désignés par l'assemblée. Mais, il apparaissait surtout important de créer un organe de liaison entre les sections et le comité central pour coordonner l'action et la rendre efficace. Désormais, le comité central comprendra en conséquence un représentant désigné par chacune des trois régions linguistiques. L'association veut, en effet, à la fois sauvegarder l'indispensable unité et tenir compte des légitimes diversités ainsi que des situations différentes d'un endroit du pays à l'autre.

Ces dispositions prises quant à l'organisation, il fut procédé à la nomination des membres du nouveau comité central. Auparavant, le président avait annoncé la démission de certains membres, dont M. Raoul Pignat, de Vouvry. Il les remercia pour leur dévouement inlassable, se sentant d'ailleurs assuré de pouvoir compter sur leur engagement permanent au service des buts qu'ils avaient si bien

servis jusqu'ici. Furent ensuite élus par acclamations : MM. Roger Bonvin, Georges Weber, Michel Uldry, Ramon Granges ainsi que M<sup>me</sup> Coray et MM. Grubel et Brunner. M. Uldry avait été proposé comme représentant de la Suisse romande et M. Brunner comme celui de la Suisse alémanique. Des sections étant encore en voie de création en Suisse centrale et au Tessin, l'assemblée délégua au comité central élu le soin de se compléter en introduisant en son sein des représentants de ces sections.

Le président Weber annonça ensuite qu'il allait être procédé à l'élection d'un nouveau président, lui-même désirant passer le commandement du navire pour la traversée difficile qui s'annonçait. Il proposait que soit nommé à la tête de l'association, M. Roger Bonvin, ancien président de la Confédération, qui s'était déclaré d'accord d'accepter cette charge.

M<sup>me</sup> Coray, puis M. Uldry devaient rendre tous deux hommage à M. Weber qui avait été le créateur et l'inlassable apôtre du mouvement.

Il est bon de savoir à ce sujet que toutes les fonctions au sein de l'association sont entièrement bénévoles. On imagine, dès lors, le mérite du président sortant qui avait, en sus de ses fonctions, consacré son temps et son travail pour lancer l'œuvre d'abord, l'animer ensuite, le représenter encore dans les rencontres internationales, dont la dernière à Bruxelles au début

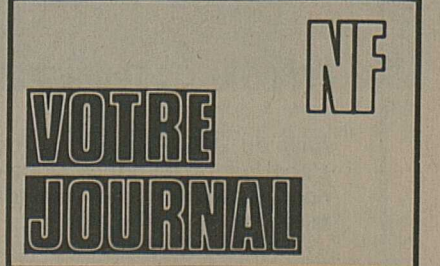
novembre. L'assemblée s'associa à cet hommage mérité.

Puis, vint l'élection présidentielle proprement dite. Elle fut faite par acclamations, l'assemblée tenant ainsi à féliciter et à remercier M. Bonvin pour le dévouement qu'il acceptait de consacrer à l'association et, à travers elle, aux plus démunis et aux plus faibles.

M. Bonvin exprima ses remerciements à l'assemblée et se déclara heureux de pouvoir travailler au service de cette cause noble entre toutes.

La décision fut encore prise de créer un secrétariat central, à Berne, et de fixer de nouvelles cotisations pour assurer le financement.

« Oui à la vie » est désormais mieux en mesure de faire face à l'immense tâche qui l'attend et de répondre aux multiples sollicitations qui lui parviennent toujours plus nombreuses.





**NOUVEAU**

# Ces skis ont gagné la coupe du monde 1973/74.

Ce sont les plus rapides mais aussi les plus fidèles et les plus agréables. Tout ce qui fait la joie de skier.

**NOUVEAU:**

**Rossignol EQUIPE F2:**

Ski métalloplastique, avec noyau en fibre de verre monobloc à trois alvéoles. Carres acier 50 RC. Arrondi de spatule particulièrement souple.

C'est un ski de slalom géant d'une maniabilité et d'une précision sans pareil dans les virages à grande vitesse. Dans la longueur de 220cm, il est le ski de descente de l'élite mondiale Fr 680.-

**Rossignol ROC 550**

C'est un ski plasticométal à noyau en polyuréthane expansé pris entre deux lames de zicral. Facile et accrocheur à la fois, le ROC 550 ne craint pas la glace, raffole même des bosses, des mauvaises neiges et de la profonde.

C'est le ski qui a le domaine d'utilisation le plus large du débutant au skieur de compétition (vainqueur de la coupe du monde Hommes 1973/74) Fr 650.-

**Rossignol ST 650**

C'est le ski de slalom de l'élite. (Existe également en version Junior). Il s'agit d'un ski en noyau polyuréthane expansé pris entre deux couches de stratifié de fibre de verre époxy.

Très accrocheur sur la glace, précis, c'est le ski de piste parfait. Il excelle dans les virages courts, type slalom et dans les bosses. Fr 650.-

**Coupe du monde messieurs:**

**Vainqueur du classement général 73/74, slalom géant et de la descente.**



Si vous désirez en savoir plus sur la collection ROSSIGNOL, demandez soit chez votre détaillant, soit à l'aide du coupon ci-dessous,

le nouveau catalogue couleur de 32 pages «Ski Fascination 1974/75».

# ROSSIGNOL



Veillez envoyer «Ski Fascination 1974/75» à NOU/5

Nom: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 NP/Lieu: \_\_\_\_\_

à retourner à Haldemann + Rossignol Skis SA, 6370 Stans

weibel + wey asg/bsr

Antille René, 3961 Saint-Luc; Boum-Sports, 3960 Sierre; Berra Sports, 1874 Champéry; Bircher Sports, 1934 Le Châble; Bonvin Sports, 1912 Ovornaz; Bournissen Sports, 1961 Arolla; Breu Sports, 1870 Monthey; Philippe Roux Sports, 1936 Verbier; Crettenand Sports, 1914 Isérables; Duc Sports, 3963 Crans-sur-Sierre; Epiney Sport, 3961 Grimentz; Fellay Sports, 1936 Verbier; Fleutry Sports, 1923 Les Marécottes; Fournier Sports, 1961 Haute-Nendaz; Fragnière Sports, 1961 Veyrier; Gaudin Sports, 1963 Evolène; Genoud Armand, 3961 Zinal; Gentiletta Alex, 3963 Crans-sur-Sierre; Guanziroli Georges, 1936 Verbier; Jacky Sports, 1972 Anzère; Jacquemill Sports, 3963 Crans; Lorenz Sports, 1950 Sion; Mariéthoz Sports, 1961 Nendaz; Maxi-Sports, 3961 Vercoiran; Médran Sports, 1936 Verbier; Orellier Sports, 1936 Verbier; Perraudin Sports, 1915 Les Mayens-de-Riddes; Pfeco Sports, 1950 Sion; Rauch Sports, 3960 Sierre; Renko-Sports SA, 1920 Martigny; Rey Sports, 1972 Anzère; Rey Sports, René Rey, 3963 Crans; Rigert Sports, 3962 Montana; Robyr Ami (Titi Sports), 3962 Montana; Bouby Sports, 3963 Crans-sur-Sierre; Tous Sports, 1920 Martigny; Theytaz Régis, 3961 Zinal; Theytaz Sports, 1961 Thyon; Zermatten Sports, 3962 Montana.

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL**

**Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages**

Vos annonces :



Tél. 3 71 11

\*\*\*\*\*  
 Dans toute la Suisse romande  
**Service de désinfection**  
**M + O**  
 Cafards - rats - dévaloirs - étables et traitement du bois  
 H.-M. Maire, 1055 Froideville  
 Tél. 021/26 24 51 et 81 33 81  
 \*\*\*\*\*

**Magnifique garniture de salon**  
 neuve, transformable en lit deux places, 2 fauteuils  
**Valeur Fr. 2550.-**  
**Cédée Fr. 2000.-**  
 avec table guéridon ainsi qu'une magnifique

**chambre à coucher**  
 de style Renaissance belge, avec literie  
**Valeur Fr. 4950.-**  
**Cédée Fr. 4450.-**  
 Tél. 027/2 54 25 36-4424

**Occasions économiques**

Nous vendons actuellement quelques

**Simca 1301** (6 CV impôt)

des années 70 - 71 - 72 - 73  
 Dès Fr. 2900.-

Voitures entièrement contrôlées dans nos ateliers et livrées expertisées.

**Garage Hedlger, Sion**  
 Tél. 027/2 01 31 36-2818

**Maisonnettes**  
 Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!  
 Notre référence: 20000 constructions livrées!  
 Demandez sans engagement une offre détaillée!  
 Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13  
**uninorm**

En Valais

**investissez dans l'immobilier**  
 avec un

**RENDEMENT NET DE 7 %**

**garanti 5 ans ou plus**

Renseignements sous chiffre P 36-901758 à Publicitas 1951 Sion

**Prêts**

**immédiatement**  
 remboursement par petits acomptes  
**plus avantageux**

**X Banque Procrédit**  
 1701 Fribourg  
 1, rue de la Banque  
 Tél. 037 - 81'11'31

Je désire Fr. \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

au **Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

**Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 96.-**

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

**Le premier quotidien du Valais vous offre**

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès ce jour, au prix de

**99.-**

(jusqu'au 31 décembre 1975)

**Le mois de décembre est offert gratuitement à tout nouvel abonné**

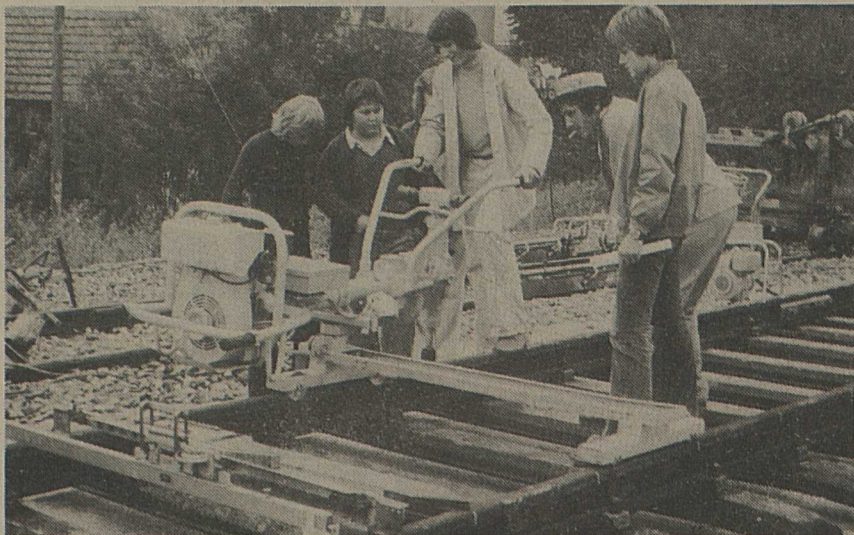
Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse exacte : \_\_\_\_\_  
 Lieu : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.



## Les CFF agaunois « à cœur ouvert »

Plus de 2000 visiteurs en une journée



Les jeunes gens se sont très vivement intéressés à la manipulation du matériel, notamment par cette machine serrant les écrous retenant les éclisses pour le maintien de la voie et procédant au contrôle exact de la largeur entre les deux rails.

SAINT-MAURICE. - La réussite de la journée « Porte ouverte » de la gare de Saint-Maurice a dépassé les espérances les plus optimistes. Samedi matin, ce sont quelque 700 écoliers des communes d'Yverne, Aigle, Saint-Gingolph, Vouvry, Monthey, Saint-Maurice, et ceux des communes de plaine du district de Saint-Maurice, qui se sont vivement intéressés aux installations ferroviaires de la gare, au matériel roulant, à l'entretien. Grâce à un planning de visites, et aussi à une discipline sérieuse (malgré quelques élucubra-

tions d'écoliers qui avaient un certain besoin de se faire remarquer), tout s'est très bien déroulé le matin et l'après-midi. Durant la seconde partie de la journée, de nombreux parents sont venus voir les installations avec leurs enfants.

C'est ainsi que, durant cette journée « A cœur ouvert », plus de 2000 visiteurs ont pu se rendre compte de la qualité du matériel des CFF et des connaissances que l'on exige du personnel : garanties de sécurité pour les usagers.

## PRIX ET CHOIX DE LA VIANDE

MONTHEY. - Voilà un problème qui se pose chaque jour à la ménagère, d'une manière de plus en plus embarrassante. Comment concilier les inconciliables ? Y a-t-il encore moyen de mettre les petits plats dans les grands ?

Une réponse à ces questions sera donnée par le Conseil romand de la boucherie. Par souci d'information, il a délégué un maître boucher à la prochaine séance de la

Fédération romande des consommatrices qui aura lieu mercredi 13 novembre à 20 h. 15, à l'école ménagère de Monthey.

Les consommatrices ne manqueront pas cette réunion qui promet d'être captivante.

Une même séance aura lieu à Vouvry le 27 novembre, à la salle communale, à 20 h. 15 et à Saint-Maurice, le 4 décembre, à l'hôtel des Alpes, à 20 h. 15.

## Réussite de l'exposition philatélique

MONTHEY. - Samedi et dimanche, le mail du Centre commercial de la Placette a connu une animation toute particulière. De toute la région chablaisienne et même du centre du Valais, on est accouru pour cette exposition-bourse philatélique mise sur pied par le club de Monthey. L'exposition a vivement intéressé un très nombreux public, d'autant plus qu'un concours incitait les visiteurs à mieux faire connaissance avec les timbres qui étaient présentés sur des panneaux que l'on avait agencés avec goût. Quant à la bourse des timbres, elle a connu un égal succès avec des séries de qualité.

## Saint-Maurice reçoit Félix Blaska et ses ballets

SAINT-MAURICE. - Afin d'éviter tout malentendu, il faut préciser que c'est bien ce soir lundi que les Jeunesses musicales du Chablais recevront à la salle du collège de l'Abbaye les ballets de Félix Blaska, à 20 h. 30, ballets que nous avons présentés dans notre édition de mercredi 6 novembre.

Les ballets de Félix Blaska se produiront également à Sion Jeudi 14 novembre.

## Connaître les affaires communales

COLLOMBEY-MURAZ. - Les adhérents et sympathisants du Parti démocrate-chrétien de la commune de Colloby-Muraz sont invités à participer à l'assemblée générale de ce parti qui se tiendra mercredi 13 novembre à 20 heures, à la salle communale de Colloby.

Après les élections statutaires, les participants entendront un rapport sur les votations cantonales et fédérales du 8 décembre prochain. On prendra connaissance ensuite du rapport d'activité des différentes commissions communales.



## Heureux gagnants

MONTHEY. - M. et M<sup>me</sup> Jean-René Vuilloud, de Monthey, ont été les heureux gagnants de la super-loterie qui a marqué le troisième anniversaire du Centre commercial de Monthey. Lo-

terie qui s'est déroulée du 7 au 12 octobre.

Une automobile Citroën 2 CV leur a été remise par M. Sommer, directeur du Centre commercial « La Placette », à Monthey. (comm. publ.)

## A L'ECOLE DES PARENTS DE MONTHEY

MONTHEY. - A la demande pressante de plusieurs de ses membres, l'Ecole des parents de Monthey organise les 12, 13 et 14 novembre une vente-échange de matériel de sport pour enfants, à la grande salle de la Maison des jeunes, rue de l'Eglise.

Le mardi 12 entre 15 et 20 heures, les parents pourront apporter les objets. Il sera établi le prix de vente, prix raisonnable. Le 5 % sera retenu pour couvrir les frais.

Le mercredi, de 14 à 20 heures, parents et amis qui s'intéressent à cette vente pourront, à peu de frais, rééquiper leurs enfants.

Le jeudi, de 15 à 20 heures, les parents pourront retirer l'argent des objets vendus, ou reprendre ceux qui n'auront pas trouvé preneur.

D'après les expériences faites, les amateurs sont nombreux, il s'agit donc, pour les intéressés, de se présenter assez tôt le mercredi après-midi.

Apportez donc skis et bâtons, patins, luges, chaussures de sport en tous genres, lunettes, gants, bonnets, pulls, anoraks, trainings.

Il est recommandé que les articles mis en vente soient aussi propres que ceux que l'on désire acheter.

## POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU CHABLAIS

MONTHEY. - Réuni en séance le mercredi 30 octobre dernier, le bureau du comité de l'Association du Chablais valaisan et vaudois a consacré ses délibérations en particulier à l'examen du problème posé, lors de l'assemblée générale, par le chanoine Theurillat, président de la commission culturelle de l'association.

Un vaste tour d'horizon a été fait et un échange de vues très animé a permis de définir un certain nombre de lignes directrices. Sous une forme encore à déterminer, la commission culturelle est chargée d'assurer une coordination aussi efficace que possible entre les divers organisateurs.

Mais son rôle ne saurait se limiter à cette seule tâche. Il a été décidé de convoquer tous les responsables de l'animation culturelle des diverses communes de l'association. En s'efforçant de développer les contacts et les échanges de vues entre les responsables, l'association espère arriver progressivement à la définition d'une politique culturelle du Chablais plus cohérente.

Le bureau a cependant constaté que, depuis la création de l'association, des cou-

rants d'échanges s'étaient créés et que l'on voyait maintenant apparaître des personnes qui ne s'y rendaient pas dans le passé. Peu à peu, l'idée du Chablais prend corps et se traduit dans la réalité. Il faut s'en réjouir.

D'autres objets importants touchant au tourisme, à l'aide aux populations de montagne et à l'aménagement du territoire seront étudiés lors de la prochaine réunion.

## Un car contre une voiture

SAINT-MAURICE. - Dans l'après-midi de samedi, un car qui débouchait de la route d'Epinassey entra violemment en collision avec une voiture circulant du Bois-Noir en direction de Mauvoisin. A la suite de ce choc, l'automobiliste, M. Placide Roh, âgé de 48 ans, domicilié à Saint-Maurice, a dû être transporté à l'hôpital.

## Dans la joie et l'amitié, les nonante ans de M. Jean Pescina



MONTHEY. - Ce n'est pas la première fois qu'un hôte du home « Les Tilleuls » reçoit le fauteur de nonagénaire, mais c'est bien la première fois qu'une réelle ambiance de fête de famille a régné à l'occasion de la remise du fauteuil à M. Jean Pescina, bien connu des Montheyens ayant dépassé la cinquantaine.

Tous les habitants du home, personnel compris, étaient réunis samedi matin autour de M. Pescina, entouré pour la circonstance de son neveu, du président de la commune M<sup>r</sup> Raymond Deferr, de MM. Alphonse Medico (président de la commission des personnes âgées), J.-L. Descartes (administrateur du home) et Gex-Collet (service social communal) et surtout de M. Roger Multone (entrepreneur) qui l'a eu à son service durant près de 40 ans.

Né le 9 novembre 1884 à Cialuggia, près de Novare en Italie, il est le troisième d'une famille de quatre enfants. Très jeune domestique de campagne, il ne fréquentait l'école qu'en hiver et à l'âge de 16 ans, Jean Pescina quitta son pays pour rejoindre ses deux frères aînés établis à Mézières (Vaud). Avec eux, il participe à la construction de la ligne de tram Lausanne - Moudon.

En 1907, il fait la connaissance du Valais et surtout du val d'Illicz en prenant une part active à la construction de la ligne à voie étroite Monthey - Champéry, un de ses frères étant chef des travaux.

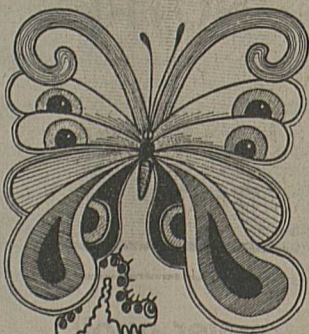
Jean Pescina s'établit en 1909 à Aigle, avec son frère et sa belle-sœur.

En 1919, il vint à Monthey où il habitera durant une quinzaine d'années avant de devenir l'hôte du home « Les Tilleuls » avec son neveu Albert.

Durant environ une quarantaine d'années, il travailla au dépôt de l'entreprise de travaux publics Roger Multone, au département du ciment.

Comme le faisait remarquer le président R. Deferr, Jean Pescina est de cette catégorie d'hommes venus offrir leurs services à notre pays en contribuant ainsi au développement économique de la Suisse.

Il mérite amplement l'hommage qui lui a été rendu samedi dernier. Simplement, avec courage et la volonté d'accomplir son devoir d'homme sur cette terre, cet homme a donné à la communauté montheyenne un bel exemple : il a pris sous sa houlette son neveu Marcel, atteint d'une cécité complète depuis l'âge de 16 ans.



SI VOUS ENVISAGEZ DE CONSTRUIRE OU DE TRANSFORMER...

vous êtes les bienvenus dans nos huit expositions. Celles-ci vous permettent d'observer, de comparer et de choisir en toute connaissance de cause, car elles vous présentent les plus récentes créations des meilleurs fabricants suisses et étrangers.

Agencements de cuisines et appareils électroménagers, installations sanitaires, robinetterie et accessoires, meubles de salles de bains, saunas, carrelages pour sols et murs.

Genève - Lausanne  
Vevey - Aigle - Sion  
Vilège - Fribourg  
Château-d'Éc

VOTRE PARTENAIRE POUR CONSTRUIRE ET TRANSFORMER

## Martigny

## Les anciens marchés vont-ils revivre ?



MARTIGNY. - Les passants se trouvant samedi sur la place Centrale auraient pu le croire, en voyant un banc bien achalandé en fruits et légumes.

Or il s'agissait du marché qu'organise une fois l'an la paroisse réformée, en même temps que sa vente annuelle qui s'est déroulée dimanche après-midi.

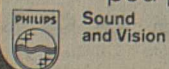
Ce fut l'occasion pour la grande famille protestante de Martigny et environs de se retrouver à la salle communale.

Notre photo montre qu'il y avait animation samedi matin sur la place Centrale, rappelant l'ambiance des marchés d'antan.

Ce soir, 11 novembre, à 20 h 10, sur la TV-publicitaire de la Suisse romande, un rendez-vous à ne pas manquer: 3 minutes d'émission consacrées au grand

# CONCOURS PHILIPS

Pour avoir toutes les chances de gagner (un lingot d'or par exemple), il ne vous faut rien de plus qu'un crayon et du papier. Et pour être tout à fait sûr de fournir les bonnes réponses, allez aujourd'hui même chez un concessionnaire de radio et de télévision pour vous procurer un Philirama (la brochure d'information Philips). Faites-le sans faute - à défaut, même un peu plus tard. A ce soir et bonne chance.



GGK

# K vous parle...

N° 8

Il se passe toujours du nouveau chez Kuchler-Pellet.

## K vous parle...

... de notre SEMAINE DU BLANC. En quelques occasions dans l'année, nous organisons une semaine spéciale durant laquelle nous vous donnons la possibilité de composer ou de compléter votre trousseau à des prix exceptionnellement bas. Les personnes averties profitent toujours de ces périodes, car elles savent que c'est une faveur que seuls les MAGASINS KUCHLER-PELLET SA peuvent offrir. Notre SEMAINE DU BLANC a commencé ce matin et durant six jours, draps, fourrés de duvets ou d'oreillers, linges, nappages, couvertures vous sont vendus à des prix défiant toute concurrence. Cette SEMAINE DU BLANC vous permettra d'obtenir du magnifique linge de maison et surtout de la marchandise de qualité pour une très petite dépense.

N'oubliez surtout pas de nous rendre visite cette semaine au premier étage au département de BLANC.

## K vous parle...

... de son rayon de CONFECTION POUR FUTURES MAMANS. Dans ce département, nous avons choisi pour vous, futures mamans, trois articles pratiques qui feront de vous, malgré votre état, une femme à la silhouette agréable. Il s'agit tout d'abord d'un pantalon qui est confectionné soit en jersey, soit en tissu polyester pour Fr. 79.- ; un empiècement en tricot permet l'espace indispensable. Sur ce pantalon, vous pouvez porter une ravissante casaque en tissu polyacryl fantaisie à Fr. 65.- ou Fr. 69.-. Pour plus d'élégance, nous avons sélectionné une délicieuse robe en mousseline polyacryl dont le corps est uni et les manches bouffantes coupées dans un tissu fleuri. Cette robe est à Fr. 149.-.

## K vous parle...

... de ses actions toutes plus sensationnelles les unes que les autres.

Nous pensons à vous, chers clients, et nous aimerions vous préserver des refroidissements et des rhumes cet hiver. Nous désirons vous garantir une bonne santé et un bien-être à la maison. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné pour vous l'humidificateur « CASANA VAPOR » à Fr. 89.-. « CASANA VAPOR » humidifie l'air desséché par le chauff-

fage. « CASANA VAPOR » humidifie vos muqueuses. Il ne vaporise pas des petites gouttelettes d'eau un peu partout sur vos sols et sur vos meubles, mais il évapore 2 dl d'eau à l'heure dans un local de 50 M<sup>3</sup>. Cette humidité bienfaisante est dispensée pendant 30 heures sans souci pour vous de rajouter de l'eau.

« CASANA VAPOR » ne coûte que Fr. 89.-. C'est un prix raisonnable et agréable. « CASANA VAPOR », c'est votre santé.

Au deuxième sous-sol, nous vous offrons, oui, c'est presque offert, un matelas de 90/190 cm, housse en tissu aux dessins modernes, intérieur en mousse de 12 cm d'épaisseur, pour le prix de Fr. 65.-.

A notre boucherie, la toute fameuse boucherie K, nous luttons contre la vie chère en vous proposant du ROTI DE GENISSE coupé dans l'épaule à partir de Fr. 15.- le kg.

Vous pouvez confectionner un repas délicieux en accompagnant votre rôti d'une purée de pommes de terre. La purée de POMMES DE

TERRE STOCKI en paquet de 145 g ne coûte que Fr. 1.20.

Nous avons notre FENDANT et notre DOLE du « CLOS DES CHEVALIERS » en vente « A LA GRANDE SOIF », ce sont des spécialités du Valais. Mais les Vaudois nous apportent également quelque chose de bon, les BRICELETS. Le paquet de 190 g de BRICELETS VAUDOIS est en vente pour Fr. 2.50 à notre département d'alimentation.

K vous rappelle encore sa boutique pour jeunes le « MEDUSE CLUB » où, tous les jours, des nouveautés vestimentaires vous sont présentées.

K vous remémore son CAFE-RESTAURANT, le « RELAIS DES CHEVALIERS », où en toute tranquillité vous pouvez déguster l'excellente Dôle du « CLOS DES CHEVALIERS » et la délicieuse tarte aux pommes maison.

K vous rappelle ses MARDIS K toujours plus attractifs et son jeu du « TICKET TOTO ».

Oui, vraiment, chez K, il se passe toujours du nouveau.

# K UCHLER-PELLET S.A.

## AUX GALERIES DU MIDI SION

### Le marché «Montana Centre»

va s'ouvrir en décembre

Désireux de confier ce nouveau marché à une équipe efficiente et dynamique, nous engageons

- un gérant des caissières
- des vendeuses textiles
- des vendeuses en alimentation
- des auxiliaires
- un responsable boucherie
- un boucher-désosseur

et pour notre snack

- un gérant (cuisinier)
- des serveuses
- des filles d'office

#### Nous offrons :

- des conditions de salaire plus qu'intéressantes
- des prestations sociales étendues
- un travail à l'année dans une ambiance agréable

Veillez adresser vos offres à la centrale PAM, route de l'Industrie, 1951 Sion, ou nous téléphoner au 027/2 91 33 pour un rendez-vous.

36-7407

Café de la Croix-Fédérale  
Vernayaz, cherche

### une jeune fille

pour le service du café

Débutante acceptée

Tél. 026/8 14 15 36-33047

Cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

### infirmières infirmières assistantes infirmières pour veilles

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la direction de l'hôpital  
1920 Martigny  
Tél. 026/2 26 05

36-33135

Jeune homme, marié, sérieux, travailleur, 23 ans, cherche place de magasinier

pour pièces détachées, dans garage ou auto-électricité, évent. grand magasin, français, notions d'allemand, de préférence Sion.

Offres sous chiffre P 36-901765 à Publicitas, 1951 Sion.

Café Prévaille, Monthey, cherche

### sommelière

Travail en équipe  
Congé tous les dimanches  
Bon gain

Tél. 025/4 13 14  
de 10 à 12 h. et de 17 à 19 h.  
36-100803

### Jeune dame vendeuse

cherche emploi dans petite station. Alt. 1600-1800 m. Région Zermatt, Saas-Fee. Avec logement indépendant.

Ecrire sous chiffre P 36-33131 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

### serveuse

Nourrie, logée  
Débutante acceptée  
Entrée tout de suite

Restaurant  
La Croix-Blanche  
1860 Algie  
Tél. 025/2 24 64

Pour tea-room des environs de Sion, je cherche

### serveuse

sachant prendre quelques responsabilités et travailler seule

Tél. 027/2 65 57  
de 17 à 20 h.  
36-33104

### Secrétaire

8 années de pratique, cherche emploi dans bureau de la place de Sion.

Ecrire sous chiffre P 36-901751 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous sommes une organisation de vente bien introduite et cherchons encore quelques

### collaboratrices

pour la représentation à la demi-journée.

Nos articles ménagers se vendent facilement avec notre catalogue illustré. Provisions intéressantes.

Annoncez-vous au 01/47 98 50

Clinique médicale Valmont  
1823 Gllion-sur-Montreux, cherche

### infirmière diplômée

pour le département médecine.

Situé au milieu de forêts, Valmont est une oasis de paix, surplombant Montreux et le Léman, facilités de déplacement (10 min. avec le train). Semaine de 5 jours.

Faire offre à la direction  
Tél. 021/61 38 02

22-1366

# Des carrières CFF prometteuses,

conformes aux exigences actuelles

Quiconque entre aujourd'hui aux CFF pour y apprendre un métier manifeste sa volonté de se joindre à l'une des plus grandes entreprises du pays. Plus que toute autre, elle offre en effet une vaste gamme d'activités et de nombreux débouchés. Elle est à l'avant-garde du secteur des services, car les CFF s'adaptent continuellement au progrès, en se préparant à assumer leurs tâches de demain, ce qui exclut évidemment tout esprit de routine caractérisé.

Le collaborateur doué peut, par des cours de recyclage et de perfectionnement, s'adapter à de nouvelles techniques plus poussées ou se préparer à monter en grade. Les CFF lui donnent en effet la possibilité de suivre sa vocation et de cultiver ses talents. Voilà une chance à ne pas manquer. La brochure de 22 pages en couleurs (Vers la réussite professionnelle grâce aux CFF) donne un premier aperçu des multiples activités attrayantes qui s'exercent dans cette entreprise. Les jeunes que cela intéresse peuvent en tout temps participer à une visite d'installations, au cours de laquelle ils pourront se faire une idée plus précise de la profession envisagée. A cette occasion, les CFF leur accorderont la gratuité du transport.



## Bulletin

J'aimerais en savoir davantage sur les débouchés offerts par les CFF. Veuillez m'envoyer votre brochure (Vers la réussite professionnelle grâce aux CFF).

Nom: \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_ Année de naissance: \_\_\_\_\_  
 Rue: \_\_\_\_\_  
 No postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

A remplir et à retourner sous enveloppe non collée (affranchie comme imprimé) à la Direction générale des CFF, Information professionnelle, Hochschulstrasse 6, 3000 Berne

# GETAZ ROMANG ECOFFEY SA

cherche, pour sa succursale de Sion, rue de la Dixence 33, une

## secrétaire

possédant, si possible, en plus d'une bonne formation, l'expérience d'un secrétariat indépendant. La connaissance de l'allemand (sans être indispensable) rendrait service.

Conditions de travail agréables dans des bureaux modernes.

Les candidates voudront bien adresser une offre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire au service du personnel de Gétaz Romang Ecoffey SA, 1800 Vevey (réf. 607)

## INSPECTION DES SAPEURS-POMPIERS MARTIGNERAINS



A droite, le groupe de porteurs d'appareil à circuit fermé; à gauche, des responsables de l'exercice d'intervention: le capitaine Simon Crettenand, le lieutenant Michellod, le conseiller communal Filliez, le capitaine instructeur Roduit et l'agent Barman.

**MARTIGNY.** - Samedi après midi, le corps de sapeurs-pompiers de Martigny était inspecté par le capitaine instructeur Pierre-Jean Roduit, de Fully.

Les hommes du capitaine Simon Crettenand étaient à l'instruction depuis 13 h. 30, effectuant des exercices formels.

A 15 h. 25, on mit en marche les sirènes

d'alarme, un violent feu supposé s'étant déclaré au Guercet II, dans le groupe de maisons au centre duquel se trouve le bâtiment en bois habité par M. Gabriel Duay.

Six minutes plus tard, les premiers sapeurs étaient sur place avec des engins; d'autres suivirent employant pour se déplacer très rapidement des véhicules particuliers et à 15 h. 37, on pouvait effectuer un sauvetage; une minute plus tard, des hommes pénétraient dans une cave avec des appareils à circuit fermé. A 15 h. 45, tout

le dispositif de défense contre le feu était en place. Ce fut très rapide et proprement fait, nous dit le capitaine instructeur Pierre-Jean Roduit.

C'est la première fois depuis longtemps que les soldats du feu venaient dans ce hameau de la commune maintenant doté d'un réseau d'hydrants. Actuellement, il est alimenté par son propre réservoir, sauf l'atelier de serrurerie Raboud. Mais dès l'an prochain, on le branchera sur le réseau maillé de la ville.

## AVEC LES POMPIERS DU BAS-VALAIS

**MARTIGNY.** - Les soldats du feu ont souvent été blagués. Surtout dans les petites agglomérations.

Mais aujourd'hui, leur formation doit faire taire les mauvaises langues qui sont obligées de reconnaître leurs actions bénéfiques.

Regardons autour de nous.

Récemment encore on a dû, lors de grands incendies avoir recours à leur savoir.

Et dans d'autres cas, ce sont précisément leurs détracteurs, qui, sentant le feu leur brûler les fesses, firent appel à leur esprit de sacrifice.

Ils sont groupés chez nous en association des corps de sapeurs-pompiers du Bas-Valais.

Association qui a tenu ses assises annuelles dans la salle de La Lyre, à Saillon, sous la présidence de M. Raoul Tagan, major instructeur.

On apprécie M. Tagan pour ses vastes connaissances, son esprit de décision, non seulement en Valais, mais ailleurs.

Il avait été sollicité l'an dernier, à Vionnaz, pour conduire la barque de l'Association. Il a accepté cette tâche souvent ingrate parce qu'il avait à son bord de fameux rameurs: Robert Brouchoud, vice-président, Robert Darioly, secrétaire-caissier.

La première traversée a pleinement réussi si l'on en croit le rapport présidentiel. Il faut dire que les récifs furent peu nombreux.

En deux séances, les affaires de la fédération fut réglées; mais il ne faut pas oublier que l'équipage a aussi assisté à différentes assemblées représentatives: groupement romand à Lausanne; assemblée des présidents à Olten; assemblées des fédérations fribourgeoise, genevoise, du Haut-Valais; du Centre; comité de la Fédération cantonale à Sierre et Sion.

## Les sapeurs-pompiers en Valais

La planification financière demande une compression des dépenses et limite les corps dans l'achat de véhicules, dans la construction. Disponibilité 340 000 francs.

Alors que l'on sait fort bien que les compagnies d'assurances incendie versent cinq centimes par 1000 francs assurés. Ce qui représente sur 22 milliards environ 1 253 000 francs à la disposition du service du feu.

A l'occasion du cortège inaugural du Comité de Martigny, une représentation des soldats du feu, de ceux de la protection civile, a fait une magnifique démonstration de force devant un public émerveillé. Démonstration d'une association qui fêtera en septembre 1975, le cinquantième anniversaire de sa fondation, à Sion.

Jusqu'en septembre 1974, on a eu peu de sinistres à déplorer, a souligné le président Tagan. Mais on a été servi par la suite: deux gigantesques incendies se sont déclarés à peu de jours d'intervalle: Orsat et Joris. On doit dès lors se poser la question de savoir si dans certaines entreprises importantes, particulièrement dans celles travaillant le bois, il ne serait pas indiqué de créer des groupes de sapeurs-pompiers

attachés à l'établissement, comme cela se fait dans les gares, les usines. On a trop tendance à regarder avec des yeux tout neufs les problèmes de la sécurité et de la prévention contre le feu. Un changement de politique éviterait certaines mésaventures car on a la preuve que de graves sinistres furent évités parce que des entreprises possédaient des organismes de défense connaissant parfaitement la topographie des lieux, les moyens à disposition.

L'alarme est-elle toujours bien donnée? La mobilisation bien faite?

Il serait bon que dans chaque commune, les responsables se penchent sur ces problèmes.

A cet effet, les représentants de quatre communes du Haut-Lac se sont réunis pour faire une étude des risques, un inventaire des moyens, des hommes à disposition, la façon la plus rationnelle d'intervenir. Il faut les féliciter car ils ont compris ce que vaut l'entraide intercommunale. Le président Tagan termina son exposé très intéressant en remerciant les rameurs de sa barque pour leur excellent travail.

## Rapport technique

Raoul Tagan est un homme polyvalent. Pour le rapport technique, il donna la parole à son « alter ego... » Raoul Tagan.

Reprenant son souffle, il fit quelques remarques pertinentes.

Lorsque l'on organise des cours dans l'une ou l'autre commune du Bas-Valais, la participation est toujours bonne. Mais quand des cours ont lieu au centre d'instruction de Sierre, les représentants de notre région sont moins nombreux. Pourquoi?

Le cours du mois de juin organisé à Sierre pour les machinistes, fourriers et quartiers-maîtres, chef de subdivision électricien, donné par des instructeurs hautement qualifiés, n'ont pas réuni beaucoup de représentants du Bas-Valais.

Les commandants d'unités, les officiers, sous-officiers ne sont pas seuls à devoir suivre des cours. Les instructeurs qui ne sont pas des professionnels, font aussi des sacrifices dans ce domaine. Ils ont eu lieu sur le plan fédéral. En 1974 à Winterthour, Will, Buochs. Cinq instructeurs valaisans les ont suivis.

Le major Tagan émit le vœu que les inspections puissent avoir lieu au printemps. Au cours de ces dernières on a pu constater un net progrès dans la tenue des locaux et l'entretien du matériel, mais aussi certaines lacunes dans la formation des cadres. On manque de discipline et les instructeurs n'apprécient pas la façon de faire de certains groupes qui ne sont pas comme dans certaines communes du Bas, influencés par la proximité des sources d'Evian ou d'Aproz. Là les litres de fendant remplacent les clairons...

En terminant, le major Tagan parla de l'ER 1975. Il rendit attentifs les commandants, officiers et sous-officiers qui ne sentent pas de taille à former des recrues, sur le fait qu'ils peuvent les envoyer dans des communes où les cours sont centralisés, comme on le fait dans le centre et le Haut-Valais.

## Intéressants exposés

Le président Tagan eut le plaisir de sa-

luer, en début d'assemblée, les personnalités présentes: MM. Ernest Schmidt, commandant de la gendarmerie cantonale, Albert Taramarcz, inspecteur cantonal du feu, Cyrille Pralong, représentant les compagnies d'assurances contre l'incendie, André Luisier, président de la commune de Saillon, des délégués de sociétés sœurs, Noël Thétaz, commandant du feu de Saillon qui adressa des salutations officielles.

Dans les divers, on eut l'avantage d'entendre trois intéressants exposés:

- Le cap. Simon Crettenand, à l'aide d'un plan de situation, commenta le récent incendie qui eut lieu à Martigny chez Orsat.

- Le cap. Cyrille Volluz, d'Orsières, fit de même en ce qui concerne le désastre qui anéantit la scierie Joris.

Et à chaque fois on a pu tirer de ces sinistres d'intéressantes conclusions.

En fin, M. Albert Taramarcz parla de la création d'un futur centre d'intervention léger à Vouvry; du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération qui se célébrera à Sion en automne 1975; de la participation aux cours de perfectionnement; des écoles de recrues pour les sapeurs-pompiers, écoles centralisées; de l'établissement des programmes de travail ayant les cours; des rapports de sinistres; de l'opportunité de créer des équipes de sécurité dans les entreprises; du projet de loi sur la police du feu.

Vivante assemblée à laquelle on a vu avec plaisir deux membres d'honneur, MM. Léon Cretton et Edouard Franc.

## Chatons abandonnés

**MARTIGNY.** - Mme Gertrude d'Andrès, qui s'occupe avec beaucoup de dévouement de la Société protectrice des animaux, non seulement sur le plan local mais encore sur celui cantonal, nous avait en fin de semaine avoir reçu à deux reprises des cartons ficelés contenant des chatons vivants.

La première fois, le messenger était un employé de la gare CFF, la seconde des chauffeurs-livreurs. Dans les deux cas, les cartons avaient été abandonnés sur les gadoùes municipales, à proximité des foyers où brûlaient papiers, cartons, emballages de toutes sortes.

Cette manière de procéder pour se débarrasser d'une nichée encombrante est proprement scandaleuse et ce sont par des cris de frayeur que les pauvres minets ont pu manifester leur présence alertant ainsi trois hommes au cœur tendre.

## Val d'Aoste

## Décès de Mgr Mathurin Blanchet

**AOSTE.** - On annonçait, samedi soir, le décès subit, à l'âge de 82 ans, de Mgr Mathurin Blanchet, ancien évêque d'Aoste.

Cet authentique Valdotaïn est né à Gressan, près de la capitale de la région autonome. Francophone, parfait bilingue, il prononça ses vœux en 1921 alors qu'il était dans la maison des pères oblates Maria Immacolata et poursuivit ses études dans de nombreuses régions de l'Italie.

Mgr Mathurin Blanchet fut consacré prêtre à Rome le 18 février 1946; il cé-

## EMPLOYÉS DE BANQUE VALAISANS A MARTIGNY

**MARTIGNY.** - Samedi matin, 115 employés de banque sur les 603 que compte la section valaisanne de l'Association suisse se sont rencontrés à l'hôtel de ville de Martigny, sous la présidence de M. Joseph Praz, de Sion.

Cette association groupe, sur le plan fédéral plus de 23 000 membres.

Dans son rapport, M. Joseph Praz se plut à rendre hommage d'abord à l'activité du comité central dont le secrétariat est assumé par M. Carmine. Secrétaire qui a dû s'occuper de différents problèmes parmi lesquels les salaires, la formation professionnelle. Une convention est entrée en vigueur avec effet jusqu'au 31 décembre 1974. Suite à l'évolution économique, elle devra être revue.

Le président rappela à l'assemblée certains facteurs qui militent en faveur d'une amélioration des conditions de travail dans le secteur de la banque. Il fit état du marché monétaire qui n'obéit plus depuis quatre ans à certaines règles; du malaise monétaire; de la crise pétrolière; du problème de la construction en Valais qui enregistre cette année un recul sensible; du gel printanier qui a détruit une bonne partie de la production arboricole; du renchérissement du franc suisse; du trafic touristique d'hiver qui a enregistré des déchets. Alors que l'industrie travaille à plein rendement.

Puis le président Praz fit une analyse de la situation économique par secteur: industries chimiques, des machines, de l'horlogerie, bancaire aussi puisque c'était le motif de la réunion.

## POSTULATS ET NEGOCIATIONS

Les responsables de l'ASEB se sont réunis en août pour faire une analyse approfondie et sérieuse de l'évolution de l'économie en Suisse. Ils se sont penchés sur les problèmes des banques pour établir un cahier des revendications, constatant que l'employé s'appauvrit d'année en année.

L'ASEB a défendu énergiquement des postulats:

- Compensation du renchérissement? versement à titre rétroactif d'une allocation pour l'importante perte du pouvoir d'achat;
- amélioration du salaire réel;
- revalorisation des allocations pour enfants.

On s'est heurté à une intransigeance des partenaires. A tel point qu'on s'est posé la question de savoir si l'on ne devait pas agir sans convention qui est en vigueur jusqu'au 31 décembre 1975.

Pour clore, le président Praz souligna d'autres activités de l'ASEB qui n'intéressent pas le public.

## SUR LE PLAN VALAISAN

Le comité se compose de la manière suivante:

Président: Joseph Praz, Sion; vice-président: Abel Bovier, Sion; caissier, Adolphe Gauey, Sion; secrétaire: Bernard Gaillard, Sion; protocole: Mlle Dominique Monnet, Sion; commission de formation: MM. Gervais Delaloye, Gérard Anthamatten, Sion; René Bayard, Viège; commission de propagande: MM. Max Marti, Sion; Francis Bruttin, Monthey; Paul Eyer, Brigue.

Le président, le secrétaire, ont participé à de nombreuses assemblées pour défendre toujours les intérêts de la profession. Alors que leur préoccupation première reste le recrutement de nouveaux membres, la formation professionnelle qui doit aboutir à la préparation au diplôme fédéral pour employé de banque.

Et puis, il y a aussi le problème de la participation des employés dans les établissements. En Suisse, le débat a rebondi depuis qu'a été déposée par l'Union syndicale suisse, la Confédération des syndicats chrétiens, une initiative populaire visant à compléter l'article 34 ter, alinéa 1, de la Constitution fédérale.

L'ASEB n'a pas l'ambition de prendre des positions tranchées dans le débat doctrinal. Elle se limite pour l'instant à revendiquer des mesures concrètes dans le domaine bien particulier de la banque.

L'ASEB demande aux directions bancaires que les deux partenaires sociaux mettent sur pied, au moyen d'accords, un système qui tende à améliorer la participation des employés à la vie de leurs établissements.

\*\*\*

A l'issue de cette assemblée, M. Edouard Morand, président de la commune, a souhaité la bienvenue à ses hôtes et leur a offert l'apéritif traditionnel. M. Joseph Praz a remercié au nom de l'Association.

## Noces de diamant



**MARTIGNY.** - Le 8 décembre 1914 Ernest Michellod est né à Lourtier.

Après avoir habité Le Cotterg, puis travaillé la terre à Médières, il épousait Mlle Louise Besse, de deux ans son aînée.

On était au début de la première guerre mondiale et le jeune mari, incorporé à la 11/88, fit du service actif à la frontière. Il est encore l'un de ces rares soldats ayant effectué les deux mobilisations de guerre.

Entre les périodes effectuées au service du pays, il s'occupait d'un domaine agricole. Jusqu'en mars 1937 où le couple et ses trois enfants (un garçon et deux filles), vinrent habiter Martigny pour travailler à la ferme Darbellay, puis pendant 11 ans à la

tannerie Roduit. Mais dès l'âge de la retraite venu, Ernest Michellod qui n'a pas oublié la montagne, monte dans son chalet qu'il a conservé à Verbier et ne le quitte qu'au moment où tombe la première neige.

Soixante ans de mariage!

On a célébré ces noces de diamant en famille samedi, en présence des enfants, des sept petits-enfants et des neuf arrière-petits-enfants... le dixième était attendu pour ces prochains jours!

Aux félicitations qu'a reçues le vieux couple, nous joignons les nôtres et lui souhaitons de vivre encore de longues années heureuses et en pleine santé. Car, à voir M. et Mme Michellod, on ne leur donnerait pas leurs 82 et 84 ans...

## Un adepte de la luge contre un bus

**LA FOULY.** - Samedi, au début de l'après-midi, M. Willy Zoller, âgé de 51 ans, de Genève, faisait de la luge dans une ruelle de La Foully. A un moment donné, il heurta de plein fouet un bus qui circulait en direction d'Orsières. Blessé, M. Zoller dû être hospitalisé à Martigny.

## Une voiture quitte la route

**CHARRAT.** - Samedi matin, M. Michel Ometz, âgé de 41 ans, domicilié à Fully, circulait au volant de sa voiture de Saxon en direction de Charrat. Son véhicule dérapa soudainement sur la chaussée, traversa la route et finit sa course contre un candélabre. Blessé, M. Ometz fut hospitalisé.

## « Calendrier de saison » du 4 nov. au 2 déc.

Lundi: fricassée de porc  
Mardi: choucroute garnie  
Mercredi: lapin - polenta  
Jeudi: atriaux maison  
Vendredi: saucisse aux choux

## Auberge-restaurant du Tunnel

1920 Martigny

Tél. 026/2 27 60

## Le Festival 1975 des musiques du Valais Central aura lieu aux Haudères

LES HAUDÈRES. - Aussi étonnant que cela puisse paraître, il a été beaucoup question « d'inflation » à cette assemblée des délégués de la Fédération suisse des musiques du Valais central. Les musiciens, au cœur sensible, se préoccupent aussi des problèmes d'actualité.

La sympathique fanfare « L'Echo de la Dent-Blanche », des Haudères, organisera le festival 1975. C'est la première fois, dans les annales de leur société, que les délégués

de la fédération délibèrent dans leur station. M. Ernest Vuignier et les membres de son comité ont su d'entrée, par la chaleur de leur accueil et de délicates attentions, conquérir l'estime et la compréhension de tous les délégués.

TOUT VA TRES BIEN...

Le président de la fédération, M. Albert Zermatten, a brossé un rapport réjouissant

et encourageant. Le procès verbal de la dernière assemblée et les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Le festival 1975 se déroulera aux Haudères les 22 et 23 juin. La cotisation annuelle de 20 francs par fanfare est maintenue pour le prochain exercice.

UNE RICHE EXPERIENCE

Lors du festival du printemps dernier à Bramois, une expérience a été tentée afin de donner toujours plus de sens à la fête de la musique. Chaque fanfare, en effet, a joué sur le podium de la cantine puis elle a interprété une seconde pièce dans la salle de gymnastique attenante à la cantine de fête. Ce fut une expérience enrichissante, a rapporté M. Robert Willy, de la fanfare « La Laurentia » de Bramois. Comme toutes les fanfares ne pourront pas répéter cette expérience, faute de salle adéquate, l'assemblée a décidé que la société qui voudrait la faire présente une demande lors de l'assemblée des délégués.

ADMISSION D'UNE NOUVELLE FANFARE

Notre canton compte quelque 150 fanfares. Périodiquement une nouvelle fanfare se crée. La Fédération des musiques du Valais central a eu le plaisir d'accueillir la venue de la fanfare « Dixence-Héremence » nouvellement constituée. Suivant une décision prise antérieurement, elle occupera le 6<sup>e</sup> rang, ce qui revient à dire qu'en 1980 cette jeune fanfare organisera son premier festival.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Pour se conformer aux dispositions des statuts, les délégués devaient réélire le comité. Aucune démission n'a été présentée. Le président Albert Zermatten, au nom du comité, a lu une déclaration indiquant que le comité sollicitait un nouveau mandat afin de pouvoir préparer dignement le 30<sup>e</sup> anniversaire.

Tous les délégués n'ont pas été de cet avis. Finalement, le comité a été reconduit pour une nouvelle période administrative.

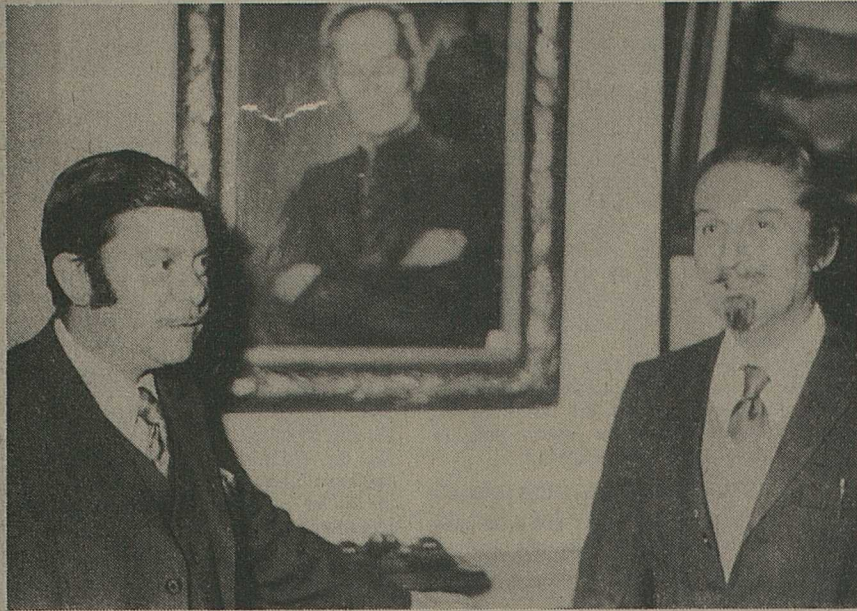
M. Albert Zermatten continuera à remplir sa fonction de président qu'il a si bien tenue depuis tant d'années. Le problème des commissaires a été discuté. Les petites fanfares rencontrent, dans leur village, des difficultés de recrutement. Les mêmes personnes sont toujours sollicitées et elles commencent à se lasser. M. Constantin, d'Arbaz, préparera un projet qui sera à nouveau discuté lors de la prochaine assemblée.

M. Emile Emery a apporté le salut du comité cantonal.

La fanfare « L'Echo de la Dent-Blanche » a offert au terme de cette longue séance une collation. D'ores et déjà nous pouvons annoncer que le comité d'organisation du festival 1975 est au travail. Tout sera mis en œuvre pour que cette fête des musiciens et de tous les amateurs de musique soit une réussite.

-g-

## EXPOSITION À LA MAISON DU CHAPITRE



MM. Robert Vassaux et Michel Sauthier devant une peinture du curé Follonier ancien desservant de la paroisse de Saillon.

SION. - En fin d'année - c'est maintenant une tradition - une double exposition se tient dans les locaux, du rez-de-chaussée, de la maison du Chapitre. M. Robert Vassaux, de Vernayaz, qui a déjà exposé en 1971, présente une imposante collection de travaux. Ceux-ci sont classés par groupes de technique de travail. Robert Vassaux est vraiment un artisan... artiste.

Chez lui, tout est figuratif et exécuté suivant des procédés différents. Les travaux du peintre sont magnifiquement disposés parmi la collection des meubles anciens et des bibelots présentés par M. Michel Sauthier, antiquaire.

Cette exposition est ouverte chaque jour de 14 à 18 h. 30 du 9 au 24 novembre.

-g-

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

## Un départ fort regretté

Magnot, faubourg du village de Vétroz, est intégré à la paroisse d'Ardon. On le sait ou on ne le sait pas, mais ces paroissiens « extra muros » n'ont pas été associés aux cérémonies qui certainement ont dû marquer à Ardon le départ du doyen Joseph Pitteloud et l'arrivée de son successeur l'abbé Melly. Est-ce un simple oubli ou une négligence ?

Les paroissiens de Magnot aimaient beaucoup le doyen Pitteloud, dont la modestie et la probité n'avaient d'égal que son dévouement absolu à toutes ses ouailles, sans discrimination politique ou sociale.

Nous avons vainement espéré et attendu qu'un des officiels de la paroisse, d'une éloquence ou d'une plume plus avisée que la nôtre, retrace la longue carrière de M. Pitteloud qui était notre conducteur spirituel depuis 1947. Durant plus d'un quart de siècle notre curé réussit à rénover totalement notre église, et surtout à en payer le coût en moins de cinq ans. Combien de malheureux, des déshérités et d'affligés ont trouvé auprès de lui la consolation du cœur et de l'âme ! Sa grande humilité l'a incité, au moment où il aurait pu demander une douce retraite, à accepter un poste secondaire à la cure de Saxon.

Nous savons que M. Pitteloud a quitté Ardon avec un grand regret : celui de n'avoir pu convaincre l'autorité de cette commune de trouver un terrain convenable pour un nouveau cimetière. Car il était peiné de constater que, faute de mètres carrés, le culte et le souvenir des défunts ne pouvaient aller au-delà de vingt ans. Nous, les paroissiens de Magnot, plus désintéressés, nous aurions été prêts, pour les nôtres en tous cas, à offrir gracieusement l'espace consacré, pour que nos enfants puissent encore, au-delà de vingt ans, se recueillir sur nos tombes. Car nous n'avions point reculé devant notre participation aux frais de rénovation de l'église. La cure par contre, bien de tous les paroissiens,

siens, nous a quelque peu échappé, comme les biens de la paroisse peut-être.

Nous voulons bien, en attendant que les nouvelles dispositions concernant l'impôt du culte et les paroisses nous rattachent à notre commune politique, continuer à bailler nos âmes à Dieu et nos corps à ceux d'Ardon, s'il y a de la place.

Mais il nous serait agréable de n'être point trop écartés ou pris pour des êtres négligeables. Enfin, nous n'avons pas oublié et n'oublions pas de sitôt notre cher doyen Pitteloud.

A cette occasion, nous présentons à notre nouveau curé, l'abbé Melly, nos souhaits de bienvenue et l'assurance de notre chrétien dévouement.

Un paroissien de Magnot : F.G.

## Le 15 novembre à Châteauneuf

SION. - Sous la responsabilité de M. Charles Favre, ingénieur, chef de la station d'arboriculture, un cours de fumure et taille aura lieu à Châteauneuf, le 15 novembre 1974.

Au programme il sera également question des engrais arboricoles, de la fumure arboricole et du conditionnement du sol, de la taille des arbres fruitiers.

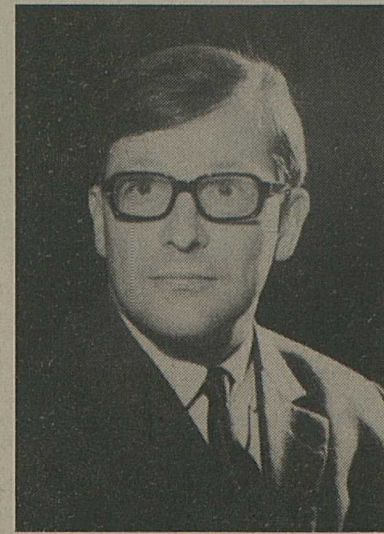
## Centre de formation professionnelle à Sion Une exposition à visiter

Pour durer jusqu'au 20 novembre, une exposition sur le parachutisme s'est ouverte dans le hall du Centre de formation professionnelle à Sion. Une exposition qui dit tout sur ce sport passionnant : sur terre, (matériel, équipement, panneaux explicatifs), et dans le ciel (projection de diapositives), et dans le ciel (projection de diapositives). Cette exposition se terminera par une séance d'information, sous forme de forum avec films, le mardi 19 novembre à 20 heures.

Rappelons enfin que le mardi 12 ou le mercredi 13, selon les conditions atmosphériques, des membres du Para-Club Valais effectueront un saut sur le terrain de l'ancien stand, près du Centre de formation professionnelle. L'horaire exact de cette démonstration sera affiché dans la salle d'exposition du Centre.

G.Z.

## M. Jean-Bernard Favre, sous-directeur de la SBS à Sion, est nommé à la direction générale à Bâle



Au moment où nous nous apprêtons à annoncer la nomination de M. Jean-Bernard Favre, sous-directeur de la SBS à Sion, à un poste important auprès de la Direction générale de cet établissement bancaire à Bâle, nous parvenait la nouvelle du décès subit de son père, M. Antoine Favre, ancien juge fédéral.

Nous nous faisons un plaisir de pouvoir exprimer à M. Jean-Bernard Favre les compliments et le « merci » du NF dont il fut pendant près de six ans le responsable combien qualifié et apprécié de sa page financière hebdomadaire. Les circonstances nous forcent à lier joie et douleur dans ce message.

Nous réitérons tout d'abord nos sentiments de très amicale compas-

sion à notre collaborateur plongé dans le plus cruel des deuils. Nous lui exprimons ensuite nos vives félicitations pour sa flatteuse promotion.

M. Favre va prendre incessamment ses nouvelles et importantes fonctions à Bâle et quittera ainsi le siège de Sion de la SBS où il avait été appelé dès sa fondation, en 1969, au titre de sous-directeur, en s'imposant d'emblée par ses compétences professionnelles et ses qualités d'homme cultivé, plein de délicatesse. A ses félicitations, le NF joint ses vœux les plus chers pour l'activité bâloise de M. Favre. Il tient aussi à lui dire toute sa gratitude pour la tâche qu'il a assumée à la tête de la rubrique financière de notre journal. M. Favre ne quittera d'ailleurs pas complètement le NF. Il envisage la possibilité de poursuivre pour notre journal une collaboration, à un rythme moins suivi, sur le thème - nouveau et très intéressant - du « Valais vu du dehors ». Nous nous réjouissons de pouvoir offrir à nos lecteurs ces articles de M. Favre.

LE NOUVEAU DIRECTEUR-ADJOINT DE LA S.B.S.

Pour succéder à M. Favre à la SBS à Sion, il a été fait appel à M. Maurice de Preux, un authentique Sédunois d'origine, qui a été nommé directeur-adjoint. Cette décision, ainsi que d'autres mutations, seront annoncées à temps voulu par un communiqué officiel de la SBS.

NF

## Soirée sport-information

SION. - Vendredi soir, un grand magasin de la place, en collaboration avec une marque de produits de fartage et une fabrique de fixation de ski, avait organisé une grande soirée « Sport-Information ». Un très nombreux public s'était déplacé pour l'occasion.

Après la projection des films sur le ski de fond (départ de la VASA) et sur le ski technique et acrobatique, ainsi qu'une présentation de « Thyon 2000 », maître Crittin procéda au tirage au sort du concours organisé par Coop-City et par la célèbre station valaisanne. M. Joseph Germanier,

de Sion, eut la chance de gagner le premier prix, soit un séjour d'une semaine pour deux personnes à Thyon.

L'Office du tourisme valaisan présentait à cette manifestation son film de propagande pour le Valais, tourné par le cinéaste André Blanchoud.

Des images insolites, une musique judicieusement choisie et ne faisant qu'un avec les prises de vue, contribueront à la renommée du canton hors de ses frontières.

Une parfaite maîtrise de la caméra ajoute encore à l'excellence de la réalisation.

Relevons pour terminer, la participation à cette sympathique soirée de Michel Rey, ancien champion suisse de ski de fond.

A.G.

## L'Association valaisanne des fiduciaires compte 15 ans d'existence

SION. - L'Association valaisanne des fiduciaires a été fondée voici quinze ans par une équipe d'initiateurs, au nombre desquels nous relevons les noms de MM. Pierre Arnold, Roger Amann, Charles Métry et Pierre Clavaz, qui constituaient le premier comité placé sous la présidence de M. Reynald Actis.

Depuis, l'association a pris « de la bouteille ». Elle fait partie aujourd'hui de l'Union suisse des fiduciaires et compte une trentaine de membres. Son comité est composé de MM. Denis Cordonier, président, Erwin Anthamatten, vice-président, Henri Pouget, secrétaire, André Monnet, caissier et Werner Antony, past-président.

g.r.

## DEMAIN... Y AURA-T-IL ENCORE DES REPRÉSENTANTS DE COMMERCE ?

SION. - La section du Valais, de la ligue suisse de la représentation commerciale a mis sur pied, un nouveau cycle de conférence. L'expérience tentée en 1973, dans le domaine de la formation continue a été concluante.

Vendredi soir, au carnotzet du buffet de la gare, M. René Stampfli, secrétaire central, a parlé du thème : « Le représentant face à son avenir ». Une vingtaine de membres de la section valaisanne ont suivi l'exposé du conférencier. Présenté par M. Paul Studer, responsable de la commission de la formation professionnelle, M. Stampfli, ancien représentant de commerce, a tout d'abord rappelé les temps héroïques du commis voyageur qui visitait, en bicyclette, les clients de son rayon. Une véritable amitié se liait entre collègues. Les aînés conseillaient et guidaient les cadets, car à cette époque-là, il n'y avait aucune formation au départ.

Petit à petit, la situation a évolué.

Actuellement chacun reçoit une formation lors de son engagement. La possibilité est offerte par l'organisation de séminaires, ou des conférences, de se recycler sans cesse. Aujourd'hui, pour vendre ou placer sa marchandise, le représentant de commerce doit les connaître de manière

approfondie. Tout une psychologie lui est également indispensable pour savoir aborder le client avec le maximum de chances de réussite.

Le représentant de commerce de demain ?

Il est question depuis un certain temps de supprimer le poste de représentant de commerce. Le système d'indemnisation à la commission est terminé. Le représentant de commerce devient « le délégué des ventes ». L'ordinateur a fondamentalement modifié la conception des ventes.

Pourtant, pour M. Stampfli, le bon représentant restera toujours l'ambassadeur de son employeur et de son entreprise. Une discussion très intéressante a suivi l'exposé de M. Stampfli.

-g-

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Gérard Mabilard  
Téléphone 027/23151 (int. 25)  
Avenue de la Gare, 1950 Sion  
App. tél. 9 23 47, 1961 Champlan



## netasec

1963 6 kg. 10 fr.  
1973 6 kg. 10 fr.

Pas de hausse depuis 1963 grâce à l'augmentation constante de notre fidèle clientèle.

36-220

SION 25930

10, Rue Dent-Blanche - La Croix

## Le Folk-Club de Sion reprend ses activités en invitant Allen Block, George Wilson et Nancy McDowell



Un violoneux de très grand talent : Allen Block.

La soirée du mercredi 13 novembre verra le début de la deuxième année d'activité du Folk-Club de Sion.

En effet, ce jour-là, à 20 h. 30, les amateurs de folk musique pourront venir au centre RLC du Midi à Sion applaudir Allen Block, George Wilson et Nancy McDowell.

Une chance exceptionnelle s'offre ainsi au public séduisois car Allen Block n'est pas le premier venu !

Né en 1923 dans le Wisconsin (USA), il s'intéresse très tôt à la musique. Ses parents décidèrent de lui faire suivre des cours de violon classique. En 1942, Allen se rendit à New-York. Il découvrit là la musique traditionnelle. Le coup de foudre fut immédiat. Durant les années qui suivirent, il se consacra uniquement à ce genre de musique, réussissant le tour de force de passer du violoniste classique aux difficiles prestations du violoneux folk.

Allen vécut à Greenwich Village de 1950 à 1969 puis se retira dans le petit village du New-Hampshire où il réside actuellement, vivante légende pour les folk-men du monde entier.

Son répertoire musical, des plus vastes, se compose de morceaux traditionnels du Sud-Est des USA mais on y trouve également d'innombrables « jigs » et autres airs, plus proches de l'Angleterre et de l'Irlande.

Sec, maigre, recroquevillé autour de son violon, Allen Block joue et le public n'existe plus que par le lien presque mystique de la musique. Quelle sensibilité, quelle présence, quelle ferveur chez cet homme qui offre une véritable profession de foi.

George Wilson, violoneux et très bon guitariste, ne ressemble guère physiquement à Allen : bien bâti, une grande barbe de berger. George connaît déjà Sion puisqu'il était venu, certains doivent encore s'en souvenir, en compagnie des Old Timey's Rappers, lors du premier concert organisé par le Folk-Club de Sion.

Nancy McDowell chante et joue également du violon à merveille.

Ils se produiront tous trois au cours d'un unique concert en Valais mercredi prochain. Une chance à ne pas laisser échapper.

A.G.

**Publicitas 3 71 11**

## JOSEPH GAUTSCHY A LA GALERIE DES VIGNES



ARDON. - Samedi soir, a eu lieu, à la Galerie des vignes à Ardon, le vernissage de l'exposition du peintre Joseph Gautschy de Sion. Un très nombreux public a participé à cette manifestation artistique qui coïncide avec les 60 ans de l'artiste.

L'artiste saisit l'essentiel du paysage et sait ordonner ses toiles avec une étonnante habileté. D'un coup d'œil singulièrement pénétrant, il joint à ses travaux la découverte du beau et du vrai. Il est amoureux de la nature. Les paysages de chez nous, les natures mortes, le prouvent. Sur ses toiles, il y a de la vie et de la sensibilité.

Cette exposition est ouverte, tous les jours (excepté le lundi) jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre prochain de 14 à 19 heures. Elle mérite votre visite.

gé

## Centre de loisirs et de culture : l'AVALEC a siégé à Sion

SION. - Sous la présidence de M. Luc Borsay, l'assemblée générale ordinaire de l'AVALEC (Association valaisanne des centres de loisirs et de culture) s'est tenue samedi au Foyer pour Tous à Sion.

La discussion a porté sur l'activité de l'association, qui enregistre avec satisfaction le développement des centres autour des trois bases fonda-

mentales qu'étaient Sion, Sierre et Monthey.

L'association touche un nombre élevé de personnes dans notre canton, en dehors des membres cotisants qui sont toujours les bienvenus. Divers problèmes - dont celui d'un appui de l'Etat - ont été discutés à cette assemblée en plus des objets de l'ordre du jour administratif.

## Cours cantonaux de sauvetage hiver 1974-1975

La Commission technique de secours en montagne organise les cours suivants durant l'hiver 1974-1975 : cours de cadres au Simplon (français-allemand), les 14 et 15.12.1974 ; cours CAS et autres instances intéressées (français), les 11 et 12.1.1975 à la Foutly ; cours CAS et autres instances intéressées (allemand), les 18 et 19.1.1975 à l'hospice du Simplon ; cours CAS et autres instances intéressées (français) les 25 et 26.1.1975 à Thyon.

raux intéressés ; le corps de la police cantonale, le corps des gardes frontière ; le corps des gardes de fortifications ; les sections de samaritains ; les compagnies de transports publics ; les forces hydro-électriques.

Les organes intéressés à ces cours sont priés d'envoyer leurs inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1974 au secrétariat de la Commission technique de secours en montagne, avenue de France 69, 1951 Sion.

Pour la participation sont admis : les membres des colonnes de secours du Valais (CAS) ; les guides et professeurs de ski ; les sociétés de remontées mécaniques ; les conducteurs de chiens d'avalanches ; les services communaux, cantonaux, et fédé-

Commission technique de secours en montagne

Le président : Th. Wyder

Le secrétaire : S. Zumthurn

# Prix MIGROS

toujours plus appréciés

## Pyjama d'enfants

75% coton / 25% polyamide, éponge-stretch. Veste imprimée de joyeux sujets de dessins animés, pantalon uni. En diverses teintes. Gr. 1-3 (92-152)

de **14.-**  
à **19.-**

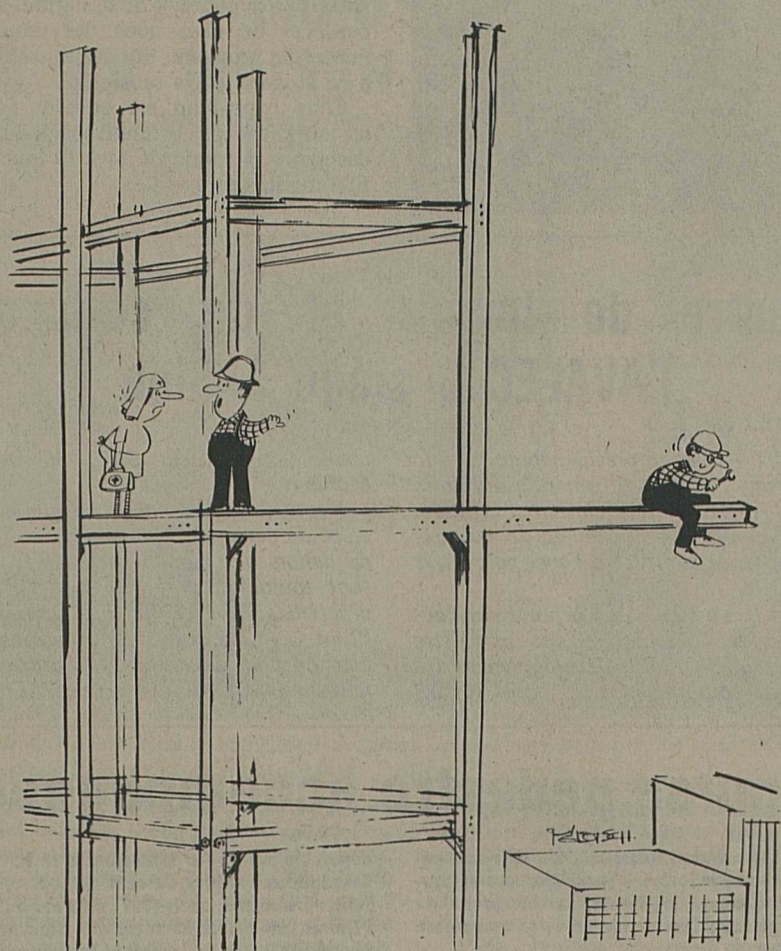
au lieu de 17.- à 22.-

MARCHÉS MIGROS



# MATHILDE

par Pélotsch



- Non, les pilules contre le vertige c'est pour lui !

## LE CHENE

Celui de qui la tête au ciel était voisine  
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

En ces termes, La Fontaine, dans la fable « Le chêne et le roseau », a personnifié le plus bel arbre de nos forêts.

Remarquable par sa longévité et la dureté de son bois, il nous présente ses feuilles brillantes et coriaces et son écorce rugueuse et épaisse. Son fruit, le gland, constitue un excellent aliment pour les porcs et les dindons. Sa racine, longue et pivotante, se ramifie en nombreuses racines secondaires.

Arbre solitaire (chêne pédonculé) ou social, formant d'immenses forêts appelées chênaies (chêne rouvre, ou sessile), on le rencontre partout en Europe, en Amérique du Nord et en Asie occidentale.

Il en existe près de deux cents espèces dont les plus répandues sont : le chêne sessile, le chêne pédonculé, le chêne-liège, le chêne vert.

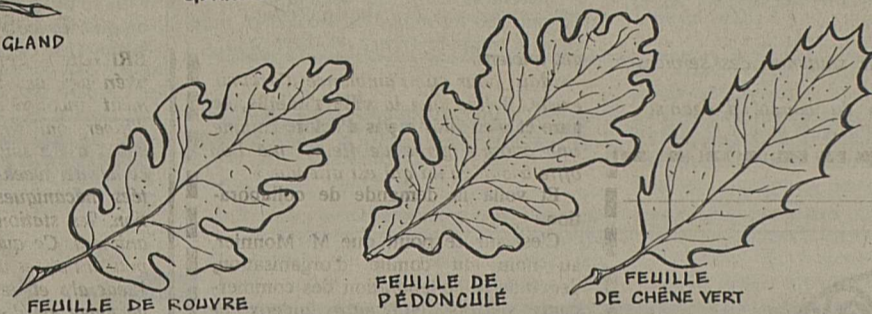
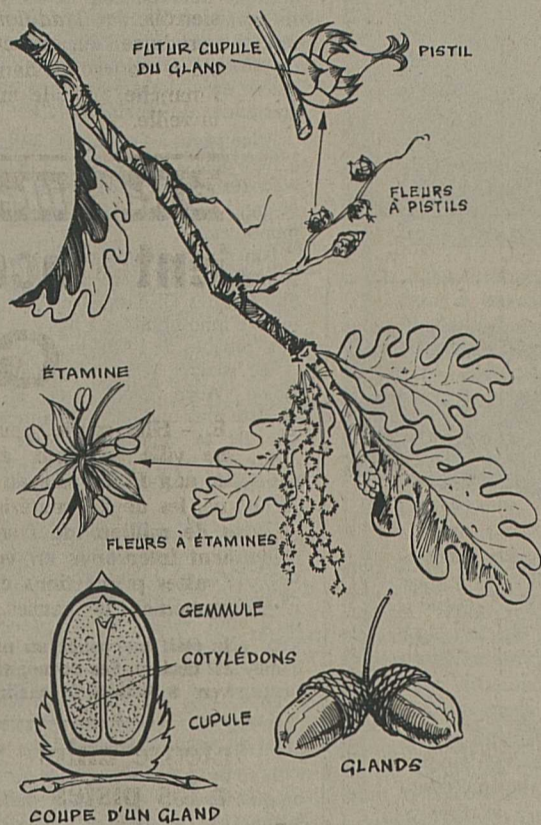
Le chêne sessile et le chêne pédonculé sont des essences voisines.

Ils se distinguent par l'attache des feuilles et des fruits. Le gland du chêne pédonculé est porté par un pédoncule. Ses feuilles sont caduques. Comme le gland, elles tombent à l'automne. Ce sont des arbres de grande taille, pourvus d'une abondante frondaison. Ils peuvent atteindre une hauteur de quarante mètres une circonférence de six mètres et vivent plus de trois cents ans.

Le chêne vert vit dans les régions méditerranéennes, mais peut croître en altitude. Ses feuilles sont toujours vertes.

Le chêne-liège est également un arbre de la région méditerranéenne. Son tronc est court et sinueux; ses feuilles persistent. Il fournit le liège, matière première pour la fabrication des bouchons.

Le chêne est un arbre utile. L'écorce des jeunes arbres contient, en assez grande quantité, une substance chimique, le tanin, employé en tannerie. Quant au bois, dur, résistant, difficile à scier ou à fendre, il est utilisé dans la construction, l'ameublement, la tonnellerie, le chauffage et dans bien d'autres domaines.



Copyright Rossel Edition

Copyright : Rossel Edition + André Jobin  
Dessins : Denayer - Scénario : A.-P. Duchâteau

YALEK - L'ARAIGNÉE DE FER



CEPENDANT, DANS LA FORTERESSE INVESTIE...  
ON NE S'EN TIRERA JAMAIS, KLISKHO ! ILS SONT TROP NOMBREUX !  
COURAGE PETITE SŒUR !



TANDIS QUE LES AVIONS PLONGENT EN PIQUE POUR MITRAILLER LE CAMP...



...DANS LA VALLÉE, AU PIED DE LA FORTERESSE...



ILS SONT ATTAQUÉS DE TOUTES PARTS !  
ATTACHEZ VOS CEINTURES ! ÇA NE VA PAS ÊTRE DU GÂTEAU CET ATTERRISSAGE !



ILS SONT INDEMNES... MAIS... MAIS...  
CE... CE N'EST PAS POSSIBLE ! ?



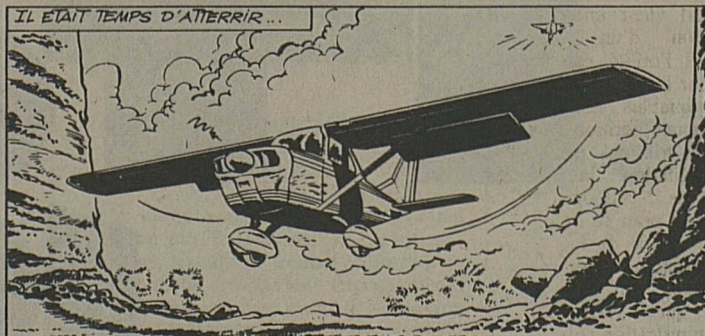
PÈRE ! ?  
KIM TOH ! ?



VIVANT !... VIVANT !...  
MAIS COMMENT ! ?  
À PLUS TARD LES EXPLICATIONS MAINTENANT ! NOUS TROUVERONS LE COURAGE DE RESISTER !



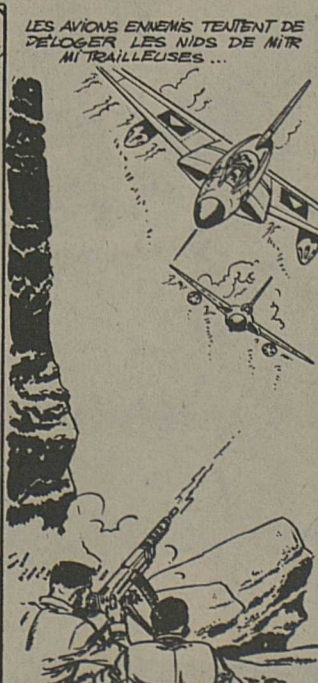
LE "CESSNA" !  
YALEK ET "POCKET" !  
ILS SONT FOUS DE REVENIR ICI !



IL ÉTAIT TEMPS D'ATTERIRIR...



LES ANS... NOTRE GRAND VIVANT ! ET SA FÉE... TOMBERA LA FORCE SER LES ASSAIL...  
KIM TOH EST SENCE NOUS DE REPOUS... LANTS !  
HOURRAH !  
VIVE KIM TOH



LES AVIONS ENNEMIS TENTENT DE PELOGER LES NIDS DE MITR MI TRAILLEUSES...



...TANDIS QUE SUR LES ÉCHELLES PRESSÉES LE LOUP DE LA PAIROI ROCHEUSE...



...MÊME DANS CES CONDITIONS, CAR...  
KRAASH



...QUELQUES SECONDES APRÈS...  
BLAM BLAM BLAM BLAM

CHR DENAYER

## Grand bazar de la paroisse protestante de Sierre

Samedi, en début d'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel de ville, s'ouvrait le traditionnel grand bazar de la paroisse protestante. Il s'agissait d'une action principalement destinée à pourvoir aux besoins de l'église réformée locale et à ceux de l'école de Planzette.

La manifestation, organisée de main de maître par M. Martin Roth et de nombreux collaborateurs bénévoles,

remporta le succès escompté. Les divers stands, fort bien achalandés, comme il se doit, retinrent

### Le Groupement des commerçants sierrois et le rassemblement des bourgeois valaisans de l'étranger

SIERRE. - En guise de prolongement à l'assemblée extraordinaire du groupe des commerçants sierrois, nous avons relaté au cours de trois articles, quelques-unes des préoccupations actuelles de ceux-ci. Nous l'avons fait dans l'idée d'amener le public sierrois à mieux saisir les problèmes du petit commerce et par là-même, à les comprendre.

Dans ce dernier article, nous choisissons de nous tourner vers l'avenir ; un avenir tout proche et fort restreint dans le temps, puisqu'il ne couvre que deux jours, à savoir les 28 et 29 juin 1975, à l'occasion du grand rassemblement des bourgeois valaisans de l'étranger.

#### POURQUOI CE RASSEMBLEMENT ?

M. Monnier, responsable au sein du comité d'organisation de cette manifestation, a participé à l'assemblée des commerçants dans le but de les informer et de les inviter à collaborer.

Voici l'information :

« Il existe en Valais une Fédération cantonale des bourgeoisiers œuvrant dans le sens de définir un but social aux bourgeoisies et de maintenir un lien avec les émigrés. Parallèlement, il existe à l'extérieur du canton, de nombreuses sociétés valaisannes au sein desquelles nos compatriotes se retrouvent. Malheureusement - peut-être - ces sociétés glissent vers « l'amicale ». C'est dommage, car, dit M. Monnier, elles peuvent faire mieux. Elles pourraient, par exemple, se fédérer pour mieux défendre les intérêts légitimes de tous ordres du canton d'origine. Une réciprocité plus soutenue des services en résulterait. »

« L'ambition du comité d'organisa-

tion est de fixer un rendez-vous à tous les Valaisans de l'extérieur, à Sierre, les 28 et 29 juin prochains, afin de provoquer la discussion, de maintenir et développer le capital de sympathie et d'affection qui les relie au pays. Combien seront-ils ? Quatre cents ou cinq cents ? Davantage même ! Il faut que ces Valaisans, lorsqu'ils viendront, aient l'impression de revenir chez eux et d'y être accueillis. Si le sentiment d'accueil n'y est pas, la manifestation est gâchée d'avance. Donc, il n'est pas question d'intérêt financier. »

#### QUE PREVOIT LE PROGRAMME ?

« La manifestation va se dérouler sur deux jours. Les responsables des sociétés de l'extérieur seront reçus, le dialogue s'établira, précédant les résolutions et décisions. Il sera mis sur pied un grand défilé folklorique auquel la télévision sera invitée. Deux soirées récréatives seront organisées. Une exposition d'art artisanal et de bricolage sera mise sur pied, à laquelle les Valaisans de l'extérieur seront invités à exposer leurs œuvres. Cette exposition permettra, espèrent les organisateurs, de renforcer les liens entre les jeunes générations nées à l'extérieur et le pays d'origine des anciens. »

« Mais, pour que l'ambiance d'accueil existe, il faut que la ville s'habille, se pare et n'en finisse pas d'éclorre comme une énorme gerbe de fleurs que l'on offre à quelqu'un qui est attendu. »

Et voilà la demande de collaboration : C'est sur ce point que M. Monnier, au nom du comité d'organisation, demande la collaboration des commerçants sierrois. Nul autre qu'eux ne peut et ne sait si bien orner les rues, les animer, les rendre vivantes et accueillantes pour l'émigré qui revient au pays.

#### DISCUSSION ET DECISION DES COMMERCANTS

Les discussions furent animées au sein du groupement. Les membres étaient d'emblée enclins à répondre par l'affirmative, mais certains se demandaient ce qu'il y aurait lieu de faire, de mettre en œuvre. On devinait dans l'assemblée une anxiété devant la tâche ardue mais qui doit être menée à bien. D'aucuns se demandaient comment ils pourraient, avec la gamme de leurs articles, collaborer à l'œuvre commune, d'autres trouvaient l'occasion de rencontrer des gens de la branche, de les inviter chez eux afin d'échanger des idées, de créer des contacts, donc de s'enrichir mutuellement. Certains même, se félicitaient de l'occasion inattendue pour développer le sens de collaboration entre les commerçants de la place. De toute façon, relatait un participant, l'expérience a prouvé, dans d'autres villes rompues à ce genre de rassemblement, que les retombées sont favorables et de façon indéniable sur l'ensemble du commerce de la cité. Comment pourrait-il en être autrement, à la fin juin, donc à la veille des grandes évasions. Ne serait-ce pas au contraire, pour les Valaisans de l'extérieur une incitation à passer leurs vacances annuelles en Valais ?

L'assemblée est favorable et répond par l'affirmative à la demande de M. Monnier. Une commission de cinq membres - nommée initialement pour étudier les formes possibles d'un marché hebdomadaire en ville - s'occupera de régler les détails de cette collaboration.

Citons, pour clore cette série de reportage, que cette commission est présidée par M. Warplin, assisté de M<sup>me</sup> Truan, de M. Edelmann en qualité de secrétaire et de MM. Périllat et Baumgartner.

fp

l'attention des visteurs, acheteurs et curieux : précisons que les sympathiques vendeuses étaient pour quelque chose dans cet enthousiasme non dissimulé des amateurs de pâtisserie, livres, tabliers, tricots et autres broderies. Une tombola, dotée de prix alléchants, était également organisée.

Les enfants ne furent pas oubliés : nombreux étaient ceux qui se précipitaient au stand toujours merveilleux de la pêche miraculeuse, tout à la joie de découvrir la surprise contenue dans le mystérieux petit panier. A l'extérieur, dans les jardins attenants, les plus jeunes avaient l'occasion de faire leurs débuts de haute école, à dos de poneys.

La soirée se terminait par un bal dans le contexte duquel un nouvel ensemble sierrois, le Traditional Jazz-band, se produisait en attraction.

La vente se poursuivait dans la journée de dimanche, avec le même succès que la veille.

JAT



Les enfants étaient également de la fête.

### De la Raspille au glacier du Rhône

## Violent incendie dans une villa de Brigue : GROS DEGÂTS !

BRIGUE. - Hier matin, peu après 9 heures, un violent incendie s'est déclaré dans une villa de deux étages, appartenant à M<sup>r</sup> Hermann Bodenmann, conseiller aux Etats, sise au lieu dit « Biela », dans une zone isolée au-dessus de Brigue. Les dégâts matériels sont considérables. Ils sont évalués à plusieurs dizaines de milliers de francs. Les pompiers de Brigue-Glis et Naters sont rapidement intervenus en vue de maîtriser le sinistre, qui aurait pu prendre de plus vastes proportions encore. Une enquête a été ouverte afin d'en déterminer exactement les causes.

La villa était inoccupée au moment où le feu s'est déclaré. Ses occupants l'avaient quittée vers 8 heures le matin pour se

rendre dans une station de sports d'hiver. C'est un voisin, M. Raoul Bayard, architecte, résidant à proximité, qui donna l'alarme. Le premier sur les lieux, il libéra un chien dalmatien avant de devoir quitter le bureau de M. Bodenmann menacé par les flammes. En dépit de la prompt intervention des pompiers, qui se trouvèrent sur les lieux en un temps record, une grande partie des chambres, situées au premier étage, ont été sérieusement endommagées, soit par le feu, la fumée ou l'eau. Une

bibliothèque richement garnie de vieux livres ainsi que d'anciens meubles d'une valeur incalculable, par exemple, ont été la proie des flammes. Un ancien bahut qui, à lui seul, représentait toute une fortune, été réduit en cendres. Bien que l'on ne connaisse pas encore les causes de ce sinistre, on suppose qu'il est dû à l'explosion d'un téléviseur.

Sans la rapide réaction de M. et M<sup>me</sup> Raoul Bayard-Dulio, la maison aurait été complètement détruite. M. Bayard brisa une fenêtre pour pénétrer au rez-de-chaussée, pendant que son épouse, en compagnie d'un neveu des propriétaires, intervenu sur ces entrefaites, alertait les postes de premier secours de la région.

Les membres de la famille Bodenmann ont trouvé refuge dans un ancien appartement de la famille.

It.

### Intense animation sur les pistes de ski

BRIGUE. - Les bonnes conditions atmosphériques, associées à l'excellent enneigement rencontré dans la plupart des stations d'hiver, ont contribué à un remarquable début de la saison hivernale. Au cours de ce dernier week-end, partout où les remontées mécaniques ont été remises en fonction, les stations ont été particulièrement animées. Ce qui a été le cas, notamment, pour les pistes de ski du Torrenhorn, de la Riederalp et de Bettmeralp, où la couche de neige est d'ores et déjà suffisante pour satisfaire les fervents du ski.

### Le syndic de Domodossola hospitalisé

DOMODOSSOLA. - Le médecin Giuseppe Calvi, syndic de Domodossola, a été atteint par un grave malaise alors qu'il recevait ses clients, dans son cabinet de consultations. Il a été immédiatement secouru et conduit à l'hôpital de la cité frontalière. Son état est alarmant. Il est actuellement l'objet de soins intensifs. Il paraît que depuis quelque temps déjà, le premier citoyen de la localité accusait un état de faiblesse évident. Absorbé par de continuelles et pressantes obligations, il avait toutefois négligé de se soigner.

Nous souhaitons au docteur Calvi un prompt rétablissement.



La villa, située sur la pointe d'une colline dominant Brigue. On remarque les pompiers sur le toit partiellement endommagé par le sinistre.

## Panorama d'outre-Simplon

### LE CONSEIL COMMUNAL, LA POPULATION ET LE CHASSE-NEIGE...

Voilà une trilogie qui risque bien de figurer dans les annales de la commune de montagne de Graveggia. Son conseil communal vient en effet de faire l'acquisition d'un nouveau chasse-neige dont l'utilité est sévèrement critiquée par la population. Cent cinquante contribuables ont apposé leur signature sur une pétition que l'on fera parvenir au tribunal provincial. Motif de cette agitation : la nouvelle machine - qui coûte 15 millions de francs - est, soit trop large pour se déplacer à travers les étroites rues de la localité, soit incapable de rejoindre un hameau seulement accessible par un chemin muletier... alors que - affirment les intéressés - l'administration communale prétend ne pas avoir d'argent pour l'illumination des rues, les canalisations et le traitement des eaux usées...

### UN DEMI-MILLIARD POUR L'HOPITAL

Un projet prévoit la construction d'un nouvel hôpital à Domodossola. Trois étages sont prévus pour l'aménagement des différents secteurs de soins aux malades. Un demi-milliard de francs sera nécessaire à la réalisation de ce plan d'expansion qui est déjà l'objet de critiques. Certains administrateurs pré-

tendent que les malades n'auront pas grand-chose à y gagner, l'accent n'étant mis que sur l'amélioration des services et non pas sur leurs conditions de séjour. Pour l'instant, réplique le directeur de l'établissement, l'organe régional ne contribue qu'à la modernisation des installations. Quant à l'augmentation du nombre de lits, il faudra attendre la planification hospitalière régionale.

### UN PRÊTEUR PROVISOIRE

En attendant la nomination d'un nouveau préteur, à Domodossola, la Cour d'appel de Turin vient de désigner le juge du tribunal de Verbania, M. Ernesto Perna La Torre, comme préteur provisoire. Trois jours par semaine, il exercera son activité dans la cité frontalière, en collaboration avec les vice-préteurs honoraires, les avocats Carmine Gaudiano et Renato Possetti.

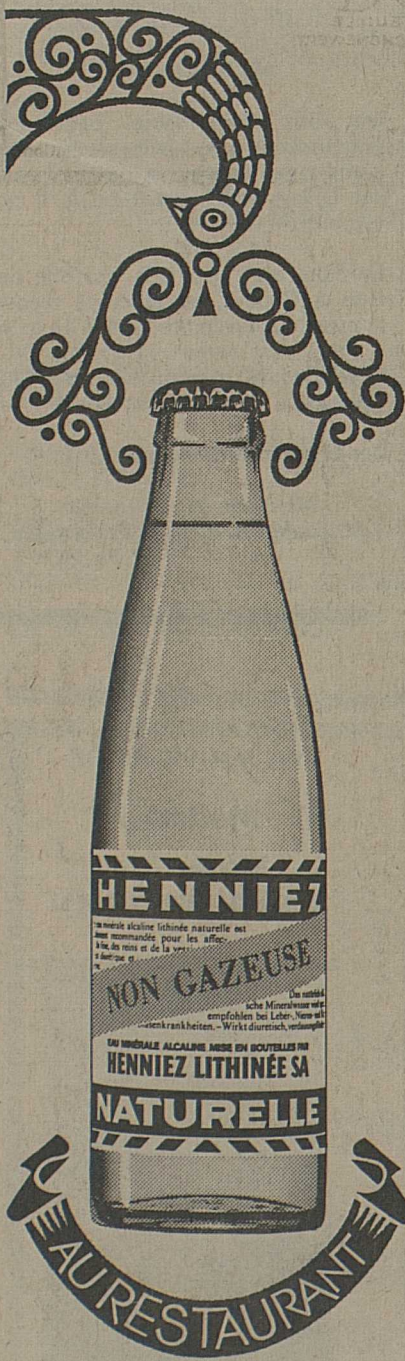
### DES TOILETTES TRANSFORMÉES EN CENTRE DE DROGUE

Intrigués par les fréquentes visites d'une certaine catégorie de jeunes gens aux longs cheveux aux toilettes publiques du centre de la ville, la police de Domodossola exerça une surveillance particulière. Elle découvrit bientôt que de la drogue dissimulée sur la tablette d'une fenêtre du local dans lequel les clients venaient régulièrement se réap-

provisionner en cigarettes ou en seringues prêtes à l'emploi. Inutile de dire que le nécessaire a été fait afin de mettre un terme à cette pratique insolite.

### VERS LA DEMOLITION D'UN LOCATIF « SAUVAGE »

Dans un quartier résidentiel de Domodossola, on s'est aperçu qu'un immeuble, en voie de réalisation, avait un volume de quelque 8000 m<sup>3</sup> de plus que prévu, ce qui représente quelque chose comme 20 appartements supplémentaires. Des techniciens chargés d'instruire une enquête viennent de confirmer ce grave abus en le portant à la connaissance des autorités communales qui se trouvent maintenant devant deux solutions : démolir l'édifice ou soumettre l'affaire à l'administration compétente. Au niveau communal, seul le syndic peut décider du chemin à suivre dans de pareils cas.



LÉGÈRE ET PURE  
UN DON  
DE LA NATURE

Henneiz-Lithinée S.A. Sources minérales

### MORANDINE

PASTIS

APÉRITIF 45 ANISÉ

MORAND

Bar

CHERICICO

Place centrale - MARTIGNY  
lutte contre l'inflation  
Prix de circonstance

# Paul VI à la conférence internationale de l'alimentation: « Plus jamais la faim ? »

Suite de la première page

humaine semble jusqu'à maintenant incapable d'affronter la faim dans le monde, alors qu'un progrès technique sans précédent a été atteint dans tous les domaines de la production, tels ceux des fertilisants, et de la mécanisation, ou de la distribution et des transports ».

« C'est un drame de vie et de mort pour l'humanité qui doit s'unir pour survivre et donc apprendre d'abord à partager le pain de chaque jour ».

D'où la nécessité d'une vision réaliste des choses et de décisions concrètes.

## A la racine de la crise

La crise présente de l'alimentation provient du fait « que le développement de la vie en société est affronté d'un point de vue unilatéral, en considérant seulement le modèle de société qui aboutit à une civilisation industrialisée, c'est-à-dire en mettant une confiance excessive dans l'automatisme des solutions purement techniques et en oubliant les valeurs humaines fondamentales. Crise qui apparaît quand s'accroît la recherche du seul succès économique dérivant des grands profits de l'industrie, avec comme conséquence l'abandon quasi total du secteur de l'agriculture, et la négligence concomitante de ses valeurs humaines et spirituelles les plus hautes ».

A cette désaffection envers l'agriculture, ajoutez « une crise de solidarité aussi, qui maintient et parfois accélère les déséquilibres existants entre les individus, entre les groupes et entre les peuples ».

Criant est le contraste entre la maîtrise inégalée jusqu'à présent du monde matériel par les hommes, et l'existence de millions d'êtres humains condamnés à une vie infra-humaine.

## La destination universelle des biens de la terre

« Il faut enfin satisfaire le droit de chacun à manger à sa faim selon les requêtes spécifiques de sa condition d'âge et d'activité. Ce droit se fonde sur la destination première de tous les biens de la terre à un usage universel et à la subsistance de tous les hommes, avant toute appropriation particulière. Le Christ a basé sur le respect de ce droit le jugement de toute vie humaine.

D'ailleurs un certain problème de

nutrition se pose aussi dans les pays industrialisés. « Comment, dans une atmosphère tendant à être polluée, et devant la frénésie de créer des succédanés artificiels, de production plus rapide, arrivera-t-on à sauvegarder avec prudence une alimentation saine, ne comportant pas de risques graves pour la santé des consommateurs, notamment des enfants et des jeunes ? »

## Constituer un fonds international

Comment accroître l'assistance au secteur agricole des pays sous-développés ?

Paul VI rappelle que lors de son voyage en Inde (1964) il avait lancé un appel aux nations, afin que « fut constitué par un engagement de véritable ampleur - fruit notamment d'une réduction des dépenses pour les armements - un fonds destiné à donner une impulsion décisive à la promotion intégrale des parties les moins favorisées de l'humanité ».

« Aujourd'hui l'heure a sonné d'une décision énergique et sans échappatoire dans la même direction. Ce que le sens de la solidarité, ou plutôt une élémentaire justice sociale, qui ne consiste pas seulement à ne pas « voler » mais aussi à savoir partager, n'ont pas encore obtenu, les périls de l'heure finiront-ils pas l'imposer ? »

## Un alibi : le contrôle mécanique des naissances

« Ou bien les hommes s'aveugleront-ils obstinément sur leur propre sort et se chercheront-ils des alibis, par exemple une action irraisonnée et unilatérale contre la croissance démographique, faute d'aller à l'essentiel ? »

« Il est inadmissible que ceux qui ont le contrôle des biens et des ressources de l'humanité cherchent à résoudre le problème de la faim en interdisant aux pauvres de naître, ou en laissant mourir de faim les enfants dont les parents n'entrent pas dans le cadre de plans théoriques fondés sur de pures hypothèses concernant l'avenir de l'humanité ».

« N'est-ce pas une nouvelle forme de guerre que d'imposer une politique démographique limitative à des nations, afin qu'elles ne réclament pas leur juste part des biens de la terre ? »

guer sont déjà maîtresses dans les provinces de Toscane, d'Emilie et d'Ombrie. Si elles gagnent encore deux ou trois autres provinces, tous les espoirs leur seront permis.

A dire vrai, le « compromis historique » n'est pas une stratégie nouvelle. Depuis la guerre, dans tous les pays de l'Est, nous avons vu les communistes s'allier aux socialistes, voire à des nationaux pour partager le pouvoir, s'en emparer seuls ensuite. Tout recommence toujours. MM. Fanfani et Mitterrand devraient méditer cette vérité d'expérience.

Charles Exbrayat

## Une exigence : revaloriser les agriculteurs

« On ne résoudra pas la crise alimentaire mondiale sans la participation des agriculteurs, et celle-ci ne saurait être pleine et fructueuse si on ne révisé pas radicalement la sous-évaluation de l'importance de l'agriculture dans le monde contemporain. Car l'agriculture est facilement subordonnée à la domination des intérêts immédiats des autres secteurs de l'économie ».

Déjà Jean XXIII déplorait dans « Mater et Magistrat » (1961) que « le secteur agricole, à peu près partout,

## de notre correspondant à Rome Georges Huber

soit un secteur déprimé : qu'il s'agisse de l'indice productivité de la main-d'œuvre, ou du niveau de vie des populations rurales ».

Dans le monde en voie de développement, « l'agriculture constitue aujourd'hui le plus sous-développé des secteurs de sous-développement ».

## Les jeunes ruraux

Si nécessaire qu'elle soit, l'aide technique à l'agriculture ne suffit pas. « C'est la dignité des agriculteurs, celle de tous ceux qui travaillent aux différents niveaux de la recherche et de l'action dans le domaine du développement agricole, qu'il faut proclamer et promouvoir dans relâche ».

En particulier « il faut instaurer une politique qui garantisse aux jeunes du monde rural le droit fondamental de la personne à un choix délibéré d'une profession valable, à égalité de termes et d'avantages avec celle que seul l'exode vers la ville et l'industrie semble pouvoir lui garantir aujourd'hui ».

## LA JEUNESSE SILENCIEUSE

Il est vraiment remarquable de voir combien l'opinion publique reste attachée à un certain signe extérieur. Et pour ne pas planer dans des considérations philosophiques, j'aimerais vous donner un exemple : les longs cheveux, les motos, la drogue, tous ces sujets bien contestés de nos jours sont placés sous une seule et unique étiquette, la jeunesse. Et pourtant, n'avez-vous jamais songé à cette jeunesse silencieuse, pour le moment, qui agit dans les coulisses. Ces jeunes, je pourrais les comparer à la vie du cirque : il y a les artistes, ceux qui montrent leur numéro et qui certes, ont aussi leur mérite. Mais il y a tout le personnel qui, sans être mentionné sur les affiches, inlassablement monte et démonte la tente.

C'est à ces travailleurs silencieux que je voudrais comparer ces 350 jeunes qui, depuis 1970, ont été à Lourdes en juillet, sans compter tous ceux qui vont en mai. Ils passent parfois inaperçus dans l'immense foule, mais c'est dans cette vie vécue, au milieu du monde actuel, qu'ils veulent contribuer à une œuvre d'Eglise. En effet, plusieurs de ces jeunes se sont mariés et essayent de former un foyer ouvert au partage. Une autre du groupe vient de nous quitter pour entrer chez les Petites Sœurs, d'autres se sont orientés vers les études théologiques.

Ceux qui ne croient plus en la jeunesse, qu'ils viennent donc voir la vie dans les coulisses. Sur les 120 garçons et filles qui ont participé au pèlerinage de jeunes au mois de juillet 1974, 90 étaient présents au dernier week-end de réflexion organisé à la villa Vandel à Châtel-Saint-Denis. 90 jeunes qui ont cherché comment partager leur foi, comment s'engager concrètement. Et c'est dans la réalisation de groupes de prières, de méditation, dans l'aide auprès des malades et des personnes âgées que nous pourrions nous rendre compte combien l'Eglise est basée sur la jeunesse, cette jeunesse qui donne envie de chanter et non de se lamenter.

P. Bernard Bitschnau m.s.c.

● MILAN. - Sept Libanais âgés de 16 à 24 ans, considérés par les policiers comme des « courriers habituels de la drogue », ont été arrêtés, dimanche, à Milan, en possession de trois mille doses d'héroïne, dix kilos de haschich et trois kilos d'huile de haschich, représentant au total 80 millions de lires. Ces hommes ont passé la frontière italienne le 4 novembre dernier, portant la drogue dissimulée sur eux. Ils ont été arrêtés alors qu'ils essayaient de vendre du haschich à un policier.

## Les responsabilités des gouvernants

Dans l'œuvre de réhabilitation du monde agricole, « que les gouvernements offrent à tous les agriculteurs la possibilité d'apprendre comment on cultive la terre, comment on améliore les sols, comment on évite les maladies du bétail, comment on peut accroître le rendement, que, finalement, dans le cadre d'une préparation adéquate, on concède aux agriculteurs les crédits dont ils ont besoin. Ainsi se trouve-t-on ramené à la notion d'un développement qui embrasse tout l'homme et tous les hommes ».

## « Quelle belle leçon d'économie »

A la fin de son discours, le saint père commenta l'épisode de l'évangile où, après la multiplication des pains, le Seigneur recommanda à ses disciples de recueillir ce qui restait, « afin que rien ne fut perdu ».

« Quelle belle leçon d'économie, au sens le plus noble et le plus plein du terme, pour notre époque éprise de gaspillage. Elle porte en elle la condamnation de toute une conception de la société dans laquelle la consommation tendrait à devenir à elle-même sa propre fin, au mépris de ceux qui sont dans le besoin, et au détriment, en définitive, de ceux-là même qui s'en croiraient les bénéficiaires, incapables qu'ils seraient de percevoir que l'homme est appelé à une destinée plus haute ».

## Et Paul VI de conclure :

« Si le potentiel de la nature est immense, si celui de la maîtrise de l'esprit humain sur l'univers semble presque illimité, que manque-t-il trop souvent pour que nous agissions dans l'équité et dans la volonté du bien-être de tous nos frères en humanité », sinon cette générosité, cette inquiétude que suscite la vie des souffrances et des misères des pauvres,

cette profonde conviction que toute la famille pâtit quand un de ses membres est en détresse ? C'est cette solidarité que nous souhaitons voir présider à vos travaux et surtout à vos décisions ».

†

Monsieur Cyrille GILLIOZ ; Monsieur et Madame Henri RENEVEY et leur fille Mademoiselle Yolande RENEVEY, à Cernier ; Madame Cyrille GILLIOZ, à Martigny, ses enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur Félix GREMION et leur fille, à Genève ; Madame Agnès HUBER et ses enfants, à Martigny ; Monsieur Jules-Henri GILLIOZ et sa fiancée, à Martigny ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Cyrille GILLIOZ

née Jacqueline RENEVEY

leur très chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, filleule, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à lui, à l'âge de 23 ans, des suites d'un accident.

2057 Villiers, le 8 novembre 1974.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Seigneur viendra.

Matth. 25, 13

La cérémonie religieuse a lieu aujourd'hui lundi 11 novembre.

La messe sera célébrée à l'église catholique de Cernier, à 13 h. 30, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Cernier.

Domicile mortuaire : hôpital de Landeyeux.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

R. I. P.

† BARRAS S.A.  
SION - 027/2 12 17  
GRAND PONT 29

Monsieur et Madame GILLES de WECK et leurs enfants Loraine et Carole ; Monsieur et Madame Patrice de WECK ; Madame et Monsieur Renaud TERRISSE ; Monsieur Gustave MARTIN ; Madame Ariane MARTIN, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur Louis de WECK ; Madame Eugène de WECK et ses enfants ; Monsieur et Madame Jean-Jacques de WECK et leurs enfants ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Frédéric de WECK

née MARTIN

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, parente et alliée, survenu après une longue maladie, le 9 novembre 1974, à l'âge de 54 ans.

Le culte aura lieu à l'église de Compesières, où la défunte repose, le mardi 12 novembre 1974, à 11 heures.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de penser au Centre social protestant.

Domicile : 1266 Duillier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Jacques DELALOYE et leur fille, à Cannes ; Monsieur et Madame Max DELALOYE, à Genève ; ainsi que les familles BÄCHTOLD, au Canada, à Ardon et Genève ; EGG, au Canada ; FROSSARD, à Ardon, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Madame Louisa DELALOYE

née BÄCHTOLD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 9 novembre 1974.

Le culte aura lieu à la chapelle des Rois à Genève, où le corps repose, le mardi 12 novembre 1974, à 14 h. 30.

Domicile : 14, rue du Vidollet, 1202 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mon âme bénit l'Eternel  
Et n'oublie aucun de ses bienfaits  
Ps. 103 : 2

†

## EN SOUVENIR DE

## Madame Marie-Ida CRETENAND



11 novembre 1958 - 11 novembre 1974

Seize années sont passées, mais le souvenir est resté.

Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

## Sacrifices nécessaires Promesses sincères ?

Suite de la première page

apparaître des bénéfices qui n'existaient pas et majorant les factures de manière insensée. Résultat : l'industrie chimique est discréditée et les ingénieurs chimistes tellement indispensables se défilent. Les municipalités ne collectent pas toutes les taxes auxquelles elles ont droit. Favoritisme ou copinage politique, des millions de livres de redevances municipales demeurent impayées à Tel Aviv, et les fonctionnaires responsables vous expliquent benoîtement : « Les compagnies reçoivent une note salée : elles ne bronchent pas, font trainer les choses. Lorsque l'argent s'est dévalué, l'administration propose une transaction avantageuse ».

Evoquons pour mémoire les délégations monstres que ce petit pays envoie à l'étranger aux frais du contribuable, les voyages à l'étranger des fonctionnaires et protégés de tout poil, billets d'avion gratuits. Et très souvent l'exemption de la taxe de voyage passe de 600 livres à 750 livres.

Malgré les doutes, l'écoeurement, la lassitude, le peuple israélien reste fondamentalement sain. Si les sacrifices sont équitablement répartis, nul doute qu'il les acceptera sans trop rechigner, s'il voit que l'Etat tient ses promesses : pas comme l'année dernière où il fut annoncé que les dépenses militaires seraient réduites à 1500 millions de livres et où rien de tel ne se produisit.

Mais n'est-ce pas un vœu pieux ?...

Jacques Helle



†

Madame Augustine CHESAUX, à Saint-Maurice ;  
Monsieur et Madame Alex PASCHE-CHESAUX, à Montblesson, leurs enfants et petits-enfants, à Oberdiessbach et Epalinges ;  
Monsieur et Madame Adrien BAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Epinassey et Saint-Maurice ;  
Monsieur Louis NICOUUD et ses enfants ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies CHESAUX, FAVEROD, ZEITER, ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Charly CHESAUX

survenu accidentellement le 10 novembre 1974, à l'âge de 54 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Saint-Maurice, le mardi 12 novembre 1974, à 14 h. 30.

Départ du convoi mortuaire : place de la Gare.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui

†

### La Chorale de Massongex

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame André OREILLER

épouse de son ancien membre, belle-fille de M. Arnold Oreiller, membre d'honneur, belle-sœur de ses membres dévoués Henri et Jean Oreiller et Marc Cettou.

L'ensevelissement a lieu à Aigle, aujourd'hui lundi 11 novembre 1974, à 14 heures.

†

### La classe 1929

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Antoine FAVRE

père de son contemporain et ami, M. Jean-Bernard Favre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Paul de WILLA, à Nice ;  
Monsieur Fernand STOEKLI, à Sion ;  
Monsieur et Madame Pascal MOZER et leurs enfants Caroline et René-Louis, à Hermance-Genève ;  
Monsieur et Madame Guy von der WEID et leur fils Alexis, à Fribourg ;  
Les familles de feu Madame Adrienne SCHMID-BARBEZAT, à Grasse, Loèche et Fribourg ;  
Les familles de feu Madame Oliva ORIANI-BARBEZAT, à Sierre, Montreux et Renens ;  
La famille de feu Marie ROGGER-BARBEZAT, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;  
Mademoiselle Sophie TORRENT, à Sion, leur fidèle gouvernante ;  
Madame PRODUIT, à Sion, sa dévouée infirmière ;  
Le personnel de l'hôtel Beau-Rivage à Nice ;  
ont le profond regret de faire part du décès de

## Madame Alfred BARBEZAT

née Julia STOEKLI

leur très chère maman, sœur, belle-mère, grand-mère, tante, grand-tante et alliée, enlevée à leur tendre affection à Nice, le 9 novembre 1974, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à l'église de Saint-Guérin à Sion, le mardi 12 novembre 1974, à 11 heures.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Domicile mortuaire : 11, rue des Condémines, à Sion.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

IN MEMORIAM

## Madame Suzanne FUCHS

1969 - 1974

## Monsieur Nestor FUCHS

1972 - 1974

« Et là-haut, dans la lumière immense,  
Nous nous sommes trouvés... »

Paul Valéry

†

Le docteur et Madame Georges WORINGER, Benoît, Anne, Olivier, Luc, à Strasbourg ;  
Monsieur et Madame Pascal BUCLIN, Thierry, Christian, Bertrand, à Monthey ;  
Monsieur et Madame Jean-Bernard FAVRE, Geneviève, Anne-Romaine, Raphaële, Dominique, Christine, à Sion ;  
Monsieur et Madame François WIDMER, à Cully ;  
Monsieur et Madame Claude POCHON, à Fribourg ;  
Mademoiselle Jane-Aimée FAVRE, à Paris ;  
Le révérend père Raphaël FAVRE, à Tananarive ;  
Monsieur et Madame Meinrad FAVRE, leurs enfants et petits-enfants, à Chamason ;  
Monsieur Hervé FAVRE et son fils, à Paris ;  
Monsieur Charles GOLLUT-FAVRE et sa famille, à Sion ;  
Madame Carmelle DOSSE, à Paris ;  
Mademoiselle Andrée FAVRE, à Sion ;  
Les enfants et petits-enfants de Monsieur Charles FEIGEL ;  
Madame Roger PEYRAUD, ses enfants et petits-enfants ;  
Mademoiselle Elise SAVIOZ, à Sion ;  
Les familles SELZ, DUBUIS, GIROUD, PONT, DEYMONNAZ, LUISIER ;  
ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Antoine FAVRE

ancien juge fédéral

enlevé subitement à leur tendre affection le 8 novembre 1974, dans sa 78<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu à la cathédrale de Sion, le lundi 11 novembre 1974, à 11 heures.

Selon le désir du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux missions et aux vocations sacerdotales.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### Fédération romande des consommatrices, groupe de Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Madame Yvonne JORIS

membre dévoué de son comité.

Les obsèques ont lieu à l'église réformée de Martigny, aujourd'hui lundi 11 novembre 1974, à 14 h. 30.

†

### La fanfare « Echo de Châtillon », Massongex

a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Camille GOLLUT

père de son membre honoraire Albert Gollut, grand-papa de ses membres actifs Christine, Yvette, Philippe, de ses élèves Marie-Noëlle et Isabelle, et frère de son membre actif Robert Gollut.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

†

### La classe 1931-1932 de Massongex

a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Camille GOLLUT

père de son membre Albert.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

### La direction et le personnel de la Société de Banque Suisse

s'associent à la peine de leur sous-directeur, Monsieur Jean-Bernard Favre, douloureusement frappé par le décès de son père

## Monsieur Antoine FAVRE

ancien juge fédéral

Les obsèques ont lieu à la cathédrale de Sion, aujourd'hui lundi 11 novembre 1974, à 11 heures.

†

Madame Marie GOLLUT-KALBERMATTEN, à Troistorrents ;  
Madame et Monsieur François UDRESSY-GOLLUT et leurs enfants, à Troistorrents ;  
Monsieur et Madame Albert GOLLUT-DONNET-MONAY et leurs enfants, à Massongex ;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre GOLLUT-DONNET et leurs enfants, à Troistorrents ;  
Monsieur et Madame Lucien GOLLUT-POININ et leurs enfants, à Monthey ;  
ainsi que les familles parentes et alliées GOLLUT, MINDER, KALBERMATTEN, NANZER, BLATTER et SCHNELLER, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Camille GOLLUT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à lui le 10 novembre 1974, à l'âge de 73 ans, après une longue maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

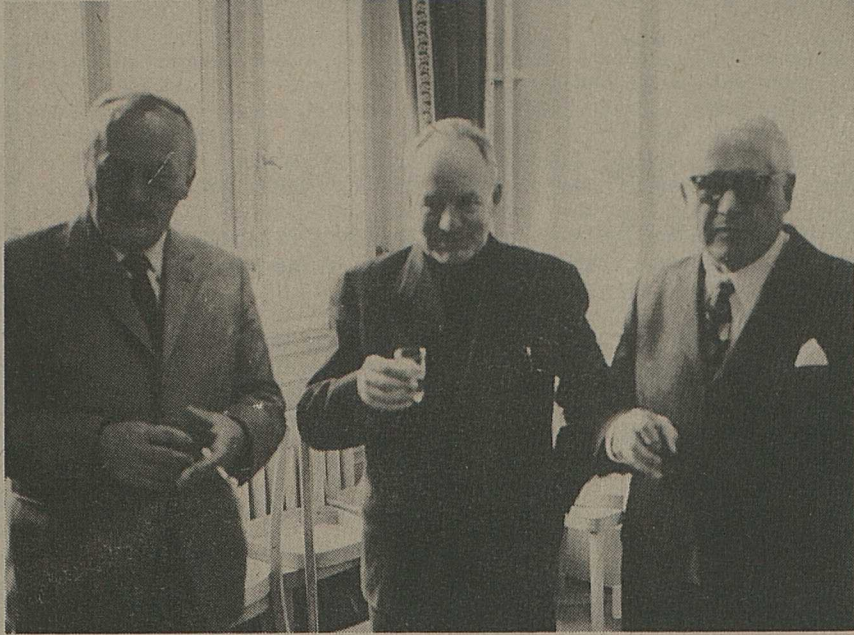
L'ensevelissement aura lieu à Massongex, le mardi 12 novembre 1974, à 15 heures.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé, Saint-Maurice.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

## Nouveau président chez les écrivains valaisans



Lors de cette assemblée, nous reconnaissons, de gauche à droite, M. Jean Follonier, nouveau président; le révérend chanoine Marcel Michelet et le vice-président de la société, le D<sup>r</sup> Wilhelm Ebener.

SIERRE. - Samedi après-midi, la Société des écrivains valaisans tenait son assemblée générale, dans le cadre de l'hôtel de ville de Sierre. Dans une première partie administrative, présidée par le révérend chanoine Marcel Michelet, cette société s'est donné un nouveau président, en la personne de M. Jean Follonier. Le comité a lui aussi été mis en place et se compose du D<sup>r</sup> Wilhelm Ebener, vice-président; M<sup>lle</sup> L. Fracheboud, secrétaire; le révérend chanoine Arnold et M. Jacques Darbellay, membres.

Relevée par la présence du président d'honneur de la société, M. Maurice Zermatten, de M. Robert Sartoretti, préfet du district et de M. P.-A. Berclaz, président du Tribunal de Sierre, cette assemblée s'est

poursuivie par la lecture de nombreux textes de nos écrivains valaisans, et notamment de lignes du D<sup>r</sup> Contat, de M<sup>me</sup> Anne Troillet-Boven, du chanoine Gabriel Pont. Un hommage fut rendu au président sortant, le révérend chanoine Marcel Michelet, par la lecture de nombreux passages de son récent livre, le « Lotus parfumé ».

Relevons encore, pour terminer, que décision ferme a été prise de se rencontrer plus souvent entre écrivains valaisans, afin de raffermir les liens d'amitié et de permettre d'utiles échanges de vues.

Un apéritif offert par la municipalité de Sierre a mis un terme à cette assemblée qui réunissait une trentaine de personnes.

## La brigade frontière 11 en service

BRIGUE. - La brigade frontière 11, que commande le colonel-brigadier Otto Supersaxo de Saas-Fee, participe actuellement à un cours de cadre, suivi d'un cours de répétition qui s'étendra jusqu'au 30 novembre prochain. Les questions de détail constituent l'essentiel de cette instruction. En raison des conditions atmosphériques présentes, elle sera d'autre part placée sous le thème des dispositions à prendre contre les avalanches et le mauvais état des routes. Chaque soldat est, évidemment, équipé en vue de faire face aux rigueurs des conditions hivernales.

Profitons donc de l'occasion pour souhaiter un bon service aux troupes et saluer la prise de contact, entre la presse et l'armée, par les soins du capitaine Willy Gertschen, responsable des relations humaines.

### AMELIORER LES CONTACTS

Dans le but d'améliorer les contacts entre la population civile et l'armée, le colonel-brigadier Otto Supersaxo, nouveau commandant de la brigade frontière 11, a convié les représentants des autorités locales à un apéritif qui eut lieu dans un établissement public de Naters. Parmi les participants, se trouvaient MM. Werner Perrig, président de Brigue, le curé-doyen Werner, de Glis, le bourgmestre Alois Werner, de Glis le bourgmestre Alois Kaempfen, ainsi que M. Schwéry, représentant côté des officiers de l'état-major, on salua la présence du major Théodore Wyder, représentant les autorités militaires. On en profita, bien sûr, pour échanger d'aimables paroles propres à solidifier cette entente existant déjà entre l'armée et le civil.

## DANS LE SOUVENIR DES ANTILLES

Samedi, les participants au voyage aux Antilles, organisé par le « NF », en mai dernier, se sont retrouvés pratiquement au complet, au restaurant du Rhône à Martigny.

Après un apéritif à la mode antillaise et le repas, les convives assistèrent à la projection des films et des diapositives pris lors du séjour aux îles des Caraïbes. Les splendides images ont souvent suscité les applaudissements unanimes.

Chacun a ainsi été plongé à nouveau dans la chaude ambiance des Antilles. Les exclamations ont fusé de partout, et

les souvenirs sont sortis, plus vivaces, de l'estompage du temps.

Les prix pour les films ont été attribués à MM. André Fellay, Saxon; Jean Strupler, Genève; Edouard Barraud, Villars-sur-Glâne et Lucien Besse, Salins, alors que pour les diapositives, les prix allaient à MM. Louis Tissonnier, Brigue, et André Felley, Saxon.

La direction du « NF » a donné à l'assistance les premiers renseignements quant au voyage que le journal entend mettre sur pied, en mai prochain, plus exactement à partir du 17, en l'occurrence une très belle croisière en Adriatique et en Méditerranée orientale. C'est dans le plus joyeux esprit que s'est déroulée cette journée, retour par l'image et la pensée à « l'île aux fleurs » et à « l'île d'émeraude ».

## Nouvelles tempêtes de neige

COL DU SIMPLON. - Au terme d'une merveilleuse journée ensoleillée, les conditions atmosphériques ont de nouveau changé, subitement, dans la région. A telle enseigne que l'on a enregistré de nouvelles tempêtes de neige, sur la région du col du Simplon et de la vallée de Conches notamment. Inutile de préciser que les nombreux touristes, ayant passé leur dimanche dans ces régions, en ont été d'autant plus désagréablement surpris que la pluie s'était remise à tomber, en plaine. Ces brusques changements ont été, en outre, la cause de divers carambolages qui se traduisent par des tôles froissées.

Assurez vos biens  
Mutuelle Vaudoise  
Vaudoise Vie

Jean Schneider  
Agence générale  
10, rue des Cèdres, 1951 Sion  
tél. 027 / 2 80 92

Daniel Roduit, inspecteur  
5, rue du Léman, 1920 Martigny  
tél. 026 / 2 24 41

Bernard Coudray, inspecteur  
1917 Ardon, tél. 027 / 8 11 44

Joseph Vogel, inspecteur  
1, rue des Amandiers, 1950 Sion  
tél. 027 / 2 03 31

## La Société médicale du Valais et la prochaine votation fédérale

La Société médicale du Valais a tenu le 9 novembre 1974 son assemblée générale ordinaire d'automne à Sion.

Elle a accepté à une très large majorité, et dans un esprit de franche collaboration, l'additif conventionnel tarifaire récemment discuté avec la Fédération des sociétés de secours mutuels du Valais. Elle se plaît à relever la collaboration constructive démontrée par cette fédération.

L'assemblée générale espère arriver prochainement à une entente correspondante avec la Fédération des Caisses-maladie. Cet accord confirme pour le canton, l'unité de vue qui règne, sur le plan fédéral, entre caisse-maladie et médecins, en ce qui concerne l'assurance-maladie, sujet de la votation fédérale du 8 décembre prochain.

L'assemblée générale soutient la position de la Fédération des médecins suisses et du concordat des caisses-maladie recommandant l'acceptation du contre-projet des Chambres fédérales.

Par ailleurs, l'assemblée a traité des problèmes courants et a admis 5 nouveaux membres.

Die Walliser Ärztesellschaft hat am 9.11.74 ihre Generalversammlung in Sitten abgehalten.

Sie hat mit grosser Mehrheit die vorgeschlagenen Tarifänderungen, wie sie sehr kollegial mit den Federationen des Secours Mutuels ausgehandelt wurden, gutgeheissen.

Sie möchte ausdrücklich die

konstruktive und loyale Verhandlungsweise dieser Federationen unterstreichen.

Die Generalversammlung hofft mit dem Kantonalverband der Walliser Krankenkasse zu ähnlich positiven Resultaten zu kommen.

Diese Einigung bestätigt für den Kanton die auf Bundesebene herrschende Einigkeit zwischen Krankenkassen und Ärzteschaft, in Hinsicht auf die kommende Volksabstimmung vom 8. Dezember.

Die Generalversammlung unterstützt die Stellingnahme des Konkordats der Krankenkassen sowie des Schweizer Ärztesbunds zur Annahme des Gegenvorschlag der eidgenössischen Räte.

Im weiteren wurden die üblichen Geschäfte getätigt und fünf neue Mitglieder in die Gesellschaft einstimmig aufgenommen.

## Vol de sacs postaux dans un train international entre Viège et Brigue

BRIGUE. - Samedi dernier, des sacs postaux « express », pour Brigue, chargés en gare de Viège, dans le fourgon du train international N° 278 Genève - Milan, touchant Brigue à 13 h. 15, ne sont pas arrivés à destination. En dépit des recherches effectuées dans le convoi, pendant son stationnement en gare brigoise, ils n'ont pas été retrouvés. Dans le même train, entre Brigue et Domodossola, les douaniers italiens ont découvert, dissimulés dans un placard des toilettes d'une voiture, des sacs postaux dont l'ouverture avait été faite au moyen d'une lame de rasoir.

On suppose donc qu'il s'agit des sacs disparus. On ne connaît pas encore la valeur des objets qu'ils contenaient. Il est évident que si elle constituait un intérêt quelconque pour les voleurs, ceux-ci n'auraient pas hésité à s'en approprier. Habituellement, pareils envois sont enfermés, sous clé, dans un coffre particulier du fourgon. On ne s'explique donc pas comment

ils ont pu disparaître. A moins que l'on se soit contenté de les laisser en compagnie des bagages normaux. On nous fait remarquer par ailleurs que ce train, le samedi surtout, transporte notamment de nombreux ouvriers frontaliers voyageant régulièrement entre Viège et Domodossola. Il est donc fort probable que les auteurs de ce larcin se trouvaient parmi ces voyageurs. Ou alors on se trouve en face d'une bande organisée ayant rapidement opéré pendant les sept minutes du parcours Viège - Brigue, pendant que le chef de train était occupé au contrôle des billets. Mais ce ne sont là que des suppositions.

Une enquête est instruite en collaboration avec les polices suisse et italienne. En raison de diverses circonstances, cette instruction s'avère toutefois extrêmement délicate. Du côté italien, on croit cependant que les carabinieri se trouvent sur les traces de suspects.

## UNE AUTO DANS UN TALUS

Samedi, à 23 heures, M. Régis Favre, né en 1952, domicilié à Isérables, circulait au volant de sa voiture, de Basse-Nendaz en direction d'Isérables.

Parvenu à la sortie d'une courbe à gauche, peu après la chapelle Saint-Sébastien, son véhicule zigzagua sur la chaussée verglacée, quitta la route à

gauche et dévala le talus sur 100 mètres environ.

Le conducteur fut blessé et hospitalisé. Quant aux passagers, MM. R. Lebrun, né en 1951, domicilié à Riddes et Emile Crettenand, né en 1952, domicilié à Isérables, ils n'ont été que légèrement blessés et purent regagner leur domicile.

## Ce jour en Suisse et ailleurs

### 550<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIGUE GRISE

TRUN (GR). - Une manifestation a marqué dimanche après-midi, à Trun, le 550 anniversaire de la fondation de la Ligue grise. Des délégations de l'ancien territoire de la ligue, le Gouvernement grison in corpore ainsi que de nombreux parlementaires cantonaux et fédéraux se sont réunis dans l'ancienne halle des juges de Trun. Un cortège a ensuite défilé dans les rues de la cité.

Dans son allocution, M. Gieri Vincenz, président du Cercle de Trun, a rappelé l'histoire de la fondation de la Haute Ligue ou Ligue grise, qui a été constituée à Trun en 1424 par l'abbé et la communauté de Disentis, le baron de Rhaezuens, pour lui et les communautés de Safien, Tenna, Obersaxen, le comte de Saxmesocco, pour

lui et les juridictions d'Ilanz, Gruob, Lugnez, Vals, Kaestris et Flims, le comte de Werdenberg-Heiligenberg, les communes de Trins et de Tamins, les hommes libres de Flimserswald et les communes de Rheinwald et de Schams. Le président du Conseil d'Etat, M. Léon Schlumpf, a transmis aux participants les souhaits de bienvenue du Gouvernement grison et relevé la portée historique de la fondation de la ligue en tant que contribution à la création du canton des Grisons. Les représentants des deux autres ligues grisonnes - la Ligue de la Maison-Dieu et la Ligue des dix juridictions - les présidents des cercles de Davos et de Coire ont enfin témoigné de leur attachement indestructible à la Ligue grise.

## Accidents mortels de la circulation

BIENNE. - Un accident qui a coûté la vie à un homme de 70 ans, M. Otto Nikles, de Buehl, s'est produit samedi soir, vers 18 h. 30, sur la route reliant Hermrigen à Buehl bei Aarberg (BE). Le conducteur d'un vélomoteur a heurté un piéton, M. Nikles, qui poussait un vélo. Le piéton, projeté à terre, a été mortellement blessé. Le conducteur du vélomoteur, souffrant de blessures à la tête, a été transporté à l'hôpital.

● GLARIS. - Un grave accident de la circulation, qui a coûté la vie à un retraité de 81 ans, M. Johann Kurth, de Wynau (BE), s'est produit samedi vers midi sur la

route bordant le lac de Walen, à l'entrée est du tunnel de Weisswand.

La victime avait repris place dans une voiture roulant en direction de Coire. Le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui a dérapé sur la gauche de la chaussée, où il est entré en collision avec un camion chargé de meubles qui venait correctement en sens inverse. Le conducteur de la voiture ainsi que deux passagers ont été grièvement blessés. Les deux occupants du camion n'ont été, en revanche, que légèrement blessés. Il ressort de l'enquête que le conducteur, vraisemblablement en raison d'une grande fatigue, s'est endormi au volant.

## Décès de M. Robert Moser

SIERRE. - Nous apprenons le décès de M. Robert Moser, habitant au chemin de l'Asile 4, à Sierre, survenu samedi en fin de soirée.

M. Moser était originaire de Madretsch. Né en 1900, il vint très tôt s'installer en Valais. Il exerça d'abord son métier de coiffeur à Montana. En 1950, il quitta le Haut-Plateau pour s'établir à Sierre où il ouvrit un salon à la rue Centrale. M. Moser était très connu à Sierre de par sa profession, sa très grande activité au sein de la société des pêcheurs.

Il avait élevé une famille de trois enfants. Depuis quelques années, la santé de M. Moser était chancelante. Puis, il s'était suffisamment rétabli pour pouvoir pratiquer à nouveau son sport favori. Cependant, jeudi dernier, il dut être hospitalisé. Il s'en est allé samedi, dans la sérénité, entouré de l'affection des siens.

Les obsèques auront lieu demain, à 15 heures, au temple protestant de Sierre.

Nous adressons à sa famille, et tout particulièrement à M<sup>me</sup> Moser, nos plus vifs sentiments de sympathie.

## Un directeur de musique fêté

RIED/BRIGUE. - Les musiciens de Ried/Brigue ont fêté, hier, dimanche, leur directeur, M. Alois Gertschen, qui vient de quitter son pupitre, après 53 années d'activité. On reviendra d'ailleurs sur l'extraordinaire action de cet homme.

## Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Léo Biollaz, professeur à l'Ecole normale des instituteurs, vient d'obtenir la licence ès sciences de l'éducation à l'université de Genève. Le thème de son mémoire consistait en une analyse du « degré de participation des élèves à l'Ecole normale des instituteurs du Valais à Sion, de 1966 à 1977 ».

Nous présentons à M. Biollaz nos plus sincères félicitations.

## Augmentation des taux d'intérêt des obligations de caisse SBS

7 1/4 %

pour une durée de 5 ans et plus

6 3/4 %

pour une durée de 3 ou 4 ans

Ces revenus intéressants vous sont assurés par un placement qui vous offre le maximum de sécurité. Vous savez exactement quel capital vous sera remboursé dans 3, 4, 5 ans ou plus.

Sans attendre, aujourd'hui déjà, vous pouvez souscrire des obligations de caisse SBS d'une valeur de fr. 1000 - ou d'un multiple de cette somme, aux guichets de l'une de nos quelque 150 succursales. Profitez vous aussi de cette augmentation des taux d'intérêt.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

# Pas de référendum du TCS sur la majoration de l'essence

Promesse formelle du Conseil fédéral : les recettes de la surtaxe douanière exclusivement destinées aux autoroutes



Voici quelques membres du bureau du conseil d'administration du TCS pendant les délibérations.

Les délégués du Touring-Club suisse (TCS), réunis en session extraordinaire samedi à Lucerne, se sont prononcés sur la question d'un référendum au sujet de la majoration de 10 centimes/litre de la surtaxe en faveur des routes nationales, majoration décidée par le Conseil fédéral et sanctionnée par les Chambres. Le résultat du vote secret est éloquent : 133 délégués se sont prononcés contre un référendum et seulement 34 pour. Les délégués du TCS se sont donc ralliés à la décision prise par le bureau du conseil d'administration en date du 25 septembre 1974. Le bureau, bien que déplorant que l'augmentation soit aussi massive, avait décidé de renoncer à un référendum.

## UN OBSTACLE POUR LES SYMPATHISANTS : LES PROMESSES DU CONSEIL FEDERAL

Le président du conseil d'administration du TCS, le professeur Bolla, ne s'est pas rendu à Lucerne les mains vides. Il a surpris les délégués en leur présentant les résultats d'un entretien qu'il avait eu vendredi avec les conseillers fédéraux Hürlimann et Chevallaz, qui se sont exprimés au nom du Conseil fédéral. Malgré certains discours de leur collègue M. Ritschard, les deux interlocuteurs de M. Bolla ont été catégoriques : les recettes, découlant de la majoration de la surtaxe douanière, ne seront utilisées que pour le financement

des autoroutes nationales. Il n'est pas question, précisait M. Bolla, que les transports publics ou d'autres projets soient financés avec cet argent. Il a d'autre part été précisé à Berne que la votation du 8 décembre n'aurait aucune influence sur la construction des routes nationales. Avec ces deux atouts majeurs en poche, M. Bolla a réussi à influencer positivement de nombreux délégués.

### « BRAVO A LA SUISSE »

Après un exposé général de M. Jean-Pierre Marquart, directeur du TCS, deux orateurs ont pris la parole pour expliquer aux délégués le pour et le contre d'un éventuel référendum du TCS. Selon M. E.

Schwarz (Bâle), cette augmentation de 10 centimes est absolument nécessaire, car il est légitime qu'en période de difficultés financières, la Confédération désire récupérer ses avances comme le « ferait un bon commerçant dans une situation précaire ». Quant à M. W. Mueller (Zurich), qui a parlé de manipulation, cette augmentation n'a « qu'un aspect de politique financière ». De nombreux orateurs ont ensuite pris la parole, exposant, avant le vote décisif, les deux aspects du problème. Parlant au nom de la « plus grande partie des Romands », M. Georges Richner (Genève) a précisé que la « majorité des Romands était contre un référendum du TCS.

M. Bolla, qui a pris la Suisse en exemple, devait ajouter, quant à lui, adressant des compliments au Conseil fédéral : « Les cantons et la Confédération ont dépensé ensemble environ 12 milliards de francs pour la construction des routes nationales depuis 1959. Environ 75 % de la part de la Confédération - soit quelque 10 milliards - sont déjà amortis. C'est un exemple unique en Europe. » Selon les conseillers fédéraux Chevallaz et Hürlimann, le programme-cadre des dépenses pour les routes nationales prévoit 986 millions pour 1975, 1110 millions pour 1976, 1150 millions pour 1977, 1220 millions pour 1978 et 1290 millions pour 1979.

Commentant le résultat du vote, M. Bolla devait préciser : « Cette décision est une heure historique pour le TCS. C'est la victoire du bon sens et de la confiance envers le Conseil fédéral. »

## Le patronat vaudois et les prochaines votations fédérales

LAUSANNE. - Le conseil d'administration de la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie recommande, en vue de la quadruple votation fédérale du 8 décembre, d'une part l'approbation des arrêtés fédéraux visant à améliorer les finances fédérales et à freiner les décisions en matière de dépenses, et d'autre part le rejet de l'initiative pour une meilleure assurance-maladie et l'acceptation du contre-projet des Chambres fédérales.

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie soutient le référendum lancé par la « Ligue vaudoise » contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Elle juge indispensable que le peuple puisse se prononcer « sur les nouvelles conceptions en matière de propriété foncière et sur le pas important fait en direction de la socialisation du sol ».

### Les médecins-dentistes et l'assurance-maladie

L'assemblée générale de la Société vaudoise des médecins-dentistes a décidé à l'unanimité de rejeter l'initiative socialiste « pour une meilleure assurance-maladie » et de soutenir le contre-projet de l'Assemblée fédérale d'article constitutionnel sur la

## Tuée par un tigre du cirque Knie

Un terrible drame, qui a coûté la vie à une fillette de 8 ans, a eu pour théâtre dimanche la localité d'Altdorf, où le cirque Knie donne des représentations. Dimanche matin donc les dompteurs du cirque Knie s'entraînaient avec les tigres pour préparer la prochaine saison. Pour des raisons que l'enquête n'a pas encore établies, une fillette de 8 ans, la petite Jacqueline Scholz, tendit un morceau de viande, fixée sur un ins-

trument spécial, aux fauves. Ceux-ci se ruèrent sur la viande. Sous la pression de leurs corps, l'une des portes de la cage s'ouvrit. Un des tigres se précipita sur l'enfant, qui fut littéralement déchiétée. Malgré l'intervention immédiate du personnel et d'adultes, l'enfant, de nationalité allemande, n'a pas pu être sauvée. Une enquête est en cours.

(e. e.)

## La question jurassienne provoque une discussion animée au synode réformé jurassien

LA NEUVEVILLE. - Sous la présidence de M. Jean-Paul Weber, de Porrentruy, s'est tenu samedi, à La Neuveville, le synode d'automne de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée. Une lettre-pétition de 737 fidèles concernant l'attitude de certains pasteurs dans la question jurassienne, provoqua une discussion très animée.

Cette lettre, émanant de fidèles de paroisses du district de Moutier et de Tramelan, principalement, indique que les signataires « constatent avec une sérieuse inquiétude que l'Eglise jurassienne est de plus en plus minée par de graves dissensions politiques troublant la conscience de ses membres. En préchant l'ocuménisme à sens unique, relèvent-ils, les porte-parole de l'Eglise portent une grosse part de responsabilité dans la situation actuelle. En prenant position pour une troisième force, le centre de Sornetan, le corps pastoral comme du reste *La vie protestante* ont semé la confusion dans l'Eglise. Trop de membres de la Troisième Force ont voté en faveur de la séparation. En continuant à croire encore au dialogue avec ceux qui n'y ont jamais cru, l'Eglise réformée joue un rôle de dupe ». Les signataires attendent « de leurs conducteurs spirituels, des diri-

geants du centre de Sornetan et de la rédaction de *La vie protestante* une attitude plus réaliste dans l'intérêt de l'Eglise réformée ». Ils achèvent leur missive en mettant « sérieusement en garde le synode sur les conséquences que pourraient avoir pour l'Eglise jurassienne la révolte couvant dans la population ».

La discussion qui suivit la lecture de cette lettre donna lieu à un échange de propos assez vifs. Si certains membres du synode se trouvaient navrés de termes de la missive, qualifiant celle-ci « d'attaque basse » et de « procédé de chantage », d'autres estimèrent normal que des fidèles réagissent spontanément en faisant valoir leur inquiétude. Décision fut prise d'inviter les signataires à engager le dialogue avec les pasteurs mis en cause.

Lors de sa session de juin dernier, le synode avait adopté une résolution dans laquelle il estimait notamment « que les structures juridiques doivent correspondre à la vie de l'Eglise en s'adaptant aux nécessités de son témoignage », exprimant en outre « la volonté de rester uni au-delà du plébiscite du 23 juin ». Des pasteurs de Delémont développèrent une motion dans laquelle ils estimaient que la volonté exprimée par la résolution doit désormais se manifester et qu'il est temps de réfléchir au futur statut de l'Eglise dans le futur canton du Jura tout en prévoyant quel sera le porte-parole reconnu de l'Eglise réformée afin d'éviter des agissements dispersés. Certains délégués ont déclaré que cette intervention leur semblait prématurée. Finalement, le synode s'est rallié au point de vue des motionnaires qui avaient accepté de transformer leur texte en postulat « avec caractère d'urgence ».

## Tragique accident dans un laboratoire Un mort - une grande blessée

GENÈVE. - Un très grave accident du travail - provoqué par une coupable imprudence - a fait un mort et une grande blessée dans un laboratoire genevois spécialisé dans la fabrication de produits pharmaceutiques. A la suite d'une fausse manœuvre, commise par un ouvrier non qualifié, qui a manipulé une machine dont il ne connaissait pas le fonctionnement, une explosion s'est produite. Un autoclave a volé en éclats, sous une pression élémentaire, et a projeté sa porte, d'un poids de 800 kg, sur un ouvrier italien, qui fut tué sur le coup.

La victime est M. Salvatore Rizzo, âgé de 46 ans, père de trois enfants et domicilié à Plan-les-Ouates (Genève). Une jeune Espagnole de 19 ans, Maria R. (sa famille n'étant pas encore revenue, nous ne pouvons révéler son patronyme), qui se trouvait elle aussi à proximité de l'appareil industriel, a été très grièvement blessée. Elle souffre d'une fracture du crâne, notamment, et ses jours sont en danger.

Une enquête a été ouverte pour déterminer comment cette tragédie a pu se produire.

R. T.

## Plusieurs résolutions adoptées par le congrès de la Société pédagogique romande

Après trois heures de débats, parfois passionnés, mais où l'humour gardait aussi ses droits, le congrès quadriennal de la Société pédagogique romande (SPR), réuni dans la salle des fêtes de Thonex (Genève) a adopté samedi une série de résolutions dont la portée ne saurait être sous-estimée, au sujet de la « transformation fondamentale que doit subir l'ensemble du système scolaire ».

Disons d'emblée que ces débats ont démontré la force du système démocratique face à des propositions de « durcissement dans l'action » que préconisaient certains orateurs. Ceux-ci ont été majorisés de la manière la plus naturelle du monde par le bon sens de leurs collègues qui se sont refusés à se « donner tous les moyens d'action » utilisés parfois en dehors de nos frontières.

Ceci dit, l'analyse des résolutions démontre clairement que les enseignants romands veulent trouver les moyens de participer à l'élaboration de nouvelles structures pour se faire entendre mieux que ce n'est le cas actuellement. Ils n'admettent pas que tel ou tel directeur d'enseignement primaire « refuse d'entrer en matière », c'est-à-dire refuse le dialogue sur tel sujet proposé par eux. Ils se posent en véritables partenaires des autorités politiques pour tout ce qui touche au domaine éducatif, ne se résignant plus au rôle de simples exécutants de programmes élaborés « en haut ».

C'est pourquoi la résolution qui déchaîna le plus grand flot d'éloquence fut sans contredit celle où les enseignants « demandent à être associés, de droit, par le canal de leur association notamment, à la détermination d'une politique éducative nouvelle et à participer solidairement à un renouveau de l'école qui doit être entrepris sans tarder par des réformes fondamentales ».

### POUR MIEUX ASSUMER L'AVENIR

Les qualités des participants, dont les compétences pédagogiques ont été largement démontrées dans le rapport que nous avons présenté aux lecteurs du *NF* vendredi dernier, nous interdisent de penser qu'il s'agit là d'une prise de position politique au sens partisan du terme. Mais c'est bien de la politique au sens étymologique, c'est-à-dire pour tout ce qui a trait à la vie de la communauté des hommes. Au sein de cette communauté, les enseignants romands déplorent de ne pas pouvoir assumer mieux leur tâche. Ils constatent que la plupart des adolescents de 15 ans qui quittent l'école en ont, comme on dit, « ras le bol », et n'apparaissent pas être préparés suffisamment à assumer leurs responsabilités pour l'avenir de la société. Il faut donc agir, et saisir l'occasion offerte par la création de l'école romande - résultat d'une initiative prise en 1968 par la SPR - pour mettre en discussion « une politique éducative, cohérente et globale », de la classe enfantine à l'université.

### POUR ET PAR LE DIALOGUE

Trois objectifs pédagogiques ont été choisis par le congrès comme devant constituer la résultante des efforts conjugués des enseignants, des parents et de l'Etat : créer l'équilibre chez les enfants - sans souligner les sentiments d'échec - dévelop-

per la lucidité pour que l'enfant comprenne le comment et le pourquoi de ce qu'il fait, enfin susciter le sens des responsabilités par la mise en œuvre de méthodes nouvelles où l'acquisition du savoir sera parallèle à l'apprentissage du savoir-être.

Sur ce chemin parsemé d'obstacles, la poursuite des réflexions présentées par la SPR doit déboucher sur un dialogue permanent et constructif auquel la population et les pouvoirs publics sont appelés à participer. Tel apparaît la volonté des responsables de ses 6000 membres.

### UNE RÉSERVE...

A tout ce que contient d'éminemment positif le rapport présenté ainsi que les résolutions votées, nous ne formulons qu'une seule réserve. Quand « le congrès constate la tendance confirmée de l'école à valoriser des minorités en privilégiant certaines valeurs au détriment d'autres formes de cultures », nous craignons qu'il ne s'engage sur un terrain dangereux. Car les termes ne sont pas définis. La référence à « d'autres formes de culture », et ce sous-entendu à « certaines valeurs privilégiées » pourrait signifier que les valeurs de notre civilisation judéo-chrétienne ne seraient plus qu'une page d'histoire à étudier à côté d'autres. Précisons qu'une telle interprétation n'a jamais été présentée au cours du congrès, mais la porte qui a été ouverte. Pourquoi ne pas souligner, au contraire, que la mise en pratique, sans contrainte par l'exemple, de ces valeurs qui finalement sont à la disposition de tous et pas seulement d'une minorité soi-disant privilégiée, constituerait pour l'école et la société tout entière un enrichissement extraordinaire ?

P.-E. Dentan

## Elections du Conseil d'Etat zougais : les démocrates restent majoritaires

ZOUG. - Lors des élections au Conseil d'Etat zougais qui se sont déroulées ce week-end, tous les candidats du PDC ainsi que celui du Parti socialiste ont été élus. Seuls deux des quatre candidats radicaux ont en revanche obtenu les suffrages nécessaires. Ont été élus : MM. Silvan Nussbaumer, 54 ans, PDC, agriculteur, Oberaegeri, 12 875 voix ; Carl Staub, 57 ans, PDC, juriste, Baar, 12 673 voix ; Anton Scherer, 49 ans, PDC, enseignant, Risch, 11 837 voix ; Antonio Planzer, 51 ans, PDC, avocat, Zoug (nouveau), 11 676 voix ; Andreas Iten, 38 ans, radical, professeur, Unteraegeri (nouveau), 9640 voix ; Georg Stucky, 44 ans, radical, administrateur, Baar (nouveau), 8716 voix ; Thomas Fraefel, 51 ans, socialiste, enseignant, Zoug, 8967 voix.

N'ont pas été élus MM. Andrew Mueller, 45 ans, radical, de Steinhausen, et Ulrich Bollmann, 32 ans, radical, de Zoug, qui ont obtenu respectivement 6848 et 7222 voix.

Les démocrates chrétiens restent majoritaires dans le nouveau Conseil d'Etat de Zoug. Le PDC conserve en effet quatre des sept sièges. Il a obtenu 10 767 suffrages sur 22 192. 7109 suffrages sont allés au Parti radical, qui obtient ainsi deux sièges, et 4316 au Parti socialiste, qui obtient un siège. La participation au scrutin s'est élevée à 56,9 %.

### LES NOUVEAUX CONSEILLERS D'ETAT

M. Antonio Planzer, démo-chrétien,

prend la succession du conseiller national Alois Hürlimann, qui s'est retiré. Originaire d'Altdorf, M. Planzer est avocat à Zoug. En 1958, il a été élu au Grand Conseil zougais dont il dirige depuis 1972 le groupe démocrate chrétien.

Les deux nouveaux conseillers d'Etat radicaux sont MM. Andreas Iten et Georg Stucky. M. Iten est, depuis 1971, président de la commune d'Unteraegeri. Quant à M. Stucky, juriste, il est actuellement administrateur de l'Union pétrolière et membre de diverses commissions fédérales.

## Dernières dépêches

### USA: vers une grève catastrophique?

WASHINGTON. - La plupart de mines de charbon des Etats-Unis étaient fermées dimanche en préparation de la grève qui devrait affecter 120 000 mineurs. L'arrêt de travail paraît inévitable, car même si un règlement intervenait, il faudrait deux semaines au moins pour que la procédure de ratification de la convention collective soit respectée.

Les mines produisent 70 % de la houille tendre des Etats-Unis. Elles étaient fermées pour le week-end jusqu'à lundi à minuit, date prévue pour le commencement de la grève. Les négociations entre les syndicats et le patronat se poursuivent.

Si elle a lieu, la grève entrainera le chômage technique de certaines industries, alors que le taux de chômage atteint 6 % de la population active américaine. Le

bureau américain des perspectives économiques a annoncé que la grève aurait des effets catastrophiques pour les pauvres et les personnes âgées qui se chauffent au charbon.

● WASHINGTON. - Richard Floyd McCoy, qui avait, en 1972 détourné un avion et sauté en parachute au-dessus de l'Utah, après s'être fait remettre une rançon de 500 000 dollars, a été tué samedi soir en Virginie, au cours d'une fusillade avec des agents du F.B.I. (Federal Bureau of Investigation), a annoncé M. Clarence Kelley, directeur du F.B.I.

Deux jours après son « exploit », McCoy avait été arrêté puis condamné à quarante-cinq ans de prison. Il s'était évadé de la prison de Lewisburg, Pennsylvanie, en août dernier, avec trois autres détenus.

## Le prix du pétrole baisse mais les redevances imposées aux compagnies augmentent

**ABOU DHABI.** - A l'initiative de l'Arabie saoudite, trois des principaux pays du golfe - l'Arabie saoudite, Qatar et l'Union des émirats arabes - ont décidé dimanche de mettre en vigueur, du 1<sup>er</sup> novembre 1974 au 31 juillet 1975, un plan réduisant les profits des compagnies pétrolières internationales qui, selon ses auteurs, devrait amener une baisse du prix du pétrole payé par le consommateur.

Cette décision a été annoncée au terme d'une réunion samedi et dimanche à Abou Dhabi des six principaux producteurs du golfe. L'Irak, l'Irlande et Koweït ont décidé pour leur part de suspendre leur décision jusqu'à la réunion de l'OPEP le 12 décembre à Vienne.

Les mesures décidées dimanche prévoient :  
- la réduction de prix affiché du brut de 40 cents américains par baril ;  
- augmentation des redevances des compagnies pétrolières à concurrence de 20 % du prix affiché ;

- augmentation à concurrence de 85 % de l'impôt payé par les compagnies pétrolières.

Impôts et redevances sont payés par les compagnies sur la production qui leur appartient - « le brut concession » - soit 40 % du pétrole extrait dans les trois pays.

M. Mana al Oteiba, ministre de la production pétrolière de l'UEA, a précisé à la presse que la réduction du prix affiché - s'appliquant au 60 % de la production contrôlée par les Etats, et qui est rachetée par les compagnies ou par d'autres organismes - représente une baisse moyenne de 38 cents par baril sur le marché.

Ce calcul, a expliqué M. Oteiba, était fondé sur le fait que les compagnies rachètent ce pétrole à 94,8 % du prix affiché, soit actuellement légèrement au-dessous de 11 dollars le baril.

MM. Ahmed Zaki Yamani, et Oteiba, ministre du pétrole saoudien et de l'UEA, et le représentant du Qatar ont déclaré, dans un communiqué, qu'ils estimaient que « les compagnies pétrolières opérant sur leurs territoires faisaient des profits excessifs sur l'exportation du brut... Une partie de ces bénéfices devrait être rétrocédée au consommateur », poursuit le communiqué.

A une question lui demandant comment il pourrait être sûr que l'augmentation des impôts et redevances ne serait pas repercutée sur le consommateur, M. Oteiba a répondu que c'était aux consommateurs eux-mêmes de s'en assurer.

Ce sera à l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) d'étudier les repercussions de l'inflation sur le prix du pétrole, a ajouté M. Oteiba.

## Plus jamais la fairn ?

« La crise alimentaire mondiale doit être mise sur le compte du manque de clairvoyance de gouvernements et d'organisations internationales », a déclaré, samedi, au cours d'une réunion à Houston, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. « L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait vu les signes et lancé des avertissements, mais peu écoutèrent », devait renchérir M. Waldheim.

Ce sont précisément les délégations participant à Rome à la conférence mondiale de l'alimentation de la FAO, qu'a reçues, samedi, le pape Paul VI au Vatican. (Lire notre correspondant en 1<sup>er</sup> page).

que des négociations sur le commerce international soient engagées dans le cadre du « GATT » (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le nouveau document, qui contient des amendements notables par rapport aux précédents, souligne l'urgence de consultations sur la question des restrictions au commerce international et la nécessité d'éliminer « complètement » de tels obstacles. Le texte réclame aussi des accords de la part des pays industrialisés pour « assurer des prix justes de leurs exportations alimentaires et agricoles ».

A propos du Sahel...

Tandis que le ministre mauritanien du développement rural, M. Amadou, remerciait la presse internationale d'avoir attiré l'attention sur la sécheresse au Sahel, le ministre gambien de l'agriculture a lancé un appel en faveur de secours massifs dans cette région.

Projet de résolution des « 77 »

Dans le cadre même de la conférence de Rome, les quelque 100 pays du groupe des « 77 » ont exigé dans un projet de résolution élaboré samedi,

## Mesures d'austérité en Israël: commentaires de M. Rabin

**JERUSALEM.** - Le premier ministre israélien, M. Vitzhak Rabin, a justifié dimanche soir à la télévision israélienne les mesures d'austérité prises dans la matinée par son gouvernement par la nécessité de faire face à des charges accrues en matière de défense et de lutter contre l'inflation et le déficit de la balance israélienne des paiements.

M. Rabin, qui a souligné qu'il parlait avec « une totale franchise en exposant les problèmes et les moyens de les résoudre »,

a qualifié les mesures d'austérité, qui comprennent notamment une dévaluation de 43 % de la livre israélienne, de « pénibles et douloureuses ». Le premier ministre israélien a estimé que ces mesures étaient une des conséquences de la guerre l'année dernière. « La guerre du Kippour, a-t-il ajouté, la plus difficile et la plus inachevée de nos guerres, au lendemain du cessez-le-feu, voyait un réarmement massif des Etats arabes auquel nous devons faire face pour ne plus être pris de court ».

M. Rabin a souligné que le budget de la défense, qui s'élevait avant la guerre à 17 % du produit national brut, devra atteindre désormais 33 % du PNB.

MECONTENTES...

Mécontents des mesures annoncées dimanche par le gouvernement, des centaines d'ouvriers israéliens ont manifesté dimanche devant le siège de leur syndicat tandis que des policiers étaient en faction devant les banques qui sont demeurées fermées toute la journée.

Environ 400 ouvriers s'étaient massés devant le siège de l'Histradout, réclamant l'appui des syndicats à des demandes d'augmentation de salaire.

(Voir également en page 1)

### Enorme !...

**WASHINGTON.** - M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a condamné dimanche le terrorisme contre les civils et il a souligné que les fedayin ne « sont pas les ennemis des juifs ». Dans une interview d'une portée sans précédent aux Etats-Unis, diffusée par la chaîne de télévision « American Broadcasting Company », et recueillie la semaine passée « quelque part au Liban », le chef de l'OLP a également jugé très probable une nouvelle guerre au Proche-Orient : « Je peux la voir, je peux la toucher », a-t-il dit.

## La Bolivie en crise, mais le président Banzer se veut « énergique et serein »

Les militaires majoritaires du Gouvernement bolivien ont remis samedi leur démission au président Hugo Banzer, deux jours après l'écrasement de la tentative de coup d'Etat de Santa Cruz. De source informée à La Paz, on indique qu'ils ont voulu se solidariser avec le commandement des forces armées qui demande le report des élections générales promises pour l'an prochain par le général Banzer.

Mais tard dans la nuit de samedi à dimanche, le président bolivien, cédant aux pressions de l'armée, a interdit jusqu'en 1980 les partis politiques et annoncé le report à une date indéterminée des élections générales. Ayant ainsi donné satisfaction à ses militaires, le président a dès lors refusé la démission du gouvernement, à



### Discours Banzer

Le général Hugo Banzer a affirmé, dans un message au pays, qu'il continuerait à gouverner le pays « jusqu'à ce que les forces armées, les paysans et les ouvriers en disposent autrement ». Alors entouré du haut commandement militaire et de tous les ministres, y compris les deux qu'il a destitués peu après, soit le colonel José Patino Ayoroa, ministre de l'urbanisme, et le colonel Miguel Ayoroa Montano, ministre de l'industrie (apparemment le premier est soupçonné d'être à l'origine de la tentative de coup d'Etat de jeudi et on indique qu'il serait assigné à résidence), le chef de l'Etat avait dit vouloir diriger le pays « d'une façon énergique et serein ». De source bien informée, on prêtait au général Banzer l'intention, avant la démission du gouvernement, de remplacer plusieurs ministres militaires par des civils.

l'exception d'un seul. Il s'agit du colonel José Patino, ministre du logement, considéré comme le responsable principal de la tentative du coup d'Etat.

Entrent dans le cabinet le colonel Victor Gonzales, qui prend le portefeuille du commerce et de l'industrie, et le colonel Julio Trino, chargé des transports et des communications, dont le titulaire, le capitaine Walter Nunez Rivero, succède au colonel José Patino au ministère du logement.

Aucune réaction n'a encore été enregistrée de la part des partis politiques dont les deux plus puissants sont le Mouvement national révolutionnaire (MNR) et la Phalange socialiste bolivienne (FBS).

● **BONN.** - A la suite du décès de l'anarchiste Holger Meins, mort en prison à Wittlich (Rhénanie-Palatinat), à la suite d'une grève de la faim, des manifestations de protestation, qui ont entraîné l'intervention de la police, ont éclaté à Stuttgart et à Berlin-Ouest, dans la nuit de samedi à dimanche.

Les heurts les plus vifs ont eu lieu à Berlin-Ouest où la police a dû disperser à coups de matraque quelque 200 manifestants qui défilaient sur l'avenue du Furfurstendamm, en brisant des vitrines. Plusieurs arrestations dont le nombre n'a pas été précisé, ont été opérées.

● **BERLIN.** - Le président de la Cour d'appel de Berlin-Ouest, M. Guenter von Drenkmann, a été abattu dimanche soir par des inconnus à Berlin-Ouest. Quatre balles ont touché le juge, dont la mort a été confirmée en fin de soirée par la police berlinoise.

Selon les premiers renseignements, c'est dans sa maison que le juge a été tué. Les assassins ont, semble-t-il, pris la fuite à bord de deux voitures. Une vaste opération de recherches a été déclenchée et l'on recherche activement six ou sept personnes, âgées de 20 à 30 ans. Cet attentat intervient un jour après la mort, en prison, de Holger Meins, un des membres de la bande à Baader-Meinhof.

Un inconnu a téléphoné au bureau de Duesseldorf de l'Agence de presse ouest-allemande DPA, peu après que l'attentat ait été rendu public. Il a déclaré qu'un « groupe construction de l'Armée rouge » revendiquait la responsabilité de l'attentat qui a coûté la vie au président de la Cour d'appel de Berlin-Ouest.

● **ZWICKAU.** - Les premiers prix du 6<sup>e</sup> concours international « Robert-Schumann » organisé en RDA, ont été attribués, samedi, au pianiste soviétique Pavel Jégrov (26 ans), et dans le domaine du chant, à la japonaise Mitsuko Schirai et au Hongrois Laszlo Polgar.

## Attentat contre le général Stehlin Malheur à qui par qui le scandale arrive ?

**PARIS.** - Un accident survenu, sur l'autoroute de Normandie, à la voiture du général Paul Stehlin, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, député de Paris, quatre jours après l'envoi à diverses personnalités de sa note en faveur des avions de combat américains (YF-16 et YF-17) pose un énigme.

Banal accident de la circulation ou machination ? Les enquêteurs s'efforcent actuellement de rassembler tous les éléments leur permettant de faire avancer l'enquête, le procureur de la République de Versailles ayant été saisi de l'affaire.

Le 28 septembre dernier, a-t-on appris (la note où l'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air condamne l'appareil français Mirage F-1 et plaide en faveur de ses concurrents commerciaux américains, datée du 17 septembre, a été envoyée le 24), le fils du général, Marc Stehlin, 20 ans, rentrait de Deauville à Paris en compagnie de sa mère. En l'absence de son père, il avait pris le volant. « Il était environ 16 heures, a expliqué M<sup>me</sup> Stehlin, quand subitement, à 6 km de l'aire de stationnement de Morin-le-Villiers, le pare-brise de la voiture s'est désintégré. Blessé au visage et notamment à l'œil, mon fils a lâché le volant ; j'ai réussi à reprendre celui-ci et à garer la voiture. Mon fils saignait beaucoup. J'ai demandé du secours. »

Un rapide examen du véhicule devait révéler, en dehors du pare-brise éclaté, la présence d'un petit trou entre deux portières. D'autre part, à cet endroit, la peinture était éraflée sans qu'on puisse en déterminer la cause.

Au Ministère de l'intérieur, où l'on indique que le service régional de police judiciaire a été chargé de l'enquête, M. Stehlin ayant porté plainte contre X, on déclare qu'en l'état actuel des investigations, « aucun élément n'a été recueilli qui permet de déterminer l'origine de l'éclatement du pare-brise ».

« Les fonctionnaires de police du poste autoroutier, précise-t-on au Ministère de l'intérieur, s'ils ont constaté la présence d'une trace de choc sur le haut du volant, n'ont trouvé à l'intérieur du véhicule aucun objet pouvant expliquer l'éclatement du pare-brise. » Le véhicule roulait à environ 120 km/h en direction de Paris lorsque l'accident s'est produit, indique-t-on encore au Ministère de l'intérieur. M. Marc Stehlin, sérieusement blessé au visage, a été aussitôt transporté à l'hôpital de Poissy puis à l'Hôtel-Dieu à Paris.

Les remous provoqués dans les milieux politiques et aéronautiques par ce qu'on appelle désormais « l'affaire Stehlin » ne

sont pas terminés. On attend la réunion du Conseil supérieur de l'air qui, à la demande de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, doit statuer sur le cas du général et son éventuelle mise à la retraite.

L'ancien chef d'état-major de l'armée de l'air a démissionné de ses fonctions de vice-président de l'Assemblée nationale et a décidé d'abandonner le groupe réformateur auquel il appartenait à l'assemblée, afin, a-t-il dit, « de retrouver son entière liberté d'action personnelle ».

L'ancien premier ministre, M. Pierre Messmer, a déclaré qu'il n'appartenait pas aux parlementaires « mais au gouvernement de prendre des sanctions contre M. Stehlin pour sa prise de position défavorable à l'aéronautique française ».

## Après le nouveau périple de M. Kissinger : impasse évitée ?

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a regagné Washington samedi soir après un voyage de 18 jours qui l'a conduit dans 17 pays, de Moscou au Proche-Orient, en passant par le sous-continent indien. M. Kissinger s'est contenté, au pied de son avion spécial, de remarquer que « l'impasse a été évitée » dans la mission de médiation qu'il a conduite cette semaine entre Israël et ses voisins arabes. La récente reconnaissance par les dirigeants arabes, réunis à Rabat, de l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant des territoires à l'ouest du Jourdain a en effet, du point de vue américain, compliqué la tâche de M. Kissinger.

Le chef de la diplomatie a rendu compte, dimanche, au président Gerald Ford, qui a passé le week-end dans la résidence de Camp David, dans les montagnes du Maryland, des résultats de ce voyage au cours duquel il a ajouté, quelque 40 000 km à son palmarès de diplomate itinérant.

Le secrétaire d'Etat a indiqué que les perspectives de la rencontre que M. Ford doit avoir les 23 et 24 novembre à Vladivostok avec le secrétaire général du Parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev, sont bonnes, et il s'est déclaré « raisonnablement optimiste » sur cette prise de contact entre le nouveau président américain et les dirigeants de l'autre superpuissance. Bien que la possibilité d'un nouveau voyage de M. Kissinger au Proche-Orient pour tenter de réamorcer la dynamique des négociations ait été fréquemment mentionnée après le départ

du secrétaire d'Etat de Tel-Aviv, celui-ci a dit qu'il n'existe pas pour le moment de projet de voyage.

### VISITE A TUNIS

« J'ai dit à mes amis tunisiens que les Etats-Unis sont prêts à participer à une approche par étapes vers une paix juste et durable au Proche-Orient, pour autant que les parties intéressées elles-mêmes soient prêtes à faire l'effort nécessaire », a déclaré M. Kissinger à son départ de Tunis pour Madrid après une visite-éclair de 15 heures en Tunisie. Dans la capitale tunisienne, le secrétaire d'Etat américain a eu également des entretiens avec M. Habib Chatti, son homologue tunisien, et une entrevue samedi matin avec M. Hedi Noura, premier ministre. Le renforcement des relations tuniso-américaines a été évoqué. Il a d'autre part rencontré

M. Mario Soares, ministres portugais des affaires étrangères.

### LA RENCONTRE KISSINGER - SOARES

M. Soares a déclaré à l'issue de sa rencontre avec M. Kissinger que « le Portugal demeure un allié des Etats-Unis et un partenaire de l'OTAN ». Il a indiqué que M. Kissinger avait renouvelé son appréciation favorable de la politique de décolonisation du Portugal. « Les entretiens qu'ont eus à Tunis M. Soares et les représentants des mouvements pour l'indépendance de l'Angola revêtent une importance historique et seront appuyés par les Etats-Unis », a notamment affirmé M. Kissinger à ce sujet.

### L'ESCALE ESPAGNOLE

Samedi en début d'après-midi, M. Kissinger a fait une escale technique de deux heures sur la base aérienne de Torrejon de Ardoz, près de Madrid. Il en a profité pour s'entretenir avec le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Pedro Cortina Mauri.

On apprend enfin de source informée à Washington que le secrétaire d'Etat américain pourrait se rendre à Pékin après avoir accompagné le président Ford dans sa visite au Japon, en Corée du Sud et en Union soviétique à la fin du mois.

## Soutien aux prisonniers politiques des pays de l'Est

**PARIS.** - Des personnalités soviétiques et tchécoslovaques, récemment contraintes de quitter leur pays, ont créé « un comité de coordination d'aide concrète aux personnes qui, en URSS et Tchécoslovaquie, sont persécutées en raison de leurs opinions et de leur croyance », a déclaré l'un des membres de ce comité, M. Peter Scammel, au cours d'une conférence de presse vendredi à Paris.

Ce comité comprend notamment les écrivains dissidents Vladimir Maximov, André Siniauski, Victor Nekrassov, Pavel Litvinov (URSS), Ludek Pachmann, Antonin Broucek (Tchécoslovaquie), P. Scammel et Reddaway (Grande-Bretagne), Laurent Schwartz et Jean-Marie Domenach (France). Les réfugiés des autres pays de l'Est sont invités à se joindre à ce comité, qui est soutenu, a-t-on précisé, par un certain nombre de personnalités liées à des organisations internationales qui œuvrent pour les droits de l'homme.

Ces personnes lancent un appel à l'opinion mondiale en faveur de plusieurs prisonniers politiques « en danger de mort imminente ». Parmi eux : Léonide Pliouchtch, mathématicien ukrainien, soumis « à des traitements spéciaux dans une prison psychiatrique ». Valentin Moroz, historien, qui en est à son 131<sup>e</sup> jour de grève de la faim pour obtenir son transfert de la prison dans un camp.

M. Maximov a indiqué que l'écrivain Alexandre Soljenitsyne avait apporté son soutien au comité et communiqué une importante liste de prisonniers politiques en URSS.



### SOMMAIRE

- Page 25 : les matches de LNA, avec Sion - Lucerne
- Page 27 : les matches de LNB, avec Martigny et Rarogne
- Page 29 : résultats de l'AVFA et première ligue
- Page 31 : le championnat suisse de hockey
- Page 33 : première ligue de hockey
- Page 37 : le cross des cheminots
- Page 38 : le championnat suisse de basket
- Page 40 : présentation de la Volvo 264

Ce cahier sportif ne peut pas être vendu séparément du reste du «NF»

# Nouveliste et Sports

## et l'avis du Valais



## Ritter

**Nouvel échec**  
(Voir en page 33)

**Défaite au Tessin du BBC Martigny**  
(Voir en page 38)

## Voeffray

**vainqueur du cross des cheminots**  
(Voir en page 37)



### LNA : Lausanne première défaite

### Un adieu réussi à Tourbillon

A Tourbillon, le FC Sion a dit un adieu momentané à son public à l'occasion du dernier match 1974 à domicile. Le rendez-vous n'a pas été manqué puisque les Sédunois ont battu le FC Lucerne par 5-0 ! Ce n'est qu'en seconde mi-temps que l'équipe de Blazevic prit ses distances, mais avant la pause déjà Engel dut s'envoler pour parer au danger. Ici il intervient devant Cucinotta. On reconnaît Blusch (5) et à gauche Simon (3). (Voir nos commentaires en page 25) (Photo NF)

### Le HC Sierre, fatigué, n'a pas fait le poids face au champion bernois

Samedi soir, sur la patinoire de l'Allmend, le HC Sierre a dû s'incliner devant le champion, le CP Berne, par un score sévère de 7 à 1. Voici une phase de cette rencontre, où le gardien Abegglen se lance sur Wittwer, alors que Zenhäusern se précipite (à droite). (Voir en page 31) Photo ASL

**MEUBLES**

**Certychen** SA

GRANDE EXPOSITION A  
BRIG - UVRIER (CENTRE MAGRO) - MARTIGNY  
FABRIQUE A NATERS

**POUR LE MEILLEUR ET POUR LONGTEMPS AVEC LES...**

# C'est bientôt Noël...

... C'est le paradis des enfants et déjà s'ouvre le monde merveilleux des jouets. Depuis longtemps, ils rêvent de jouets qui marchent tout seuls, de jouets étonnants, de jouets presque vrais. Offrez à vos enfants le spectacle de ce monde merveilleux: livres d'aventures, contes, animaux en peluche ou poupées qui parlent. Voitures en modèles réduits ou jeux de construction...

De quoi faire rêver tous les enfants.

Gonset inaugure maintenant la fête des jouets, celle des jolis paquets et des papiers multicolores.

**Gonset, c'est le beau choix au meilleur prix!**

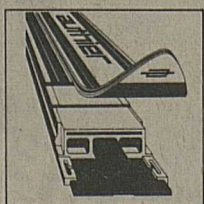


# Gonset

Yverdon Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Delémont Fleurier Orbe Château-d'Oex Vallorbe Le Sentier  
Sainte-Croix Laufen Estavayer-le-Lac Nyon Monthey Martigny Saxon Sion Viège



**SKIS  
authier**  
...le vrai  
plaisir  
de skier



Le coeur du ski AUTHIER est fait pour battre des records d'endurance et de performances. Il procède de la technologie la plus avancée et utilise des matériaux modernes, durement éprouvés. Demandez à voir la prestigieuse et avantageuse gamme AUTHIER 74/75 auprès du

magasin spécialisé qui vous proposera le modèle répondant à vos exigences personnelles. AUTHIER, la plus importante fabrique suisse de skis, garantit ses skis 12 mois contre la casse ou tout défaut de fabrication. Service après-vente rapide et consciencieux.

Tous vêtements  
**DAIM - CUIR**  
Mouton retourné  
retouché, réparé  
stoppé par spécialiste  
  
N. PITTELOU  
6, rue Haldimand  
1000 Lausanne  
Envois postaux

## Affaires immobilières

A louer à Sion

dès le 15 novembre  
Immeuble neuf à 1,5 km du centre

### magnifiques appartements

Construction soignée, bien isolés phoniquement et thermiquement, tout confort  
Ascenseur  
Place de jeux pour enfants  
Verdure  
Place de parc attribuée  
TV 5 chaînes

S'adresser à

Agence immobilière  
**Joseph PELLET**  
20, rue de la Dent-Blanche

1950 Sion

Tél. 027/2 16 94

36-263

### Echec à la hausse!

Appartements à vendre à Sion, près du Centre commercial Migros

1 1/2 pièce	dès Fr. 43 000.-
2 1/2 pièces	dès Fr. 64 000.-
3 1/2 pièces	dès Fr. 86 000.-
4 pièces	dès Fr. 92 000.-
Atelier-dépôt chauffé 97 m <sup>2</sup>	Fr. 102 000.-

Hypothèque 1er rang - Garantie

Agence immobilière G. Barras S.A.  
Place du Midi 40, 1950 Sion

Tél. 3 37 77

36-268

**Résidence Les Cigales, Sion**  
Chemin du Vieux-Canal, Wissigen

### appartements à louer

dès le 1er novembre  
3 1/2 pièces dès Fr. 480.- par mois  
4 pièces dès Fr. 580.- par mois  
plus charges

Pour renseignements et visites:  
Othmar Tenisch, Brigue  
Tél. 028/3 12 57  
Gregoire Schnyder, Loèche-les-Bains, tél. 027/6 43 43  
Privé, tél. 027/6 43 88

### Sion-Ouest, à vendre

appartements résidentiels  
3 1/2 pièces, 93 m<sup>2</sup> Fr. 127 000.-  
4 1/2 pièces, 121 m<sup>2</sup> Fr. 168 000.-  
Places de parc comprises  
Financement 60%

**IMMOBILIÈRE**  
3960 SIERRE

Tél. 027/5 63 73 ou 5 33 02 le matin

A louer à Martigny

### appartements de 5 et 4 pièces

Convieraient également pour bureaux

S'adresser au 026/2 28 01  
36-32896

### A vendre à Martigny

dès Fr. 1280.- le m<sup>2</sup>

à 600 m de la poste, dans construction résidentielle  
- studio Fr. 54 000.-  
- 2 1/2 pièces Fr. 93 000.-  
- 3 1/2 pièces Fr. 110 000.-  
- 5 1/2 pièces Fr. 159 000.-  
en duplex pour automne 75

Pour renseignements, visite, documentation:  
Léonard Gianadda  
Av. de la Gare 40, Martigny  
Tél. 026/2 31 13 36-2649

Quel que soit le montant de vos économies vous en tirerez toujours satisfaction!

Livrets d'épargne aux conditions nouvelles:

**5%**  
ORDINAIRE

**6%**  
RETRAITE

**6%**  
JEUNESSE

**6%**  
A TERME

**6%**  
LOGEMENT



Pour une épargne dynamique!  
**CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS**

# CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

La banque régionale valaisanne



**Vous souhaitez une petite voiture confortable et sûre.**

Une petite voiture à quatre portes, spacieuse, aux larges sièges anatomiques. Vous souhaitez une direction précise, des freins efficaces, une carrosserie de sécurité, en un mot la voiture idéale: la Peugeot 104.

**Vous désirez une voiture qui vous fera plaisir,**

parce qu'elle est souple, maniable, nerveuse, facile à piloter en ville et en montagne. Sobre, économique, donc une voiture pour que les taxes et assurances ne grignotent ni votre plaisir ni votre budget: une voiture telle que la Peugeot 104.

**Votre nouvelle voiture doit être robuste.**

Son moteur en aluminium souple et puissant, avec arbre à cames en tête est conçu pour les régimes élevés. Vilebrequin à 5 paliers sans vibrations. Une voiture faite pour rouler longtemps, longtemps, longtemps. Comme toute Peugeot: la Peugeot 104.

**Une voiture tout équipée sans supplément à payer.**

Les trois versions Peugeot 104, 104 L et GL avec leurs 5 places sur 358 cm font qu'elles sont les plus courtes 4 portes d'Europe. Le Coupé 104 avec deux larges portes + hayon arrière, couleurs métallisées, moquette, etc. C'est 330 cm de luxe et de confort!

**PEUGEOT 104**

Bex VD: Viscardi & Cie, Garage du Simplon, tél. 025/5 21 97 Le Bouveret: Jean-Claude Peiry, tél. 021/60 62 17. Martigny: Garage de la Forclaz Couturier SA, tél. 026/2 23 33. Martigny-Croix: R. Pont, tél. 026/2 28 24. Sierre: Garage Le Parc, rue du Simplon, tél. 027/5 15 09. Sion: Couturier SA, rue de Lausanne, tél. 027/2 20 77. Villette-Le-Châble VS: Bessard & Fellay, tél. 026/7 11 67

**New!**



Fr. 1.80

Une cigarette ayant du goût et du caractère: la nouvelle LUCKY STRIKE FILTRE FLAVOR-FLO. De plus, son système de filtration «Flavor-Flo» unique en son genre, ajuste son action au fur et à mesure que vous fumez pour laisser passer intégralement le riche et plein arôme.

**L'arôme riche plein de souvenirs.**

**Le Sanamatic jura maintenant doublement précieux:**

**L'humidificateur devient aussi purificateur grâce à un filtre d'air spécial.**

Un climat ambiant sain suppose de l'air pur et suffisamment humide. Grâce à un filtre purificateur d'air spécialement conçu pour lui, le Sanamatic Jura humidifie et purifie simultanément.

Le Sanamatic Jura est l'unique humidificateur à réunir en un seul appareil d'aussi nombreux avantages:

- humidificateur et purificateur d'air toute l'année. Été comme hiver il élimine fumée, poussière et autres impuretés de l'air dans votre appartement ou votre bureau.
- humidificateur le plus économique: en position normale il ne consomme que 1,6 centimes par jour pour un prix unitaire de 8 centimes par kWh.
- distribution de l'humidité réglée automatiquement
- pas de dépôts calcaires ni de dommages causés par l'eau.
- Absolument sans danger: pas d'échauffement de l'eau dans le Sanamatic.



**Documentation gratuite**  
Il y a humidificateur et humidificateur! Les données que vous trouverez dans notre documentation détaillée sur le Sanamatic Jura vous convaincront de sa réelle valeur. NFA

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Lieu/ville \_\_\_\_\_  
Retournez le présent coupon à Jura Fabriques d'Appareils Electriques L. Henzirohs SA, 4626 Niederbuchsiten.

Avec **jura** ça va mieux!

Jura-Sanamatic (sans filtre d'air) Fr. 180.-  
Filtre d'air Fr. 19.50

**Machines à écrire**



Location-vente

**Hallenbarter Sion**

Rue des Remparts  
Tél. 027/2 10 63

**A vendre ou à louer**

Je vous offre des TV d'occasion

Couleur dès 1990.-

Noir-blanc dès 295.-

En parfait état, avec garantie 6 mois.

Téléphonez au 027/2 17 19

Gérald Rattaz conseiller de la maison RADIO TV STEINER Case postale 173

1950 Sion

On cherche à acheter d'occasion

**une jeep**

en très bon état  
Prix approximatif de Fr. 5000.- à Fr. 10 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-901761 à Publicitar, 1951 Sion.

**A vendre fumier bovin**

Rendu sur place toute quantité

Joseph Genetti Ardon  
Tél. 027/8 13 61 ou 8 78 70

**JOUEZ GAGNANT**  
avec les cartes de loto de

9	6	
5	3	
2	8	
4	5	
1	7	

**IMPRIMERIE GESSLER**  
LIVRAISON PARTOUT  
SION - TEL. 027/2 19 05 - 2 31 35

# Il est des cadeaux que l'on fait une seule fois dans la vie.

Trois modèles  
de la nouvelle collection or City Line.  
Une exclusivité de Tissot.



1. Or jaune 13602: Fr. 1345.- Or gris 13602: Fr. 1375.-  
2. Or jaune 13605: Fr. 1395.- Or gris 13605: Fr. 1425.-  
3. Or jaune 13607: Fr. 1525.- Or gris 13607: Fr. 1555.-

Tous ces modèles sont en or 18 ct.

## TISSOT

une grande marque de la SSIH, Société Suisse pour l'Industrie Horlogère.



**G. SAUCY**  
CRANS/MONTANA  
**R. & G. MORET**  
Avenue de la Gare (succursale à Verbier)  
**MARTIGNY**

**B. IMOBERDORF**  
MONTHEY (succursale à Champéry)  
**G. BONNET**  
Av. du Général Guisan 11, **SIERRE**  
**O. TITZÉ & FILS**  
Carrefour du Centre, **SIERRE**

**A. DONZÉ**  
Place du Midi, **SION**  
**O. TITZE & FILS**  
Rue de Lausanne, **SION**  
**P. TREUILLAUD**  
**VERCORIN**

### Offres et demandes d'emplois

On cherche jeune et sympathique

#### serveuse

Débutante acceptée  
Mercredi congé  
Entrée 15 décembre ou à conv.

Tea-room Fortuna  
Loèche-les-Bains  
Tél. 027/6 43 91 36-33100

Pour saison d'hiver à Verbier  
nous cherchons

**un commis de cuisine**  
**un garçon de service**  
**un garçon de maison**

Tél. 026/7 25 09 36-33106

## DUSSEX

cherche tout de suite ou à con-  
venir

#### chauffeur-livreur

poids légers

#### aide-chauffeur

Bon gain  
Places à l'année

Tél. 027/2 28 69  
Fernand Dussex  
Eaux minérales, 1950 Sion  
36-2029

Nous cherchons pour le 1er dé-  
cembre ou date à convenir

#### sommelière

pour notre café-restaurant

Congé samedi et dimanche

Tél. 027/2 32 74 36-1209

Montana  
Magasin de chaussures et de  
sports cherche pour saison hiver

#### aide-vendeuse

Tél. 027/7 26 40  
Magasin de sports A. Robyr  
Montana 36-32589

## Demandez

le Bulletin des places vacantes de  
la Confédération, avec ses  
nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai,  
écrivez-nous ou téléphonez-nous!  
OFFICE FÉDÉRAL-DU PERSONNEL  
Service de placement. 3003 Berne  
Tél. 031/61 62 53

Entreprise de Martigny

cherche

#### comptable

Nous exigeons: bonne formation,  
connaissances pratiques.

Place intéressant pour personne  
dynamique sachant travailler  
d'une manière indépendante.

Faire offre avec prétentions de  
salaire sous chiffre P 36-901759  
à Publicitas, 1951 Sion.

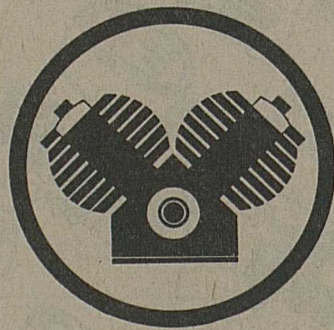
## Aircentre P.B.

Compresseurs fixes et mobiles de 0,5 à 75 CV  
Outils pneumatiques, perceuses, clés à chocs,  
meuleuses, polisseuses, etc.

Accessoires pour réseau d'air, filtres, graisseurs, tuyaux,  
vannes, gonfleurs, raccords automatiques  
Pistolets à peinture,  
pour le plastique à haute pression automatique, etc.

Service entretien après vente

PAUL BRUNNER SA - 1016 Malley-Lausanne  
Tél.: (021) 24 83 83 - 24 83 43



## UN ARBRE DANS LA TEMPÊTE

Roman de Mary Muller  
Copyright by Opera Mundi

85

— Tu vas te tuer, chérie, lui dit Mme Stevenson pendant le petit déjeuner. Je ne comprends pas pourquoi tu te surmènes ainsi. Tu n'as pas besoin de tant d'argent.

Christine beurra son toast sans lui répondre. « Je travaille, songeait-elle, pour n'avoir pas le temps de penser à autre chose. » J. D., Anton, Jan. Autant de portes closes dans son esprit. Elle remettait les problèmes au lendemain au lieu de les affronter. Elle se fatiguait délibérément dans l'espoir d'échapper à l'insomnie.

Elle regarda sa mère.

— Où est Jan? Il n'est pas venu me dire bonjour.  
— Il a demandé s'il pouvait prendre son petit déjeuner avant nous. Apparemment, il devait être à l'école de bonne heure.

— Il aurait pu me dire au revoir. Il n'est jamais parti pour l'école sans venir m'embrasser.

Elle se sentait déraisonnablement blessée.

— Il semblait très pressé, répliqua Mme Stevenson. Elle s'abstint d'ajouter que l'enfant avait les yeux rouges et qu'il s'était montré morne et silencieux. Elle dévisagea Christine.

— As-tu bien dormi?

Christine haussa les épaules.

— Non.

Elle avait l'air harassée et malheureuse.

— Ton père m'a parlé de toi hier soir. Il s'inquiète à ton sujet, chérie.

Christine se raidit.

— Il n'a aucune raison de s'occuper de mes affaires, dit-elle froidement.  
— Il est ton père, Christine. Je ne pense pas que tu te sois jamais rendu compte à quel point ton bonheur lui tient à cœur, et combien de fois tu l'as blessé.

Mme Stevenson rougit et ajouta :

— Tu as toujours pensé que ton père était un coureur, n'est-ce pas, et que je n'avais pas de fierté?

Christine aussi rougit.

— Je n'ai pas à juger mes parents, protesta-t-elle.

Mme Stevenson émietta un morceau de pain entre ses doigts.

— J'ai quelquefois pensé que j'aurais dû te dire la vérité plus tôt. Et, en même temps, je ne sais pas si je dois le faire maintenant...

— Qu'est-ce que tu veux me dire? demanda Christine.

Mme Stevenson avait pétri la mie de pain en boulette.

— Tu as toujours condamné ton père. Il y a des moments où j'ai l'impression que tu le détestes.

— Je le méprise.

— Tu es injuste. J'avais dix-huit ans lorsque nous nous sommes fiancés et dix-neuf ans lorsque je l'ai épousé. Je ne t'ai pas beaucoup parlé de mon éducation. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle était anormale. Ta grand-mère avait quarante-huit ans lorsque je suis née et avait perdu tout espoir d'avoir des enfants. Elle m'a toujours protégée à l'excès. J'ai été élevée dans un cocon. Je n'ai jamais été en classe. J'avais une gouvernante et toutes mes lectures étaient censurées et sévèrement choisies. A certains égards, j'étais plus cultivée que la plupart des jeunes filles. Mais, dans d'autres domaines, mon ignorance

était totale. Comme je ne fréquentais pas de gens de mon âge, je ne pouvais pas me rendre compte de la singularité de mon éducation.

Elle jouait machinalement avec la boulette de pain.  
— J'ai fait la connaissance de ton père sur le bateau lors d'un voyage que mes parents ont fait à l'étranger. Il s'est épris de moi et notre idylle a été discrètement chaperonnée par ma mère qui était ravie de cette rencontre. Ton père était séduisant, riche, il avait des relations... C'était aussi un homme qui avait vécu et il était mon aîné de neuf ans. Il était très... très sensuel.

Elle se leva brusquement et alla à la fenêtre.  
— Je ne sais pas si je peux continuer, soupira-t-elle.

Christine la regardait, mal à l'aise.

— Si cela te bouleverse, ne me le raconte pas.

Mme Stevenson revint s'asseoir, reprenant machinalement la boulette de pain entre ses doigts.

— Tu as toujours été injuste envers ton père, dit-elle avec une subite passion. C'est moi que tu aurais dû condamner.

Christine battit des paupières, gênée.

(A suivre)



# LNA : Lausanne, le dernier bastion invaincu, est tombé

Aucune grande surprise n'a marqué la 12<sup>e</sup> journée du championnat suisse de LNA. Zurich, Winterthour et Sion, qui occupaient déjà les trois premières places du classement, ont confirmé et même renforcé leur position en sortant chacun vainqueur du duel qui les opposait respectivement à Lausanne, Servette et Lucerne.

Tout n'alla pas tout seul pour Zurich à la Pontaise. Katic, en marquant l'unique but de la rencontre, a donné la victoire à ses couleurs et probablement même le titre de champion d'automne.

A la Schutzenwiese ne gagne pas qui veut. Servette a subi le même sort que Sion sur le terrain des « Lions » qui restent ainsi très bien placés en deuxième position, une position que menace pourtant de plus en plus le club valaisan, Sion, très net vainqueur d'un bien modeste Lucerne. Cucinotta, Pillet (deux fois), Barberis et Quentin ont réduit à néant les intentions manifestes des Lucernois.

Lugano, sur son stade du Cornaredo, a signé un deuxième exploit consécutif. Cette fois c'est Bâle qui a fait les frais du renouveau des Tessinois. Brenna, par deux fois, a secouru l'assurance des Bâlois qui ont fini par en perdre leur latin.

Les autres clubs romands n'ont pas été à la noce puisqu'aucun d'eux n'a pu tirer le moindre bénéfice au cours de cette 12<sup>e</sup> journée. Pour Vevey, Neuchâtel-Xamax et Chênois, il est temps de tirer la sonnette d'alarme !

## SION - LUCERNE 5-0 (MI-TEMPS 1-0)

### Coutaz et Schurmann : des jokers bien joués !

Deux hommes blessés, très talentueux, (Luisier et Herrmann) ne valent pas forcément deux remplaçants (Schurmann et Coutaz) en pleine possession de leurs moyens physiques.

La preuve nous a été apportée hier au stade de Tourbillon où Sion, avec une certaine élégance (lire 5-0) a franchi l'obstacle nommé Lucerne. Cette pierre d'achoppement sur la route de l'entraîneur Blazevic jonchait toujours la pelouse sédunoise à la mi-temps.

Sion ne menait que par 1-0 et le vieux « pointu » de Voegele, Kuttel ou Schaller planait comme une « épée de Damoclès » devant les buts de Donzé.

Cela avait été le cas en première mi-temps et à première vue il n'y avait pas de raison profonde pour que cette situation se modifie par la suite.

Deux événements cependant transformèrent un FC Sion déjà passablement méconnaissable par l'absence de Bajic en défense et par les modifications apportées au sein de cette même défense où l'on avait fait de Valentini un stoppeur par la force des choses.

La première couche de fond de teint qui redonna vie au visage de l'équipe sédunoise (qui menait 1-0 mais au petit trot) se présenta à la mi-temps. Au moment où l'entraîneur Blazevic laissa Luisier (blessé avant la rencontre déjà) aux vestiaires et à Coutaz le soin de ranimer les actions offensives, le premier voile de satisfaction se souleva.

Le second phénomène qui à notre avis complète le premier fut celui de l'apparition de Schurmann et le départ d'Herrmann. Cela paraît paradoxal surtout si l'on sait que l'ex-joueur de la Bundesliga (blessé lui aussi) avait rempli jusque-là son mandat, honnêtement.

Toutefois, on allait immédiatement se rendre compte que Coutaz et Schurmann étaient des « jokers » lancés au bon moment dans la bagarre. Sion repartait ambitieusement à la conquête des « moulins à vents » lucernois sans épouser pour autant le ridicule d'un Don Quichotte.

#### Lucerne sans complexe

Que le FC Lucerne est limité dans sa valeur, chacun peut le constater. Hier encore en s'accrochant à un marquage individuel et intégral, dont l'exemple le plus typique devint celui de l'antipathique (par la fonction reçue) Théo Christen collé à Cucinotta comme un timbre sur une enveloppe, Lucerne montra ses limites.

Toutefois, l'équipe de Pasic fit travailler le jarret dans tous les secteurs et physiquement, pour s'imposer, Sion dut y mettre le prix.

Le but obtenu par Cucinotta après 14 minutes de jeu seulement ne représentait qu'une avance de fonds que Lucerne pouvait s'estimer capable de rembourser en cours de route... Cette idée dut se renforcer encore à deux reprises dans la tête des visiteurs. Tout d'abord lorsque Luisier élimina Blusch et Voegeli à la 16<sup>e</sup> et tira finalement à côté des buts d'Engel. Puis à la 21<sup>e</sup> lorsque Barberis, dans un coup de reins extraordinaire, passa Schurmann (le Lucernois) sur la ligne de fond avant de centrer devant les buts. Le carambolage qui s'ensuivit entre



Sous le regard attentif de Barberis, Pillet marque, d'un très beau geste technique, le troisième but sédunois malgré la présence de Theo Christen et du gardien Engel.

Pillet, Simon, Engel et Cucinotta devenaient un nouveau « miracle » pour les visiteurs.

Mais crânement, dès que la moindre fissure existait, Lucerne s'engouffrait à la contre-attaque. Désordonnée peut-être, mais sans complexe, la formation de Pasic essayait de réagir. De temps à autre, en cascade, elle parvenait tout près de Donzé. Ce fut le cas à la 32<sup>e</sup> (Kuttel), à la 35<sup>e</sup> (Valentini sauve devant Th. Christen) ou encore à la 38<sup>e</sup> lorsque Schaller dribbla, mais ne leva pas la tête.

#### On change de jeu...

A ce jeu-là Lucerne n'allait pas forcément sortir vaincu.

L'introduction successive de Coutaz et Schurmann allait présenter un FC Sion particulièrement insolite puisque ces changements s'ajoutaient à d'autres.

C'était pourtant de cela que le FC Sion avait besoin : devenir inorthodoxe et ressembler à son adversaire par sa rapidité sur les balles et son jeu en profondeur. Avec Coutaz et Schurmann, (sans complexes), les Valaisans découvrirent une autre dimension, un autre volume de jeu. Du reste on ne traina pas dès que le dispositif fut mis en place (53<sup>e</sup>). Trois minutes plus tard Barberis concrétisait ce premier sentiment de supériorité en permettant à Coutaz (de la tête) de faire trembler Engel.

Ce n'était que partie remise puisque à la 58<sup>e</sup>, Barberis encore amortissait de la poitrine un renvoi de la défense et portait le score à 2-0.

A la 59<sup>e</sup>, Théo Christen qui sévissait sur d'autres fronts (Pillet) rencontra enfin plus fort que lui ! Ce n'était qu'un tout petit carton jaune que M. Wyniger se mit enfin à brandir sous le nez de ce « bûcheron » du stade.

Lucerne eut à peine le temps de s'accrocher à un dernier espoir que déjà Pillet montrait à Engel comme il devenait dangereux de relâcher une balle : c'était le 3-0.

#### Avec le bon souvenir de Quentin

René Quentin n'a pas le mérite d'avoir fait basculer ce match mais il a effectué la « mise à mort » d'une manière si élégante qu'il a fait plaisir.

En deux ou trois traits de génie, (tels que le centre pour Schurmann à la 63<sup>e</sup> que l'ex-Carougeois expédia de la tête juste par-dessus, ou le relais et le but (4-0) de la 68<sup>e</sup>) il fit s'illuminer le visage de toute l'équipe. Pendant une mi-temps les joueurs de Blazevic s'étaient posés des questions et maintenant ils pouvaient répondre avec brio à toutes les astuces défensives dressées par Lucerne.

Sous la direction du régisseur Barberis mais également sous l'impulsion de deux remplaçants, excellents, le FC Sion a finalement démythifié, assez facilement, le mythe lucernois.

Si mythe il y avait !

J. Mariéthoz

Classement	
1. Zurich	12 9 0 3 34-8 18
2. Winterthour	12 6 5 1 25-14 17
3. Sion	12 6 4 2 21-9 16
4. Lausanne	12 3 8 1 14-9 14
5. Bâle	11 4 5 2 21-13 13
6. Servette	11 5 2 4 19-13 12
7. Saint-Gall	12 4 4 4 20-27 12
8. Grasshoppers	11 3 5 3 17-20 11
9. NE Xamax	12 4 3 5 19-19 11
10. Lugano	12 4 3 5 17-20 11
11. Young Boys	10 3 3 4 21-19 9
12. Chênois	11 2 4 5 14-32 8
13. Lucerne	12 2 3 7 13-29 7
14. Vevey	12 0 3 9 13-36 3

Sion : Donzé ; Trincherio ; Lopez ; Valentini, Dayen ; Herrmann, Barberis, Luisier ; Pillet, Cucinotta, Quentin.  
Lucerne : Engel ; Blusch ; Kaufmann, Th. Christen, Simon ; Voegeli, F. Christen, Schurmann, Coray ; Schaller, Kuttel.  
Buts :  
14<sup>e</sup> Cucinotta (1-0) ; 58<sup>e</sup> Barberis (2-0) ; 62<sup>e</sup> Pillet (3-0) ; 68<sup>e</sup> Quentin (4-0) ; 82<sup>e</sup> Pillet.  
Notes

Stade de Tourbillon. Temps agréable avec une légère pluie en fin de match. Terrain en bon état. Spectateurs : 3700. Arbitre : M. Wyniger de Wetzikon.

Sion joue sans Bajic (blessé). Luisier et Herrmann ont finalement pu être alignés malgré leur blessure. Tous les deux seront remplacés en cours de rencontre. Lucerne doit se passer des services de Good, Haefliger et Albisser (blessés).

Corners : 9-5 (4-2)  
Changements : 46<sup>e</sup> Coutaz pour Luisier ; 53<sup>e</sup> Schurmann pour Herrmann ; 61<sup>e</sup> Wildhaber pour Schurmann ; 65<sup>e</sup> Inderbitzin pour Engel.  
Avertissements : 51<sup>e</sup> à Blusch, 59<sup>e</sup> à Th. Christen.

#### L'histoire des 5 buts

**14<sup>e</sup> CUCINOTTA**  
Sion bénéficia d'un coup franc indirect aux 20 m. (faute de Simon sur Pillet). Herrmann expédia la balle immédiatement en profondeur sur Pillet en mouvement. Le ballon poursuivi sa course malgré une intervention de Simon qui rate le dégagement. Cucinotta qui arrive en trombe alors que le gardien Engel a quitté ses buts n'aura plus qu'à prolonger le tir d'Herrmann. 1-0.

**58<sup>e</sup> BARBERIS**  
Une balle expédiée en profondeur par Coutaz est renvoyée par la défense. Le cuir tombe sur Barberis qui l'amortit de la poitrine avant de la laisser tomber sur son pied gauche. Le tir qui ne laissera aucune chance à Engel. (2-0)

**62<sup>e</sup> PILLET**  
Cucinotta effectue un intéressant travail à l'approche des 16 mètres. Il tentera le tir mais le gardien lucernois relâchera la balle. Pillet a parfaitement suivi l'action et portera le score à 3-0.

**68<sup>e</sup> QUENTIN**  
Une talonnade de Quentin pour Cucinotta. La remise parfaite de Cucinotta et la reprise de Quentin : c'est le résumé en style « télégraphique » du quatrième but sédunois. Une pureté parfaite et le remplaçant Inderbitzin ne peut que constater la conclusion : 4-0.

**82<sup>e</sup> PILLET**  
Schurmann, au milieu du terrain, adresse une passe latérale sur la droite destinée à Lopez. L'arrière sédunois descendit profondément avant d'adresser un centre que Barberis reprit magnifiquement de la tête. Son envoi frappa la transversale et s'en alla tomber de l'autre côté des buts où se trouvait Pillet. C'était le dernier but : 5-0.

## Nos mini-interviews - Nos mini-interviews

#### Miroslaw Blazevic

« Je suis particulièrement content du brillant score obtenu par mes joueurs pour ce dernier match du premier tour au stade de Tourbillon. Nous pensons déjà maintenant au match des Charmilles, samedi prochain, avec l'intention de terminer ce premier tour en beauté.

Pour ce qui est de Lucerne, je pense que l'équipe vaut mieux que ce qu'elle a été en mesure de montrer hier à Sion. Il lui manque tout de même trois joueurs titulaires. Son avenir ne me paraît pas aussi sombre que ne l'indique le classement ! »

#### Illas Pasic, entraîneur du FC Lucerne :

« Match en deux parties bien distinctes. En première mi-temps, nous avons bien

résisté et même nous nous sommes créé des chances de buts. Durant la seconde moitié du match, les deux avertissements reçus par Blusch et Theo Christen ont apeuré mes garçons et c'est alors que Sion a pris de l'ascendant et mérité sa victoire. Je voudrais dire aussi qu'il est étonnant que l'arbitre n'ait pas sanctionné des fautes sédunoises, tout aussi incorrectes parfois ».

#### Roland Inderbitzin, gardien remplaçant du FC Lucerne :

« Si nous avions eu un peu plus de chance en première mi-temps, nous n'en serions pas arrivés là. Nous avons dû enregistrer l'absence de trois joueurs de talent. Lorsqu'ils auront pu rejoindre le rang, tout ira mieux pour nous. La victoire de Sion est absolument méritée ».

#### Fernand Luisier :

« Sur l'ensemble, nous avons disputé un très bon match. L'apport de deux joueurs frais en seconde mi-temps a su redonner une certaine vitesse à l'attaque et c'est cette partie du match qui a été la plus attrayante.

Je n'arrive pas à guérir. Ma cheville me fait souffrir et je n'ose presque pas espérer pouvoir disputer le match samedi prochain à Genève. Je crois même que c'est une erreur de ma part d'avoir essayé de jouer à tout prix hier ».

But

#### Tombola du FC Sion

Numéros gagnants : 526 - 2 - 668 - 243 - 352.

## En savoir plus...

### CHÊNOIS - SAINT-GALL 1-4 (1-2)

Trois-Chênes. 800 spectateurs. Arbitre Dubach (Nidau). - Buts : 11<sup>e</sup> Mabilard 1-0 ; 29<sup>e</sup> Blaettler 1-1 ; 31<sup>e</sup> Rafreider 1-2 ; 54<sup>e</sup> Nasdalla 1-3 ; 89<sup>e</sup> Nasdalla 1-4.

CHÊNOIS : Bersier ; Scheiwiler, Malbasky (46<sup>e</sup> Mustapha), Bizzini, Clivaz ; Dufour, Mabilard, Mariétan (65<sup>e</sup> Kurz) ; Duvillard, Burkhardt, Serment.

SAINT-GALL : Schuepp ; Guggi, Grzonka, Brander, Cina ; Schneeberger, Seger, Weibel ; Nasdalla, Blaettler, Rafreider.

### GRASSHOPPERS - VEVEY 4-0 (2-0)

Hardturm. 2000 spectateurs. Arbitre Della Bruna (Lumino). - Buts : 23<sup>e</sup> Santrac 1-0 ; 29<sup>e</sup> Santrac 2-0 ; 70<sup>e</sup> Noventa 3-0 ; 88<sup>e</sup> Santrac (penalty) 4-0.

GRASSHOPPERS : Stemmer ; H. Niggel, T. Niggel, Noventa, Staudenmann ; Meyer, Grahn, Gross ; Elsener, Santrac, Capra.

VEVEY : Malnati ; Staubli, Grobet, Blondel (46<sup>e</sup> Gretler), Kramer ; Osojnak, Garcia, Lambelet ; Tippelt, Foglia, Durussel.

### LAUSANNE - ZURICH 0-1 (0-0)

Pontaise. 8000 spectateurs. Arbitre Doerflinger (Bâle). - But : 52<sup>e</sup> Katic 0-1.

LAUSANNE : Burgener ; Chapuisat, Hostettler, Ducret, Loichat ; Klenovski, Parietti, Vergères (62<sup>e</sup> Vuilleumier) ; Rub, Zappella, Traber.

ZURICH : Grob ; Bionda, Heer, Zigerli, Stierli ; Rutschmann, Kuhn, Martinelli ; Katic, Jeandupeux, Botteron.

### LUGANO - BÂLE 2-0 (1-0)

Cornaredo. 7500 spectateurs. Arbitre Isler (Zurich). - Buts : 27<sup>e</sup> Brenna (penalty) 1-0 ; 46<sup>e</sup> Brenna 2-0.

LUGANO : Prosperi ; Boriani, Bressan, Rebozzi, Beyeler ; Groebli, Brenna, Zappa (46<sup>e</sup> Arrigoni) ; Elia, Conigliaro, Hostenstein.

BÂLE : Müller ; Mundschein, Ramseier, Fischli, Stohler ; Hasler, von Wartburg (51<sup>e</sup> Tanner), Demarmels ; Nielsen, Hitzfeld (51<sup>e</sup> Schoenenberger), Balmer.

### NEUCHÂTEL XAMAX - YOUNG BOYS 1-2 (0-1)

Maladière. 4400 spectateurs. Arbitre Barmettler (Lucerne). - Buts : 45<sup>e</sup> Siegenthaler 0-1 ; 64<sup>e</sup> Schild (penalty) 0-2 ; 74<sup>e</sup> Guillaume 1-2.

NE XAMAX : Ruffli ; Lusenti, Lanfranconi, Mantoan (56<sup>e</sup> Decastel), Richard ; Claude, Guillaume, Bonny ; Muller, Mathez, Elsig (69<sup>e</sup> Brechbuehl).

YOUNG BOYS : Eichenberger ; Voegeli, Rebmann, Trumpler, Schmocker ; Andersen, Schild, Messerli ; Conz, Siegenthaler, Bruttin.

### WINTERTHOUR - SERVETTE 1-0 (1-0)

Schutzenwiese. 4500 spectateurs. Arbitre Hungerbuehler (Saint-Gall). - But : 7<sup>e</sup> Ruegg 1-0.

WINTERTHOUR : Kung ; Ruegg, Munch, Bollmann, Fischbach ; R. Meier, Grunig, Meili ; Risi, Kunzli, E. Meyer.

SERVETTE : Brignolo ; Martin, Guyot, Schnyder, Morgenegg (46<sup>e</sup> Marchi) ; Wegmann, Zapico, Sundermann (58<sup>e</sup> Andrey) ; Castella, Riner, Pfister.

# Le succès en compétition:

L'hiver dernier, 42 skieurs de l'élite européenne (dont 14 Suisses) ont gagné avec Salomon 123 médailles dans les trois premiers rangs et 42 victoires.



# Le succès dans le monde:

Salomon S 555 Equipe



Salomon S 444



Salomon S 111



Salomon S 555



Salomon S 202



Salomon S 101

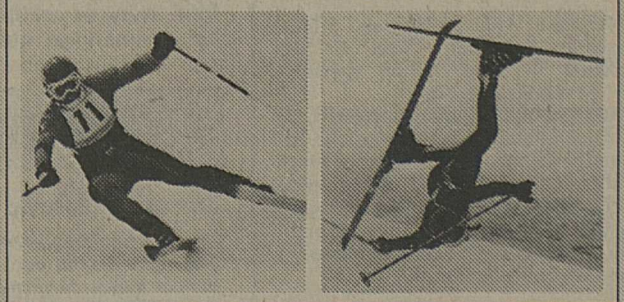


Les skieurs de compétition continuent à être nos véritables skieurs d'essai. Ils ont gagné avec Salomon une victoire après l'autre sur toutes les pistes renommées du monde. Les connaissances acquises dans cette pratique très sévère se

retrouvent dans chacune des fixations de sécurité Salomon. Car le principe de Salomon - "tenue sûre, déjantement sûr" - s'applique à tous les échelons de niveau à ski.

Tenue sûre.

Déjantement sûr.



# SALOMON

La fixation de sécurité la plus vendue du monde.

# LNB : NORDSTERN GARDE SES DISTANCES

En LNB, le duel des leaders (Nordstern-Chiasso) s'étant terminé par un match nul, le classement ne subit aucune modification importante si ce n'est le retour de Bellinzona à la hauteur de leur voisin de Chiasso grâce à sa précieuse victoire sur les Valaisans de Rarogne qui viennent de subir leur quatrième défaite consécutive. Rarogne, dernier du classement, qui l'aurait cru après les six premières journées ? Martigny, heureusement, montre un visage moins noir que son voisin cantonal. Grâce à sa victoire sur Mendrisio, les Octoduriens sont même en train d'effectuer une spectaculaire remontée au classement.

Fribourg, battu à Wettingen, et Bienne tenu en échec par Granges, se retrouvent momentanément lâchés par le trio de tête et menacés par Etoile Carouge qui a décidément beaucoup d'appétit en cette fin de premier tour. Aarau s'en est retourné chez lui avec un carton bien rempli qui le place en très mauvaise position à l'avant-dernière place du classement en compagnie de Wettingen et de Giubiasco, ce dernier n'ayant pu jouer son match qui devait l'opposer à La Chaux-de-Fonds sur le terrain de la Charrière.

## Par les chiffres...

● La Chaux-de-Fonds - Giubiasco. En raison du mauvais état du terrain, le match du championnat suisse de ligue nationale B La Chaux-de-Fonds - Giubiasco a été renvoyé.

● Etoile Carouge - Aarau 6-0 (2-0). - Stade de la Fontenette. 1500 spectateurs. Arbitre Bays (Marly). Buts : 7<sup>e</sup> Marcuard 1-0 ; 30<sup>e</sup> Manai 2-0 ; 78<sup>e</sup> Mouny 3-0 ; 84<sup>e</sup> Hauser (autogoal) 4-0 ; 86<sup>e</sup> Manai 5-0 ; 89<sup>e</sup> Manai 6-0.

● Bienne - Granges 2-2 (0-1). - Gurzelen. 2200 spectateurs. Arbitre Maire (Genève). Buts : 4<sup>e</sup> Feuz II ; 51<sup>e</sup> Heutschi 1-1 ; 73<sup>e</sup> Hurmi 1-2 ; 88<sup>e</sup> Renfer 2-2. - Réserves : 1-1.

● Nordstern - Chiasso 2-2 (0-2). - Rankhof. 5500 spectateurs. Arbitre Schumacher (Pfungen). Buts : 24<sup>e</sup> Lutrop 0-1 ; 40<sup>e</sup> M. Preisig 0-2 ; 74<sup>e</sup> Corti 1-2 ; 77<sup>e</sup> Guemirtl 2-2.

● Wettingen - Fribourg 4-3 (2-0). - Altenburg. 1100 spectateurs. Arbitre Bignasca (Lugano). Buts : 22<sup>e</sup> Andres (penalty) 1-0 ; 29<sup>e</sup> Peterhans 2-0 ; 50<sup>e</sup> Dietrich 2-1 ; 64<sup>e</sup> Degen 2-2 ; Peterhans 3-2 ; 67<sup>e</sup> Seiler 4-2 ; 84<sup>e</sup> Degen 4-3.

1. Nordstern	11	7	2	2	27-16	16
2. Chiasso	11	6	2	3	23-12	14
3. Bellinzona	11	5	4	2	20-10	14
4. Bienne	10	5	3	2	24-13	13
5. Fribourg	11	4	4	3	12-15	12
6. Et. Carouge	10	5	1	4	23-16	11
7. Martigny	10	5	1	4	19-21	11
8. Chaux-de-Fds	9	4	2	3	21-15	10
9. Granges	10	3	2	5	17-19	8
10. Mendrisio	11	2	4	5	9-18	8
11. Aarau	10	3	1	6	13-21	7
12. Wettingen	10	3	1	6	15-24	7
13. Giubiasco	10	2	3	5	9-23	7
14. Rarogne	10	-	6	4	8-17	6

## MENDRISIO - MARTIGNY 0-1 (0-1)

### Nouvelle victoire au Tessin pour les Valaisans

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL SET

MENDRISIO : Puzzi ; Gianola, Ghielmetti, Blumer, Teruzzi ; Dolci, Graneroli, Signorelli ; Pittet, Cantiani, Arrigoni.

MARTIGNY : Dumas ; Schaller, Marin, Bruttin, Fournier ; Gallay, Milevoy, Charvoz ; Gertschen, Poli, Sarrasin.

BUT : 19<sup>e</sup> Poli.

NOTES : 300 spectateurs. Arbitre : Willy Utz (Oensingen). Mendrisio joue sans Tomlejnovic et Persic tous deux blessés. A la 15<sup>e</sup> minute Nedici prend la place d'Arrigoni (blessé) et à la 40<sup>e</sup> minute Riva remplace Graneroli.

UN BUT... INTELLIGENT

Il faut l'écrire tout de suite, cette partie de football fut à l'image du temps : terne et maussade. Ceci pour la simple et bonne raison que Mendrisiostars n'a plus aucune énergie, aucune consistance. Il était dès lors difficile aux hommes de Bernard Gehri d'afficher une supériorité pourtant flagrante comme on devait très rapidement le constater à la 19<sup>e</sup> minute : à mi-chemin entre la ligne médiane et les buts tessinois, Dolci en possession de la balle le long de la ligne de touche s'encoube avec cette dernière. Poli surgit, s'empare du ballon, descend en diagonale sur la gauche des buts défendus par Puzzi et d'un tir croisé imparable, préparé avec vista et intelligence, ouvre le score en logeant la balle dans l'angle droit des buts et à ras-terre. Ce sera tout pour cette première mi-temps.

AUCUNE RÉACTION

On aurait pu s'attendre en seconde mi-temps à une réaction tessinoise. Ce ne fut pas le cas. Les hommes de Coduri semblent résignés à leur sort et d'un bout à l'autre de la rencontre, les Martigneriens s'attachent de manière intelligente, à conserver la balle sans trop se livrer. On égrènera ainsi 45 longues

et fastidieuses minutes en ayant le sentiment que le Martigny-Sports est à la merci d'un « contre » offensif et chargé de réussite. Mais les Tessinois n'ont même pas cette volonté de réaction. Toute l'équipe nous fait penser à un « hôpital en sortie ». Il ne se passe en effet pas dix minutes de jeu que l'un ou l'autre des Tessinois ne soit saisi de crampes, ne se blesse dans un contact ou ne se plaigne d'un mal quelconque. Véritablement, l'absence de Tomlejnovic et de Persic se fait durement sentir dans la formation.

Le Martigny-Sports, lui, assure sa victoire de belle manière. On remarque tout spécialement le travail de titan des plus consciencieux effectué par Milevoy, alors que Poli et Charvoz se donnent énormément de peine en attaque. Gertschen et Sarrasin sont dans un jour « sans » surtout le premier nommé qui se fera encore « descendre » par Teruzzi toujours aussi hargneux. Finalement, le but de Poli donnera une victoire des plus méritées au Martigny-Sports.

DEUX POINTS PRÉCIEUX

Le Martigny-Sports est venu au Tessin avec la ferme intention de gagner et il y a réussi. Ainsi, depuis que les hommes de Gehri ont pris la sage décision de jouer... l'offensive, nous avons le plaisir d'assister à des matches qui, sans atteindre un niveau supérieur, n'en sont pas moins rondement menés. On s'est débarrassé dans les rangs de l'équipe valaisanne de trop nombreux complexes. On joue pour jouer et pour l'équipe, ceci avant même de penser à offrir un spectacle. Ce n'est peut-être pas des plus « sympathiques » pour le public, mais c'est dans tous les cas des plus payants. Et nous serions bien les derniers à nous plaindre lorsque l'on voit le pauvre spectacle que nous a offert récemment Giubiasco et hier Mendrisio. Martigny confirme ses excellentes prestations face à Bellinzona et le résultat est là : trois victoires tessinoises en trois matches dont deux à l'extérieur. Ce n'était pas inespéré, mais aujourd'hui cela est dans tous les cas largement mérité.

SET

## BELLINZONE - RAROGNE 2-0 (2-0)

### Malgré la défaite, Rarogne a laissé une bonne impression

BELLINZONE : Schütz ; Guidici, Monbelli, Bionda, Pestoni ; Dedeschi, Petozini ; Manzoni, Venzi, Talli et Leoni.

RAROGNE : Imboden ; Bregy, Burgener, P. Lienhard ; K. Bregy, D. Bregy, Cina ; K. Imboden, F. Lienhard, Amacker et Kalbermatten.

NOTES : à la 46<sup>e</sup>, K. Bregy entre pour Amacker, Rodigari pour Leoni, 80<sup>e</sup> Bennic pour Venzi. A la 85<sup>e</sup>, l'arbitre ne siffle pas une faute de main dans les seize mètres par Dedeschi.

1500 spectateurs ; arbitre : M. Dreier, Zurich.

BUTS : 20<sup>e</sup> Manzoni ; 36<sup>e</sup> Manzoni (penalty).

Malgré sa défaite, l'équipe haut-valaisanne est sortie du stade tessinois la tête haute. En effet, Rarogne a laissé une excellente impression, tout spécialement par la valeur de ses joueurs du milieu du terrain. Au Tessin, l'on considère, Rarogne et Giubiasco, comme les deux formations les plus faibles de

LNB. Or, hier, les hommes de Sobotka n'ont rien prouvé de mieux que leur adversaire. Au contraire, c'est Rarogne qui fit la majeure partie du jeu, durant plus d'une heure, malheureusement sans pouvoir concrétiser sa supériorité.

DEUX EPISODES BIEN DISTINCTS

Peu après le coup de sifflet d'envoi, Bellinzona parti très rapidement et par un habile « une-deux » entre Talki et Manzoni, ce dernier logea la balle au bon endroit ; c'était déjà 1 à 0, après vingt secondes de jeu. Les Tessinois crurent à la facilité. Dès lors, ils ne firent plus rien de bon. Les Valaisans firent pression par l'entremise de D. Bregy, ce dernier poussant l'offensive, et bien aidé par Amacker. Mais le gardien tessinois repoussait avec brio et parfois avec chance les essais raronnais. A la 36<sup>e</sup> minute, un coup de théâtre surgit. L'arbitre Dreier siffle

un penalty contre Burgener, tout à fait injustifié. Manzoni transforme et bat imparablement Imboden. C'était le deuxième épisode de cette rencontre, qui devint monotone durant toute la seconde mi-temps. A 2 à 0, tout était encore possible, lorsque l'on connaît la volonté des Valaisans.

UN PENALTY PAS SIFFLÉ

Les hommes de Peter Troger entamèrent la seconde période avec sérieux et se portèrent immédiatement à l'assaut des buts de Schütz. Mais il manquait toujours le « petit rien » à la conclusion. Les Tessinois commencèrent à jouer durement, si bien que Bionda se fit avertir. Si Bellinzona se défendit avec bec et ongles, il fut tout près d'aggraver le score, puisque sur un tir tendu de Talli, le ballon alla s'écraser sur la transversale (80<sup>e</sup>). Cinq minutes avant la fin, on notera une faute de main de Tedeschi dans

son carré défensif, qui ne fut pas sanctionnée par l'arbitre. Dommage, car cela aurait mieux reflété la physiologie de la partie pour les Valaisans. Dans l'ensemble, Bellinzona a une nouvelle fois déçu. Car, pour une formation prétendant à l'ascension en LNA, elle a démontré un jeu, bien modeste et nullement digne pour accéder à la ligue supérieure.

A. Gab.

## Suisse - Portugal Forfait de Kobi Kuhn

A l'issue du match Lausanne - Zurich, Kobi Kuhn a confié qu'il ne participerait pas à la rencontre internationale de mercredi à Berne en raison d'une blessure à la jambe. Il passera par prudence un examen radiographique aujourd'hui.

## FOOTBALL À L'ÉTRANGER - FOOTBALL À L'ÉTRANGER

● AUTRICHE. Championnat de Bundesliga : Eisenstadt - SW Innsbruck 3-2. Rapid Vienne - Voest Linz 2-1. Ask Linz - Austria Klagenfurt 2-0. Sturm Graz - Admira/Wacker 3-1. Austria/Wac - Austria Salzburg 4-0. - Classement (14 matches) : 1. Rapid Vienne 19 p. - 2. Voest Linz 17 - 3. Austria Salzburg 16 - 4. Austria/Wac 15 (27-21) - 5. SW Innsbruck 15 (19-18) - 6. Admira/Wacker 14.

● ALLEMAGNE. Championnat de Bundesliga : Kickers Offenbach - Tennis Borussia Berlin 3-2. Hertha Berlin - Eintracht Frankfurt 2-1. VfB Stuttgart - Borussia Moenchengladbach 1-2. FC Cologne - Werder Brême 3-1. Fortuna Dusseldorf - MSV Duisbourg 1-1. SV Wuppertal - Eintracht Brunswick 0-1. Bayern Munich - Kaiserslautern 2-5. VfL Bochum - Rotweiss Essen 2-2. SV Hamburg Schalke 04 1-1. - Classement : 1. SV Hamburg 12/17 (29-9) - 2. Kickers Offenbach 12/17 (29-18) - 3. Brunswick 12/16 - 4. Schalke 12/15 (19-11) - 5. Hertha Berlin 12/15 (19-13) - 6. Duisbourg 12/15 (25-21).

● ANGLETERRE. Championnat de première division : Burnley - Birmingham City 2-2. Carlisle United - West Ham United 0-1. Chelsea Leicester City 0-0. Coventry City - Leeds United 1-3. Derby County - Queens Park Rangers 5-2. Liverpool - Arsenal 1-3. Luton Town - Sheffield United 0-1. Manchester City - Stoke City 1-0. Middlesbrough - Newcastle United 0-0. Tottenham Hotspur - Everton 1-1. Wolverhampton Wanderers - Ipswich Town 2-1. - Classement : 1. Manchester City 17-22 - 2. Liverpool 16/21 - 3. Everton 17/21 - 4. Ipswich 17/20 - 5. Derby County 17/20 - 6. Sheffield United 17/20.

● ECOSSE. Championnat de première division : Aberdeen - Partick Thistle 1-1. Airdrieonians - Abroath 1-0. Ayr United - St. Johnstone 1-0. Clyde - Motherwell 0-0. Dundee United - Celtic 0-0. Dunfermline Athletic - Hibernian 1-1. Hearts - Dumbarton 2-2. Moton - Kilmarnock 2-3. Rangers - Dundee 1-0. - Classement : 1. Rangers 11/20 - 2. Celtic 11/19 - 3. Aberdeen 11/15 - 4. Hibernian 10/14 - 5. Dundee United 11/14 - 6. St. Johnstone 11/11.

● RDA. Championnat de l'Oberliga : Chemie Halle - Dynamo Berlin 1-1. Wismut Aue - Sachsenring Zwickau 5-3. Vorwaerts Stralsund - FC Karl Marx Stadt 0-1. Stahl Riesa - FC Magdebourg 3-1. Vorwaerts Francfort - FC Carl Zeiss Jena 0-0. FC Lok Leipzig - Hansa Rostock 3-1. Dynamo Dresde - Rotweiss Erfurt 1-0. - Classement : 1. Carl Zeiss Jena 10/18 - 2. FC Magdebourg 10/17 - 3. Dynamo Berlin 10/13 - 4. Stahl Riesa 10/12 - 5. Chemie Halle 9/10 - 6. Sachsenring Zwickau 10/10.

● FRANCE. Championnat de première division : Angers - Sochaux 1-1. Rennes - Strasbourg 5-1. Bastia - Saint-Etienne 1-1. Marseille - Bordeaux 3-0. Paris Saint-Germain - Nîmes 1-1. Lens - Monaco 6-3. Troyes - Nantes 0-0. Nice - Lille 2-1. Metz - Remis 1-1. Red Star - Lyon 4-0. - Classement (16 matches) : 1. Bastia 22 p. - 2. Saint-Etienne 21 - 3. Reims 21 - 4. Lens 21 - 5. Marseille 20.

● ITALIE. Championnat de première division (6<sup>e</sup> journée) : Cagliari - Sampdoria 1-0. Cesena - Juventus 1-0. Internazionale - AC Milan 0-0. Lanerossi - Bologne 0-1. Napoli - Lazio Rome 1-1. AS Rome-Ascoli

1-0. Ternana - Varese 2-0. AC Torino - Fiorentina 2-1. - Classement : 1. Juventus et Bologne 9 p. - 3. AC Torino, Napoli et Lazio Rome 8 - 6. Fiorentina, Internazionale et AC Milan 7.

● GRECE. Championnat de première division : Panathinaïkos - Kistoria 3-2. Olympiakos - Aegalo 2-0. Panionios - Larissa 1-1. Etnikos - Kavala 3-0. Paok Salonique - Keraklis 4-1. Serrai - Panahaiki 0-0. Aek Athènes - Volos 1-0. Kalamata - Atromitos 1-0. Yannina - Aris Salonique 2-1. - Classement : 1. Olympiakos Pirée 6/12 - 2. Ethnikos 6/11 - 3. Aek Athènes et Panathinaïkos 6/9.

● ITALIE. Deuxième division (7<sup>e</sup> journée) : à Prato (terrain neutre), Arezzo et Reggina 0-0. Brescia - Perugia 0-1. Como - Catanzaro 0-0. Genoa - Verona 1-1. Novara - Pescara 1-0. Palermo - Foggia 1-0. Parma - Brindisi 2-0. Sambenedettese - Avellino 0-0. Spal - Alessandria 0-1. Tarente - Atalanta 1-0. - Classement : 1. Verona 12 p. - 2. Perugia 10 - 3. Parma et Genoa 9 - 5. Alessandria, Tarente, Brescia et Novara 8.

● HOLLANDE. Première division (10<sup>e</sup> journée) : Telstar - Wageningen 3-1. FC Amsterdam - Excelsior 1-1. Roda JC - Sparta Rotterdam 1-1. Go Ahead Deventer - FC La Haye 3-1. FC Utrecht - Ajax Amsterdam 1-1. Feyenoord Rotterdam - Maastricht 2-1. Twente Enschede - Nac Breda 2-0. Haarlem - De Graafschap 0-4. PSV Eindhoven - Alkmaar 4-0. - Classement : 1. PSV Windhoven 19 - 2. Ajax Amsterdam et Feyenoord Rotterdam 17 - 4. Twente Enschede 14 - 5. Roda JC 12.

● YOUGOSLAVIE. - Championnat de première division (14<sup>e</sup> journée) : Bor - Slobođa Tuzla 4-0 ; FC Sarajevo - Proleter Zrenjanin 1-2 ; Vardar Skoplje - Hajduk Split 1-1 ; Etoile Rouge Belgrade - Celik Zenica 2-2 ; Olympia Ljubljana - OFK Belgrade 3-0 ; FC Rijeka - Partizan Belgrade 1-0 ; Voivodina Novi Sad - Radnicki Nis 3-1 ; Radnicki Kragujevac - Velez Mostar 3-2 ; Dynamo Zagreb - Zeleznicar Sarajevo 1-2. - Classement : 1. Hajduk Split 14/21 ; 2. Etoile Rouge Belgrade 14/20 ; 3. Voivodina Novi Sad 14/18 ; 4. Radnicki Nis 14/17.

● VARSOVIE. - Tournoi juniors de l'UEFA, tour préliminaire : Pologne - Suède 2-1 (1-1). A l'aller, les jeunes Polonais avaient aussi gagné par 2-1.

● TUNIS. - Coupe d'Afrique des nations, match aller : Tunisie - Libye 1-0. Match retour le 22 novembre à Tripoli.

● ESPAGNE. - Championnat de première division (7<sup>e</sup> journée) : Elche - Real Sociedad 3-0 ; Murcia - Granada 0-0 ; Real Saragosse - Celta Vigo 4-2 ; Atletico Bilbao - Espanol Barcelone 1-0 ; FC Barcelone - Las Palmas 3-2 ; Malaga - Atletico Madrid 0-0 ; Gijon - Salamanca 2-1 ; Valencia - Hercules 1-0. - Classement : 1. Real Madrid et FC Barcelone 12 p. ; 3. Espanol Barcelone 11 ; 4. Granada 10 ; 5. Gijon, Real Saragosse et Elche 9.

DYNAMO KIEV CHAMPION D'U.R.S.S.

Pour la sixième fois, l'équipe de Dynamo Kiev a remporté le championnat d'URSS en faisant match nul avec Pakhtakor Tachkent. Ce résultat a été acquis deux journées avant la fin de la compétition. Dynamo Kiev totalise 40 points en 28 matches et ne peut être rejoint.

## L'arbitre et le « stalker »

L'arbitre du match de deuxième division anglaise Sheffield Wednesday et York City a trouvé un nouvel emploi pour son carnet. Durant le match, un spectateur âgé, « vêtu » seulement de lunettes et de bottes, est entré sur le terrain pour donner un coup de pied dans le ballon. M. Gordon Kew, qui en mai dernier avait arbitré la finale de la coupe d'Angleterre, a alors sorti son carnet. Ce n'était pas pour donner un avertissement au « stalker » mais pour « protéger » ce dernier des regards indiscrets alors qu'il l'escortait hors du terrain.

## Huit semaines de suspension pour Bonhof

L'international ouest-allemand Rainer Bonhof (Borussia Moenchengladbach) vient de se voir infliger huit semaines de suspension pour brutalité par la commission de discipline de la fédération de RFA. Bonhof ne sera pas disponible pour son équipe avant le 14 décembre. En revanche, il est probable que la fédération accordera une dispense et autorisera son engagement pour les rencontres de coupe de l'UEFA, que Borussia Moenchengladbach doit disputer contre Real Saragosse les 27 novembre et 11 décembre. Rainer Bonhof avait été expulsé du terrain une minute avant la fin du match de championnat de Bundesliga Borussia Moenchengladbach-Kickers Offenbach, le 18 octobre dernier, pour avoir frappé un joueur de l'équipe adverse.



Une nouveauté Honda:  
La version Civic ST au prix de

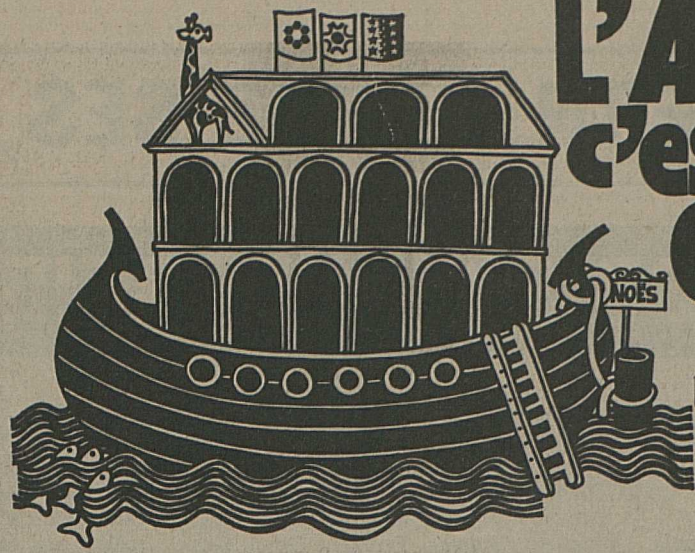
Fr. **9985.-**  
frais de livraison inclus

Une technicité qui fait fureur.  
Economie de consommation  
inégalée en essence normale.  
Traction avant (sécurité sur les  
routes hivernales), 54 CV-DIN,  
4 vitesses ou boîte automatique,  
5 places.

**HONDA**  
CIVIC ST

Examen et test chez:

Sion: Garage T. Micheloud, route de la Dixence  
Chalais: Joseph Siggen, Garage de la Tour  
Aigle: E. Spinardi, route de Lausanne  
Yverne: E. Spinardi, Garage



# L'Arche de Noës, c'est le nouveau Centre Commercial Sierre



## Venez à l'Arche de Noës: le Centre Commercial vous reconduit à Sierre

Toute la semaine du lundi 11 au samedi 16 novembre, le Centre Commercial Sierre se fera un plaisir de raccompagner gratuitement tous ses visiteurs jusqu'à la halte de leur choix dans la cité.

Il suffit de présenter son ticket d'autobus Sierre-Noës. Et aussitôt l'on reçoit gracieusement le ticket d'autobus Noës-Sierre.

A la caisse principale du rez-de-chaussée (rayon confection dames): contre un aller, un retour.

N'hésitez pas à profiter tout à la fois de cette course gratuite et d'emplettes avantageuses.

<b>Inter Discount</b>	<b>FRANZ CARL WEBER</b>	<b>5 à sec</b>	<b>Amacker</b>	<b>PLACETTE</b>
<b>la Source</b>	<b>CANTIN</b> CHAUSSURES	<b>Frey</b> vêtements	<b>sun store</b> Droguerie Parfumerie	<b>FEMINA</b>
Restaurant <b>MANORA</b>	<b>Colmo</b>	<b>MERCURE</b>	<b>Mays</b> fleurs	Supermarché <b>PLACETTE</b>

Sierre - Noës: service régulier de bus  
A nos colonnes: essence MANOR Super -.88  
Parking gratuit

**au Centre Commercial  
Sierre**



De nos dépôts et magasins de Sion

### un lot de machines à laver le linge

de  
grande marque  
à

Fr. **950.-**

compris: mise en service,  
démonstration, **garantie**  
**1 année pièces, travail,**  
déplacements effectués par les  
patrons eux-mêmes

**Gasser Frères  
Sion**

Magasin rue du Grand-Pont 24  
Une maison séduisante  
à votre service  
Tél. 027/2 80 29



**LABORATOIRE MEDIBEL S.A.**  
GENEVE

cherche pour son département  
« conditionnement »

### UN DROGUISTE

dynamique et capable d'initiative

Entrée en fonctions: 1er décembre 1974

Tél. 022/31 13 94

18-62398

A louer à Sion  
quartier ouest

**appartement  
de 3 1/2 pièces**

spacieux et très  
confortable

Fr. 537.-  
charges en plus

Renseignements  
et visites  
027/2 66 23

36-702

**Aproz**  
Proximité immédiate  
de Sion, à louer dans  
immeuble neuf

**appartement  
de 4 1/2 pièces**

très confortable  
vaste cuisine entière-  
ment équipée.  
Fr. 500.-  
charges en plus.

Renseignements  
et visites  
027/2 66 23

36-702

Devenez propriétaire,  
avec 10/12 000 fr. de

**votre  
pied-à-terre**

rustique, pr 2 pers.  
en vente-location  
à 3 km de Sion  
(bus + train)  
Meublé chic, tél. télé,  
lingerie, vaisselle, etc.  
Grande chambre, cui-  
sine, bain  
Libre tout de suite  
+ évent. chambre à  
aménager aux  
combles

Tél. 027/9 67 67

A louer à Sion  
quartier Ouest

**magnifique  
appartement  
résidentiel**

de classe, 4 1/2 pièces  
grande loggia au sud

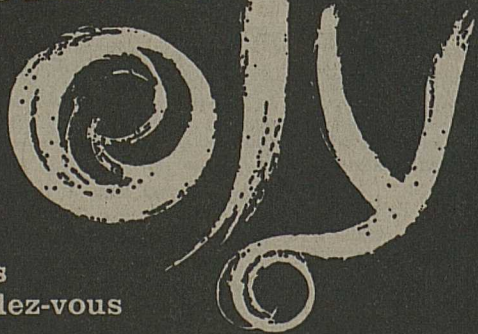
Fr. 740.-  
charges en plus

Renseignements  
et visites  
027/2 66 23

36-702

**Publicitas 3 71 11**

coifferie



sans  
rendez-vous

**20 %  
de réduction**

jusqu'au 21 novembre  
sur tous les services

**mise en plis**  
(coupes, lotions, brushing, rinçages, etc.)  
Les mardis, mercredis et jeudis

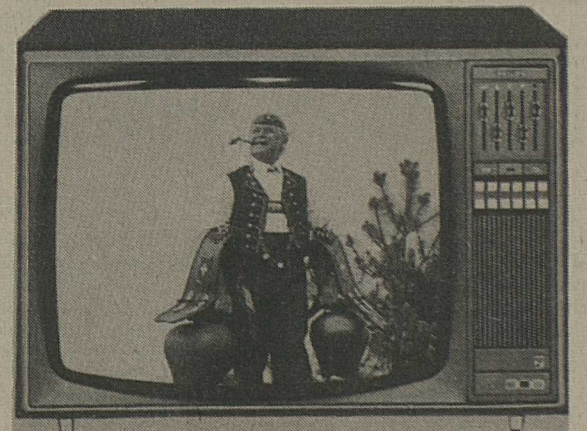
**SION**  
Remparts 8-1<sup>er</sup> étage

**Hier**

la TV en couleurs était encore  
un rêve (coûteux)

**Aujourd'hui**

c'est une réalité  
accessible à toutes les bourses



**Le cadeau merveilleux  
pour Noël**

dès Fr. **1698.-**

**ELECTRA**

Radio-Télévision

**25 ans  
d'expérience**

Rue Porte-Neuve, Sion - Tél. 027/2 22 19

**Service après vente à domicile**

Distributeur officiel  
Philips et Grundig

# Première ligue : bonne journée pour les Valaisans

Stade Nyonnais battu par Monthey, Boudry en profite pour se porter en tête du classement de première ligue. Les Neuchâtelois ne l'ont pourtant pas mené large face à Sierre qui confirme ainsi ses précédentes victoires. La défaite de Nyon ne fait d'ailleurs pas seulement l'affaire de Boudry, mais encore celle de Audax, vainqueur logique de Montreux, qui n'a donc pas pu rééditer son exploit, si cela en était un, du dimanche précédent. La nouvelle défaite concédée par Bulle devant son rival cantonal Central permet en effet le doute. Comme Monthey il y a quelques dimanches, Bulle glisse ainsi tout doucement vers la queue du classement. Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Berne a été lui aussi mis à la raison ce week-end. Meyrin est l'auteur du recul momentané des Bernois au classement qui cèdent la troisième place à Audax.

## Groupe occidental

Audax - Montreux	2-0 (1-0)
Boudry - Sierre	1-1 (1-1)
Bulle - Central	0-3 (0-0)
Le Locle - Duerrenast	renvoyé
Meyrin - Berne	1-0 (1-0)
Monthey - Nyon	1-0 (0-0)

## Classement

1. Boudry	10 6 3 1 15-9 15
2. Stade Nyonnais	12 7 1 4 20-13 15
3. Audax/NE	10 7 0 3 16-14 14

4. Berne	10 5 2 3 17-9 12
5. Central	10 5 2 3 17-11 12
6. Meyrin	10 4 2 4 15-11 10
7. Sierre	11 3 4 4 12-12 10
8. Duerrenast	9 3 3 3 16-12 9
9. Monthey	10 3 3 4 14-14 9
10. Bulle	11 4 1 6 17-29 9
11. Yverdon	10 3 2 5 11-15 8
12. Le Locle	10 2 3 5 14-17 7
13. Montreux	11 1 2 8 12-30 4

● **Groupe central** : Buoch - Boncourt 2-1 (1-0). Concordia - Emmenbrucke 0-1 (0-0). Ebikon - Kriens 0-4 (0-2). Petit Huningue - Zoug 0-5 (0-2). Porrentruy - Delémont 0-3 (0-0). Soleure - Brunnen 1-0 (0-0). - Classement : 1. Soleure 11/17 - 2. Laufon et Kriens 10/13 - 4. Buochs 11/13 - 5. Boncourt 11/12 - 6. Delémont 12/12 - 7. Emmenbrucke 9/10 - 8. Zoug 10/10 - 9. Concordia Bâle 10/9 - 10. Porrentruy 11/9 - 11. Brunnen 10/8 - 12. Petit Huningue 10/5 - 13. Ebikon 11/5.

● **Groupe oriental** : Coire - Toessfeld 1-0 (1-0). Red Star - Baden 0-0. Schaffhouse - Locarno 1-2 (0-2). Uzwil - Blue Stars Zurich 1-1 (0-1). Will - Brühl 0-0. Young Fellows - Gossau 3-2 (3-1). - Classement : 1. Young Fellows 11/17 - 2. Gossau 9/13 - 3. Coire 11/13 - 4. Red Star 10/12 - 5. Frauenfeld et Locarno 10/11 - 7. Blue Stars 10/10 - 8. Wil 11/10 - 9. Toessfeld 9/9 - 10. Baden 10/9 - 11. Schaffhouse 9/8 - 12. Brühl 9/3 - 13. Uzwil 9/2.

## BOUDRY - SIERRE 1-1 (1-1)

**BOUDRY** : Streit ; Burgi, Glauser, Collaud, Buillard ; Piemontesi, Chervet ; Anker, Locatelli, Paypt, Maier. Entraîneur : Tacchella.

**SIERRE** : Pannatier ; Schroeter, Manz, Tudisco, Epiney ; Biaggi, Ceric, Goelz, Valentini 2, Imhof, Valentini 3. Entraîneur : Goelz.

Arbitre : M Macheret, de Rueyres.

Notes : terrain de « Sur la Forêt », pelouse glissante, pluie ininterrompue rendant le terrain toujours plus boueux.

Quatre cents spectateurs. Avertissements à Epiney (29'), Biaggi (29') et Payot (50'). A la mi-temps, Fontana pour Buillard, Burgi passe comme latéral gauche, Maier, latéral droit et Fontana en attaque. Vioget

pour Imhof (82'). Tir sur la latte de Locatelli (72'). Coups de coin : 10-4 (5-1).

Marqueurs : 17' Chervet ; 36' Valentini 3.

Sierre était venu à Boudry pour ne pas perdre. Il a rempli son contrat et la joie qu'il laissait éclater à la fin de la rencontre dit assez bien sa satisfaction. Pourtant les affaires n'avaient pas bien débuté pour les Valaisans puisque après 17 minutes de jeu, ils avaient concédé un but imparable d'un splendide coup de tête du capitaine boudryens Chervet.

La domination territoriale des Boudryens se poursuivait sans relâche, mais le gardien Pannatier, excellent, et sur aide de ses arrières, écartait le danger et décourageait les attaquants boudryens, manquant un peu d'imagination. Mais, Sierre ne man-

quait aucune possibilité de contre-attaquer et les frères Valentini et parfois le Yougoslave Ceric, s'infiltraient dans le camp de Boudry, permettant à Collaud, intraitable ou au gardien Streit de se mettre en évidence.

En deuxième mi-temps, Boudry poursuivait sa domination, mais ne se créa pratiquement aucune chance de but. Seul le tir de Locatelli, percutant la transversale, aurait battu le gardien sierrois. Mais, Sierre, volontaire et ne cédant pas un pouce de terrain se battit jusqu'au bout pour maintenir son petit bénéfice qu'il n'a nullement usurpé. Ce n'était pas le jour de réussite de Boudry, soit, mais Sierre a offert une réplique qui lui permettra de continuer sa marche ascendante au classement.

Interim

## Monthey - Nyon 1-0 (1-0)

### Même Georgy...

**MONTHEY** : Papilloud ; Fracheboud, Biaggi, Germanier, Lévét ; Largey, Zulauf, Bassi ; Delacroix, Lennartsson, Nicolet.

**NYON** : Lamou ; Tallent ; Narbel, Lapaire, Bally ; Sampedro, Baciochi, Henry (Georgy, 80') ; Carluccio (Di Santolo, 55'), Bovy, Disler.

**BUT** : Zulauf, sur passe de Bassi, 53'.

**NOTES** : stade municipal, petite pluie, 500 spectateurs, arbitre M. Uldry de Meyrin. Monthey privé de Pereriro, Mascagna et Vannay (blessés). Coups de coin : 9-5.

### Avec Papilloud

Sevré de victoire depuis deux mois, Monthey a enfin renoué avec le succès, hier après-midi. Cette victoire est indiscutablement méritée et ceci non seulement parce que les Bas-Valaisans - qui alignaient pour la première fois le gardien Papilloud, transféré de Sion - ont dominé durant toute la rencontre, mais bien parce qu'ils bousculèrent sans cesse les leaders nyonnais, se créant de nombreuses occasions de buts ce qui permit à Lamou, le gardien valaisan de Nyon, de se mettre en évidence à plus d'une reprise.

Du côté nyonnais, ce fut un peu la déception car l'on attendait plus d'un premier de classement, même dans un groupe de modeste valeur. En fait, les Vaudois jouèrent très prudemment, espérant probablement s'en tirer avec un point. Cela ne leur réussit pas, en raison de l'excellent état d'esprit qui habitait les Montheysans.

Interim

## AVFA

### Résultats des 9 et 10 novembre

<b>2<sup>e</sup> ligue</b>			
Ayent - Salgesch	1-2	Bramois - Grimisuat	0-13
Naters - Chalais	4-1	Vex - Saint-Léonard	f 0-3
Vernayaz - Savièse	0-2	Montana-Crans - Nax	5-2
La Combe - Saint-Léonard	1-0	Châteauneuf - Hérémece	3-1
Saint-Maurice - Saxon	2-0	Ayent - Lens	renv.
Vouvry - Fully	1-1	<b>Juniors C régionaux</b>	
<b>3<sup>e</sup> ligue</b>			
Châteauneuf - Steg	2-5	Salgesch - Raron	1-1
Grône - Sierre 2	2-0	Steg - Visp	2-6
Agam - Vex	1-1	Varen - St. Niklaus	2-0
Grimisuat - Lens	3-1	Agam - Naters	5-0
ES Nendaz - Visp	0-2	Evolène - Salins	9-1
Brig - Granges	3-2	Chippis - Saint-Léonard	0-0
<b>4<sup>e</sup> ligue</b>			
Vionnaz - Vétroz	4-0	Grône - Bramois	4-1
Saillon - Troistorrents	0-2	Hérémece - Sierre 2	0-12
Bagnes - Saint-Gingolph	renv.	Châteauneuf - Montana-Crans	4-6
Riddes - Leytron	1-1	Lens - Loc-Corin	1-3
US Collombey-Muraz - Conthey	1-1	Ayent - Sion	0-3
US Port-Valais - Orsières	2-2	Grimisuat - Savièse 2	renv.
<b>5<sup>e</sup> ligue</b>			
Steg 2 - Brig 2	6-3	Riddes 2 - Riddes	1-0
Termen - Lalden	3-0	Leytron - Conthey	1-8
Raron 2 - Turtmann 2	8-1	Saxon - Erde	1-4
St. Niklaus - Visp 2	1-9	Vétroz - Chamoson	3-2
<b>6<sup>e</sup> ligue</b>			
Sierre 3 - Salgesch 2	3-2	Ardon - Saillon	1-2
Turtmann - Chippis 2	2-2	Fully - Fully 2	5-1
Lens 3 - Montana-Crans	renv.	La Combe - Vollèges	3-2
Lalden 2 - Varen	3-1	Martigny 2 - Vernayaz	2-3
<b>7<sup>e</sup> ligue</b>			
Chalais 2 - Bramois	1-3	Vernayaz 2 - Martigny	0-11
Chippis 3 - Hérémece	3-5	Bagnes - Orsières	renv.
Saint-Léonard 2 - Randogne 2	3-0	<b>Juniors D régionaux</b>	
Nax - Granges 2	renv.	Sierre - Sierre 2	6-0
Nax 2 - Lens 2	renv.	Chalais - Grône	1-0
Chippis - Grimisuat 2	4-2	Sion 2 - Sion	0-2
Randogne - Saint-Léonard 3	2-3	Visp - Naters	2-0
ES Nendaz 2 - Loc-Corin	3-3	Visp 2 - Brig	0-8
<b>8<sup>e</sup> ligue</b>			
Arbaz - Veyonnaz	renv.	Saillon - Riddes	3-1
Sion 2 - Ardon 2	8-0	Saxon - Conthey	0-9
Savièse 2 - Erde 2	7-0	Bramois - Vétroz	1-3
Conthey 2 - Aproz	3-3	Chamoson - Ardon	7-0
<b>9<sup>e</sup> ligue</b>			
Salins - Riddes 2	2-1	Vernayaz - US Collombey-Muraz	0-8
Fully 2 - Vétroz 2	2-1	Orsières - Fully	renv.
Erde - Ardon	1-0	Fully 2 - Vouvry	7-1
Leytron 2 - Chamoson 2	2-0	La Combe - Martigny	5-0
<b>10<sup>e</sup> ligue</b>			
Chamoson - Massongex 2	6-1	<b>Juniors E régionaux</b>	
Orsières 2 - Saint-Maurice 2	renv.	Sierre - Vétroz	2-6
Troistorrents 3 - Vollèges	1-1	Monthey - Massongex	16-0
Vernayaz 2 - Isérables	5-1	Chamoson 2 - Saxon	1-7
<b>11<sup>e</sup> ligue</b>			
Salvan - US Collombey-Muraz 2	3-3	<b>Vétérans</b>	
Monthey 2 - Troistorrents 2	2-0	Visp - Raron	1-1
Massongex - Vionnaz 2	4-1	La Combe - Vétroz	4-2
Vouvry 2 - Evionnaz	4-0	Vionnaz - Monthey	2-0

**Juniors A régionaux**  
 Neuchâtel Xamax - Chênois 1-1  
 Sparta Bern - Etoile Carouge 3-1  
 Sion - Bern 1-1  
 Concordia Lausanne - Grenchen 0-5  
 Martigny - Lausanne 1-4  
 Sierre - La Chaux-de-Fonds 2-4  
 Servette - Fribourg 1-2

**Juniors B régionaux**  
 Naters - Sierre 3-3  
 Turtmann - Steg 1-2  
 Brig - Chippis 5-0  
 Agam - Visp 1-2  
 Raron - Chalais 22-0

**Juniors C régionaux**  
 St. Niklaus - Châteauneuf 11-1  
 ES Nendaz - Chalais 0-8  
 Lalden - Brig 1-14  
 Hérémece - Steg 3-6  
 Visp - Evolène 3-2  
 Grône - Salgesch 1-1

**Juniors D régionaux**  
 Saillon - Martigny 2 1-4  
 Ardon - Evionnaz 4-2  
 Vionnaz - Fully 0-5  
 Saxon - Vernayaz 3-3  
 Saint-Maurice - Aproz 4-0  
 La Combe - US Collombey-Muraz 1-1

**Juniors E régionaux**  
 Sion RES. - LUCERNE RES. 3-2 (2-2)  
 En ayant manqué de nombreuses occasions en première mi-temps, l'équipe des Réserves séduisoises a dû s'employer à fond durant la seconde partie du match pour inscrire une nouvelle victoire à son palmarès. Ce succès séduisois est mérité.

**Buts** : 27' Kathriner (0-1) ; 35' Philippoz (1-1) ; 41' Bandolier (2-1) ; 44' Kathriner (2-2) ; 49' Philippoz (3-2). **But**

### Championnat des réserves

**Groupe A** : Chênois - Saint-Gall 6-1. Grasshoppers - Vevey 2-2. Lausanne - Zurich 0-1. Lugano - Bâle 0-2. Neuchâtel Xamax - Young Boys 2-1. Sion - Lucerne 3-2. Winterthur - Servette 2-0.

**Groupe B** : Bienne - Granges 1-1. La Chaux-de-Fonds - Bellinzzone renvoyé.

**SION RES. - LUCERNE RES. 3-2 (2-2)**

En ayant manqué de nombreuses occasions en première mi-temps, l'équipe des Réserves séduisoises a dû s'employer à fond durant la seconde partie du match pour inscrire une nouvelle victoire à son palmarès. Ce succès séduisois est mérité.

**Buts** : 27' Kathriner (0-1) ; 35' Philippoz (1-1) ; 41' Bandolier (2-1) ; 44' Kathriner (2-2) ; 49' Philippoz (3-2). **But**

## AUTOMOBILISME

### Les Six Heures de Kyalami

Dernière épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des marques, les Six Heures de Kyalami ont permis à Matra d'obtenir un couronnement bien mérité. Déjà assurée du titre 1974, la firme française a fêté en effet un double succès sur le circuit sud-africain de 4 km 105.

Henri Pescarolo et Gérard Larrousse sur une des voitures bleues, Jean-Pierre Beltoise et Jean-Pierre Jarier sur l'autre, ont nettement dominé cette épreuve, signant un « doublé » fort convaincant et devant de six tours la Gulf-Mirage des Britanniques Derek Bell - David Hobbes.

● **Classement** : 1. Henri Pescarolo / Gérard Larrousse (Fr), Matra-Simca, 235 tours - 2. Jean-Pierre Beltoise / Jean-Pierre Jarier (Fr), Matra-Simca, 235 tours - 3. Derek Bell / David Hobbes (GB), Gulf-Mirage, 229 tours - 4. G. Tunner - J. Lepp (GB), Chevron, 217 tours - 5. J. Mass / T. Hezemans (RFA), Ford-Capri, 215 tours - 6. R. Stommelen / G. Loos (RFA), Porsche 911, 214 tours.

### Rallye des 333 minutes Victoire neuchâteloise

Le rallye des 333 minutes, comptant pour la coupe suisse des rallyes, s'est disputé dans la nuit de samedi à dimanche et a vu la victoire de l'équipage Balmer - Vuilleumier sur Cooper 1275 GT. Le meilleur résultat valaisan fut enregistré par Dussex - Philippoz sur Porsche 2400. Nous reviendrons plus en détail sur cette compétition dans une prochaine édition.

Le classement de la troisième manche : 1. Balmer - Vuilleumier (Berne) 3319 p. - 2. Schreier - Graf (Zurich) 3362 - 3. Soldini - Cavadini (Chiasso) 3386 - 4. Locher - Krebs (Zurich) 3435 - 5. Dussex - Philippoz (Sion) 3437.

● Les Bâlois Stephan Wyss et Guenther Wolf ont remporté le championnat suisse de régularité dont la dernière manche s'est courue à Schallenberg, près de Steffisburg. Les concurrents eurent affaire à la neige.

## RUGBY

### MATCHES DU CHAMPIONNAT SUISSE

● **LIGUE NATIONALE A.** - Une surprise a marqué la quatrième journée du championnat suisse de ligue nationale A. Invaincu jusque-là, le RC Genève s'est incliné sur son terrain devant Hermance, néo-promu, sur le score de 6-10.

Résultats du week-end : Zurich - Stade Lausanne 0-20 (0-6) ; Genève - Hermance 6-10 (0-10) ; Nyon - Cern Genève 0-44 (0-24) ; International Genève - Uni Lausanne 62-6 (13-3). - Classement : 1. International 4/12 ; 2. Stade Lausanne 4/11 ; 3. Genève 4/10 ; 4. Cern 3/8 ; 5.

Hermance 4/8 ; 6. Nyon 4/4 ; 7. Uni Lausanne 3/3 ; 8. Zurich 4/3 (un forfait).

● **LIGUE NATIONALE B.** - Neuchâtel - Berne 54-0 (22-0) ; Monthey - Albaladejo Lausanne 0-63 (0-28) ; Cern 2 - Yverdon 17-9 (10-6) ; Stade Lausanne 2 - Ticino 13-3 (9-3) ; Riviera Vevey - La Côte Peseux 10-0 (6-0). - Classement : 1. Neuchâtel 6/16 ; 2. Albaladejo 5/15 ; 3. Cern 2, 5/13 ; 4. Yverdon 6/12 ; 5. Monthey 5/11 ; 6. Riviera 5/9 ; 7. Stade Lausanne 2, 5/7 ; 8. Berne, Ticino 4/6 ; 10. La Côte 5/5.

## CURLING

### Double suédois au tournoi international de Wallisellen



L'équipe suisse a finalement terminé au deuxième rang.

Tant chez les messieurs que chez les dames, le tournoi international de Wallisellen s'est terminé par un succès suédois. Dans les deux compétitions, la Suisse a pris la deuxième place.

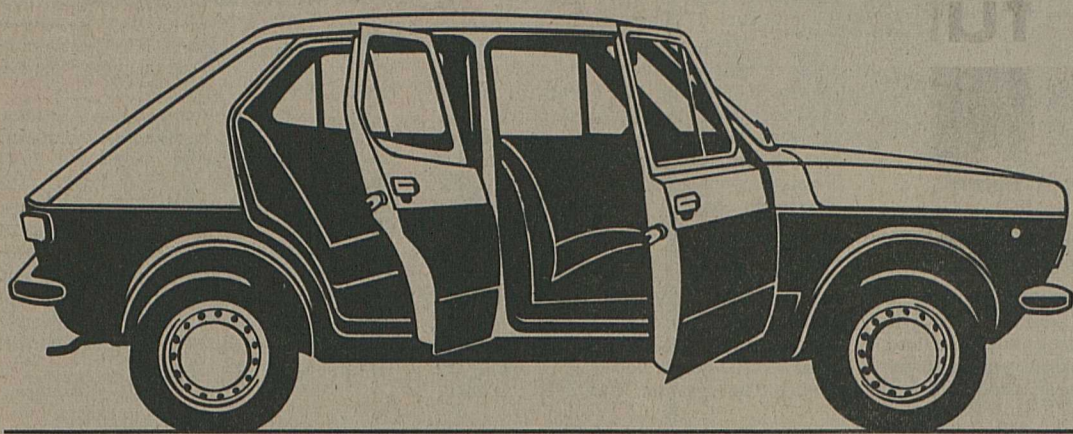
Les Suédoises ont nettement dominé le tournoi féminin, au cours duquel elles n'ont pas concédé la moindre défaite. Leurs compatriotes, dont la moyenne d'âge était de 35 ans, ont perdu une fois, contre la Norvège, au deuxième tour.

Voci les derniers résultats : **Messieurs.** 5<sup>e</sup> tour : Allemagne de l'Ouest - Italie 8-5 ; Suède - France 6-6 (Suède victorieuse dans un end supplémentaire) ;

Suisse - Norvège 6-3. - Classement final : 1. Suède 8 p. (22 pierres / 18 ends) - 2. Suisse 6/38/25 - 3. France 6/35/22 - 4. Norvège 6/25/18 - 5. Allemagne de l'Ouest 2/22/15 - 6. Italie 2/27/21.

**Dames.** 5<sup>e</sup> tour : Allemagne de l'Ouest - Italie 7-5 ; Suède - France 11-5 ; Suisse - Norvège 11-5. - Classement final : 1. Suède 10/57/32 - 2. Suisse 6/49/28 - 3. France 6/45/27 - 4. Allemagne de l'Ouest 6/36/20 - 5. Italie 2/27/20 - 6. Norvège 0/26/17.

# Nouveau: La Fiat 127 4-portes. La plus économique de sa catégorie.



La nouvelle Fiat 127 4-portes, construction Seat, ne consomme que 6,6 l aux 100 km (à 100 km/h) et ne nécessite qu'une vidange tous les 10000 km.

Moteur 903 cm<sup>3</sup>, 47 CV (DIN). Vitesse 140 km/h. Accélération de 0 à 100 km/h en 18,5 secondes. Freins à disque à l'avant. Suspension à 4 roues indépendantes.

Aucune 4-portes de cette catégorie ne peut en faire autant.

Et elle ne coûte que Fr. 8990.-



(+ Fr. 50.- forfait pour transport et livraison)



- REVERBERI SA, Garage 13 Etoiles, Pont-de-la-Morge  
Tél. 027/8 43 15 - M. Pfammatter
- REVERBERI SA, Garage 13 Etoiles, rue des Vergers 6, Sion  
Tél. 027/2 33 15 - M. A. Vuistiner
- REVERBERI SA, Garage 13 Etoiles, chemin Rossfeld, Sierre  
Tél. 027/5 43 79 - M. A. Lovey
- REVERBERI SA, Garage 13 Etoiles, route du Simplon, Monthey  
Tél. 025/4 10 39 - M. G. Monaco

# Si vous ne voulez pas que votre col vous étrangle...

Mais oui ! vous risquez de prendre du poids. Alors, surveillez votre régime, faites de l'exercice et buvez Contrex. L'eau minérale naturelle de Contrexéville active le foie, stimule les reins, favorise l'élimination sous toutes ses formes. Contrex vous aide à garder votre ligne.

gardez-le  
ouvert



ou buvez



## CONTREX

Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Pour toutes vos annonces: Publicitas 37111

# Le plan d'investissement, un moyen intéressant de se constituer un capital.

## Pourquoi ne pas voir de plus près s'il répond à vos besoins.

Oui, c'est ça: nous aimerions que vous examiniez vous-même si le plan d'investissement est pour vous un moyen approprié de vous constituer un capital. Le plan d'investissement exige en effet:

Premièrement, que vous versiez chaque mois un montant déterminé (50, 100 francs ou multiple de ces montants) destiné à l'achat de parts d'un fonds de placement. Deuxièmement, que vous admettiez que seule la régularité permet d'atteindre le but d'épargne que vous vous êtes fixé. (D'où la nécessité de versements mensuels.) Troisièmement, que vous soyez disposé à conclure un plan pour une durée de 10, 15 ou 20 ans.

Ce sont là les principes essentiels du plan d'investissement. Pour en savoir davantage, nous vous proposons de faire le test suivant:

### Test

Nous vous invitons à répondre aux 8 questions suivantes:

- Avez-vous un revenu régulier?  Oui  Non
- Pensez-vous qu'il vaut en somme la peine de mettre de l'argent de côté?  Oui  Non
- Pouvez-vous par exemple, sans problème, mettre de côté 100 francs tous les mois?  Oui  Non
- Croyez-vous qu'il faille agir avec méthode pour se constituer un capital?  Oui  Non
- Avez-vous l'habitude de prendre vos décisions de manière réfléchie, en pesant bien le pour et le contre?  Oui  Non
- Désirez-vous investir une partie de votre argent dans l'économie?  Oui  Non
- La bourse vous intéresse-t-elle, même de loin?  Oui  Non
- Pensez-vous qu'en matière financière il vaille la peine d'être conseillé par des spécialistes?  Oui  Non

Si vous avez répondu par oui à 6 questions, souscrire un plan d'investissement entre certainement en ligne de compte pour vous. Demandez notre brochure sur le plan d'investissement, soit en nous retournant le bon ci-contre, soit en passant à nos guichets, où notre spécialiste est à votre disposition pour un entretien.

Si vous avez répondu par non à plus de 2 questions, alors le plan d'investissement ne représente peut-être pas, dans votre cas, le meilleur moyen de bâtir une fortune. N'empêche que vous devriez quand même venir nous trouver à l'occasion. Nous pourrions examiner ensemble la forme d'épargne ou de placement la mieux adaptée à votre situation.

Nous espérons que ce test aura avivé votre intérêt pour l'épargne et les placements. Peut-être même vous a-t-il convaincu que le plan d'investissement est pour vous un excellent moyen d'atteindre les buts que vous vous êtes fixés. Pourquoi ne pas remplir tout de suite le bon ci-contre?

Votre plan d'investissement m'intéresse. Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure «Le plan d'investissement».

J'aimerais, à l'occasion, avoir un entretien avec votre conseiller pour examiner mes possibilités d'épargner et d'investir. Veuillez m'appeler s.v.p.

Faites une croix dans la case correspondante

M./Mme/Mlle \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

A envoyer à: Union de Banques Suisses, Investmentplan SA, case postale 645, 8021 Zurich



Union de Banques Suisses

# LNA : Langnau (vainqueur au Tessin) rejoint les leaders

## SURPRENANTE DEFAITE D'AMBRI

La septième journée du championnat suisse de la ligue nationale n'a guère été bénéfique pour Ambri-Piotta, qui a dû s'incliner sur sa patinoire et a ainsi rétrogradé à la cinquième place du classement. Berne par contre n'a guère connu de problèmes sur sa patinoire face à Sierre. Les tenants du titre l'ont emporté facilement sur le score de 7-1.

Devant son public, la Chaux-de-Fonds par contre a souffert. Ce n'est que dans les dernières minutes, alors qu'ils n'évoluaient plus qu'avec deux lignes, que les Neuchâtelois sont parvenus à prendre la mesure d'un Villars très combatif. Quant à Kloten, il a fêté sa quatrième victoire sur sa patinoire aux dépens du dernier du classement, Genève-Servette.

## Les autres matches

### ● Ambri-Langnau 2-5 (0-2, 1-2, 1-1)

VALLASCIA. - 4000 spectateurs ; arbitres Spring-Weidmann ; buts : 8. Lenweiler 0-1 ; 10. Schenk 0-2 ; 23. Gaw 1-2 ; 26. Lengweiler 1-3 ; 38. Tschiemer 1-4 ; 45. Butti 2-4 ; 51. Alfred Lehmann 2-5 ; pénalités : 3 x 2' contre Ambri, 6 x 2' contre Langnau.

### ● Kloten-Genève Servette 6-4 (1-0, 5-4, 0-0)

KLOTEN. - 4500 spectateurs ; arbitres Cerino Moeri ; buts : 17 ; Wettenschwiler 1-0 ; 23. O'Brien 2-0 ; 28. Friederich 2-1 ; 29. O'Brien 3-1 ; 30. Blauenstein 3-2 ; 32. Wettenschwiler 4-2 ; 33. Pepin 4-3 ; 34. Lindenmann 5-3 ; 38. Waeger 6-3 ; 39. Horisberger 6-4 ; pénalités : 1 x 2' contre Kloten ; 3 x 2' contre Genève-Servette.

### ● La Chaux-de-Fonds Villars 5-3 (0-2, 2-1, 3-0)

LES MELEZES. - 2500 spectateurs ; arbitres : Ehrensperger/Zimmermann ; buts : 2. Gallaz 0-1 ; 5. René Berra 0-2 ; 33. Piller 1-2 ; 35. Jeker 1-3 ; 39. Sgualdo 2-3 ; 45. Turler 3-3 ; 53. Dubois 4-3 ; 54. Toni Neininger 5-3 ; pénalités : 2 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre Villars.

● Ligue nationale A : Berne-Sierre 7-1 (4-0, 3-0, 0-1). La Chaux-de-Fonds - Villars 5-3 (0-2, 2-1, 3-0). Kloten-Genève Servette 6-4 (1-0, 5-4, 0-0). Ambri-Langnau 2-5 (0-2, 1-2, 1-1).

## CLASSEMENT

1. Chaux-de-Fonds	7	5	0	2	41-26	10
2. Berne	7	5	0	2	30-17	10
3. Langnau	7	5	0	2	30-22	10
4. Kloten	7	4	0	3	38-27	8
5. Ambri-Piotta	7	4	0	3	28-24	8
6. Villars	7	2	0	5	18-26	4
7. Sierre	7	2	0	5	20-45	4
8. Genève-Servette	7	1	0	6	26-44	2

## Ligue nationale B

Groupe ouest : Fribourg-Forward Morges 1-4 (1-0, 0-1, 0-3). Lausanne-Bienne 6-2 (1-0, 1-2, 4-0). Martigny-Neuchâtel 5-2 (1-1, 2-0, 2-1). Viège-Fleurier 4-3 (4-1, 0-2, 0-0).

1. Viège	7	6	0	1	43-27	12
2. Lausanne	7	5	0	2	48-27	10
3. Bienne	7	5	0	2	47-28	10
4. Fleurier	7	3	1	3	27-30	7
5. Fribourg	7	3	0	4	26-35	6
6. Forv. Morges	7	2	1	4	23-27	5
7. Neuchâtel	7	2	0	5	28-41	4
8. Martigny	7	1	0	6	20-44	2

Groupe est : Bâle-Davos 1-5 (0-1, 0-1, 1-3). Langenthal-Lugano 3-2 (1-1, 2-0, 0-1). Olten-Arosa 6-6 (3-3, 1-1, 2-2). CP Zurich-Zoug 4-4 (2-2, 0-1, 2-1).

1. Zoug	7	6	1	0	46-15	13
2. CP Zurich	7	4	2	1	43-23	10
3. Davos	7	3	1	3	30-24	7
4. Lugano	7	2	2	3	28-26	6
5. Langenthal	7	3	0	4	20-33	6
6. Arosa	7	2	2	3	27-41	6
7. Olten	7	1	3	3	30-39	5
8. Bâle	7	1	1	5	24-47	3

## CURLING

### Tournoi international de Villars (30 équipes)

Classement : 1. Lausanne Beurivage (skip Michel Weil) 10/22/40 - 2. CC Thoue (Bruno Bernasconi) 8/26/47 - 3. Champéry (André Berthoud) 8/25/47 - 4. Abidjan (Aimé Emery) 8/24/43 - 5. Villars Village (Bernadette Bianchi) 8/24/43 - 6. Lausanne Montchoisi (Hans Sommer) 8/21/52.

# BERNE - SIERRE 7-1 (4-0 3-0 0-1)

## Les Valaisans furent vite résignés...

BERNE : Jaeggi ; Hofmann, Kaufmann ; Baumgartner, Leuenberger ; Nigg, Pfammatter, Wittwer ; Zahnd, Dolder, Cadieux ; Dellsperger, Messer, Fuhrer ; Wyss, Holzer, Racine, (Zehnder).

SIERRE : Abegglen ; Zenhausern, J.-Cl. Locher ; Oggier, Henzen ; N. Mathieu, K. Locher, R. Debons ; Imhof, J.-J. Debons, Schroeter ; Wyssen, J.-B. Debons, Wyer, (Cina).

**BUTS ET PÉNALITÉ**  
1<sup>er</sup> tiers-temps : 4<sup>e</sup> Cadieux (1-0) ; 6<sup>e</sup> Zahnd (2-0), 7<sup>e</sup> Dellsperger (3-0) ; 16<sup>e</sup> Wyss (4-0).  
2<sup>e</sup> tiers-temps : Dellsperger (5-0) ; 15<sup>e</sup> Cadieux (6-0) ; 20<sup>e</sup> Wyss (7-0).  
3<sup>e</sup> tiers-temps : 2' à Henzen ; 13<sup>e</sup> N. Mathieu (7-1).

NOTES : patinoire de l'Allmend : 12 000 spectateurs. Arbitres : MM. Haegi et Berchten.

Jouer quatre matches en huit jours, avec de surcroît une préparation physique déficiente dont les lacunes n'ont pas encore pu être comblées, était au-dessus des possibilités des Sierrois, qui ont fait piètre figure samedi soir à l'Allmend. Le seul à avoir réussi à tirer son épingle du jeu fut le valeureux gardien Abegglen, qui se souviendra sans nul doute longtemps de sa soirée bernoise. Pourtant, il fit bravement face à l'adversité et par ses excellentes interventions, il évita à ses camarades une humiliation plus grande encore, on lui pardonnera donc d'autant plus facilement les quelques rares bévues commises.

Curieusement, le point le plus vulnérable des Valaisans se situa dans la zone de défense où les internationaux ne firent guère honneur à leur réputation. Souvent dépassés par les événements, ils furent aussi mauvais dans la couverture que dans la relance, les passes aboutissant à plusieurs reprises sur des crosses adverses. Quant aux lignes d'attaque, seule celle de Kilian Locher présenta par-ci par-là quelques actions de la meilleure veine et ce n'est pas un hasard si ce fut justement elle qui sauva l'honneur pour les Valaisans. Disons à la décharge de la seconde, qu'elle eut en face d'elle celle de Cadieux, qui est de loin, pour le moment du moins, la plus brillante. En un mot comme en cent, les Valaisans ne furent jamais dans le coup et semblaient dès le début accablés par une fatigue insurmontable.



Le gardien Abegglen eut beaucoup à faire ; ici, il intercepte une attaque emmenée par Wittwer, à genoux Henzen.

### UN DÉBUT CATASTROPHIQUE

Après sept minutes de jeu, le score était déjà de 3 à 0 et les jeux semblaient faits, car le match se déroulait pratiquement à sens unique. Le premier but tomba à la suite d'une magnifique passe de Jean-Claude Locher sur la crosse de... Cadieux, qui ne se fit pas prier. Le second fut réalisé par Zahnd à la suite d'un renvoi d'Abegglen abandonné par les siens alors que le troisième fut le fruit d'un mouvement collectif de la ligne de Cadieux. Ce début était la préfiguration de ce qu'allait être la rencontre, c'est-à-dire une domination constante des joueurs locaux même si leur réusite allait être moindre par la suite, en raison, nous l'avons déjà dit, des poussoes du gardien et aussi d'une certaine maladresse des Bernois, pour qui tout allait trop facilement samedi.

### RÉACTION SIERROISE

Pour une raison qui nous échappe, les Bernois traversent toujours une mauvaise passe au cours du deuxième tiers-temps. Ils n'échappèrent pas à la règle et les Valaisans connurent alors durant quelques minutes de bons moments et démontrèrent au public qu'ils savaient aussi pratiquer un excellent hockey. Mais leurs actions firent long feu car ils se révélaient incapables de donner le coup de rein au moment décisif. Au cours de cette période, les hommes de Cadieux ajoutèrent trois nouveaux buts et la facture apparaissait déjà salée.

### UN DERNIER TIERS DE REMPLISSAGE

L'entraîneur bernois pouvait se payer le luxe de faire entrer en scène

pour les 20 dernières minutes une nouvelle ligne composée de réservistes. Mais sûrs de leur affaire, les joueurs locaux se décontractaient et rataient ainsi un nombre invraisemblable d'occasions de but. Sur une rencontre habilement menée, Nando Mathieu, laissé complètement seul à proximité de Jaeggi, pouvait sauver un honneur fort compromis. Ainsi, les champions suisses ont donc emporté facilement les deux points hier face à des Sierrois qui donnaient l'impression d'être venus sans illusion dans la capitale et de ne vouloir pas entamer leurs dernières ressources pour une bataille perdue d'avance alors que d'autres plus vitales se profilent à l'horizon. Si on ne peut, en raison de l'éthique sportive, approuver un tel état d'esprit, on peut du moins le comprendre. Nécessité fait loi.

Gérard Bersier

# LNB : Viège leader, Martigny première victoire

## Viège-Fleurier 4-3 (4-1 0-2 0-0)

VIEGE : Williner ; Roten, Schmidt ; Henzen, Clemenz ; Millius, Ludi, Harrigan ; Wyssen, Elsig, Truffer ; W. Zenhausern, Forny, Fryyand ; B. Zenhausern, Zeiter.

FLEURIER : Eisenring ; Vincent, Domenico ; G. Grandjean, Girard ; Tschanz, Courvoisier, Leuenberger ; Burkhard, Rippstein, Frossard ; Emery, Kneissler, Reymond.

**BUTS :** 1<sup>er</sup> tiers-temps : Frossard 5<sup>e</sup>, Ludi 7<sup>e</sup>, Harrigan 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, W. Zenhausern 19<sup>e</sup>. 2<sup>e</sup> tiers-temps : Vincent 9<sup>e</sup>, Courvoisier 11<sup>e</sup>.  
**NOTES :** patinoire de Viège. Excellentes conditions. Spectateurs 1500. Arbitres : MM. Frei et Odermatt.

Bruno Zenhausern, accidenté le 1<sup>er</sup> octobre, à Martigny, retrouve sa place à l'aile droite de la 1<sup>re</sup> ligne viégeoise. Pour les dernières 30 minutes de la rencontre, Zeiter, rentrant de l'école de recrue fait quelques apparitions assez efficaces. Expulsions : 2 minutes à Viège et 2 minutes à Fleurier plus dix minutes au gardien Eisenring pour méconduite.

De prime abord, il y a lieu de dire que Fleurier a surpris en bien tout en faisant honneur à son classement et en maintenant ses aspirations pour arriver au tour de promotion.

Si Viège a pu obtenir une avance assez substantielle, qui semblait suffisante à la fin du premier tiers-temps, par contre, pendant cette première partie de la rencontre, les Valaisans avaient eu quelques moments pénibles à passer. De prime abord il y avait eu le premier but assez chanceux de Frossard. Le tir de l'ailier gauche de Fleurier avait été ajusté de derrière les buts de Williner, pour, par ricochet contre le patin de Schmidt, prendre le portier viégeois à contre-pied. En outre, pendant l'expulsion de Truffer, l'équipe locale s'est trouvée assez souvent dans « ses petits souliers » et il fallut les deux réussites d'Harrigan pour que les Viégeois retrouvent confiance en

leurs moyens. A ce moment-là, on ne donnait pas plus grande chance aux visiteurs (qui avaient semblé-il accusé le coup) quelques difficultés avec leur gardien. Ayant écopé de dix minutes de pénalisation pour méconduite, Eisenring s'en prit à Ludi et c'est le centre-demi de la première ligne d'attaque qui dut se rendre pour deux minutes au banc des méchants ! A cet instant, il semblait que Viège n'allait faire qu'une bouchée des visiteurs. C'était sans compter avec la volonté des Fleurisains qui ne lâchèrent jamais la cognée. De leur côté, les Viégeois, une nouvelle fois comme ils l'avaient fait lors de la visite de Lausanne, le 12 octobre dernier, oublièrent les plus élémentaires principes du jeu collectif, chacun voulant inscrire son nom à la table des buteurs. Bien mal leur en prit. Laissant par trop de liberté aux rapides ailiers adverses, il s'en fallut de bien peu pour que le château de cartes ne s'effondrât. Même en menant un siège soutenu des buts d'Eisenring, les Viégeois n'arrivèrent pas à obtenir le but de la sécurité. Brillant dans ses interventions, le portier des Neuchâtelois du val de Travers, se montra intraitable et fut, disons-le franchement, aidé par la chance alors qu'un certain manque de réussite des Viégeois semblait donner aux visiteurs un deuxième souffle leur permettant de relancer régulièrement de dangereuses contre-attaques. Fort heureusement, Williner s'en sortit avec les honneurs. Si le portier des Viégeois fut beaucoup moins sollicité que son vis-à-vis, par contre, il lui fallut faire face à des situations bien dangereuses devant ses buts.

Finalement, si Viège a obtenu la totalité de l'enjeu, dans l'ensemble, on ne peut guère être content de la prestation de l'équipe qui peina pendant 41 minutes, sans pouvoir vaincre une dernière fois une défense adverse qui n'était pourtant pas un foudre de guerre.

MM.

## Martigny-Neuchâtel 5-2 (1-1 3-0 1-1)

Martigny - Michellod ; Fellay, Valloton ; Biolaz, Daven ; Grenon, Sarazin, Monnet ; Bovier, Schroeter, Baumann ; Salvatore, Rouiller, Collaud ; Locher, Mariétan, Vouilloz.

Neuchâtel - Quadri ; Schmied, Huggler, Vallat, Sandoz ; Dolbec, Paroz, Schreyer ; Zingg, Steiner, Gygli ; Y. Yerli, Pellaton, P. Yerli.

Arbitres : Niederhauser et Wenger.

Notes : Patinoire de Martigny, 300 spectateurs.

Martigny joue sans Udriot et Berra, malades et Neuchâtel sans Henzen, blessé.

**BUTS :** 6<sup>e</sup> Salvatore 1-0 ; 14<sup>e</sup> Dolbec 1-1 ; 33<sup>e</sup> Sarazin 2-1 ; 37<sup>e</sup> Schroeter 3-1 ; 39<sup>e</sup> Daven 4-1 ; 50<sup>e</sup> Steiner 4-2 ; 59<sup>e</sup> Bovier 5-2.

**Pénalités :** 2x2' pour Neuchâtel et 2x2' pour Martigny, toutes mineures et toutes au 2<sup>e</sup> tiers.

Le coup d'envoi était à peine donné que Martigny par Sarazin se présentait seul devant le gardien Quadri qui retenait et qu'un poteau suivait presque immédiatement privant Martigny d'un premier but.

Tout allait bien pour Martigny qui conduisait les opérations, se portait à l'attaque, et effectuait de bonnes passes. A la 6<sup>e</sup> minute une juste récompense par Salvatore permettait à Martigny d'ouvrir le score. Puis à la 11<sup>e</sup>, 2 poteaux successifs par Baumann et Monnet auraient été une juste vision du jeu de voir les Octoduriens mener par 2 voire 3 buts, quand, sur une grossière erreur de la défense, Dolbec mettait les équipes à égalité.

Dès lors le jeu tombait dans la monotonie. Les joueurs se lancaient en pleine force dans l'action souvent à perte, le jeu étant trop individuel et désordonné. La volonté, le cran, l'effort physique y étaient, mais il manquait cet esprit de cohésion. Et pourtant Martigny se créait de véritables occasions.

En six minutes dans la seconde partie du 2<sup>e</sup> tiers, Martigny réussissait trois buts, l'un par Sarazin, l'autre à la suite d'une expulsion neuchâteloise et le 3<sup>e</sup> à 4 contre 4.

A la reprise du troisième tiers, Martigny essayait à nouveau de jolies combinaisons, mais pas pour longtemps, car les passes n'arrivaient pas. Le jeu devenait haché et si juste avant le changement Neuchâtel réduisait l'écart, c'est aussi juste avant la fin du match que Bovier, très bien lancé par Baumann, scellait le 5 à 2.

Victoire méritée de Martigny qui, avec ses éléments, devrait faire mieux. Mais il manque cette passe qui souvent part et ne trouve pas sur sa trajectoire le coéquipier. Faute de placement ? Faute de vision du jeu ? Autant de travail pour l'entraîneur avant le début du second tour demain soir face à Forward sur la patinoire de Martigny.

Pour leur dernier match, dans ce premier tour, Martigny et Neuchâtel, vraisemblablement les deux équipes les plus faibles du groupe ouest, ont eu le mérite de présenter un hockey non entaché de mauvais coups et de se conduire très sportivement car aucune pénalité n'a été sifflée durant les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> tiers.

Gg

Offres et demandes d'emplois

M

VALAIS

**cherche**

pour son magasin MMM du Centre commercial Métropole à Sion

boulangier

à qui nous aimerions confier la responsabilité du secteur fabrication de notre boulangerie avec un petit groupe de travail,

ainsi qu'un

pâtissier

Gain intéressant. Sécurité de l'emploi. Semaine de 44 heures. Caisse de retraite complétée d'une assurance décès et autres avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats peuvent prendre contact directement par téléphone avec la direction du magasin au 027/2 03 83 ou avec le service du personnel à Martigny.

Société coopérative Migros Valais  
Tel. 026 2 35 21  
1920 Martigny

Nous cherchons  
pour entrée immédiate ou à convenir

## décolleteurs

sur tour Bechler  
avec certificat fédéral ou équivalent

- Ambiance agréable dans atelier moderne
- Salaire en rapport avec capacités
- Place stable pour personne capable

Veuillez faire vos offres à :

**TECHNOBAL**  
Division des fabriques de balanciers réunies S.A.  
1860 AIGLE  
ou téléphoner au 025/2 27 15 pour prendre rendez-vous.

<p>On cherche</p> <p style="font-weight: bold;">mécanicien et serviceman</p> <p>pour garage à Crans-Montana.</p> <p>Entrée : 1er ou 15 décembre.</p> <p>Ecrire sous chiffre P 36-33078 à Publicitas, 1951 Sion.</p>	<p>Station d'hiver en Valais cherche pour-nouveau restaurant</p> <p style="font-weight: bold;">cuisinier</p> <p>Entrée le 1er décembre ou date à convenir Bon salaire. Nourri, logé.</p> <p>Tél. 025/8 33 42</p> <p style="text-align: right;">36-32998</p>
---	---

cogo

SAXON

engage

boucher qualifié

pour la vente au plot, ayant si possible quelques années d'expérience.

Semaine de 5 jours  
Très bon salaire  
Entrée tout de suite ou à convenir

Faire offres à la Coopérative Gottfrey  
1907 Saxon

36-1065

---

On cherche pour le café-restaurant Valesia à Riddes

gérant

dès le 1er janvier 1975

Renseignements :  
Roger Crittin  
1908 Riddes  
Tél. 027/8 71 22

36-33044

---

Je cherche place

d'employé  
de commerce

dans la région de Sierre, de préférence à Sierre même.  
Je désire parfaire mes connaissances en français.

Faire offres sous chiffre MA 45090 à Mengis Annonces, case postale, 3900 Brigue.

# La puissance. En beauté.

Avec l'Opel Manta GT/E la puissance apparaît sous son meilleur jour. Les plus grandes marques de voiture de sport ne rougiraient pas de son élégante carrosserie. Mais son aspect extérieur n'est pas sa seule qualité. Sous son capot noir mat gronde un moteur Opel robuste, avec injection L-Jetronic. Pas une de ces fragiles et coûteuses mécaniques comme parfois dans les grandes sportives. Et grâce à l'espace intérieur généreux donnant largement de la place à 4 personnes et de nombreux bagages, vous n'avez pas non

plus besoin de renoncer aux sorties en famille. Dans la Manta GT/E, la puissance et la beauté rejoignent le pratique.

Ses points forts:

Moteur puissant de 1,9 ltr. avec arbre à cames en tête, développant 105 ch (DIN), système d'injection L-Jetronic, freins à disques à l'avant, jantes sport avec larges pneus ceinturés, bréchet stabilisateur, compte-tours, ampèremètre et manomètre d'huile. A ces points forts, il faut encore ajouter son entre-

tien économique, sa sécurité de construction, son prix fair-play et, qualité non négligeable, sa haute valeur de revente.

Manta,	1,6 ltr.,	80 ch (DIN),	Fr. 13 125.-*
Manta Luxe,	1,6 ltr.,	80 ch (DIN),	Fr. 13 975.-*
Manta SR,	1,9 ltr.,	90 ch (DIN),	Fr. 14 995.-*
Manta GT/E,	1,9 ltr. E,	105 ch (DIN),	Fr. 16 250.-*

(\*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.).  
GM Euroservice: plus de 6000 stations de service en Europe.

Opel Manta. Pour le plaisir de conduire.

Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

**Vente et service Opel en Suisse romande:** Aigle Garage des Mosses 21414, Avenches J.-P. Divoré 751263, Begnins Garage du Jura 661458, Bienne Auto-Besch 415566, Merz & Amez-Droz S.A. 234211, Bulle Garage Majestic 28484, Château-d'Œx Garage du Pont 46173, La Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 234681, Delémont Garage des Eaux-Vives 223533, Fribourg Garage de Pérolles 223888, Genève Garage des Delices S.A. 425350, Extension Autos S.A. 321135, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 253131, Le Locle Garage du Rallye 313333, Martigny Garage J.-J. Casanova 22901, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 612246, Moudon Roulin Frères S.A. 952672, Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc 331144, La Neuveville Garage Belcar 512559, Porrentruy Garage des Ponts 661206, Rolle Garage Wurlod 751725, Sion Garage de l'Ouest 28141, Saint-Imier Garage R. Gerster 413644, Tramelan Garage Alouette 975040, Les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse 661355, Yverdon Garage Bouby-Rolls S.A. 215460, et nos distributeurs locaux à: Attalens 564110, Belfaux 451236, Bercher 818242, Bevaix 461396, Bex 52338, Boveresse 613223, Bremblens 711969, Buchillon 763075, Bussigny 891166, Charmey 71152, Cheseaux 911229, Chexbres 561156, Chippis 51299, Colombier 413570, Cossonay 871596, Court 929150, Le Crêt 85429, Dombresson 532840, Echallens 811595, Epalinges 325366, Estavayer-le-Lac 631008, Fahy 766320, Fully 53523, Genève 9, rte des Jeunes 425046, 24, rue du Prieuré 320826, 33b, avenue de Miremont 460817, 24, rue Louis Favre 330270, 20, avenue Henri-Dunant 334800, 12-14, rue Jean-Jaquet 326330, 29, rue des Delices 447455, Glovelier 567129, Lausanne 21, place du Tunnel 237217, 1 avenue de la Harpe 265237, Marnand 641057, Mézières 931245, Moillesulaz 480200, Morges 712648, Nods 512617, Le Noirmont 531187, Onex 926224, Orbe 413177, Payerne 612980, Petit-Lancy 923732, Le Pont 851250, Prilly 246263, Pully 289494, Rarogne 51666, Renens 340194, La Rippe 671255, Romont 522287, La Sagne 315168, Soyhières 321136, Sainte-Croix 612676, Saint-Maurice 363990, Vallorbe 831488, Versoix 551694, Vevey 518860, Veveys s/Sierre 52616, Villeneuve 601051.

deux chauffeurs de taxi

Pour saison d'hiver ou à l'année.

S'adresser au 027/7 51 51

36-32846

---

On cherche pour la saison d'hiver

boulangier-pâtissier

capable de travailler seul.

S'adresser à la boulangerie Feydey Leysin  
Tél. 025/6 25 32

36-33146

---

Jeune homme, spécialisé dans la protection des plantes, cherche

gérance ou responsabilité d'un domaine à vocation agricole

Ecrire sous chiffre P 36-33130 à Publicitas, 1951 Sion.

---

Restaurant-hôtel du Soleil, Sion

Tél. 027/2 16 25

cherche

2 sommelières

1 fille de buffet

36-3460

---

J'ai vendu ma voiture grâce à une annonce dans le *Nouvelliste*.



# HOCKEY SUR GLACE

## Championnat de première ligue

### Les Sédunois en forme

Sion - Saint-Imier 11-3 (1-2, 3-0, 7-1)

**SION**: Schöpfer; Hoch, Kalbfuss; Fontannaz, Sengen; Dondainaz, Emery, Micheloud; Voide, Zago, Rollier; Métrailler A., Dekumbis, Mayor; Germainier, Métrailler D.

**SAINT-IMIER**: Burquin; Chiquet, Moser; Martini, Luthy; Baume, Perret R., Perret P.-A.; von Gunten J.-Cl., Wittmer, Jeanrenaud; Nickles, Kistler, Schafroth; von Gunten M.

**BUTS**: I) 9<sup>e</sup> Martini Orville; 19<sup>e</sup> Micheloud / Dondainaz; 19<sup>e</sup> Perret R. II) 7<sup>e</sup> Fontannaz; 17<sup>e</sup> Rollier / Voide; 20<sup>e</sup> Micheloud / Fontannaz. III) 5<sup>e</sup> Dondainaz; 6<sup>e</sup> Zago / Voide; 7<sup>e</sup> Nickles; 7<sup>e</sup> Dekumbis - Métrailler D.; 12<sup>e</sup> Dekumbis; 13<sup>e</sup> Micheloud / Dekumbis; 16<sup>e</sup> Dekumbis; 18<sup>e</sup> Hoch.

**NOTES**: patinoire du Vieux-Stand, 450 spectateurs, glace en bon état, temps beau. Arbitres: MM. Gross et Vuillet. Pénalités: 4 contre Sion et 4 contre Saint-Imier + 1 pénalité de méconduite de 10 minutes au gardien visiteur qui s'en prend aux spectateurs derrière sa cage en donnant des coups de canne dans le grillage! A la 11<sup>e</sup> du premier tiers-temps, Métrailler André est touché au visage et doit être emporté de la patinoire pour se faire recoudre l'arcade sourcilière droite. Il ne reparaitra plus sur la glace.

\*\*\*

Cette rencontre, très disputée et au terme de laquelle les Sédunois ont inscrit une nouvelle victoire consécutive à leur palmarès, a fait revivre les beaux moments du hockey sédunois.

Hyper-nerveux en première partie, ils ont commis de graves erreurs dont n'a

pas manqué de profiter Saint-Imier. C'est ainsi que celui-ci - grâce surtout à son portier Bourquin en toute grande forme - terminait le premier tiers-temps avec une avance d'un but.

Calmés après la pause, les Sédunois ont commencé leur «ronde infernale», celle qui allait étouffer lentement mais sûrement les visiteurs. Score renversé à la fin du second tiers-temps, la logique était respectée.

En dernière partie, Saint-Imier a accusé le coup. Devant la fougue valaisanne, pressé de toutes parts, il a été finalement contraint de puiser dans ses dernières réserves pour sauver l'essentiel. C'est à bout de souffle que les visiteurs ont terminé la rencontre, face à une formation sédunoise à ce moment-là encore en pleine possession de ses moyens.

Le résultat acquis par l'équipe locale peut paraître avoir été facile, mais il n'en fut rien. C'est grâce à sa prestation d'ensemble qu'elle a magnifiquement obtenu cette nouvelle victoire. Une victoire due à un effort collectif admirable, signe de l'esprit qui anime les pou-lains de Jimmy Rey.

Quant à Saint-Imier, il a plu par sa clairvoyance, son sens du jeu. On sent la «patte» d'Orville Martini par sa manière de jouer, de se placer et surtout sa collectivité. Entraîné pour la 5<sup>e</sup> saison consécutive par ce Canadien, Saint-Imier prépare sa saison prochaine, qui sera la 30<sup>e</sup> de son existence et à la fin de laquelle elle souhaite trouver une place en LNB.

Nul doute - au vu de ce qui nous a été montré samedi soir - que le HC Sion n'aura pas la tâche facile lors du match-retour, le 18 janvier prochain!

But

## Saas Grund-Charrat 3-6 (0-1, 1-2, 2-3)

Patinoire de Viège. Temps humide. Spectateurs 240.

**SAAS-GRUND**: Zengaffinen; Heldner, Anthamatten P.-M.; G. Andenmatten, H.-R. Anthamatten; F. Anthamatten, Arthur Anthamatten, Allenbach; B. Supersaxo, Frei, J. Supersaxo; Imhof, O. Anthamatten.

**CHARRAT**: Volluz; Buttikofer, Lambiel; Terretaz, Garnier; Nater, Bruchez Ch., Cretton; Vouilloz, Bruchez P.-A., Gremaud; Magnin, Giroud.

**ARBITRES**: MM. Bregy et Zurbriggen de Rarogne.

**BUTS**: Nater 8<sup>e</sup>; Heldner 13<sup>e</sup>; Terretaz 36<sup>e</sup>; H.-R. Anthamatten 46<sup>e</sup>; Cretton 47<sup>e</sup>; J. Supersaxo 47<sup>e</sup>; Cretton 52<sup>e</sup>; Ch. Bruchez 59<sup>e</sup>.

**EXPULSIONS**: 6 fois 2 minutes pour Saas-Grund plus 3 fois 2 minutes pour Charrat plus 10 minutes à Terretaz pour réclama-tions.

Dictant d'entrée la cadence, Charrat imposa son point de vue sans toutefois obtenir une avance qui aurait pu être plus substantielle à la fin du premier tiers-temps. Dès la seconde reprise ce fut au tour de Saas-Grund de donner le ton sans toutefois venir à bout de l'excellent gardien Volluz. Plus opportunistes et meilleurs réalisateurs, les visiteurs se montrèrent à la hauteur des événements en profitant de quelques instants d'hésitation pour marquer coup sur coup deux buts par Terretaz en l'espace de 33 secondes. Cette réussite devait finalement être décisive pour la suite des événements. Sans perdre courage, Saas-Grund repartit de plus belle mais sans pouvoir refaire le chemin perdu pour finalement baisser les bras

### Challenge « ERCAL »

Sion II - Bassecourt 11-1 (3-1 5-0 3-0)

Pour la seconde année consécutive, ces deux formations disputent la coupe «ERCAL».

C'était samedi soir, en rencontre d'ouverture de Sion - Saint-Imier, le match aller 1974. Vainqueur l'an passé des deux rencontres aller-retour, les Sédunois s'étaient préparés tout spécialement pour rééditer leur exploit.

Face à un adversaire encore à court de compétition, ils n'ont rencontré aucune peine pour s'imposer, dominant dans tous les compartiments.

**SION**: Birchler; Pfefflerlé, Praz; Arrigoni, Blaser; Berber, Boeller, Zermatten JM.; Berthouzoz, Sarbach, Métrailler; Soldati, Moix, Schöpfer; Gay, Gasser.

But

MM

# NOUVEL ECHEC DE RITTER

## Un quatrième essai sera prévu

Ole Ritter a échoué pour la troisième fois dans sa tentative contre le record du monde de l'heure détenu par Eddy Merckx avec 49 km 431 depuis 1972. Dans le vélodrome olympique de Mexico, il a couvert ce coup-ci 48 km 879, s'approchant de 552 m de la performance du Belge.

Ce troisième essai s'est effectué dans des conditions idéales. A Mexico depuis le 21 octobre dernier, Ole Ritter avait réalisé 48 km 739 mardi dernier. Vendredi, le Danois avait dû abandonner au bout de 17 km, gêné par le vent qui s'était soudainement levé.

C'est à 8 h. 40 (15 h. 40 GMT) qu'il s'est mis en selle. Afin de profiter au maximum des conditions régnant dans la capitale mexicaine, il avait décidé d'avancer de quelques minutes son départ. La température était de l'ordre de 14 degrés et il n'y avait pas de vent.

Ses temps de passage, dimanche, ont été les suivants: 5 km en 6'05"84 (record de Merckx 5'55"60); 10 km en 12'08"82 (Merckx 11'53"20) - à ce moment-là il possédait une avance de 9 m sur son tableau de marche - 15 km en 18'13"87 (Merckx 17'59"03) alors que son avance avait fondu et qu'il se trouvait à ce moment-là en retard de 10 mètres sur son

### Comparaison avec Merckx

Temps de passage comparés entre les essais de Merckx et de Ritter à Mexico

Merckx 25 octobre 1972	Ritter 27 octobre 1974	Ritter 10 novembre 1974
5 km : 5'55"06	6'06"86	6'05"84
10 km : 11'53"20	12'10"26	12'08"82
15 km : 18'00	18'16"60	18'13"87
20 km : 24'06"80	24'25"08	24'20"70
25 km : 30'13	30'35"26	30'28"85
30 km : 36'20	36'47"07	36'39"08
35 km : 42'28	42'57"38	42'49"39
40 km : 48'34	49'09"62	49'00"59
Heure : 49,431 km	48,739 km	48,879 km

plan établi; 20 km en 24'20"70 (Merckx 24'06"80) - 50 m de retard - Ole Ritter a finalement atteint les 40 km en 49'00"59 (Merckx 48'34"43).

Pour cette troisième tentative, Ole Ritter avait établi un programme de progression reposant sur 49 km 480 dans l'heure. Après avoir roulé durant les 15 premiers kilomètres avec une légère avance, le Danois, qui utilisait un vélo de 5,420 kg (braquet de 54/15), a régulièrement pris du retard. En définitive, il n'a pas pu atteindre les 49 km. Voici ses temps de passage:

1 km : 1'16"74	25 km : 30'28"85
5 km : 6'05"84	30 km : 36'39"08
10 km : 12'08"82	35 km : 42'49"39
15 km : 18'13"87	40 km : 49'00"59
20 km : 24'20"70	45 km : 55'12"50

### « JE ME SENS DE MIEUX EN MIEUX »

En descendant de vélo, Ritter a déclaré qu'il estimait pouvoir trouver sa meilleure forme au bout de trois semaines de séjour. « Je me sens de mieux en mieux », a-t-il affirmé. « La preuve, c'est que mes performances s'améliorent de tentative en tentative. J'estime pouvoir battre le record du monde si j'ai la chance d'avoir la semaine prochaine des conditions météorologiques aussi bonnes qu'aujourd'hui ».

Il a encore ajouté que, de toute évidence, il ne s'était pas suffisamment entraîné sur piste en Europe avant de se rendre à Mexico. Un quatrième essai aura peut-être lieu mais Ritter n'a encore pris aucune décision officielle à ce sujet.

## Zweifel vainqueur au cyclocross de Volketswil

Victoire inattendue mais néanmoins méritée pour Albert Zweifel (25 ans) à l'occasion du cyclocross international de Volketswil. Le professionnel zurichois s'est imposé devant Hermann Gretener et le Belge Albert Van Damme, champion du monde de la spécialité, signant son premier succès de la saison.

La performance de Zweifel est encourageante. Ce dernier a toutefois bénéficié d'un coup de main providentiel puisque Van Damme, qui était en tête avec quelques secondes d'avance, a été victime d'une chute dans une partie herbeuse alors que l'arrivée était en vue. Cet incident permit à Zweifel et Gretener de prendre le commandement, ce dernier devant s'avouer battu au sprint.

Dans le sillage de l'Allemand Rolf Wolfshohl (36 ans) qui faisait sa rentrée, Zweifel a pris les devants au quatrième des huit tours. Un changement de roue le fit rétrograder mais il parvint néanmoins à refaire son retard au fil des kilomètres. Les changements de positions furent nombreux. Deux chutes distancèrent définitivement le champion suisse Willi Lienhard.

A mi-course, Van Damme et Gretener étaient au coude à coude avec 25" d'avance sur le surprenant Zweifel qui refaisait surface courageusement. Celui-ci n'était plus qu'à 12" au 6<sup>e</sup> tour, précédant le Suisse Frischknecht et Wolfshohl (à 16" et 26"). Mais Albert Van Damme devait se dégrader sur la fin, prenant 6" à Gretener alors qu'apparaissait déjà Zweifel qui devait finalement mettre tout le monde d'accord en profitant de l'infortune du Belge dans l'ultime boucle. Résultats:

1. Albert Zweifel (Rueti) 8 tours de 2,8 km = 22,4 km en 55'14"; 2. Herman Gretener (Wetzikon) même temps; 3. Albert Van Damme (Be) à 23"; 4. Peter Frischknecht (Uster) à 27"; 5. Rolf Wolfshohl (RFA) à 51"; 6. Robert Vermeire (Be); 7. Ueli Mueller (Steinmaur), même temps; 8. Karl-Heinz Helbling (Meilen) à 1'18"; 9. Richard Steiner (Wetzikon) à 1'22"; 10. Urs Ritter (Boningen) même temps. - Puis: 19. Willi Lienhard (Steinmaur) à 8'10.

Catégorie B (6 tours = 16,8 km): 1. Walter Meierhofer (Steinmaur) 41'14"; 2. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 45"; 3. Hans-Joerg Bruederer (Meilen) à 55"; 4. Denis Jeanmonod (Aigle) à 1'06.

Catégorie C (3 tours = 7,8 km): 1. Hans Meier (Oberaegeri) 22'00"; 2. Robert Diener (Steinmaur) à 35".

● La 13<sup>e</sup> édition du cyclocross international de Kaisersberg (Alsace) a été remportée par le spécialiste français André Wilhelm. Classement: 1. André Wilhelm (Fr); 2. André Arnould (Fr); 3. Ueli Mueller (S). - Puis: 6. Bernard Thévenet (Fr).



5/1.50

HABANA

Si doux grâce à sa double fermentation

### Les Six jours de Munich

A la neutralisation de dimanche matin, les positions étaient les suivantes aux Six Jours de Munich: 1. Pijnen / Sercu (Ho/Be) 88 p. - 2. Van Lancker - Mouriaux (Fr) 83 - 3. Renz / Gilmore (RFA/Aus) 80 - 4. à un tour: Peffgen / Tschan (RFA) 65 - 5. à deux tours: Schulze / Haritz (RFA) 53.

### Le Tour de Colombie

L'Espagnol Domingo Perurena a conservé la tête du classement général du Tour de Colombie au terme de la troisième étape, remportée par le Colombien Léon. Résultats:

3<sup>e</sup> étape (156 km): 1. Léon (Col) 4 h 02' - 2. Florez (Col) même temps - 3. Reidtler (Ven) à 39". Puis: 9. Perurena (Esp) à 51" - 11. Gimondi (It) même temps - 65. Fuente (Esp) à 21'35". - Classement général: 1. Domingo Perurena (Esp) 10 h 08'28" - 2. Felice Gimondi (It) à 4" - 3. Carlos Sistiachoque (Col) à 1'. Puis: 30. Tony Houbrechts (Be) à 9'53" - 49. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 21'07".

### Place d'honneur des juniors suisses à Munich

Les juniors suisses ont pris la deuxième place du match international sur piste de Munich, qui réunissait quatre nations. Résultats:

Classement final: 1. RFA «2» 25 p. 2. Suisse 21 - 3. RFA «3» 20 - 4. RFA «1» 17 - 5. Tchécoslovaquie 14 - 6. Danemark 9. - Vitesse: 1. Scheller (RFA) - 2. Michel Guillet (S). - Course par équipes de deux sur 1000 m: 1. Rinklin/Fessel (RFA) 1'09"9 - 4. Hans Ledermann / Ernst Hetz (S) 1'11"5. - Poursuite 2000 m: 1. Robert Dill-Bundi (S) 2'28" - Par équipes 3000 m: 1. RFA «3» 3'50" - 5. Suisse (Guillet, Ledermann, Hetz, Dill-Bundi) 3'38"5. - Course aux points sur 50 tours: 1. Scheller (RFA) - 5. Dill-Bundi (S).

### Assemblée des délégués du SRB

A Baden, 280 délégués ont participé à la 104<sup>e</sup> assemblée du SRB. Ils ont maintenu Karl Graf (Zurich) à son poste de président central pour une nouvelle période de trois ans. Trois nouveaux membres du comité central ont été élus: Ernest Minder (Zurich), Ernst Reber (Olten) et Fritz Stuessi (Frauenfeld). Le rapport du trésorier fut le seul à faire l'objet de discussions car il y était notamment mentionné que pour couvrir le déficit d'organisation des championnats du monde de Mendrisio, il avait fallu avoir recours non seulement au fonds de garantie (70 000 francs) mais également au fonds de réserve (63 000 francs).

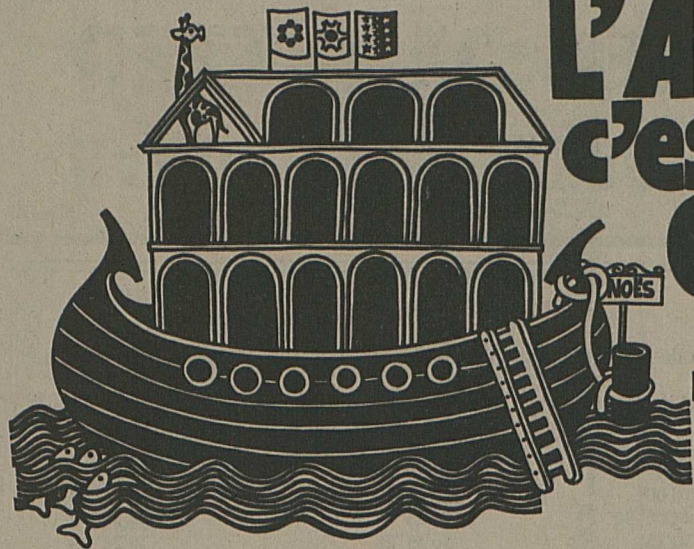
### REDACTION SPORTIVE

1950 Sion (centrale), tel. 2 31 51

Jean-Pierre Bähler  
Téléphone privé 027/2 39 02

Jacques Mariéthoz  
Téléphone privé 027/2 95 85

Gérard Joris  
Téléphone privé 027/3 23 67



# L'Arche de Noës, c'est le nouveau Centre Commercial Sierre

Les **ARYELLIS** présentent leurs  
acrobaties au Centre Commercial  
Sierre

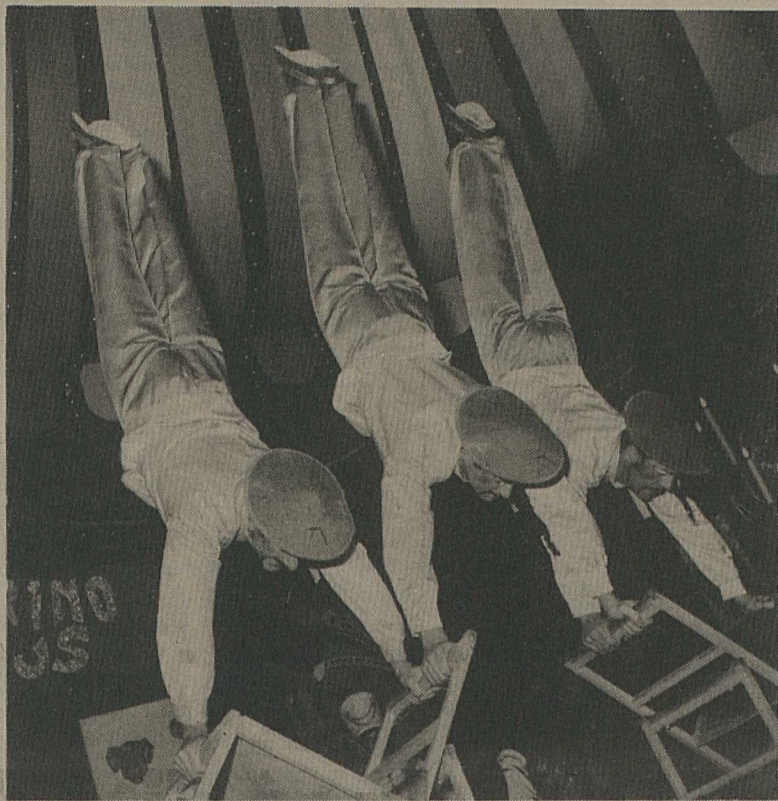
**Mercredi prochain  
13 novembre**

le Centre Commercial Sierre  
accueillera les ARYELLIS.

Ces trois acrobates, de réputation  
internationale, se produiront dans  
le mall à 15 h., 16 h. et 17 h.

Pratiquant leur art avec un éclecti-  
sme rare, ils alterneront les  
démonstrations d'équilibre avec  
les numéros comiques..

Si vous aimez le cirque, si vous  
préférez le music-hall, ne ratez sous  
aucun prétexte ce spectacle  
gratuit !



<b>Inter Discount</b>	<b>Doni Shop</b> FRANZ CARL WEBER	<b>5 à sec</b>	<b>Amadeu</b>	<b>PLACETTE</b>
<b>la Source</b>	<b>Cantin</b> CHAUSSURES	<b>Frey</b> vêtements	<b>sun store</b> Droguerie-Parfumerie	<b>FEMINA</b>
Restaurant <b>MANORA</b>	<b>Colmo</b>	<b>MERCURE</b>	<b>Meye</b> fleurs	Supermarché <b>PLACETTE</b>

Sierre - Noës : service régulier de bus  
A nos colonnes : essence MANOR Super -88  
Parking gratuit

au Centre Commercial  
Sierre

## Affaires immobilières

### SION

A vendre par particulier, nord de la ville

### magnifique appartement sur deux niveaux

- comprenant :
- cuisine aménagée
  - salon
  - salle à manger
  - 3 chambres à coucher
  - 3 pièces d'eau

Renseignements : écrire sous chiffre P 36-32115 à  
Publicitas, 1951 Sion.



A louer

**Place de la Gare  
Sion**

**locaux commerciaux  
bureaux** insonorisés et climatisés  
**places de parc**

S.S.G.I. J.-Ed. KRAMER S.A.  
Place de la Gare 2, 1950 Sion  
Tél. 027/2 85 77

36-270

A vendre à Chalais

### vigne de 1000 toises

Fr. 90.- la toise

Tél. 027/3 93 48

36-33118

On cherche

### 700 à 1000 m2 de terrain à bâtir

Rayon Darnona - Venthône -  
Miège - Corin.

Ecrire sous chiffre P 36-33136  
à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à l'année  
à Orsières

### appartement de 5 1/2 pièces

situé dans un petit  
bâtiment neuf à l'ex-  
térieur du village,  
tranquille et ensoleillé  
Avec balcon et pe-  
louse, meublé ou non

Tél. 026/4 11 74  
ou 026/4 17 90  
36-33132

Sierre, à vendre

### terrain à bâtir de 800 m2 env.

Situation  
premier ordre

Ecrire sous  
chiffre P 36-301940 à  
Publicitas, 1951 Sion.

Couple du 3e âge  
cherche

### appartement 2 - 3 pièces

dans maison privée.  
Confort - balcon  
A Martigny  
Pour le 1er avril 1975  
Bail date limite :  
25 novembre 1974

Ecrire sous  
chiffre P 36-33091 à  
Publicitas, 1951 Sion.

A louer

### studio meublé

à Martigny-Bourg

Tél. 026/2 39 33

36-33120

## Grand café-bar

Affaire très importante, à louer au centre de  
Sion.  
Convient à couple sérieux et disposant  
d'un capital de reprise.

Ecrire sous chiffre P 36-901764 à Publicitas,  
1951 Sion.

A proximité de Sion  
à vendre

### magnifiques appartements de 3 1/2 pièces

avec grands balcons,

**85 m2 dès Fr. 95 000.-**

### 4 1/2 pièces

avec grands balcons,

**110 m2 dès Fr. 115 000.-**

y compris places de parc numérotées ;  
construction récente, isolation très soi-  
gnée, bel aménagement extérieur, grande  
surface verte.

Piscine couverte à 200 m

Crédits à disposition.

Renseignements sous ch. P 36-901743  
à Publicitas, 1951 Sion.

Sion-Platta, à louer dans immeuble neuf

### appartement 4 pièces

- Cuisine avec machine à laver la vais-  
selle
- Grand living
- 3 chambres à coucher
- Salle de bains
- WC séparé

Pour tous renseignements : 027/2 11 77

igs

**Cartes de menus**  
pour restaurants ou commerces de vins

**Etude graphique**  
**Livraison rapide**

Demandez la visite de notre collaborateur

**IMPRIMERIE CESSLER SA**  
**TYPO-OFFSET**

Prélèuri 12 - Sion  
Tél. 027/2 19 05 ou  
027/2 31 25

**Si votre moteur démarre  
difficilement,  
le Service Bosch est là  
pour vous aider.**

Nous contrôlons l'allumage.  
Nous contrôlons la batterie et le démarreur.

Nous trouvons les  
défauts et les réparons  
rapidement.

Et votre moteur redémarre.



### Sion

René Nicolas  
43, av. de Tourbillon, Tél. 027/2 16 43

### Martigny

Maison Pierre Guex  
42, rue du Gd. St-Bernard, Tél. 026/2 20 06

### Monthey

Harold Missiliez  
108, av. de la Plantaud, Tél. 025/4 29 39

### Vouvry

André Frauchiger  
Auto-Electricité  
Téléphone 025/7 45 77



Toujours à votre disposition  
Les Services Bosch



S.A. DE TRANSPORT AERIEN - GENEVE

cherche

## hôtesses de l'air stewards

Notre prochain cours (gratuit) de formation aura lieu en février 1975 à Genève. L'engagement suivra aussitôt.

Nous demandons :

- 20 ans révolus
- nationalité suisse ou permis C
- présentation impeccable, bonnes éducation et culture générale
- excellente santé
- langues exigées : français, allemand, anglais (évent. espagnol)
- domicile : Genève ou environs

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à S.A. DE TRANSPORT AERIEN, case postale 36, 1215 Genève 15 Aéroport.

18-5545

On cherche

### machiniste sérieux

pour pelle hydraulique Menzi Much ou Kamo

Travail assuré l'hiver, région Sion

Offre écrite sous ch. P 36-33145 à Publicitas, 1951 Sion.

**Dame** de langue italienne parlant français et allemand, cherche place intéressante. Début décembre ou à convenir, à Sion. Très bons certificats à disposition.

Offre écrite sous chiffre P 36-301962 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

### Yamaha Trial 175

12 000 km expertisée

Prix à discuter

Tél. 025/3 61 92 (heures des repas) 36-33147

### Nouvelliste votre journal

A vendre

### 4 génissons

Thorax 1 m 70 dont 1 de race

Tél. 027/7 46 53 36-301965

Vends d'occasion

### salle à manger salon 2 tapis

Prix avantageux

Tél. 027/2 11 61

36-33154

## Divers

### Automobiles P. REMEDI SION, av. de France 39

vis-à-vis du service des automobiles  
Tél. 027/3 35 65

Peugeot 304	1973
Simca 1100 GLS	1972
Alfa Super 1600	1973
Renault R 4	1969
Mini 1275 cm3	1972
Mini 1000	1970
VW 1392	1972
VW 1300	1967
Citroën break 1220	1973
Citroën GL 1220	1973
Alfetta, gris métallisé	1973
DAF 55 Coupé, autom.	1973
Simca 1501 S, autom.	1972
Alfa 2000 berline	1972
Lomei Fulvia Coupé 1.3	1972
NSU RO 80, mot. 2000 km comme neuve	
Jeep Willys 1958, impeccable expertisée	1974
Passat LS 1200 K	
Ford Transit, mot. 8000 km	

### Occasion

#### Fiat 127

3 portes modèle 1974

Expertisée

Tél. 026/4 12 50

36-33149

A vendre d'occasion

#### Ford Escort 1300 L

modèle 1974 6500 km

Tél. 027/2 72 19

36-33148

A vendre faute d'emploi

#### paire de skis Blizzard neufs

2 m 10, avec fixations Marker Fr. 400.-

Tél. 027/3 71 21 interne 229 ou 4 58 96 dès 19 heures

A louer à Sierre, cause imprévue, pour le 1er janvier 1975 ou à convenir

#### appartement 3 1/2 pièces

moderne, vaste et ensoleillé, avec confort. Situation calme et centrale. Fr. 550.- plus charges

Rens. : 027/5 01 28

A louer à Sion

#### studio non meublé

Tout confort

Libre le 1er décembre

Tél. 027/2 83 12 interne 26 36-301942

A louer à Sion, av Maruice-Troillet 103

#### appartement de 3 pièces

Confort, libre dès le 15 décembre

Tél. 027/2 87 83

36-301827

Arvillard-Salins Vue imprenable sur la plaine, à louer

#### appartements

3 1/2 pièces Fr. 420.-

4 1/2 pièces Fr. 500.- charges en plus

Renseignements et visites 027/2 66 23

36-702

A vendre

#### remorque d'Agria

Fr. 150.-

Tél. 027/8 15 23 le soir 36-301964

### Fabrique valaisanne de tissus et couvertures

Rue Sainte-Marguerite

Sion

engage

### ouvrières

suisse ou étrangères Avec permis B ou C

Entrée tout de suite ou à convenir.

Travail intéressant.

S'adresser au bureau de l'entreprise

36-33129

### Entreprise jeune et dynamique de la place de Sion

cherche, pour le 1er janvier 1975 ou date à convenir

### comptable expérimenté

à temps partiel.

Offres sous chiffre P 36-901766 à Publicitas, 1951 Sion.

Publicitas 3 71 11

## Possédez-vous des connaissances spéciales d'allemand et de français ?

Si oui, alors profitez-en pour les mettre au service de la direction des parcs automobiles à Thoune. Vous y serez chargé de traduire avant tout des rapports et des communications techniques. En outre, vous aurez à remplir, de façon indépendante, des tâches spéciales du service technique des véhicules automobiles (inclus à chenilles).

Pour être à la hauteur de cette activité exigeante, il est indispensable d'avoir des connaissances étendues

### dans la branche automobile

éventuellement même dans la construction des automobiles, car votre travail consistera à faire toute la lumière sur les défauts de véhicules qu'on vous annoncera et à élaborer des propositions quant aux mesures à prendre.

Nous vous offrons tous les avantages d'un service administratif de la Confédération :

- place stable
- horaire de travail régulier et semaine de cinq jours
- 13e mois de salaire
- bonne caisse de pension
- place de parking

Les candidats de langue maternelle française ou les candidats allemands possédant d'excellentes connaissances de français voudront bien s'adresser à la



Direction des parcs automobiles de l'armée, 3602 Thoune  
Tél. 033/21 33 91

## EN VILLE DE SION

à deux pas de la place du Midi

à vendre dans un immeuble neuf appartements de 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 pièces

ainsi qu'un magnifique appartement 7 pièces en duplex

## dès Fr. 1420.-/m2 hypothèque 1er rang 60%

pour placement, appartements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 loués par baux indexés de 5 ans



36-3820

# Vacances sur Vénus, la réalité de demain... Le Télétraitement IRTE, la réalité d'aujourd'hui...

«le télétraitement est à l'informatique ce que le téléphone est au porteur de message»

Aujourd'hui, avec le TÉLÉTRAITEMENT IRTE et l'utilisation du réseau téléphonique public, les petites, les moyennes et les grandes entreprises ont la possibilité de recevoir directement à leurs places de travail, les prestations d'un des plus puissants ordinateurs de Suisse - L'UNIVAC 1106 -

Cela sur un terminal permettant de transmettre et de recevoir les informations nécessaires à leurs propres gestions.

IRTE, c'est aussi :

- de longues années d'expérience
- une équipe de professionnels

- un centre de calcul moderne = 1 milliard de positions accessibles à tout instant, une mémoire de 1,6 mio de caractères

- l'acceptation comme terminal, du télex, de tous ordinateurs de bureaux, de toutes machines comptables ou autres électroniques, de toutes marques

- une vaste bibliothèque de programmes pour la solution des problèmes de gestion et scientifiques

- une assistance pour le choix des meilleures solutions informatiques

- une véritable réduction des coûts

Institut de recherches technico-économiques



Face à la complexité des problèmes auxquels l'entreprise est chaque jour confrontée, et convaincu que la solution la plus adéquate est le recours aux ressources quasi inépuisables de la télé-informatique, je souhaite recevoir :

La documentation détaillée relative au :  TÉLÉTRAITEMENT IRTE

Je serais également désireux de participer à :

Un séminaire d'information

Je souhaiterais une entrevue avec un spécialiste IRTE

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse et No de téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

NOU

Coupon à envoyer à :

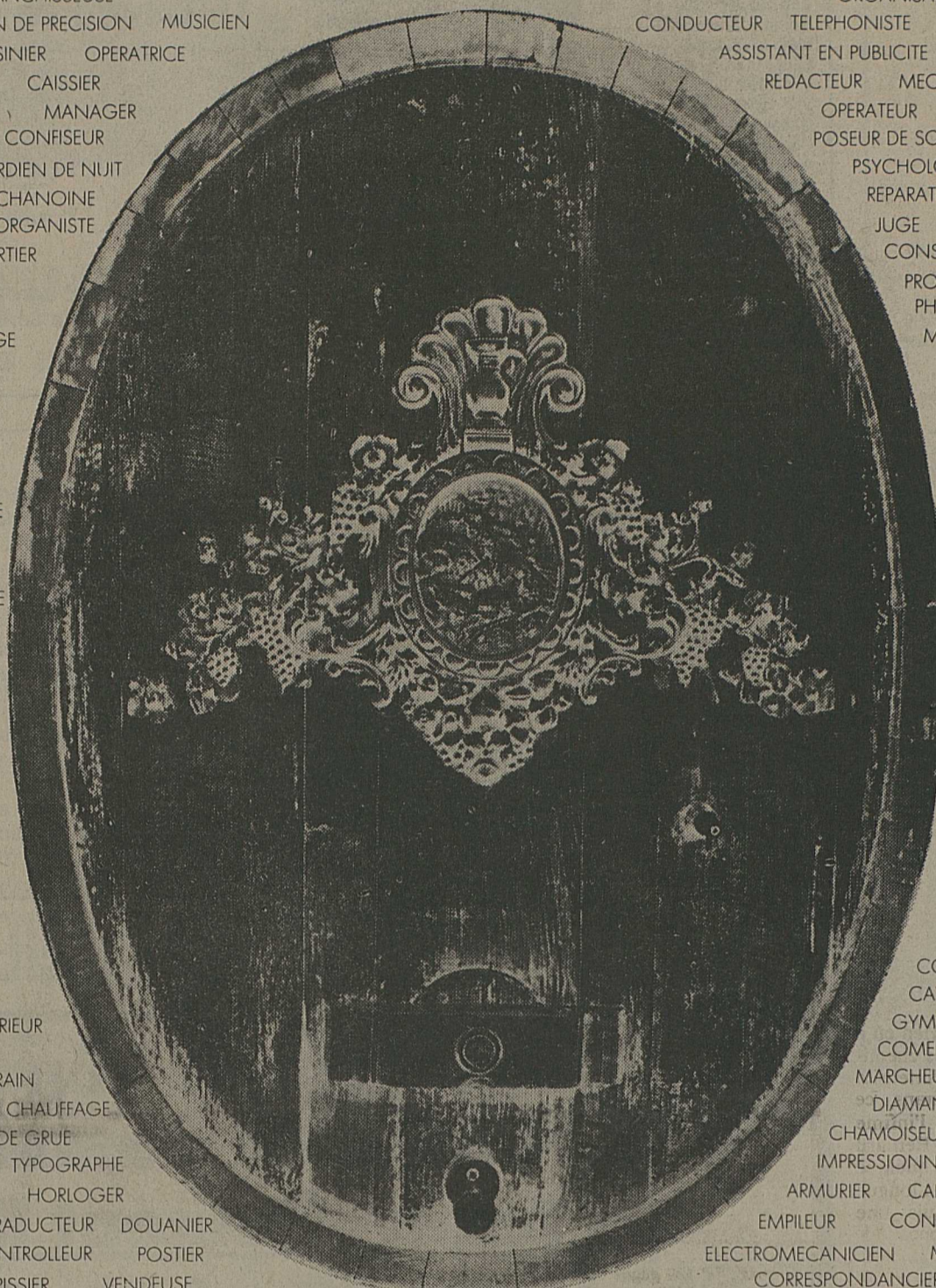
IRTE SA  
2, cours de Rive  
1204 GENÈVE

*Vous avons fait notre choix :*

# Dôle

*... et nous savons pourquoi.*

- COMMANDANT
- CAMIONNEUR
- INTERPRETE BUFFETIER
- ASSISTANTE-SOCIALE
- TRAGEDIENNE
- PRESENTATEUR TAILLEUR
- FALSIFICATRICE MINISTRE
- VARAPPEUR CROCHETEUR BIANCHISSEUSE
- ARCHITECTE MECANICIEN DE PRECISION MUSICIEN
- MEDECIN GRAPHISTE MAGASINIER OPERATRICE
- TRAVAILLEUR COIFFEUSE CAISSIER
- AGRONOME FRAISEUR MANAGER
- CONCIERGE PLATRIER CONFISEUR
- OCULISTE JARDINIER GARDIEN DE NUIT
- FACTEUR REPASSEUSE CHANOINE
- DESSINATEUR GEOLOGUE ORGANISTE
- EMPLOYE DE BUREAU COURTIER
- AIDE MEDICALE MANOEUVRE
- TECHNICIEN GERANT
- IMPRIMEUR FEMME DE MENAGE
- BIJOUTIER MARCHAND
- ASSISTANT GRAPHOLOGUE
- SCULPTEUR CHIMISTE
- BIBLIOTHECAIRE ARTISAN
- ANALYSATEUR HOTESSE
- EXPERT-COMPTABLE COUTURIERE
- RELIEUR INDUSTRIEL
- CHEF DE CHANTIER JURISTE
- BOULANGER CHÉMIGRAPHE
- FONCTIONNAIRE INSPECTEUR
- ACQUISITEUR CONSUL
- COMPTABLE IMPORTATEUR
- TOURNEUR NURSE
- DIRECTEUR FORGERON
- POSEUR DE FER CUISINIER
- BARMAID SOMMELIER
- INSTITUTEUR CUISINIERE
- PERFORATRICE INFIRMIERE
- BARMAN COMMERCANT
- ELECTRICIEN EXPERT D'ART
- BIJOUTIER INSTITUTRICE
- PHOTOGRAPHE LABORANT
- BANQUIER PEINTRE
- DETECTIVE ARCHITECTE D'INTERIEUR
- CONSTRUCTEUR
- EDITEUR MECANICIEN DE TRAIN
- CHAUFFEUR MONTEUR EN CHAUFFAGE
- ETHNOLOGUE CONDUCTEUR DE GRUE
- MODELE CANTONNIER TYPOGRAPHE
- GARDIEN MATHÉMATICIEN HORLOGER
- MONITEUR BOUCHER TRADUCTEUR DOUANIER
- FLEURISTE SERRURIER CONTROLLEUR POSTIER
- INGENIEUR CURE TAPISSIER VENDEUSE
- COURRIER LINGUISTE HARPISTE LAITIER
- JUGE DROGUISTE PATINEUSE
- ROSIERISTE TISSERAND
- CATCHEUR CHEF DE CHANTIER
- NAVIGATEUR CHASSEUR
- RELIGIEUSE CHIROPRACTEUR
- CLAVECINISTE MODELISTE
- LIEUTENANT
- IMPROVISATEUR MAJORETTE
- DIRECTRICE
- LANCIER
- CHARPENTIER



## Dôle

parce que son authenticité valaisanne et sa qualité incontestée nous sont toujours garanties.

## Dôle

parce que ce vin met en valeur les mets régionaux typiques et relève élégamment les grands classiques de la haute gastronomie.

## Dôle

parce que c'est un grand vin parfaitement équilibré, une médaille d'or du vignoble valaisan.

## Dôle

le vin rouge des Suisses, le vin qui nous laisse bien.

- RAMONEUR
- CIRIER PATISSIER
- CASCADEUR EPICIER
- CAMERAMAN CARABINIER
- THERAPEUTE CAFETIER
- DIPLOMATE ENCOLLEUR
- EBAUICHEUR RELIEUR
- ORGANISATEUR CYNOPHILE DECOLLETEUR
- CONDUCTEUR TELEPHONISTE DENTISTE CHEF DE CUISINE
- ASSISTANT EN PUBLICITE DESSINATEUR CALCULATEUR
- REDACTEUR MECANICIEN COUTURIERE
- OPERATEUR MONTEUR CHANTEUR GUIDE
- POSEUR DE SOL FONDE DE POUVOIR
- PSYCHOLOGUE ASSISTANTE DE POLICE
- REPARATEUR AVOCAT RETOUCHEUR
- JUGE POLICIER TECHNICIEN SUR RADIO
- CONSEILLER EN PUBLICITE REVISEUR
- PROFESSEUR TRANSPORTEUR GERANT
- PHYSICIEN ETUDIANT SERVEUSE
- MENUISIER CHANTEUSE STEWARD
- EMPLOYE CFF AIDE SOCIALE
- SACRISTAIN MONTEUR SANITAIRE
- PROFESSEUR DE LANGUES
- SOCIOLOGUE CORDONNIER
- PROFESSEUR DE SKI SOUDEUR
- INSPECTEUR D'ASSURANCE
- PROFESSEUR DE NATATION
- GRAISSEUR CONTREMAITRE
- FERBLANTIER PLONGEUR
- REPRESENTANT RESTAURATEUR
- CHARPENTIER ECOLIERE
- AUBERGISTE CANTATRICE
- PARFUMEUSE CERAMISTE
- FUSILIER URBANISTE SABLEUR
- DOMESTIQUE FLUTISTE
- PARQUETEUR CORSETIERE
- BABY-SITTER VACHER
- DEGRAISSEUR CHARGEUR
- DIACRE OFFICIER DE POLICE
- JOURNALISTE NEUROLOGUE
- SECRETAIRE PERCEPTEUR
- COLLEGIENNE MAITRE RAFFINEUR
- CAVALIER LECTEUR FIXATRICE
- GYMNASTE INSPECTEUR FOREUR
- COMEDIEN SOUFFLEUR MARIN
- MARCHEUR COVER-GIRL DECLAMATEUR
- DIAMANTAIRE STATISTICIEN
- CHAMOISEUR FABULISTE VIOLONISTE
- IMPRESSIONNISTE PILOTE CAMPAGNARD
- ARMURIER CAPUCIN NOTAIRE DÉPANNEUR
- EMPILEUR CONTREBASSISTE GLOBE-TROTTEUR
- ELECTROMECHANICIEN MEDAILLEUR PROGRAMMEUSE
- CORRESPONDANCIERE TERRASSIER HOTELIERE
- OPTICIEN CHARBONNIER LÉGISLATEUR
- ECCLESIASTIQUE CAISSIER
- EXPORTATEUR BRICOLEUR
- GOUVERNEUR MAIRE
- SERGEANT CONCERTISTE
- DOMPTEUR CLICHEUR
- EXAMINATEUR LUTTEUR
- GRENADIER CULOTTIER
- DIALECTICIENNE
- COLLABORATEUR
- PAGE VALET
- SURVEILLANT

5% - 40%

1 Toyota 2000 neuve, 4 portes, avec radio, à céder avec 5% de rabais

1 Citroën GS, avec radio, 37 000 km, à céder avec 40% de rabais

### Plusieurs voitures commerciales

5 portes, expertisées, à céder à des prix de fin d'année.

Reprise et facilités de paiement.

L. Planchamp, Garage de la Greffaz, 1891 Vionnaz (bureau 1er étage)  
Tél. 025/7 45 16

36-425405

A vendre

4 pneus clous montés sur jantes

4 pneus neige état de neuf

une paire de chaînes pour Alfa 1750 ou 2000  
Tél. 026/8 41 86

36-33138

A vendre

1 vache

7 ans ainsi que

3 génissons

race lutteuse

Tél. 027/7 29 54

36-33134

J'achète pièces de

monnaie

en argent (sauf Fr. 5.-) et

médailles de tir

Tél. 025/4 58 71

le soir

36-425406

A vendre

pour Fr. 1100.- seules,

rendus sur place

lits glognes

1 armoire haute

1 coiffeuse

1 table de cuisine et tabourets

2 fauteuils

1 sellette

1 lot de vaisselle

lingerie et rideaux à donner

Tél. 021/34 33 63

dès 20 h. 34 33 62

60-776003

A vendre

cause double emploi

Alfa Romeo 2000 Berline

Expertisée, rouge

Prix à discuter

Tél. 026/2 18 97

(heures de bureau)

36-32964

A vendre d'occasion

souliers de ski

No 42, état de neuf.

Marque Koflach-Bally Cuir

Fr. 90.-

Tél. 025/5 15 25

36-33025

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

R. Poffet, tailleur

Ecluse 10, Neuchâtel

Tél. 038/25 90 17

Privé cherche

Fr. 400 000.- à

Fr. 500 000.-

avec hypothèque

en 1er ou 2e rang.

Écrire sous

chiffre P 36-33095 à

Publicitas, 1951 Sion.

Vends d'occasion

bas prix, en bon état

cuisinière

électrique

3 plaques et four

meuble

TV - radio

paroi

portemanteau

Tél. 027/2 54 25

36-4424

A vendre

fraise à neige

Jacobsen Impérial

très peu utilisée

moteur neuf

Largeur de déblaiement : 65 cm

Neuve Fr. 3000.-

Cédée pour 1800.-

Tél. 027/3 33 03

(heures de bureau)

36-33083

Cause départ

chambre

à coucher

neuve, moderne,

2 lits, armoire 4 portes,

coiffeuse,

1 canapé

et 2 fauteuils

Le tout : Fr. 5000.-

Tél. 021/60 15 02

22-124

L'OCCASION !

Datsun 1200

verte, état impeccable

Accessoires

68 000 km

Fr. 4500.-

Tél. 026/6 28 09

(heures des repas)

36-33066



3 71 11

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages

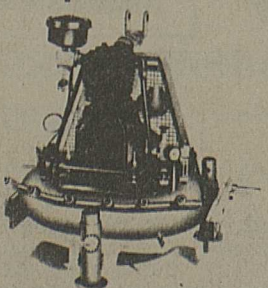
Compresseur (400 litres)

Marcel Vérolet

Avenue du Simplon  
1920 Martigny  
Tél. 026/2 12 22

Agences régionales :

- Garage Bertholet, Saillon
- Garage Evequoz, Conthey
- Garage De Riedmatten, Saint-Léonard
- Norbert Kreuzer, Sierre
- Garage Monnet, Chamason
- Garage Carruzzo, Leytron
- Garage Emery, Flanthey
- Garage Barras, Chermignon



A LOUER

en ville de Sierre

appartements de 2, 3 et 4 pièces

Tél. 027/5 42 42

de 7 h. 30 à 12 h.  
de 13 h. 30 à 17 h.

36-201

Toutes vos annonces par Publicitas 3 71 11

Proposons travail immédiat à

2 électriciens  
câbleurs  
2 ferblantiers

Le travail temporaire a 25 ans, Manpower aussi... 25 ans d'avant-garde, ça compte !

1950 SION - 9, rue de la Dent-Blanche - Tél. 2.05.95  
1870 MONTHÉY - 24, av. Gare «Le Market» - Tél. 4.22.12



BOXE

Monzon mis à l'amende

Le conseil mondial de la boxe (WBC), qui a tenu sa convention annuelle cette semaine à Mexico, a décidé d'infliger une amende de 10 000 dollars à l'Argentin Carlos Monzon pour ne pas s'être présenté au contrôle anti-dopage après son championnat du monde contre le Mexicain José Napoles, en février dernier à Paris. Le boxeur argentin doit s'acquitter de l'amende dans les soixante jours, mais il peut faire appel.

Après son championnat contre Napoles, Monzon a été déchu du titre mondial des poids moyens par le WBC pour ne pas avoir rencontré un challenger que l'organisme lui imposait et le WBC reconnaît maintenant le Colombien Rodrigo Valdes comme tenant du titre.

D'autre part, l'organisme rival, l'Association mondiale de la boxe (WBA), a annoncé qu'il n'interviendra pas dans les querelles de ménage de l'Argentin. On avait prêté à la WBA l'intention de prendre des sanctions contre Monzon après que celui-ci eut été accusé d'avoir frappé sa femme. « C'est une affaire exclusivement d'ordre domestique », a fait remarquer le porte-parole de la WBA.

Retour triomphal de Mohamed Ali à Louisville

Mohamed Ali n'a pas oublié Louisville et la ville du Kentucky est fière de son champion du monde, qu'elle a honoré à son retour. Une place porte son nom : « Muhammad Ali Plaza », mais, pour Mabel Clark, instituteur de Louisville, le champion du monde des poids lourds s'appelle toujours Cassius Marcellus Clay. « C'est moi qui lui ai appris à écrire ce nom et je me refuse à l'appeler autrement », a déclaré l'instituteur, une des rares personnes à pouvoir prendre cette liberté en présence de Mohamed Ali.

7000 personnes ont fêté le champion au cours d'un meeting à Louisville. « Vous êtes les plus grands, votre ville est connue dans le monde entier, car je suis né ici », a proclamé le boxeur. Volubile, Ali a poursuivi, sous les acclamations : « J'en ai assez d'entendre que le tapis était trop mou, les cordes trop lâches à Kinshasa. Foreman peut s'estimer heureux que le tapis ait amorti sa lourde chute », a-t-il dit. Continuant sur le même ton, le champion du monde a annoncé que, la prochaine fois, il boxerait contre Foreman et Joe Frazier « pendant la même nuit, avec seulement cinq minutes de repos entre les deux combats ».

Débuts de Bouttier au Madison Square Garden

Jean-Claude Bouttier, l'ex-champion d'Europe des poids moyens qui s'entraîne depuis cinq semaines aux Etats-Unis, fera ses débuts au Madison Square Garden de New York, lundi prochain. Il affrontera à cette occasion en dix reprises Gary Broughton, un dangereux frappeur canadien.

Nette victoire d'Arcari

Pour ses débuts officiels chez les poids welters, l'Italien Bruno Arcari, ancien champion du monde des poids surlegers (version WBC), a remporté une nette victoire aux points, en dix reprises, sur le Porto-Ricain Papo Villa, à Milan. Arcari, qui n'avait pas boxé depuis son difficile succès sur l'Argentin Paul Venerdini à Cefalu - sa dernière sortie chez les poids surlegers - s'est imposé certes largement et sans discussion, mais aussi sans convaincre pleinement. Opposé à un rival au métier consommé et très habile dans l'art de la défensive et de l'obstruction, il ne put jamais donner sa pleine mesure et dut se contenter d'un succès aux points qui n'ajoute rien à sa gloire.

De toute évidence, Arcari, s'il n'a rien perdu de ses qualités, n'est pas encore mûr pour affronter les premiers rôles dans sa nouvelle catégorie.

TENNIS

Réunion du comité de la FILT

Le comité directeur de la Fédération internationale (FILKT) a tenu ses travaux à Rome et étudié de nombreux problèmes administratifs. Il a ratifié en particulier la décision prise la semaine dernière à Paris selon laquelle tous les grands prix seraient ouverts aux professionnels. Pour organiser un grand prix, les villes candidates devront offrir un minimum de 50 000 dollars de prix, contre 25 000 l'an dernier.

D'autre part, le comité directeur a décidé la création d'un comité de joueuses professionnelles, chargé de contrôler l'activité des joueuses. Cet organisme sera composé de sept membres : un président, trois délégués des joueuses et trois membres de la Fédération. La première réunion de ce comité aura lieu aux Etats-Unis, dans la première semaine de décembre.

Enfin, le comité directeur a décidé que le « tie-break » continuerait à se jouer sur

treize points pour les épreuves de la WCT et douze points pour tous les autres tournois et il a également tenu à préciser que, dans tous les grands tournois, le cinquième set pouvait se jouer sans « tie-break ».

Une température presque idéale, des conditions de course parfaites, tout était donc réuni pour que le 11<sup>e</sup> cross des cheminots qui s'est couru hier après-midi, au terrain des casernes, connaisse un succès mérité. Seul le soleil manquait finalement à l'appel. Le spectacle n'en souffrit heureusement pas et c'est à une très belle course, animée de bout en bout par Bernard Voeffray actuellement au sommet de sa forme, qu'il nous fut donné d'assister. Incontestablement, Bernard Voeffray, qui faisait d'ailleurs figure de grand favori, a marqué cette course de son empreinte. Absent, il y a une semaine à Troistorrents, à la suite d'un rhume, le nouveau recordman valaisan du marathon, a fait quasiment cavalier seul, tout au long des 9 km d'un parcours relativement facile, qui convient finalement aussi bien au pistard qu'au véritable crossman. Mettant à profit cette double qualité, le Bas-Valaisan a très nettement dominé tous ses adversaires qui n'ont à aucun moment mis en danger la victoire qu'il construisait à chaque tour. Celle-ci lui a souri et ce n'est que mérité. Derrière, on ne restait pourtant pas inactif et la lutte pour la deuxième et troisième places conserva un intérêt soutenu qui ne prit fin qu'après l'arrivée des concurrents. Jérôme Vuadens, dont on n'avait déjà remarqué les progrès lors du cross de Troistorrents, a très logiquement pris une deuxième place (premier actif), à 16" de Voeffray, que convoitaient également Georges Terretaz dont la progression est également constante (on reparlera encore de lui) et Ulysse Perren. Ces trois coureurs terminèrent ainsi dans l'ordre derrière l'invincible vainqueur, Bernard Voeffray.

BERNARD CROTTAZ DE TRES PEU

Les autres catégories n'ont rien eu à envier à celles des actifs et des cheminots quant à la qualité et à l'intensité du spectacle. Chez les vétérans, ce n'est finalement qu'avec l'infime marge de 3" que le Sierrois Bernard Crottaz, un Bernard Crottaz quelque peu fatigué et saturé d'une très longue et difficile saison, a conquis une nouvelle victoire aux dépens de Gilbert Granger qui ne sent décidément pas le poids des ans. La double victoire des frères Déléze (Pierre chez les cadets et Michel chez les juniors) était attendue et c'est donc très logiquement qu'ils ont pris le meilleur sur leurs adversaires respectifs. Chez les cadettes, la lutte fut plus passionnante à suivre et surtout infiniment plus serrée puisqu'elles ne sont pas moins de cinq athlètes dans la fourchette de 13". Dorothee Bonvin se montra plus rapide dans les tout derniers mètres et l'emporta ainsi devant Nadine Dal Nagro et Hélène Cancela. Chez les dames, une nouvelle victoire aisée,

Revanche de Doesseger

A Suhr, Werner Doesseger a pris sa revanche sur Fritz Ruegsegger, qui l'avait battu dans Morat-Fribourg. - Voici le classement de ce cross qui réunissait 200 concurrents : élite (10 km) : 1. Werner Doesseger (Niederlenz) 30'42"; 2. Fritz Ruegsegger (Schlieren) 31'04"; 3. Ernst Luescher (Fricktal) 32'47"; 4. Urs Heim (Aarau) 32'57"; 5. Kudi Steger (Wohlen) 33'24"; 6. Renatus Birrer (Gettnau) 33'56". - Dames (1 km) : 1. Cornelia Buerki (Rapperswil) 3'06". - Juniors (3 km) : 1. Bruno Kuhn (Maegenwil) 8'20". - Seniors (10 km) : 1. Alois Gwerder (Ibach) 33'30".

Les classements suisses

La Fédération suisse a publié ses classements à l'issue de la saison 1974. Les voici : messieurs : 1. ex aequo : Ptr Manderl et Dimitri Sturdza; 2. Michel Burgener; 4. Max Hurlimann; 4. Franky Grau; 6. ex aequo : Leonardo Manta et Jacques Micho; 8. Fredy Blatter. -

Dames : 1. Marianne Kindler; 2. Susi Eichenberger; 3. Evagret Emmenegger; 4. Rita Felix; 5. Francine Oswald.

Bernard Voeffray, vainqueur sans problème du deuxième cross des cheminots



La meute des coureurs s'apprête à s'élanter pour neuf petits tours.

comment pourrait-il en être autrement ! de Geneviève Bonvin.

Notons pour terminer la très bonne organisation due au Club sportif des cheminots de Sion.

JO

PRINCIPAUX RESULTATS :

**Cheminots :** 1. Bernard Voeffray, CSC Saint-Maurice, 28'02"; 2. Markus Reber, CSC Berne, 29'23"; 3. Martin Lusser, CSC Zurich, 29'43"; 4. Ilia Caric, CSC Bâle, 30'10"; 5. Kurt Marthaler, CSC Fribourg, 30'17". - **Actifs :** 1. Jérôme Vuadens, Sion-Olympic, 28'18"; 2. Georges Terretaz, CA Bas-Valais, 28'24"; 3. Ulysse Perren, CA Sierre, 28'32"; 4. Paul Vetter, CA Sierre, 28'47"; 5. J.-Victor Bagnoud, CS Chermignon, 29'10". - **Vétérans :** 1. Bernard Crottaz, CA Sierre, 28'49"; 2. Gilbert Granger, Troistorrents, 28'51"; 3. Paul Mariéthod, Basse-

Nendaz, 30'31"; 4. Bernard Bétrisey, Flanthey, 30'31"; 5. René Camarsa, CA Sierre, 30'39". - **Juniors :** 1. Michel Déléze, CA Sion, 12'49"; 2. Eric Balet, Sion-Olympic, 12'59"; 3. Michel Biner, SFG Bramois, 13'05"; 4. Roland Bonvin, Sion-Olympic, 13'08"; 5. Christophe Rosay, CA Sierre, 13'24". - **Cadettes :** 1. Dorothee Bonvin, Sion-Olympic, 3'12"; 2. Nadine Dal Magro, CA Sion, 3'14"; 3. Hélène Cancela, CA Sion, 3'19"; 4. Francine Praz, CA Sion, 3'20"; 5. Véronique Emery, CA Sierre,

3'25". - **Dames :** 1. Geneviève Bonvin, Flanthey, 6'37"; 2. Brigitte Beney, CA Sion, 7'54". - **Cadets :** 1. Pierre Déléze, CA Sion, 5'45"; 2. Marc Beney, CA Sion, 6'07"; 3. Pierre-Yves Bagnoud, CA Sierre, 6'18"; 4. Didier Emery, CA Sierre, 6'20"; 5. P.-Alain Fellay, CS Verségères, 6'23". - **Ecoliers :** 1. Pascal Bonvin, Flanthey, 3'09; 2. Régis Praz, CA Sion, 3'15"; 3. Philippe Rey, Ayent, 3'16"; 4. Jean-Pierre Imstef, CA Sion, 3'20; 5. Philippe Dorsaz, SFG Riddes, 3'21.

Tirage de la tombola du cross du club sportif des cheminots Sion dimanche 10 novembre 1974

- 1<sup>er</sup> prix : N° 189 gagne 1 enregistreur à cassettes Philips.
- 2<sup>e</sup> prix : N° 1900 gagne 1 calculatrice électronique de poche.
- 3<sup>e</sup> prix : N° 1859 gagne 1 appareil photo Junior pocket 2000.
- 4<sup>e</sup> prix : N° 1812 gagne 1 radio à transistor Auroton.
- 5<sup>e</sup> prix : N° 581 gagne 1 radio à transistor Century.
- 6<sup>e</sup> prix : N° 1109 gagne 1 radio à transistor Mini.

Les lots sont à retirer chez : Jean-Maurice Monay, Vieux-Canal 44, 1950 Sion, tél. (027) 2 98 58, jusqu'au 31 décembre 1974.

(Comm. publ.)



Bernard Voeffray (406) en compagnie du vétéran Gilbert Granger (315) et suivi du peloton encore groupé : c'était au deuxième kilomètre. Quelques instants plus tard...

HIPPISME

LE CONCOURS DE MONTILIER

Déjà vainqueur samedi, Gerhard Etter a remporté la puissance du concours hippique de Montilier. Il monta Tallow Bridge et il s'est imposé au troisième barrage, avec mur à deux mètres.

**Résultats de dimanche : puissance, cat. S :** 1. Gerhard Etter (Muntschier) Tallow Bridge, 0 point au 3<sup>e</sup> barrage; 2. Juerg Friedli (Liestal) avec Capucino et The Rocket, 4 au 3<sup>e</sup> barrage; 4. Gerhard Etter (Muntschier) Fregola et Peter Piller (Diswil) Summertime, abandon au 3<sup>e</sup> barrage; 6. Carole Maus (Genève) Dolder, Philippe Guerdat (Bassecourt) Concorde 1, Arthur Blickenstorfer (Anet) Knockmore, Juerg Friedli (Liestal) Firebird et Francis Racine (Collonges) Diamant, 4 au 2<sup>e</sup> barrage.

**Cat. M/1, barème C :** 1. Willy Melliger (Neuendorf) Vaterloo, 62"5; 2. Willy Melliger (Neuendorf) Webby, 61"9; 3. Bruno Candrian (Saint-Gall) Overlord, 62"2; 4. Bruno Candrian (Saint-Gall) Millibrotter, 63"7; 5. Bernard Sorg (Tayngen) Eros 3, 69"3.

**Cat. M/2, première série :** 1. Stephan Gnaegi (Ispach) Furiat, 0/66"8; 2. Angeline Stamm (La Tour-de-Peilz) Globetrotter, 0/70" =; 3. Francis Racine (Collonges) Commandeur, 0/70"4; 4. Beat Rothlisberger (Hasle) Miss Homs, 71"8; 5. Willy Hess (Faoug) Brown Beauty, 72"63. - **2<sup>e</sup> série :** 1. Juerg Friedli (Liestal) Firebird, 0/61"; 2. Otto Bolliger (Berne) Ral, /67"; 3. Peter Reid (La Rippe) Challenger, 0/67"1; 4. Ueli Notz (Chiètres) Bagatelle, 0/67"4; 5. Bernd Riewoldt (Fehraltorf) Liska-Kneen, 0/67"8.

**Grand prix du centre de Montilier :** 1. Peter Reid (Adliswil) Summertime, 0/34"9; 2. Philippe Guerdat (Bassecourt) Concorde, 0/35"6; 3. Max Hauri (Seon) Haïti, 0/45"; 4. Juerg Friedli (Liestal) Firebird, 4/31"; 5. René Frei (Fehraltorf) Lisk-Queen, 4/34"6; 6. Juerg Notz (Chiètres) Platilo, 4/36"8.

Jean-Pierre Bähler  
Téléphone privé 027/2 39 02  
Jacques Mariéthoz  
Téléphone privé 027/2 95 85  
Gérard Joris  
Téléphone privé 027/3 23 67

LUTTE

Weinfeld, champion suisse Martigny termine quatrième

Comme l'an dernier, Weinfeld, qui compte dans ses rangs six anciens ou actuels champions suisses, a remporté le championnat suisse par équipes, qui s'est disputé à Nyon. Dans le match décisif, Weinfeld, avec Anton Heinzer, Juergen Merker, Peter Schaedler, Ernst Tanner, Jakob Tanner, Freddy Schnyder, Max Stacher, Alois Peng, Anton Ruepp et Arnold Ehrensperger, a battu la jeune équipe d'Oberriet par 7-3.

Voici le classement final : 1. Weinfeld; 2. Oberriet; 3. Hergiswil; 4. Martigny; 5. Willisau; 6. Schmitten.

Voici un combat opposant J. Tanner de Weinfeld contre Magestrini de Martigny.



# Basket : Federale et Pregassona, toujours en tête

## Ligue A

Lugano-Federale	91-73
Neuchâtel-Viganello	77-80
Pregassona-Martigny	93-48
Stade Français-UGS	87-127
Fribourg Olympic-Vevey	80-75

### Classement :

1. Federale	5	5	0	0	506-408	10
2. Pregassona	5	5	0	0	478-380	10
3. Fribourg	5	4	0	1	470-403	8
4. Vevey	5	2	0	3	397-397	4
5. UGS	5	2	0	3	485-489	4
6. Neuchâtel	5	2	0	3	406-431	4
7. Martigny	5	2	0	3	355-414	4
8. Viganello	5	1	0	4	454-500	2
9. Lugano	5	1	0	4	359-450	2
10. Stade Fr.	5	1	0	4	401-477	2

Le derby tessinois entre Lugano et Federale n'a pas tenu ses promesses. Trop nerveuses, les deux équipes n'ont pas offert à leurs supporters le spectacle qu'ils étaient en droit d'attendre. Le score final est trompeur car il a fallu très longtemps à Federale pour prendre le match en main. L'élimination de McDougald suivie immédiatement par celle de Prati (5 fautes) - Federale n'avait que deux points d'avance à ce moment là... - a condamné le tombeau de Fribourg.

A Neuchâtel, face à une formation à la dérive, Viganello a remporté sa première victoire de la saison. Après sa piètre exhibition à Martigny, Neuchâtel n'est pas parvenu à contrôler le trio Frigerio, Willis et Nicolet. Les quinze jours de repos qu'offrent aux basketteurs suisses seront les bienvenus pour les hommes de Raznatovic!

Pregassona n'a fait qu'une bouchée de Martigny. On attend désormais avec impatience le choc du 6 décembre entre les deux leaders au Tessin.

A Genève, le derby genevois a facilement tourné à l'avantage de UGS. Comme prévu, la taille de Hullman et de Bourquin a fait la différence très

rapidement. Nous ne serions pas étonnés d'apprendre que les dirigeants stadiques vont faire un cadeau de Noël à leurs joueurs pour le deuxième tour, sous la forme d'un grand joueur américain! Sans quoi les Genevois pourraient bien ne plus jamais quitter leur dernière place.

Fribourg Olympic, enfin, s'est imposé devant Vevey. Un succès mince mais très important dans le contexte actuel. Ces deux points permettent aux hommes de Mrazek de rester dans le sillage des leaders. Il remet aussi un peu de baume sur les blessures morales des Fribourgeois. Mrazek s'apprête à diriger le camp d'entraînement de l'équipe suisse, le week-end prochain; mais il ne fait pas de doute que l'entraîneur tchèque mettra à profit cette pause dans le championnat pour redonner confiance à ses hommes.

**Ligue nationale B, groupe 1 :** Pully-Nyon 97-60 (47-28). Jonction-Sportive française Lausanne 82-95 (33-47). Cossonay-Birsfelden 100-96 (44-50). Marly-Swissair Zurich 88-94 (48-42) - Classement : 1. Nyon, Sportive française et Pully 6-10; 4. Swissair Zurich et Cossonay 6-6; 6. Birsfelden, Marly et Jonction 6-2.

**Ligue nationale B, groupe 2 :** Zurich-Renens 75-77 (43-38); Lemania Morges-Lausanne Sports 115-87 (54-48); Uni Bâle-Berne 95-83 (44-38); Champel-City Fribourg 87-81 (44-38). - Classement : 1. Renens 6-11; 2. Lemania Morges 6-10; 3. Champel 6-9; 4. Lausanne sports et Uni Bâle 6-6; 6. City Fribourg 6-4; 7. Zurich 6-2; 8. Berne 6-0.

**Ligue nationale féminine :** Stade Français-Muraltese 62-55 (32-29); Femina Berne-Plainpalais 45-69 (23-37); Baden-Berne 45-60 (24-24); Lausanne Sports-Nyon 33-73 (13-38). - Classement : 1. Plainpalais et Berne 4-

8; 3. Nyon 5-8; 4. Stade Français 5-6; 5. Baden 4-4; 6. Lausanne Sports et Fribourg 4-2; 8. Femina Berne et Muraltese 4-0.

## Les coupes européennes

Les cinq coupes européennes interclubs se poursuivront cette semaine avec les matches retour du premier tour selon le programme suivant :

### MESSIEURS

**Coupe des champions (14 novembre) :** Csepel Budapest-Alviks Stockholm (aller 70-91); SSV Hagen-Playboys Helsinki (79-84); Panathinaïkos Athènes-Fribourg Olympic (89-76); Partizan Tirana-Sparta Bertrange (103-89); CSP Feltham-RZ Spjkenisse (55-107).

**Coupe des vainqueurs de coupe (13 novembre) :** RP Delft-Aek Athènes (71-72); BBC Vienne-Maccabi Ramat Gan (80-113); SK Ankara-Honved Budapest, Gezira le Caire-Juventud Badalone (51-69); Dukla Olomou-Dudelage (76-61); TUS Leverkusen-Morden (67-77); RAC Edegem-SP Lugano (89-86); Kar Urheilijat-Solna (57-87).

**Coupe Korac (12 novembre) :** Standard Diekirch-FC Bamberg (56-82); Brina Rieti-USC Munich (101-86); BSC Ostende-Panellinos Athènes (68-70); FC Barcelone-Neuchâtel (105-69); Paisley Edimbourg-Ymca Madrid, SG Wolfenbuttel-Xan Salonique (69-73); Groningue-BBC Ettelbruck (110-78); Spartak Sofia-Mont Marcienne (108-99); Galatasaray Istanbul-Hapel Gevat Japur (64-84); Pinda Barcelone-AS Denain (58-83); AS Monaco-LF Haarlem (105-107); Partizan Belgrade-Vevey (91-85); Bosna Sarajevo-Zandvoort (79-81).

### DAMES

**Coupe des champions (14 novembre) :** Ignis Mataro-Uge Vienne (63-66); Académica Coimbra-BSE Budapest (24-105); Yukselis Ankara-Politecnica Bucarest (39-124); Bachævedorp-Vastaras (59-44); Lodz-Amicale Steinsel (100-32).

**Coupe Ronchetti (13 novembre) :** Iefc Bucarest-La Corogne (60-49); Maccabi Tel Aviv-Logis Bruxelles (55-60); Gerbe Montceau-les-Mines-Alost (68 - 68); Reff Magdrid-Kfum Stockholm (47-48); Standa Milan-BC Pernik (57-77); Spartak Sofia-FC Bruxelles (115-32); Spartacus Budapest-FC Lyon (59-58).

## VOLLEYBALL

### Nette défaite biennoise

En match aller comptant pour le premier tour de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, le VBC Bienne a été nettement battu par Stella St. Maur. Les Français se sont en effet imposés très nettement, en trois sets, par 3-0 (15-7, 15-4, 15-13).

500 spectateurs ont assisté à cette rencontre, qui s'est disputée à Worblaufen. Très nerveux en début de partie, les biennois n'ont pu que tenter de réagir lors du troisième set mais ils ne parvinrent jamais à inquiéter un rival nettement supérieur.

## ASSEMBLEE DES DELEGUES GYMNASTES VALAISANS

### A. Meichtry entre au comité cantonal

C'est samedi après-midi, à la salle de gymnastique de Chippis que s'est tenue, sous la présidence de M. Edmond Biollaz, la 73<sup>e</sup> assemblée des délégués de l'ACVG. Quarante-cinq sections sur les cinquante-huit que comporte l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, avaient répondu à l'invitation du comité cantonal. Rehaussée par la présence de M. André Mounier, sous-préfet du district de Sierre, de M. Edgar Zufferey, président de la commune de Chippis, de M. Emile Schalbeter, nouveau membre honoraire fédéral et de M. Juillard (J+S), cette assemblée cantonale s'est déroulée dans une atmosphère très détendue qui rendait très bien l'excellente harmonie qui règne actuellement au sein de l'association cantonale.

Dans son rapport présidentiel, M. Edmond Biollaz, très concis, retraça tout d'abord ce que fut sur le plan sportif proprement dit la saison écoulée et se plut à relever l'excellent esprit qui marque actuellement l'association qu'il préside avec une compétence remarquable, avant de saluer la présence de notre meilleur ambassadeur gymnique sur le plan national et international, le membre de notre équipe suisse de gymnastique, Reynold Schnyder. Ce fut ensuite au tour de M. René Kühn, chef technique de l'association, de présenter son rapport sur les différentes manifestations de la saison (fêtes régionales, fêtes des pupilles et pupillettes ainsi que la fête cantonale de Monthey).

La lecture des comptes de la saison 1973-1974 n'a soulevé que très peu

108,45; 3. Edi Kast (St. Margrethen) 106,80; 4. Silvano Franchini (Ascona) 105,80; 5. Fulvio Castelletti (Chiasso) 105,50; 6. Kurt Mueller (Ascona) 101,45.

**Zurzach :** 1. Armin Vock (Thailwil) 109,15; 2. Peter Schmid (Seen) 106,90; 3. Max Luthi (Thundorf) 104,65; 4. Jean-Pierre Jacquet (Neuchâtel) 104,35; 5. Heini Looser (Frauenfeld) 102,75; 6. Ueli Kehl (Aarau) 101,35.

**Morges :** 1. Renato Giess (Berne) 110,30; 2. Bernhard Locher (Susten) 108,45; 3. René Tichelli (Montreux) 107,55; 4. Karl Frei (Regensdorf) 99,50; 5. Franz Lustenberger (Lucerne) 95,85; 6. Urs Meister (Schaffhouse) 94,50.

Sont qualifiés pour la finale : Bachmann, Giess, Vock, Locher, Zibetti, Tichelli, Schmid, Kast, Franchini, Castelletti, Luthi, Jacquet, Looser, Mueller, Kehl, Serena et comme remplaçants Kundert et Frei.

## ASSEMBLEE DES DELEGUES GYMNASTES VALAISANS

### A. Meichtry entre au comité cantonal

d'objections de la part des délégués qui ont apprécié l'excellente gestion du comité cantonal qui boucle son exercice avec un bénéfice de 17 226 francs. Cet excédent des recettes permettra au comité cantonal de mieux soutenir certains secteurs de l'association quelque peu négligés jusqu'ici. C'est donc tout à fait logiquement que le budget pour 1975 prévoit un excédent des dépenses de quelque 8000 francs.

### M. ARTHUR MEICHTRY NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ CANTONAL

A la suite de la discussion de M. Florian Corninbœuf, le comité cantonal, par la voix toujours de son président, propose la candidature de M. Arthur Meichtry. Très connu dans les milieux gymniques et politiques, M. Meichtry n'est-il pas tout à la fois président de la Fédération haut-valaisanne de gymnastique, président de la section d'Agarn et président de la commune d'Agarn. Ce n'est donc pas étonnant si c'est par acclamations que l'assemblée nomme M. Meichtry nouveau membre du comité cantonal. Au chapitre des élections encore, M. Marc Biner prend place au sein de la commission très importante de jeunesse. Sept nouveaux membres honoraires ont également été admis par acclamations (MM. Jules Furrer, ancien président, René Gaillard, Prosper Perrin, Franz Schwéry, Joseph Mumenthaler, Max Gay-Balmaz et Gaston Guey) alors que MM. Jean-Luc Spahr, président du comité d'organisation de la fête cantonale de Monthey et M.

Roger Coppex, secrétaire général du comité d'organisation de cette même fête cantonale, sont acclamés membres d'honneur de l'association.

### LES MÉRITES SPORTIFS

En gymnastique, il est également possible de se distinguer d'une manière ou d'une autre. Le Mérite sportif vient ainsi justement récompenser M. Paul Bergerand, un homme bien connu dans le monde du sport handicap, pour avoir amélioré, lors des championnats suisses en fauteuil roulant, le record suisse du 100 m. Le mérite de meilleur dirigeant a été attribué à M. Marcel Biner pur ses nombreuses années d'activité en tant que moniteur puis président de la section de Bramois et celui de moniteur méritant à M. Robert Baudin pour ses dix ans de monitarat au sein de la section de Fully.

L'attribution de différentes fêtes a mis un terme à une assemblée rondement menée par le dynamique président de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique.

Pour 1975, les fêtes de pupilles et pupillettes sont attribuées aux sections de Conthey et de Gampel. La fête cantonale de 1977 aura lieu, elle, à Viège. Enfin, l'assemblée générale des délégués pour 1975 se tiendra à Stalden. Tout est donc prêt au sein de l'ACVG pour que ce très beau sport trouve encore un appui et un rayonnement plus important tout au long de la prochaine saison.

JO



Face à des chevronnés défenseurs, tels que Sutter (13), les attaquants martigneraïns n'ont pas trouvé le chemin des paniers adverses.

## Les Tessinois étaient trop forts Pregassona-Martigny 93-48 (47-20)

### DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL : SET

**Pregassona :** Guiseppe Bianchi (6), Sala (4), Paolo Bianchi (6), Marchesi (2), Schmid, Haenger (20), Bottani (1), Giovanini Sutter (23), Sanford (27), Poma (4).

**BBC-Martigny :** Michellod, Jean-Marie Wyder (4), Uldry (6), Yergen (2), Michel Wyder (4), Schroeter (2), Descartes (6), Monod, Berger (2), Williams (22).

Arbitres : MM. Pasteris et Karl

Spectateurs : 500

### PRIS A LA GORGE

Dans les premières minutes de jeu l'on a senti que le BBC-Martigny n'arriverait pas à contenir son adversaire. En effet et malgré l'ouverture du score par les Valaisans (0-4), l'équipe du capitaine Bianchi, toujours aussi souverain dans la distribution, allait très rapidement prendre le dessus et la direction totale des opérations. C'est ainsi qu'après 7 minutes de jeu l'équipe locale menait déjà sur le confortable score de 17-8. De minute en minute, les Fritz Haenger, Sutter et aussi ce phénomène de Sanford augmentaient la marque. Martigny fut littéralement étouffé et l'on parvenait à la mi-temps avec le score de 47-20 en soulignant qu'au cours des huit dernières minutes de jeu, l'attaque valaisanne n'avait pas réussi un seul panier.

### LA BLESSURE DE BERGER

En seconde mi-temps les choses ne devaient pas s'arranger pour les hommes du président Bergerand. En effet l'équipe devait se priver des services de John Berger blessé à une cheville au cours de la phase initiale. C'est donc encore amoindrie dans sa valeur pure que la formation valaisanne entamait la seconde période. Elle fut pourtant meilleure que la première. Mais de leur côté les Tessinois ne souffraient aucune « distorsion » à leur rythme de jeu ceci au moins jusqu'à la « mise hors course » à 6 minutes de la fin de Greg Williams pour cinq fautes. Geste sportif de l'équipe locale; elle retirait également pour plus de trois minutes son atout maître : Sanford. Cette décision ne devait rien changer à la face des choses et finalement le BBC Martigny s'inclinait le plus logiquement du monde face à une équipe plus forte qu'elle.

### PAS DE « SONNETTE D'ALARME »

Personnellement, une telle défaite ne nous affecte point. Certes le BBC Martigny a mal joué au Tessin. Mais il faut reconnaître que Pregassona était animé de la meilleure façon qui soit par son capitaine tout d'abord, Bianchi, par des éléments aussi sûrs ensuite que Haenger, Sutter et finalement Sanford. Les Tessinois sont actuellement au mieux de leur forme et, sur une telle lancée, ils seront très difficile à battre dans leurs terres. Pour Martigny la suite sera elle aussi des plus ardues : dans 15 jours... Fribourg Olympic à la salle du Bourg et dans trois semaines nouveau voyage au Tessin avec en point de mire... Federale. Ces matches doivent être considérés sinon comme perdus du moins comme « très peu accessibles » et la défaite enregistrée à Pregassona s'inscrit dans ce même tableau. Pour Martigny les confrontations des plus importantes se situeront avant tout en Suisse romande. C'est pourquoi cette défaite ne nous alarme pas trop.

Set

## HANDBALL

### Coupe d'Europe : St. Othmar Saint-Gall battu en Islande

St. Othmar Saint-Gall a perdu par 5 buts d'écart (19-14, mi-temps 12-5) le match aller des huitièmes de finale de la coupe d'Europe des clubs champions qui

### Championnat suisse

Ligue nationale A : Zofingue-BSV Berne 13-16 (5-7). Suhr-ZMC Amicitia 15-16 (9-7). Pfadi Winterthur-TV Moehlin 15-13 (7-5). GG Berne-STV Saint-Gall 12-17 (5-9); classement : 1. ZMC Amicitia 4-6, 2. Zofingue, Moehlin et STV Saint-Gall 4-5; 5. Pfadi Winterthur et BSV Berne 4-4; 7. Grasshoppers 3-3; 8. Suhr 4-3; 9. St. Othmar Saint-Gall 3-2; 10. GG Berne 4-1.

Ligue nationale B, groupe ouest : BTU Aarau-Club 72 Berne 12-8; TV Laenggasse Berne-ATV Bâle-Ville 8-13; RTV Bâle-SC Liestal 16-21; TV Soleure-Lausanne bourgeoise 30-7.

l'opposait à Fimleif-Kafelag Hafnarfjardar, à Reykjavik. Les champions suisses conservent toutefois une mince chance de qualification à l'occasion de la rencontre retour qui se disputera le 23 novembre à Herisau.

Après avoir été nettement dominés, les Saint-Gallois trouveront la solution pour contrer leurs adversaires après la pause. Ils neutraliseront Hallsteinnson par un marquage serré. Stahlberger et Jehle inscrivent chacun 4 buts pour les champions suisses, qui n'évolueront pas dans les meilleures conditions après un voyage (avion et train) mouvementé de 36 heures. La rencontre aurait normalement dû avoir lieu samedi mais le brouillard qui sévissait à Francfort vendredi soir empêcha le décollage à destination de l'Islande.

● Autre résultat de coupe des champions 1<sup>er</sup> tour : à Prague, Skoda Pilsen - Refstad Idrettlag Oslo 21-16 (11-6).

**Affaires immobilières**

A louer à Savièse

**appartement 4 1/2 pièces**

3e étage, tout confort, cuisine complètement agencée, 2 salles de bains  
Fr. 500.- sans charges ainsi qu'un

**appartement 4 1/2 pièces**

dans le toit, tout confort également.  
Fr. 650.- sans charges  
A la même adresse, à vendre

**villas en terrasse**

**de 5 1/2 pièces**

150 m2 avec cheminée de salon, cuisine et menuiserie intérieure en bois naturel, tout confort.

S'adresser à André Reynard  
1965 Savièse  
Tél. 027/2 34 67 36-33095

A louer à Ardon

**appartement 4 pièces**

Loyer avantageux.

Pour traiter :

**RÉGIE IMMOBILIÈRE**

**Armand Favre**

Tél. 027/2 34 64 36-207

Je cherche à acheter à

**Verbier**

**terrains** pour chalets

Faire offre en indiquant situation et prix sous ch. P 36-400629 à Publicitas, 1951 Sion. Paiement comptant.

A louer à Ardon

**appartement 3 1/2 pièces**

Loyer avantageux.

Pour traiter :

**RÉGIE IMMOBILIÈRE**

**Armand Favre**

Tél. 027/2 34 64 36-207

A louer à Martigny

Aux Glariers

**appartement 3 pièces**

Libre début décembre

Tél. 026/2 35 82 36-90875

A louer à Sion  
Avenue de la Gare

**un magasin avec vitrines, dépôts et places de parc**

Convient également pour bureau ou agence. Libre tout de suite.

Loyer intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-901767 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Saxon

**villa tout confort**

4 pièces, garage, 700 m2 terrain. Fr. 220 000.-  
Hypothèque à disposition Libre immédiatement.

Tél. 026/2 63 63 36-260

A vendre à Vétroz

**terrain 2000 m2 env.**

Zone villa. Entièrement équipé. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre P 36-32923 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

**studio meublé**

tout confort, avec balcon, quartier tranquille.

Tél. 026/2 30 91 (heures bureau) ou 026/2 28 32 (le soir)

# DU NOUVEAU avec effet immédiat GARANTIE DOUBLÉE sur toutes les voitures neuves BRITISH LEYLAND

Nous avons fait d'excellentes expériences avec toutes nos marques et modèles - elles reçoivent sans exception le SWISS FINISH - et ceci nous permet de faire ce pas en avant. Notre décision représente sans nul doute un précieux avantage pour notre clientèle.

Nos **prix** de liste influencés par la dévaluation de la livre sterling sont fort **avantageux** et l'augmentation du temps de garantie à **12 mois ou 20000 km** est une contribution décisive à une **année** d'utilisation **sans risque** d'une voiture avec des frais d'entretien minimes.

BRITISH LEYLAND fut de tout temps réputée pour sa **technique moderne et d'avant-garde**. Un excellent comportement routier et un maximum de sécurité active en résultent. Les MINI, AUSTIN, MORRIS, MG, TRIUMPH, ROVER, LAND-ROVER, RANGE ROVER, JAGUAR et DAIMLER en sont la preuve.

L'augmentation de la garantie - un argument convaincant qui compte au bilan! Les anglais sont des individualistes renommés et la BRITISH LEYLAND dispose, elle aussi, à coup sûr d'une voiture qui vous emballera!

Choisissez parmi nos 10 marques avec plus de 60 modèles! Faites nous confiance!



**British Leyland  
Switzerland**

Herostrasse 7, 8048 Zurich, Téléphone 01 62 90 90

**Bon d'information**

Ayez l'obligeance de m'envoyer une documentation complète sur la

marque/modèle: \_\_\_\_\_

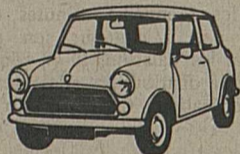
nom/prénom: \_\_\_\_\_

rue: \_\_\_\_\_

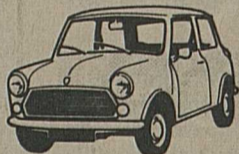
NP/localité: \_\_\_\_\_

NVS

Veillez adresser ce bon à la  
BRITISH LEYLAND SWITZERLAND  
Herostrasse 7, 8048 Zurich



**Mini 850**  
849 ccm, 33 ch, Fr. 6790.-



**Mini 1000**  
998 ccm, 39 ch, Fr. 7390.-



**Mini 1100 Clubman**  
1097 ccm, 45 ch, Fr. 7990.-



**Mini 1100 Clubman Combi**  
1097 ccm, 45 ch, Fr. 8990.-



**Mini 1275 GT**  
1274 ccm, 54 ch, Fr. 9390.-



**Mini Innocenti Cooper 1300**  
1273 ccm, 65 ch, Fr. 11 450.-



**Morris Marina 1.3 Coupé**  
1275 ccm, 57 ch, Fr. 9750.-



**Morris Marina 1.3 Limousine**  
1275 ccm, 57 ch, Fr. 10 250.-



**Morris Marina 1.8 Limousine**  
1798 ccm, 78 ch, Fr. 11 100.-  
Automatic Fr. 12 100.-



**Morris Marina 1.8 Combi**  
1798 ccm, 78 ch, Fr. 12 400.-



**Morris Marina 1.8 TC Coupé**  
1798 ccm, 87 ch, Fr. 11 600.-



**Morris Marina 1.8 TC Limousine**  
1798 ccm, 87 ch, Fr. 12 100.-



**Austin Allegro 1300  
2 portes / 4 portes**  
1272 ccm, 57 ch, Fr. 9980.-/10 380.-



**Austin Allegro 1500 4 portes**  
1485 ccm, 69 ch, Fr. 10 980.-



**Austin Allegro 1500 Special**  
1485 ccm, 69 ch, Fr. 11 580.-



**Austin Maxi 1750**  
1748 ccm, 72 ch, Fr. 12 000.-



**Austin Maxi 1750 HL**  
1748 ccm, 91 ch, Fr. 13 600.-



**MG B**  
1798 ccm, 93 ch, Fr. 13 990.-



**MG B GT**  
1798 ccm, 93 ch, Fr. 15 990.-



**Triumph Spitfire Mk IV**  
1295 ccm, 64 ch, Fr. 10 950.-



**Triumph TR 6**  
2497 ccm, 125 ch, Fr. 17 950.-



**Triumph Dolomite Sprint**  
1997 ccm, 128 ch, Fr. 16 880.-



**Triumph 2500 Mk II PI**  
2497 ccm, 120 ch, Fr. 17 550.-



**Triumph 2000 Mk II Combi**  
1998 ccm, 90 ch, Fr. 17 500.-



**Triumph Stag**  
2994 ccm, 146 ch, Fr. 23 950.-  
Automatic Fr. 24 750.-



**Rover 2200 TC**  
2205 ccm, 115 ch, Fr. 19 050.-



**Rover 3500 V8 S**  
3530 ccm, 147 ch, Fr. 21 650.-



**Rover 3500 V8**  
Automatic Fr. 23 050.-



**Land Rover 88**  
2286 ccm, 70 ch, Fr. 21 500.-



**Land Rover 109**  
2625 ccm, 86 ch, Fr. 26 100.-



**Range Rover V8**  
3528 ccm, 130 ch, Fr. 32 700.-  
De Luxe Fr. 34 700.-



**Jaguar XJ 6 4.2**  
4232 ccm, 172 ch, Fr. 37 100.-  
Automatic Fr. 37 700.-



**Daimler Sovereign 4.2**  
4232 ccm, 172 ch, Fr. 38 600.-  
Automatic Fr. 39 200.-



**Jaguar XJ 12 5.3 L**  
5344 ccm, 253 ch, Fr. 50 000.-



**Daimler Double-Six 5.3 L**  
5344 ccm, 253 ch, Fr. 52 000.-

# NOTRE PAGE AUTOMOBILE

## VOLVO 264

Une six-cylindres d'avant-garde

L'automobile, pour un écrivain de ma connaissance, n'est qu'une « bête de Gévaudan ». Cette comparaison malséante ne lui suffisant pas, il dit joyeusement tout le mal qu'il pense de cette « fille du pétrole », « monstre vomit par l'enfer ».

Cet écrivain-là n'aurait pas transmis à d'autres ses sombres pensées si la chance lui avait été donnée d'essayer la « Volvo 264 ».

Nous voici en face du nouveau fleuron d'une panoplie portant en exergue le sceau de la solidité éprouvée et reconnue dans le monde entier.

La « 264 », avec ses lignes revues et corrigées par des stylistes qui habitent mieux les voitures que les femmes, se place désormais au niveau des automobiles de grande classe.

Ses lignes sont plus élégantes que naguère, plus fines ; l'avant reste carré mais judicieusement équilibré. La calandre se distingue mieux dans le profilé et les projecteurs rectangulaires équipés d'ampoules à halogène distincts pour l'éclairage code et route ajoutent aux caractéristiques de l'ensemble un raffinement apprécié parce que bien étudié et parfaitement équilibré.

La « 264 » est proposée en deux versions : le modèle DL et le modèle GL, différenciés par un luxe plus apparent sur la GL révélé par le conditionnement d'air, des lève-glaces avant électriques et une garniture intérieure tout cuir.

Si les lignes ne sont pas éloignées de la VESC (voiture de sécurité Volvo), la calandre noire nous indique qu'il s'agit du modèle DL et la calandre chromée du modèle GL.

Voilà grosso-modo, pour l'extérieur. Mais il faut savoir aussi, avant d'aller chercher les autres innovations, que la « 264 » est entraînée par un moteur V-6 en alliage léger, de 2,7 litres de cylindrée développant 140 ch DIN ; c'est là une révolution, à laquelle il convient d'ajouter un choix de trois boîtes de vitesses : une automatique et deux à commande manuelle, l'une à quatre et l'autre à cinq rapports. Et puis, une direction à crémaillère, un intérieur remodelé, une nouvelle suspension avant, des sièges différents, etc.

Une voiture d'avant-garde ? Sans aucun doute.

### Examinons d'autres caractéristiques

Volvo a extrapolé sa nouvelle suspension avant du type Mc Pherson en partant de principes déjà connus ; elle assure un confort accru joint à un meilleur comportement routier que l'on apprécie principalement sur de longs parcours et dans les situations les plus difficiles, alors que, pour sa part, la nouvelle direction à crémaillère améliore la fidélité et la précision de conduite. La suspension arrière, transformée, contribue à cette amélioration de la tenue de route et du confort que l'on ressent au volant en allant par monts et par vaux.

La nouvelle direction à crémaillère ne représente nullement la seule innovation dans ce domaine. L'inclinaison du volant passe de 17 degrés à 23

degrés pour faciliter l'accès du véhicule et procurer une position de conduite plus favorable.

A signaler aussi les articulations du mécanisme de direction en nombre réduit entraînant pour leur part une diminution de l'usure, une précision supérieure. Dans la colonne de direction, les chocs provoqués par les irrégularités de la route sont absorbés par des garnitures en caoutchouc. Par rapport à la « 164 », la « 264 » présente un diamètre de braquage plus serré, avec 9,8 m au lieu de 10,6 m. Sur la Volvo 264 GL, la direction assistée est montée en série.

### Un freinage progressif

A ces données, disons encore que Volvo adopte la jante de 14 pouces pour l'ensemble de ses modèles 1975, la version GL de la « 264 » étant dotée pour sa part de pneumatiques à profil surbaissé. Le rayon de roulement n'est guère affecté par le diamètre plus restreint des roues.

L'adoption de jantes de 14 pouces entraîne bien entendu une réduction du diamètre des disques de freins, à laquelle Volvo a remédié en augmentant la puissance du servo. Le freinage étant progressif, il permet d'éviter le blocage et les conséquences qui s'ensuivent. Je reste persuadé, pour ma part, qu'il reste un peu lâche ; en cela mon avis diffère de celui des constructeurs et, sur cette question, je ne leur cherche pas querelle. Ce sont eux, sans doute, qui ont raison, puisqu'ils ont introduit de nouveaux matériaux tant pour les plaquettes que pour les garnitures de freinage en vue d'accroître la longévité. Le nouveau maître-cylindre de freins bi-étagé représentant une autre sécurité « cachée ». En effet, grâce à cette innovation, en cas de rupture d'un circuit de freinage, la pression à exercer sur la pédale ainsi que sa course restent pratiquement inchangés, comme si les deux circuits fonctionnaient normalement.

Enfin, on a compris qu'il fallait loger le levier du frein à main entre les deux sièges avant ; il commande directement les tambours de freins arrière à l'aide de câbles entièrement gainés.

### Entrons et voyons

Parmi les particularités les plus marquantes de l'intérieur figurent de nouveaux sièges avant et le tableau de bord.

Les voitures Volvo se sont toujours distinguées par leurs sièges sûrs et bien conçus et, à cet égard, ces derniers ont été entièrement redessinés pour assurer encore plus de sécurité et de confort. En vue de faciliter l'accès,



la largeur des coussins, à l'avant, a été légèrement réduite tandis que le rembourrage un peu plus ferme améliore le plaisir des longs voyages.

Les sièges sont dorénavant équipés d'appuis-tête intégrés n'exigeant plus de réglage en hauteur.

### Le tableau de bord

Le nouveau tableau de bord est particulièrement séduisant avec ses instruments, sa montre et ses bouches d'aération de présentation rectangulaire orientées vers les glaces latérales : un avantage que l'on ne dédaigne pas.

Pour éviter toute confusion avec la commande du volet d'air de l'étrangleur, le commutateur de phares s'enclenche par rotation.

La partie optique des projecteurs a été réalisée de façon à permettre le remplacement des ampoules par l'avant du véhicule, en enlevant simplement le socle, sans l'aide d'outillage et sans effectuer un nouveau réglage.

### Un moteur plus souple

Portant la désignation B 27 E, le nouveau V-6 Volvo est un moteur de 2,7 litres de cylindrée à arbre à cames en tête combinant un rendement élevé. Ce moteur a une puissance de 103 kW à 100 tr/sec, soit 140 ch DIN à 6000 tr/min.

On remarque tout de suite les qualités d'accélération, de souplesse indiscutable, de fiabilité. Avec son système d'injection de carburant lié à un faible rapport volumétrique, le moteur fonctionne avec de l'essence présentant un indice d'octane de 93 (normal).

### Le bloc moteur

Il est en alliage d'aluminium coulé sous pression du type à chemises humides avec les rangées de cylindres inclinées à 90°. Chaque culasse est en aluminium coulé en coquille, d'une pièce, avec chambre de combustion hémisphérique.

L'arbre à cames en tête entraîné par chaîne de chaque rangée de cylindres

est placé entre les soupapes qui sont commandées par culbuteurs. On règle le jeu des soupapes à l'aide de vis logées dans les culbuteurs. La tension des chaînes d'entraînement des arbres à cames est automatiquement réglée par un système hydraulique. Ces chaînes sont elles-mêmes commandées par des pignons séparés, solidaires du vilebrequin, une troisième chaîne assurant l'entraînement de la pompe à huile. L'ensemble de la pignonerie de distribution, est logé dans un carter en aluminium coulé, incorporé à l'avant du moteur.

### Nouveau circuit d'allumage

L'allumage du moteur Volvo B 27 E est assuré par un nouveau circuit transistorisé sans rupteur qui élimine de ce fait les vis dites platinées. Cette formule permet non seulement de réduire les frais d'entretien, mais encore de conserver la même précision de calage pendant de longues périodes. En corrélation avec le système d'alimentation par injection, on obtient ainsi un moteur qui se distingue par son faible taux de pollution.

### Une voiture qui saura séduire

Toutes les nouveautés de la Volvo 264, énoncées par des spécialistes rencontrés en Suède, vues dans les usines et testées sur l'anneau de vitesse de Höllerod comme sur les autoroutes et les routes de nos cols, m'inclinent à penser que cette voiture va trouver l'adhésion de nombreux conducteurs exigeants. Elle répond aux critères sur lesquels se basent les gens d'expérience avant de procéder à l'achat d'une voiture de qualité, confortable, garantissant un maximum de sécurité.

Reste la question du prix. Vu sous l'angle de toutes ces nouveautés réunies, il ne me paraît pas élevé pour qui peut se la payer. Il ne l'est pas non plus si l'on établit des comparaisons avec d'autres types de voiture de même cylindrée.

F.-Gérard Gessler

### Sa fiche technique

**Moteur B 27 E.** - Cylindrée, cm<sup>3</sup> : 2664. Puissance maxi en ch à tr/mn DIN : 140/6000. Puissance maxi en kW à tr/s DIN : 103/100. Couple maxi mkg à tr/mn DIN : 20,8/3000. Couple maxi Nm à tr/s DIN : 204/50. Taux de compression : 8,7 : 1.

Moteur six cylindres en V, refroidi par eau et vilebrequin à quatre paliers. Arbre à cames en tête.

**Système de refroidissement.** - En circuit fermé et protégé contre le gel. Volum : env. 10,9 litres.

**Système électrique.** - Alternateur de 55 A. Capacité de la batterie : 12V/70 Ah.

**Embrayage.** - Du type à diaphragme. La boîte de vitesses à quatre rapports est entièrement synchronisée. Certaines versions peuvent être requises avec boîte de vitesses à 5 rapports ou boîte de vitesses automatique.

**Direction.** - A crémaillère. Servodirection. Colonne de direction de sécurité du type télescopique.

**Suspension du train avant.** - Du type « fusée à ressort » et barre stabilisatrice. Le pont arrière est suspendu dans des bras porteurs longitudinaux montés sur caoutchouc. Deux barres de couple et une barre transversale. Barre antiroulis même à l'arrière.

**Roues.** - Pneus à carcasse radiale métallique. La Volvo 264 DL a des pneus de 175 HR 14 sur jantes de 5 J-14" alors que la Volvo 264 GL a des pneus 185/70 HR 14 sur jantes de 5,5 J-14".

**Système de freinage.** - A deux circuits. Chacun des circuits agissant sur deux roues avant et une roue arrière. Freins à disque aux quatre roues. Les disques de freins sont ventilés à l'avant. Servofrein. Limiteur de pression dans chacun des circuits empêchant le blocage des roues arrière avant celui des roues avant en cas de violent freinage. Maître-cylindre à étagements. Le frein de parking agit sur les roues arrière par l'intermédiaire de tambours de freins séparés.

**Dimensions extérieures (mm).** - Longueur hors tout : 4898. Largeur hors tout : 1707. Hauteur totale : 1435. Empattement : 2640. Voie avant : 1420. Voie arrière : 1350. Diamètre de braquage, bord extérieur de trottoir : 9,8 m.

**Poids.** - En ordre de marche 1350 kg. Poids maxi permis de remorque : 1200 kg.

**Les prix :**  
264 GL : 5 Vitesses = 29 650.-  
automatique = Fr. 29 550.-  
264 DL : 4 vitesses = Fr. 23 900.-  
(sans toit ouvrant ; 4 vitesses = Fr. 24 550.- (avec toit ouvrant) ; 5 vitesses = Fr. 25 600.- (avec toit ouvrant) ; automatique = Fr. 25 900.- (avec toit ouvrant).



A gauche : La nouvelle calandre se distingue mieux dans le profilé et les projecteurs rectangulaires, équipés d'ampoules à halogène distincts pour l'éclairage code et route ajoutent aux caractéristiques de l'ensemble un raffinement apprécié. A droite, le nouveau V-6 à injection développe 140 Ch DIN à 6000 t/min.

